

RAPPORT SUR L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES - ANNEE 2017 -

ART. L1122-23. CDLD







PREFACE

Aux membres du Conseil communal,

Les années passent, le temps s'écoule, les mandats se clôturent, des carrières professionnelles se terminent, la vie se remplit de son lot de joies, de peines, de petits cailloux aux formes diverses, des gens entrent dans votre vie, d'autres en sortent, des souvenirs aux goûts multiples s'accumulent et génèrent, en nous, une multitude d'émotions.

Je profite de cette première page d'un rapport sur l'Administration des affaires pour en souligner toute la richesse des relations humaines qui se cachent derrière tous les dossiers, chiffres et tableaux présentés vous aidant à prendre de bonnes décisions citoyennes pour l'avenir et la gestion durable du territoire comme de notre institution.

Je remercie tous mes collaborateurs, collègues qui ont travaillé pour administrer avec soin une population en croissance constante et répondre à ses besoins sur des plans très variés.

Concilier la légalité, les procédures, les délais, les attentes, tout en conservant une mine souriante et un accueil chaleureux est un défi qu'ils tentent de relever au quotidien.

Je les encourage à garder à l'esprit le sens du travail bien fait mais surtout à porter à leur esprit les valeurs qui devraient guider nos pas, chaque jour, comme bienveillance, respect de soi, écoute, assertivité et convivialité.

« Je me sens toujours heureux, savez-vous pourquoi? Parce que je n'attends rien de personne. Les attentes font toujours mal, la vie est courte. Aimez votre vie, soyez heureux, gardez le sourire, et souvenez-vous : avant de parler, écoutez. Avant d'écrire, réfléchissez. Avant de prier, pardonnez. Avant de blesser, considérez l'autre. Avant de détester, aimez et, avant de mourir, vivez. »

William Shakespeare



Je vous souhaite une bonne lecture, une excellente fin d'année et vous présente, au nom de l'ensemble du personnel communal, mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité, de paix en vous pour l'année 2018.

Le Directeur général, Daniel BRUAUX



TABLE DES MATIERES

ORGANIGRAMME	7
COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL	7
COMMISSIONS-COMITES-CONSEIL	7
PERSONNEL	20
POPULATION	27
ICAR - Inventaire Centralisé des Adresses et des Rues	40
ETAT CIVIL	44
ETRANGERS	48
CARTES D'IDENTITE/CERTIFICATS	56
PERMIS DE CONDUIRE/PASSEPORTS	56
INFORMATIQUE	61
COMMUNICATION	65
PETITE ENFANCE	69
Consultations ONE	
Crèche communale « Les Mini-Poussent »	73
ENSEIGNEMENT	76
Ecole communale de l'Envol à FAULX-LES TOMBES	78
Ecole communale de la Croisette à SOREE	
Divers	82
Conservatoire de Musique à GESVES	83
JEUNESSE	84
Conseil Communal des Enfants 2017-2018	90
SERVICE EXTRASCOLAIRE – ACCUEIL TEMPS LIBRE	93
L'Asbl « Gesves Extra »	98
Plaine de vacances	103
BIBLIOTHEQUE	111
CULTURE – TOURISME – SPORTS	
3ème AGE	139
CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE	
LOGEMEN'T	146
OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL	153
FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)	153
PLAN DE COHESION SOCIALE	
MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS	169
MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES »	173
MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES	
PATRIMOINE	
LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL	184
MANIFESTATIONS – AUTORISATIONS - INFORMATIONS	



SERVICE TECHNIQUE BATIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE	197
SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »	219
SERVICE TECHNIQUE « ENVIRONNEMENT ET PROPRETÉ »	224
SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC	227
URBANISME	230
ENVIRONNEMENT – URBANISME & AGRICULTURE	237
GESTION DES DECHETS	262
ENERGIE	272
PLAN GENERAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL(PGUI)	279
RECETTES – TAXES	283
COMPTE COMMUNAL 2016	
BUDGET COMMUNAL 2017	
AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI	295
GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL	300
PROFIL SOCIO DEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE GESVES	311



ORGANIGRAMME

COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL

COMMISSIONS-COMITES-CONSEIL



ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE (jusqu'au 31/08/17)

Administration communale de Gesves Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES

8 083/670.300 & 083/670.334 www.gesves.be

COLLÈGE COMMUNAL 2016-2018

		COLLEGE COMMING	MAL EULU EULU		
<u>Bourgmestre</u>	1 ^{er} Echevin	<u>Echevin</u>	<u>Echevin</u>	<u>Echevine</u>	Président du CPAS
José PAULET	Daniel CARPENTIER	Eddy BODART	Paul FONTINOY	Annick SANZOT	André BERNARD
0476/782.986 083/670.330	0472/330.840 083/670.204	0475/285.363 083/670.331 083/670.204		0470/572.531 083/670.331	0475/988.001 083/670.325
SECRETARIAT:	SECRETARIAT:	SECRETARIAT: SECRETARIAT:		SECRETARIAT:	SECRETARIAT:
N. SEINE 202	Ch. KINDT 208	M. LACZKA 081/579.201	S. ARNOULD 306	R. ETIENNE 214	Ch. SNEPPE 344
Directeur général : Daniel BRUAU 0473/960.264 083/670.333		_	ION COMMUNALE	THE	Directrice générale du CPAS : Sophie JEROUVILLE 083/670.323
FINANCES & TAXES :	PATRIMOINE	ENSEIGNEMENT JEUNESSE	ENVIRONNEMENT	SPORTS	CPAS
M. BAUDELET 309	C. GHILAIN 308	M .LACZKA 081/579.201	AGRICULTURE	R. ETIENNE 214	SERVICE SOCIAL 083/670.320
Comptabilité - Budget ordinaire	Patrimoine	A. BEAUJEANT 081/579.202	C. GHILAIN 308	CULTURE/TOURISME	SECRETARIAT 348
A. JACQMIN 206	LOCATION DE SALLE	ECOLES COMMUNALES	Responsable	R. ETIENNE 214	3 ^{ème} AGE-AFFAIRES SOCIALES
Budget extraordinaire	A. GIAUX 209	Ch. PITANCE 081/579.200	C. LISSOIR 209	Responsable	N. SEINE 202
Ch. VANART 336	Location de salles &matériels	Directrice de l'école de l'Envol	Infractions et permis env.	S. BRAHY 216	
Taxes communales		(Faulx-les Tombes)	ENERGIE	Appui	FOYER St ANTOINE
C. GHILAIN 308	SERVICE TECHNIQUE BÂTIMENTS	V. GILLET 083/677.977	M. HAULOT 307		A. ARNOULD 081/588.330
eFactures et appui taxes	Ph. THIRY 205	Directrice de l'école de la Croisette	Conseiller en énergie	BIBLIOTHEQUE	Directrice
PERSONNEL	SERVICE TECHNIQUE VOIRIES	(Sorée)	2001	K. HOORLEBEKE 346	LOGEMENT
K. DEWAELE 303	J-M PAULET 207	DETITE CHICANION	PCDN	F. PEYTIER 346	Ch. LANGE 329
Chef de service	0473/502,404	PETITE ENFANCE	F. PEYTIER 346		
S. RENOIRTE 201		N. SEINE 202	CONFLITS & CALAMITES PUBLIQUES		PCDR
PREVENTION-	SERVICE TECHNIQUE GARAGE	PLAINE DE VACANCES	J-P. CARRE 335		S. ERNEST 208
HYGIENE-SECURITE	Ph. THIRY 205	O. GEERKENS 0485/840.874	AUTORISATIONS PROMENADES		Volet Marché public
Ph. THIRY 205	0474/920.444 D. DELCOURT 083/677673	COMMUNICATION	R. ETTIENNE 214		PCS
0474/920.444	D. DELCOORT 083/67/6/3	R. ETIENNE 214	R. ETTIENNE 214		A. TERWAGNE 344
	MARCHES PUBLICS		SERVICE TECHNIQUE ENVIRONNEMENT		TUTELLE F.E.
POLICE	C. KINDT 208	INFORMATIQUE	P. ANDRE 342		
G. BACONNAIS 313	S. ERNEST 218	A-C de CALLATAY 338	0496/503.866		A. JACQMIN 206 Fabrique d'Eglise
Ch. MASSART 311 A. YMERET 314	BUS COMMUNAUX	SITE INTERNET/FACEBOOK	POPULATION-ETAT CIVIL		rabrique d Eglise
	M. LACZKA 081/579.201	A-C de CALLATAY 338	S. ARNOULD 306		AFFAIRES SOCIALES - PENSIONS
Accueil Andenne 085/823.600 S. CARPENTIER 085/823.500		TO THE CHILDRING	D .LESSIRE 339		D .LESSIRE 339
Chef de Poste f.f.	CIMETIERES & ASSURANCES	ACCUEIL TEMPS LIBRE			
	M-J ETIENNE 302	Ch. DUEZ 203	PASSEPORT - PERMIS DE CONDUIRE		
ORDONNANCES DE POLICE	ECLAIRAGE PUBLIC	0476/968.426	J. HAYEN 212		
A. GIAUX 209	V. BAYET 335	O. GEERKENS 203	CARTE D'IDENTITE		
PLAN GENERAL D'URGENCE]	0476/968.430 Coordinateurs ATL	C .BONMARIAGE 212		
S. BRAHY 216		V. DUBOIS 203	J. HAYEN 212		
	1	0491/360.578	FERMINATES		
URBANISME		Coordinatrice Gesves Extra	D. LESSIRE 339		
M. EVRARD Dr sc 305		COOTAMACTICE GESTES EXTRA	D. LESSIRE 339		
Chef de service - CCATm			NOCES D'OR		
V. BAYET 335			D. LESSIRE 339		
Secrétaire urbanisme C. LISSOIR 211			FESTIVITES		
C. LISSOIR 211					
J-P CARRE			R. ETIENNE 214		
2-r CHIRE	1		HANDICONTACT		
MARIAGES			D .LESSIRE 339		
D. LESSIRE (dossier) 339					

COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL (jusqu'au 31/08/17)

LE COLLÈGE COMMUNAL EN FONCTION



Monsieur José PAULET – Bourgmestre 083/670.330 – 0476/782.986

Attributions: Sécurité (Police, pompiers, sécurité routière), Urbanisme (CCATM),
Finances, Personnel, Civisme, Mobilité, Bien-être animal, Aménagement du territoire,
Mariages, Plan Stratégique Transversal (PST), PME, commerces, économie, emploi,
FRW, PCDR en collaboration avec le Président de CPAS.



Monsieur Daniel CARPENTIER – 1er Echevin

<u>Attributions</u>: Patrimoine (Achat-Vente), Logistique – Prêts de matériel, Travaux voiries et bâtiments, Cimetières, Garage communal.



Monsieur Eddy BODART – 2ème Echevin 083/670.331 – 0475/285.363

Attributions Enseignement, CCE, Informatique, Santé et prévention, Petite enfance (Crèches, IMAJE, ONE, ...), Plaines de vacances, Jeunesse (maisons des jeunes, CCA), Aires de jeux, ATL/Gesves Extra, Communication, information, relations publiques et affaires générales.



Monsieur Paul FONTINOY – 3^{ème} Echevin 083/670.204 – 0474/247.136 Attributions: Eau, Environnement, PCDN, Energie, Festivités, Agriculture, Etat civil et population.



Madame Annick SANZOT – 4^{ème} Echevine 083/670.331 – 0495/634.855 <u>Attributions</u>: Sports, Culture, Tourisme, Bibliothèque.



Monsieur André BERNARD – Président du CPAS 083/670.325 – 0475/988.001 Attributions: Affaires sociales, troisième âge, logement, PCS (Plan de Cohésion Sociale) et PCDR en collaboration avec le Bourgmestre.

LE COMITÉ DE DIRECTION



Monsieur Daniel BRUAUX - Directeur général

083/670.333 - 0473/960.264



Madame Anne RONVEAUX -Directrice financière

083/670.328

Madame Anne RONVEAUX étant toujours en congé maladie, le Gouverneur de la Province de Namur a procédé à la désignation d'un receveur faisant fonction, en la personne de Monsieur Mickaël PIETTE, Receveur régional, à partir du 1^{er} avril 2017, faisant suite à la désignation de Monsieur François MAURO, Receveur régional, du 1^{er} octobre 2016 au 31 mars 2017.



CONSEIL COMMUNAL EN FONCTION

		Fonction	Adresse	Groupe
		BOURGMESTRE		
		José PAULET	rue de Bellaire, 19 à 5340 Gesves	GEM
	IAL	ECHEVINS		
	IMUN	Daniel CARPENTIER	route de Jausse, 31 à 5340 Faulx-les Tombes	GEM
		Eddy BODART	route d'Andenne, 1 à 5340 Faulx-les Tombes	GEM
	COLLEGE COMMUNAL	Paul FONTINOY	rue Basse Ramsée, 4 à 5340 Gesves	GEM
	COL	Annick SANZOT	rue de la Chapelle, 21 à 5340 Gesves	GEM
		PRESIDENT DU CPAS		
1		André BERNARD	rue de Han, 26 à 5340 Haltinne	GEM
UNA		CONSEILLERS		
ММС		Dominique REYSER	Ry les Fonds, 4 à 5340 Gesves	RPG
EIL C		Philippe MAHOUX	Moulin Wagnée, 2 à 5340 Gesves	RPG
CONSEIL COMMUNAL		Francis COLLOT	rue de la Forme, 6 à 5340 Gesves	RPG
O		Philippe HERMAND	Bosimont, 5 à 5340 Gesves	ICG
		Cécile BARBEAUX	rue du Chaurlis, 32 à 5340 Gesves	ECOLO
		Simon LACROIX	rue Maubry, 10 à 5340 Sorée	GEM
		Carine DECHAMPS	rue de Loyers, 15 à 5340 Mozet	GEM
		Martin VAN AUDENRODE	rue du Houyoux, 1D à 5340 Gesves	RPG
		Nathalie PISTRIN	rue du Chaurlis, 15 à 5340 Gesves	ICG
		Corentin HECQUET	rue de Brionsart, 53 à 5340 Gesves	ECOLO
		Florent BOTTON	rue de Haut-Bois, 23 à 5340 Haltinne	GEM



ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE (depuis le 01/09/17)

Collège communal 2017-2018

Administration communale

Bourgmestre José PAULET 0476/782.986 083/670.330 Secrétariat N. SEINE 083/670.202

1er Echevin Eddy BODART 0475/285.363 083/670.331 Secrétariat M. LACZKA 081/579.201

2éme Echevine Annick SANZOT 0495/634.855 083/670.331 Secrétariat R. ETIENNE 083/670.214

3ème Echevin Simon LACROIX 0498/252.301 083/670.204 Secrétariat A. GIAUX 083/670.209

4ème Echevine Carine DECHAMPS 0478/576.734 083/670.204 Secrétariat C. LISSOIR 083/670.211 Président du CPAS André BERNARD 0475/988.001 083/670.325

Directeur général: Daniel BRUAUX

0473/960.264 - 083/670.333

Finances et Taxes M. BAUDELET Comptabilité - Budget ordinaire A. JACQMIN Comptabilité - Budget extraordinaire Ch VANART 083/670.336 Taxes communales C. GHILAIN 083/670.308 eFactures et appui taxes Personnel K. DEWAELE Chef de service 083/670.201 Prévention et Sécurité 083/670.205 Ph THIRY

Police P. CATILINA 083/670.311 G. BACONNAIS 083/670.313 Ch. MASSART 083/670.311 A YMERET 083/670.314 **B. IAMOTTON** 085/278 603 Ordonnances de Police

0474/920.444

Plan Général d'Urgence Urbanisme

M. EVRARD

V. BAYET 083/670.335

Secrétariat urbanisme C. LISSOIR 083/670.211 CU1

J-P CARRE 083/670.335 Mariages

Service technique Bâtiments

Service Technique Voiries 083/670.207 0473/502.404

Garage Ph. THIRY

083/670.205 D. DELCOURT 083/677.673 Marches Publics

S FRNEST 083/670.218

Cimetières & Assurances M-J ETIENNE 083/670.302

Eclairage Public S. BRAHY 083/670.216

M. LACZKA 081/579.201

M-M HOOGEWYS 081/579.202 **Ecoles communales** Ch PITANCE 081/579.200

Directrice de l'Ecole de l'Envol (Fauly-les Tombes) V. VANDERSMISSEN 083/677.977 0476/697.142

Directeur f.f. de l'école de la Croisette (Sorée) Conseil communal des Enfants

F. PEYTIER 083/670.346 Petite enfance N SEINE 083/670 202

Plaine de vacances O. GEERKENS 0476/968.426 ATL

Ch. DUEZ 0476/968.430 Gesves Extra V. DEBOIS 083/670,203

Communication N. SEINE 083/670.202

Site internet/Facebook A-C de CALLATAY 083/670.338

Informatique A-C de CALLATAY 083/670.338

Personnel K DEWAFLE 083/670.303 Chef de service S. RENOIRTE 083/670.201

Directrice financière: Anne RONVEAUX 083/670.328

083/670.346

083/670.346

R FTIENNE 083/670.214 Culture/Tourisme 083/670.214 083/670.216 S. BRAHY Bibliothèque K. HOORELEBEKE 083/670.346

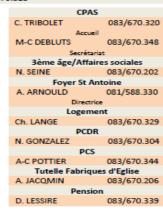
F. PEYTIER

J. ALBERTY

Patrimoine C. GHILAIN 083/670.308 Patrimoine A. JACQMIN 083/670.206 Vente de bois Location de salles et matériels A. GIAUX 083/670.209 Bus communaux M. LACZKA 081/579.201 Mobilité N. SEINE 083/670.202 Maisons des jeunes N. SEINE 083/670.202 Emploi/PME/Commerces R FTIENNE 083/670.214 Economie R. ETIENNE 083/670.214

Directrice générale du CPAS: Sophie JEROUVILLE 083/670.323

	083/6
Environnement	/Agriculture
C. LISSOIR	083/670.211
Infractions et permis	environnement
Energ	ie
M. HAULOT	083/670.307
Conseiller en	energie
PCDI	V
F. PEYTIER	083/670.346
Conflits et Calami	
J-P CARRE	083/670.335
Eau	
J-P CARRE	083/670.335
Service Technique	
P. ANDRE	083/670.342
0496/503	
Populat	
S. ARNOULD	083/670.306
Casier jud., changer	
C. BONMARIAGE	
Cartes d'identité,	
J. HAYEN	083/670.212
Passeport, permis	
Etat civil/Et D. LESSIRE	
D. LESSIKE Noces d	083/670.339
D. LESSIRE	
D. LESSIKE Handicor	083/670.339
D. LESSIRE	083/670.339
Festivit	
N. SEINE	083/670.202
IV. SERVE	003/0/0.202





Province de Namur Commune de Gesves chaussée de Gramptinne, 112 5340 GESVES

Tèl: 083/670.300 Fax: 083/670.334

www.gesves.be info@gesves.be

COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL depuis le 01/09/17

LE COLLÈGE COMMUNAL EN FONCTION



Monsieur José PAULET - Bourgmestre

083/670.330 - 0476/782.986

<u>Attributions</u>: Sécurité (Police, pompiers, sécurité routière), Urbanisme (CCATM), Finances, Personnel (en partenariat avec M. Eddy BOADRT), Civisme, Bien-être animal, Aménagement du territoire, Mariages, Plan Stratégique Transversal (PST), FRW, PCDR (en collaboration avec le Président de CPAS), Travaux voiries et bâtiments, Cimetières, Garage communal et PTP.



Monsieur Eddy BODART – 1er Echevin

083/670.331 - 0475/285.363

<u>Attributions</u> Enseignement, CCE, Informatique, Santé et prévention, Petite enfance (Crèches, IMAJE, ONE, ...), Plaines de vacances, Jeunesse (CCA), Aires de jeux, ATL/Gesves Extra, Communication (en partenariat avec Mme Carine DECHAMPS), information, relations publiques et affaires générales (en partenariat avec Mme Carine DECHAMPS) et Personnel (en partenariat avec M. José PAULET).



Madame Annick SANZOT – 2^{ème} Echevine

083/670.331 - 0495/634.855

Attributions: Sports, Culture, Tourisme, Bibliothèque.



Monsieur Simon LACROIX – 3^{ème} Echevin

083/670.204 - 0498/252.301

<u>Attributions</u>: Mobilité, Emploi, PME, Commerces, Economie, Maisons des jeunes, Patrimoine (Achat-Vente), Logistique – Prêts de matériel.



Madame Carine DECHAMPS – 4^{ème} Echevine

083/670.204 - 0478/576.734

<u>Attributions</u>: Eau, Environnement, PCDN, Energie, Festivités, Agriculture, Etat civil et Population, Communication (en partenariat avec M. Eddy BODART), relations publiques et affaires générales (en partenariat avec M. Eddy BODART).



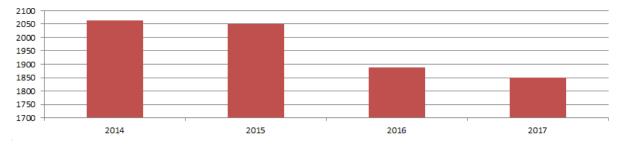
Monsieur André BERNARD – Président du CPAS

083/670.325 - 0475/988.001

<u>Attributions</u>: Affaires sociales, troisième âge, logement, PCS (Plan de Cohésion Sociale) et PCDR en collaboration avec le Bourgmestre.

Le Collège communal s'est réuni 47 fois au 30 novembre 2017.

Evolution du nombre de points présentés au Collège communal (du 1er janvier au 30 novembre)





LE COMITÉ DE DIRECTION



Monsieur Daniel BRUAUX - Directeur général

083/670.333 - 0473/960.264



Madame Anne RONVEAUX -Directrice financière

083/670.328

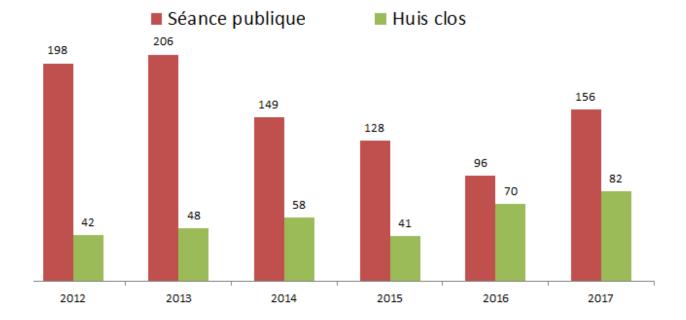
Madame Anne RONVEAUX étant toujours en congé maladie, le Gouverneur de la Province de Namur a procédé à la désignation d'un receveur faisant fonction, en la personne de Monsieur Mickaël PIETTE, Receveur régional, à partir du 1^{er} avril 2017, faisant suite à la désignation de Monsieur François MAURO, Receveur régional, du 1^{er} octobre 2016 au 31 mars 2017.

CONSEIL COMMUNAL EN FONCTION

Le Conseil communal s'est réuni 8 fois et à la date du 30 novembre 2017, a étudié 156 points à l'ordre du jour des séances publiques et 82 points en séances à huis clos, ainsi qu'1 question écrite. Le taux de présence des membres du conseil communal porte à 97,79% en moyenne pour l'année 2017, contre 93,65% en 2016.

Evolution du nombre de points présentés au Conseil communal

(du 1^{er} janvier au 30 novembre)





		Fonction	Adresse	Groupe
		BOURGMESTRE		
		José PAULET	rue de Bellaire, 19 à 5340 Gesves	GEM
	IAL	ECHEVINS		
	IMUN	Eddy BODART	route d'Andenne, 1 à 5340 Faulx-les Tombes	GEM
	COM	Annick SANZOT	rue de la Chapelle, 21 à 5340 Gesves	GEM
	COLLEGE COMMUNAL	Simon LACROIX	rue Maubrey, 10 à 5340 Sorée	GEM
	COL	Carine DECHAMPS	rue de Loyers, 15 à 5340 Mozet	GEM
		PRESIDENT DU CPAS (voix co	nsultative)	
1		André BERNARD	rue de Han, 26 à 5340 Haltinne	GEM
CNA		CONSEILLERS		
ММС		Dominique REYSER	Ry les Fonds, 4 à 5340 Gesves	RPG
EIL C		Philippe MAHOUX	Moulin Wagnée, 2 à 5340 Gesves	RPG
CONSEIL COMMUNAL		Francis COLLOT	rue de la Forme, 6 à 5340 Gesves	RPG
J		Philippe HERMAND	Bosimont, 5 à 5340 Gesves	ICG
		Cécile BARBEAUX	rue du Chaurlis, 32 à 5340 Gesves	ECOLO
		Martin VAN AUDENRODE	rue du Houyoux, 1D à 5340 Gesves	RPG
		Nathalie PISTRIN	rue du Chaurlis, 15 à 5340 Gesves	ICG
		Corentin HECQUET	rue de Brionsart, 53 à 5340 Gesves	ECOLO
		Florent BOTTON	rue de Haut-Bois, 23 à 5340 Haltinne	GEM
		Myriam HONTOI	Drève des Arches, 2 à 5340 Faulx-Les Tombes	GEM
		Luc DELLOY	rue de Space, 3A à 5340 Gesves	GEM
		Annika DEBATY	rue Les Fonds, 142 à 5340 Gesves	GEM

Le Conseil communal, y compris le Bourgmestre et les Échevins, est composé de 17 membres (le nombre d'habitants de la Commune de Gesves se situant entre 5.000 et 6.999 habitants au moment des élections de 2012). Monsieur André BERNARD, Président du CPAS, ayant démissionné de ses fonctions de Conseiller communal en date du 1^{er} septembre 2017, siège au Conseil communal avec une voix consultative.

Pour rappel, les réunions du Conseil communal sont publiques (CDLD, art. L1122-20, al. 1^{er}).



COMMISSIONS - COMITES - CONSEILS

"Démocratie, transparence et participation"

ACCUEIL TEMPS LIBRE - COMMISSION COMMUNALE D'ACCUEIL

La Commission Communale de l'Accueil s'est réunie à quatre reprises en 2017.

Les principaux points à l'ordre du jour étaient :

- La composition de la CCA et l'actualisation de ses membres ;
- L'évaluation du Plan d'Action Annuel (PAA) 2016-2017 en lien avec le programme CLE;
- La mise en place d'une enquête ATL en lien avec l'état des Lieux et le renouvellement du programme CLE;
- La construction d'un nouveau programme CLE;
- La validation du programme CLE 2017-2021;
- L'accueil d'un nouvel opérateur : Brin d'Alice asbl ;
- La mise en place de 2 « vendredis malins » ;
- L'organisation d'une journée d'information et de rencontre pour tout-es les accueillant-es ;
- L'organisation de la journée interréseaux ;
- L'organisation de la Plaine communale;
- Le projet hyperpaysage ATL.

Les procès-verbaux de la CCA sont téléchargeables sur le site www.gesves.be

COMMISSION DU TROPHÉE COMMUNAL DU MÉRITE

Le Trophée Communal du Mérite a été initié le 15 mai 1995 par le Conseil communal qui en a arrêté le règlement d'ordre intérieur. Cette commission est constituée de membres désignés au fil du temps par les Conseils communaux successifs depuis 2001. En 2017, la Commission du Trophée communal du Mérite s'est réunie en date du 18 mai pour retenir, parmi toutes celles reçues, la candidature de Monsieur Guido SMEYERS. Le 1^{er} accessit a été décerné à Monsieur Jean-Pierre ABETSTET et le 2^{ème} accessit à Monsieur et Madame BALFROID. Une réception en leur honneur a été organisée en date du 30 juin 2017.

COMMISSION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Commission sécurité routière (CSR) est composée de 13 membres effectifs et s'est réunie 2 fois cette année (février, juin et octobre). Parmi les points à l'ordre du jour, il y avait notamment le dossier relatif à la traversée de Gesves ou encore la création d'un rond-point aux carrefours Thirifays et Borsu.



COMMISSION AGRICOLE COMMUNALE

Rappelons qu'en décembre 2013, une réunion de la Commission s'est tenue sur le sujet de l'enquête publique sur le Plan de Gestion Durable de l'Azote en agriculture ainsi que sur les arrêtés du Gouvernement wallon portant sur les clôtures de berges et les subventions y assorties. Cette action a eu lieu en partenariat avec l'Asbl Contrat Rivière Haute-Meuse, l'Asbl Nitrawal.

Dans le cadre des constats de dégâts aux cultures, la Commission (nommée CCCDC: Commission Communale de Constats de Dégâts aux Cultures) n'avait pas dû être convoquée de 2013 à 2016. Cette année en raison de la sècheresse intervenue au printemps, la commission a été convoquée à 3 reprises (voir détail au chapitre Agriculture du volet **ENVIRONNEMENT – URBANISME & AGRICULTURE**).

Ces rencontres en 2017 ont permis de se réinterroger sur l'utilité et le rôle que pourrait avoir une commission agricole communale qui permettrait dans une certaine mesure de répondre aux attentes des agriculteurs de notre territoire.

Notons que suivant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, les « commissions communales » sont des outils internes au fonctionnement du Conseil communal dont ceux-ci peuvent décider de la création, en leur sein, et qui ont pour mission de préparer les discussions lors des séances du Conseil communal.

Ces commissions ne sont pas obligatoires; leur mise en place dépend de la nécessité du moment; elles ne peuvent que préparer les réunions du conseil et ne peuvent en aucun cas se substituer à celui-ci (c'est le conseil communal qui garde le pouvoir de décision).

Elles sont composées de conseillers communaux, dans le respect de l'équilibre politique, c'est-à-dire suivant une répartition proportionnelle entre les groupes qui composent le conseil communal.

C'est au règlement d'ordre intérieur qu'il appartient de préciser les modalités de composition et de fonctionnement de ces commissions et il ne peut déroger à cette règle de proportionnalité. (source : http://www.uvcw.be/impressions/toPdf.cfm?urlToPdf=/articles/0,0,0,0,2510.htm)

La « Commission Agricole Communale » et la « Commission Communale de Constats de Dégâts aux Cultures » ont donc des compositions et rôles différents au vu de ce qui précède.



COMITÉ DE CONCERTATION COMMUNE-CPAS

Le Comité de Concertation Commune – C.P.A.S. est composé du Bourgmestre, du Président du C.P.A.S., du Directeur général de la Commune, de la Directrice générale du C.P.A.S., de l'Échevin des Finances (lorsqu'il est discuté de matières qui pourraient avoir un impact sur les finances communales), de 2 représentants du Conseil communal et de 2 représentants du Conseil de l'Action Sociale.

Le Comité de Concertation s'est réuni 2 fois en 2017.

- pour discuter des modifications de statuts et règlements liés aux revalorisations barémiques des échelles
 E et D et à l'octroi de titres repas électroniques
- 2. pour analyser les modifications budgétaires 2017, à l'ordinaire et à l'extraordinaire, du C.P.A.S.

Une 3^{ème} séance se tiendra en fin d'année, pour examiner le projet de budget 2018 du Centre et pour établir le rapport annuel consacré aux synergies et économies d'échelle entre le Commune et le C.P.A.S.

COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MOBILITÉ

Actuellement la Commission Consultative communale de l'Aménagement du Territoire et de la mobilité (CCATm) est composée de 26 membres et s'est réunie 7 fois en 2017.

Président : Paul VAN DAMME	suivant l'Arrêté Ministériel du 22/01/2014					
Membres Effectifs	Membres Suppléants					
Carine DECHAMPS	José CATILINA					
Philippe GHESQUIERE	Francis COLLOT					
Lionel LEJEUNE	Benoît DEBATTY					
Jacques MOREAU	Vincent CLOOTS	Christian LAGRANGE	D			
André VERLAINE	Michel VAN ERTVELDE	Jean-Charles DEMASY				
Marie DEBOIS	Jean-Claude FONTINOY (Vice-Prés.)	Paul DENBLYDEN				
Chantal LINDEN	Alain HUYBERECHTS					
Cathy ERNEST	Roger MESTACH					
Christophe-Olivier CARLIER	Guido VAN VELTHOVEN					
Marc TILLIEUX	Robert TILLIEUX					
Alain PIERLOT	Michel DELFORGE					
Luc HINCOURT	Francis TOURNEUR					
(Secrétaire-Conseiller Aménag. territ. Urb.) Marc EVRARD (1)	(Territoire, Urbanisme., Mobilité) José PAULET (1)					

⁽¹⁾ Sans voix délibérative en cas de vote

Invité(s): JP Carré – service urbanisme relais Contrat Rivière Haute Meuse et sentiers



CONSEIL CONSULTATIF DES AINÉS

Le Conseil Consultatif des Aînés est composé de 12 membres et s'est réuni 4 fois cette année (janvier-avriljuin et décembre). Parmi les ordres du jour figuraient notamment le calendrier et les perspectives de l'année 2017, les préparatifs du goûter des aînés, l'organisation de conférences axées sur des thématiques touchant les aînés, l'organisation de deux excursions et d'une conférence sur les aidants-proches.

<u>Composition:</u>

Titre	Prénom	Nom	Fonction	Adresse	СР	Commune
Monsieur	André	BERNARD	Président du CPAS	Rue de Han, 26	5340	GESVES
Monsieur	Maggi	LIZEN	Groupement du 3 ^{ème} Age de Gesves	Rue Baty Pire, 4	5340	GESVES
Madame	Eliane	ISTAT	Groupement du 3ème Age de FLT	Chaussée de Gramptinne 103A	5340	FLT
Monsieur	Jacqui	HINCOURT	Groupement du 3 ^{ème} Age de Haut-Bois	Rue de Haut-Bois, 20	5340	HALTINNE
Madame	Yvonne	SPRUMONT-CARPENTIER	Comment de 2ème A - de Manue	Try de Goyet, 7	5340	MOZET
Madame	Jeanine	DUBOIS-CARPENTIER	Groupement du 3 ^{ème} Age de Mozet	Rue Pieltin, 6	5340	MOZET
Madame	Bernadette	THIANGE	Groupement du 3ème Age de Sorée	Rue de la Croisette, 21	5340	SOREE
Monsieur	Christian	LEGRAND	Vice-Président - Club Seniors d'Haltinne	Rue de La Bas, 24	5340	HALTINNE
Monsieur	Henri	BONET	Représentant de la Mutualité socialiste	Impasse des Bouvreuils, 2	5340	FLT
Monsieur	José	PAULET	Représentant de la Mutualité libérale	Rue de Bellaire, 19	5340	HALTINNE
Monsieur	René	DEGIMBE	Représentant de la Mutualité chrétienne	Rue Petite Gesves, 19	5340	GESVES
Monsieur	Daniel	CARPENTIER (jusqu'au 31 aout 2017)	Représentant du Collège communal	Route de Jausse, 31	5340	FLT



COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est composée de 20 membres, dont le Bourgmestre et 4 représentants du Conseil Communal.

En 2017, la CLDR, avec la FRW, a effectué une visite guidée par le GAL du parcours du prochain ViciGAL.

Cette année se situe entre deux PCDR, il est donc prévu en janvier 2018 :

- de faire le point sur le PCDR 2010-2016 et sur ses réalisations ;
- ➤ de consulter et informer la CLDR quant au PCDR 2017 ;
- de relancer une nouvelle CLDR.

Composition:

Titre	Prénom	Nom	Adresse	Commune
Madame	Cécile	BARBEAUX	rue du Chaurlis, 32	5340 Gesves
Monsieur	André	BERNARD	rue de Han, 26	5340 Haltinne
Madame	Mireille	BONET-DURBUY	Impasse des Bouvreuil, 2	5340 Faulx-les Tombes
Monsieur	Daniel	BRUAUX	rue de la Bergerie, 1	5340 Sorée
Monsieur	Xavier	CAPART	rue de Loyers, 18	5340 Mozet
Monsieur	Vincent	CLOOTS	rue de l'Eglise, 3	5340 Faulx-Les Tombes
Monsieur	Francis	COLLOT	rue de la Forme, 6	5340 Gesves
Madame	Noëlle	DE BREUCK	rue de l'Eglise, 5	5340 Faulx-les-Tombes
Madame	Cathy	ERNEST	rue de la Bergerie, 000/B	5340 Sorée
Monsieur	Philippe	GUILLAUME	rue Sainte Cécile, 4	5340 Gesves
Madame	Catherine	MABILLE	Route de Jause 25	5340 Faulx-les-Tombes
Monsieur	José	PAULET	rue de Bellaire, 19	5340 Haltinne
Madame	Marie-Ange	PAULET	Tour de Muache, 50	5340 Haltinne
Monsieur	Alain	PIERLOT	Ry Del Vau, 4	5340 Gesves
Madame	Béatrice	PILETTE	rue de Bouyenon, 11	5340 Haltinne
Madame	Nathalie	PISTRIN	rue du Chaurlis, 15	5340 Gesves
Monsieur	Marc	TILLIEUX	Golette, 4	5340 Gesves
Monsieur	Eddy	VAN CALSTER	Fond du Hainaut, 9	5340 Faulx-les-Tombes
Monsieur	Michel	VAN ERTVELDE	rue de Brionsart, 14	5340 Gesves
Monsieur	André	VERLAINE	rue de Houte, 4	5340 Gesves



PERSONNEL



PERSONNEL

AGENTS TRAITANTS: KATHARINE DE WAELE ET SOPHIE RENOIRTE

PERSONNEL COMMUNAL

Nombre total d'agents: 90 - ETP prestés: 75,37

Avec 49 femmes et 41 hommes.

	Nombre total de personnes employées	Nombre total de femmes employées	%	Nombre total d'hommes employés	%	Nombre total de femmes nommées	%	Nombre total d'hommes nommés	%	Nombre total de femmes non-nommées	%	Nombre total d'hommes non-nommés	%
Niveau - ou équivalent	2	0	00,00	2	100,00	0	00,00	1	50,00	0	00,00	1	50,00
Niveau A ou équivalent	3	2	66,67	1	33,33	1	33,33	1	33,33	1	33,33	0	00,00
Niveau B ou équivalent	4	3	75,00	1	25,00	0	00,00	0	00,00	3	75,00	1	25,00
Niveau C ou équivalent	2	0	00,00	2	100,00	0	00,00	1	50,00	0	00,00	1	50,00
Niveau D ou équivalent	53	23	43,40	30	56,60	5	09,43	1	01,89	18	33,96	29	54,72
Niveau E ou équivalent	26	21	80,77	5	19,23	0	00,00	0	00,00	21	80,77	5	19,23
Totaux	90	49	54,44	41	45,56	6	06,67	4	04,44	43	47,78	37	41,11
Totaux ETP	75,37	38,90	51,62	36,47	48,38								

PERSONNEL STATUTAIRE

Le personnel statutaire représente 11,11 % de l'ensemble de l'effectif.

EVOLUTIONS BARÉMIQUES

La revalorisation des barèmes E et D a été appliquée le 01/09/2017 et a concerné 43 personnes (25 niveau E -18 niveau D).

EMPLOIS PARTAGES

M. Marcel HAULOT est Conseiller en énergie à 2/5^{ème} temps pour la commune d'Ohey et 3/5^{ème} temps pour la Commune de Gesves.



Maintien du volume de l'emploi - 01/01/2017 - 31/12/2017

Catégorie :	Statutaires	Effectif	Equivalent tps plein
	1er trimestre 2017	10	9,48
	2ème trimestre 2017	10	9,48
	3ème trimestre 2017	10	9,48
	4ème trimestre 2017	10	9,48
	Moyenne	10	9,48

Catégorie :	Contractuels (y compris ACS 474)	Effectif	Equivalent tps plein
	1er trimestre 2017	10	5,36
	2ème trimestre 2017	10	5,36
	3ème trimestre 2017	10	5,36
	4ème trimestre 2017	10	5,36
	Moyenne	10	5,36

Catégorie :	A.P.E.	Effectif	Equivalent tps plein
	1er trimestre 2017	56	45,14
	2ème trimestre 2017	59	47,88
	3ème trimestre 2017	59	49,15
	4ème trimestre 2017	61	49,75
	Moyenne	58,75	47,98

Catégorie :	P.T.P.	Effectif	Equivalent tps plein
	1er trimestre 2017	4	3,60
	2ème trimestre 2017	4	3,60
	3ème trimestre 2017	4	3,60
	4ème trimestre 2017	3	2,60
	Moyenne	3,75	3,35

Catégorie :	Plan ACTIVA, SINE	Effectif	Equivalent tps plein
	1er trimestre 2017	1	1,00
	2ème trimestre 2017	2	2,00
	3ème trimestre 2017	2	2,00
	4ème trimestre 2017	2	2,00
	Moyenne	1,75	1,75

Catégorie :	Autres	Effectif	Equivalent tps plein
	1er trimestre 2017	5	0,76
	2ème trimestre 2017	5	0,76
	3ème trimestre 2017	7	0,85
	4ème trimestre 2017	6	1,27
	Moyenne	5,75	0,91

Total Statutaires, Contractuels, APE,Temporaires :	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2017	76	59,98
2ème trimestre 2017	79	62,72
3ème trimestre 2017	79	63,99
4ème trimestre 2017	81	64,59
Moyenne	78,75	62,82



RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR SERVICE (EN FONCTION LE 30/11/2017)

MAM		Agents		Barème RGB	ETP presté
ADAM DOMINIQUE 522, 1 BARDELET MIGHELE B6(2) 0,8 BAVET VAIFRIE B6(2) 1 BRAIDELET MIGHELE B6(2) 0,8 BAYET VAIFRIE B6(2) 1 BRONMARIAGE CAROLINE D4 0,5 BRAITY STÉPHANIE B6(2) 1 BRUAUN DANIEL DCATTO 1 BRUAUN DANIEL DCATTO 1 BRUAUN VALENTIN D2(2) 0,5 CARRÉ JEAN D4 1 CRUCILLA ANITA L2(2) 1 DE CALLATAY ANNE-CATHERINE B6(2) 0,9 DE WAPLE KATHARINE B6(2) 0,9 DE WAPLE KATHARINE B6(2) 0,9 DE WAPLE KATHARINE B6(2) 0,9 DE WAPLE RATHARINE B10(2) 0,0 DE WAPLE RATHARINE B6(2) 0,0 DE WAPLE RATHARINE B1(2) 0,0 DE WAPLE RATHARINE B1(2) 0,0 DE WAPLE RATHARINE B1(2) 0,0 DE WAPLE B1(ADMINISTRATION GENERALE	38		1102	30,29
ARNOULD STEPHANIE D6C2 0.8 BAYTT			DOMINIOUE	E2(2)	
BAUDELET MICHELLE D6C2 0.8					
BAYET					
BONMARIAGE CAROLINE D4					
BRAHY					
BRUALIX DANIEL DCÁTTO					
BRUAUN VALINTIN D2(2) 0,5					
CARRÉ. JIJAN D4 1					
CRUCILIA AND ANTIA E2(2) 1					
DE CALLATAY ANNE-CATHERINE D6(2) 0.9 DE WAELE KATHARINE A1(2) 1 ERNEST SÉBASTIEN D6(2) 0.8 ETIENNE MARIE-JEANNE D6(2) 1 ETIENNE RENAUD D6(2) 1 EVRARD MARC A1(2) 0.76 GHILAIN CORALLE A1(2) 0.76 GHILAIN CORALLE A1(2) 0.76 GONZALEZ ALBERTI MARCEL B1(2) 0.66 HAULOOT MARCEL B1(2) 0.66 HAULOOT MARCEL B1(2) 0.66 HAYEN JUSTINE D4 0.5 HAYEN JUSTINE D4 0.5 HOOGEWYS MARIE-MAGDALÉNA D4 0.5 HOOGEWYS MARIE-MAGDALÉNA D4 0.5 HOOGEWYS MARIE-MAGDALÉNA D6(2) 0.8 HENRY CINDY E2(2) 0.1 KRINDT CHANTAL D6(2) 0.8 KRINDT CHANTAL D6(2) 0.8 LESSIRE DOMINQUE D4 0.1 LESSIRE DOMINQUE D4 0.1 LESSIRE STÉPIIANIE D4 0.5 MASURE STÉPIIANIE D4 0.5 POTTIER ANNE-CATHERINE D4 0.5 POTTIER ANNE-CATHERINE D4 0.5 POTTIER ANNE-CATHERINE D4 0.5 RENORTE VALÉRIE D4 0.6 RENORTE VALÉRIE D4 0.6 RENORTE VALÉRIE D4 0.6 RENORTE DATHALLE D6(2) 1 VANART CHANTAL D4 0.6 RENORTE DATHALE D6(2) 1 DEBATY NORBERT D3(2) 0.00 DEBATY NORBERT D3(2) 0.00 HOOGELEBEE PIERRE D2(2) 0.00 MATHEU THERRY D2(2) 0.00 MOMMART JEAN-LUC D2(2) 0.00 MOMMART JEAN-LUC D2(2) 0.00 MOMMART JEAN-LUC D2(2) 0.00 MOMMART JEAN-LUC D2(2) 0.00 MOTTIE FABRICE D4 0.00 PRIJUDY DUIL DIDE D3(2) 0.00 PRIJUDY DUIL DIDE D3(2) 0.00 ROQUET GUY D2(2) 0.00 ROQUET GUY D2(2) 0.00 PRIJUDY DUIL DIDE C2 0.00 THEATE PIERRE D3(2) 0.00 THEATE PIERRE D3(2) 0.00 THERY PIHLIDPE C2 0.00					
DE WAELE KATHARINE A1(2) 0.8					
FRNIST SÉBASTIEN D6(2) 1					
ETIENNE MARIE-JEANNE D6(2) 1			_		=
ETIENNE RENAUD D6(2) 1				, ,	
EVRARD GHILAIN CORALE A1(2) 0,76 GIAUX ANNIF D4 0,5 GONZALEZ ALBERTI NATALIA D4 0,6 HAULOOT MARCEL B1(2) 0,6 HAURONT JOELLE E2(2) 0,8 HENRY JUSTINE D4 0,8 HENRY GINDY E2(2) 1 HOOGEWYS MARIE-MAGDALÉNA D4 0,5 JACQMIN ALAIN D6(2) 1 KINDT CHANTAIL D6(2) 0,5 JACQMIN ALAIN D6(2) 0,5 JACQMIN ALAIN D6(2) 0,5 LACZKA MARTA B1(2) 0,75 LESSIRE DOMINIQUE D4 1 LISSOIR CARINE D6(2) 1 MASURE STÉPHANIE D4 0,6 RENIER MARYLINE D4 0,6 RENIER MARYLINE D4 0,6 RENIER MARYLINE D6(2) 1 MASURE STÉPHANIE D4 0,6 RENIER MARYLINE D6(2) 1 MASURE STÉPHANIE D4 0,6 RENIER MARYLINE D6(2) 1 RENIER MARYLIN				, ,	
GHILAN CORALIE A120 0,76 GIAUX ANNIE D4 0,5 GONZALEZ ALBERTI NATALIA D4 1 HAULOT MARCEL B1(2) 0,6 HAUMONT JOELLE E2(2) 0,8 HAYEN JUSTINE D4 0,8 HENRY CINDY E2(2) 1 HOOGEWYS MARIE MGDALÉNA D4 0,5 JACQMIN ALAIN D6(2) 1 KINDT CHANTAL D6(2) 0,5 JACQMIN ALAIN D6(2) 0,5 LESSIRE DOMINIQUE D4 1 LESSIRE DOMINIQUE D4 1 LESSIRE DOMINIQUE D4 0,5 MASURE STÉPHANIE D4 0,6 RENIER MARYLINE E2(2) 0,0 RENIER MARYLINE E2(2) 0 RENOIRTE VALÉRIE D4 0,6 RENIER MARYLINE E2(2) 0 RENOIRTE VALÉRIE D4 0,6 RENIER MARYLINE D4 0,6 RENIER MARYLINE D6(2) 1 SEINE NATHALIE D6(2) 1 SEINE NATHALIE D6(2) 1 SEINE NATHALIE D6(2) 1 SEINE NATHALIE D6(2) 1 SERVICE TECHNIQUE 23				, ,	
GIAUX					
GONZALEZ ALBERTI NATALIA D4 1 HAULOT MARCEL B1(2) 0,6 HAUMONT JOELLE E2(2) 0,8 HAYEN JUSTINE D4 0,8 HENRY CINDY E2(2) 1 HOGGFWYS MARIE-MAGDALÉNA D4 0,5 HOORELBEKE EMMANUELLA E3(2) 0,5 JACQMIN ALAIN D6(2) 1 KINDT CHANTAL D6(2) 0,8 LACZKA MARTA B1(2) 0,75 LESSIRE DOMINIQUE D4 1 LISSOIR CARINE D6(2) 1 MASURE STÉPHANIE D4 1 OGER ISABELLE D4 0,5 POTITIER ANNE-CATHERINE D4 0,5 POTITIER ANNE-CATHERINE D4 0,6 RENIER MARYLINE E2(2) 0 RENORTE VALÉRIE D4 0,6 RENIER MARYLINE D6(2) 1 SEINE NATHALIE D6(2) 1 OBDART VALÉRIE D4 0,6 SERVICE TECHNIQUE 23 20,65 DOBART XAVIER D2(2) 1,00 DOBART XAVIER D2(2) 1,00 CARPENTIER BAUDOUIN D4 1,00 DEBATY NORBERT D3(2) 0,00 DEBATY NORBERT D3(2) 0,00 DEBATY NORBERT D4 0,8 FRANKIN SACHA D2(2) 1,00 MORELBEKE PIERRE D3(2) 0,80 MATHIEU THIERRY D2(2) 1,00 MONMART JEAN-LUC D2(2) 1,00 MORSAINT BERNARD D3(2) 1,00 MONMART JEAN-LUC D2(2) 1,00 MORSAINT BERNARD D3(2) 1,00 MORSAINT BERNARD D3(2) 1,00 MORTE FABRICE D2(2) 0,80 MOTTE FABRICE D2(2) 0,80 ROQUET GUY D2(2) 1,00 ROWET LAURENT D4 0,80 SPRIMONT MICHEL D3(2) 0,80 GOUET GUY D2(2) 1,00 ROWET LAURENT D4 0,80 SPRIMONT MICHEL D3(2) 1,00 THIRX PHILIPPE C2 1,00 THIRY PHILIPPE C2 1,00 THIRY PHILIPPE C2 1,00					
HAULOT MARCEL B1(2) 0,6 HAUNONT JOELE E2(2) 0,8 HAYEN JUSTINE D4 0,8 HERRY CINDY E2(2) 1 HOOGEWYS MARIE-MAGDALÉNA D4 0,5 HOOGEWEKE EMMANUELLA E3(2) 0,5 JACQMIN ALAIN D6(2) 0,8 LACZKA MARTA B1(2) 0,75 LESSIRE DOMINIQUE D4 1 LISSOR CARINE D6(2) 1 MASURE STÉPHANIE D4 0,5 POTITIER ANNE-CATHERINE D4 0,6 RENGER MARYLINE E2(2) 0,0 RENOIRTE VALÉRIE D4 0,6 RENOIRTE VALÉRIE D6(2) 1 VANART CHANTAL D6(2) 1 OGE RENOIRTE VALÉRIE D4 0,6 RENOIRTE VALÉRIE D4 0,6 RENOIRTE VALÉRIE D6(2) 1 VANART CHANTAL D6(2) 1 OGE RENOIRTE VALÉRIE D6(2) 1 OGE RENOIRTE VALÉRIE D6(2) 1 OGE RENOIRTE VALÉRIE D6(2) 1 OGE D6DART XAVIER D2(2) 1,00 CARPENTIER BAUDOUIN D4 1,00 DEBATY NORBERT D3(2) 0,00 DELCOURT DIDIER D4 0,80 FRANKIN SACHA D2(2) 1,00 DELCOURT DIDIER D4 0,80 FRANKIN SACHA D2(2) 1,00 MOMBART JERRE D2(2) 0,80 MATHIEU THERRY D2(2) 1,00 MOMMART JERNARD D3(2) 1,00 MORSAINT BERNARD D4 1,00 PAULET JEAN MARIE D4 1,00 PAULET JEAN M					0,5
HAUMONT					
HAYEN JUSTINE		HAULOT		B1(2)	
HENRY		HAUMONT	JOELLE	E2(2)	0,8
HOOGEWYS MARIE-MAGDALÉNA D4 0,5 HOORELBEKE EMMANUELLA E3(2) 0,5 JACQMIN ALAIN D6(2) 1 KINDT CHANTAL D6(2) 0,8 LACZKA MARTA B1(2) 0,75 LESSIRE DOMINIQUE D4 1 LISSOIR CARINE D6(2) 1 MASURE STÉPHANIE D4 0,5 POTTIER ANNE-CATHERINE D4 0,5 POTTIER ANNE-CATHERINE D4 0,6 RENIER MARYLINE E2(2) 0 RENOIRTE VALÉRIE D4 0,6 RENOIRTE VALÉRIE D4 0,6 SERVICE TECHNIQUE 23 20,65 SERVICE TECHNIQUE 23 20,65 GARPENTIER BAUDOUIN D4 1,00 BODART XAVIER D2(2) 1,00 BODART XAVIER D2(2) 1,00 DEBATY NORBERT D3(2) 0,00 DEBATY NORBERT D3(2) 0,00 DEBATY NORBERT D3(2) 0,00 DELCOURT DIDIER D4 0,80 FRANKIN SACHA D2(2) 1,00 HOORELBEKE PIERRE D2(2) 0,80 LECLERCQ JOSE D3(2) 0,80 MATHIEU THIERRY D2(2) 1,00 MOMMART JEAN-LUC D2(2) 1,00 MOTTE FABRICE D2(2) 0,80 NOLLO ERIC D2(2) 1,00 MOTTE FABRICE D2(2) 0,80 NOLLO ERIC D2(2) 1,00 ROWET LAURENT D4 0,80 ROQUET GUY D2(2) 1,00 ROWET LAURENT D4 0,80 SPRIMONT MICHEL D3(2) 1,00 ROWET LAURENT D4 0,80 THIBLY BHILIPPE C2 1,00 THIBLY BHILIPPE C3 (1,00) THIBLY BHILIPPE C3 (1,00) THIBLY BHILIPPE C3 (1,00) THENT BHILIPPE C4		HAYEN	JUSTINE	D4	0,8
HOORELBEKE EMMANUELLA E3(2) 0,5 JACQMIN ALAIN D6(2) 0,8 LACZKA MARTA B1(2) 0,75 LESSIRE DOMINIQUE D4 1 LISSOIR CARINE D6(2) 1 MASURE STÉPHANIE D4 0,6 RENOIRTE NANE-CATHERINE D4 0,6 RENOIRTE VALERIE D4 0,6 RENOIRTE VALERIE D4 0,6 RENOIRTE NATHALIE D6(2) 1 VANART CHANTAL D4 0,6 SERVICE TECHNIQUE 23 20,65 BHANJI KÉVIN D2(2) 1,00 BODART XAVIER D2(2) 1,00 BODART XAVIER D2(2) 1,00 DEBATY NORBERT D3(2) 0,80 DELCOURT DIDIER D4 0,80 FRANKIN SACHA D2(2) 1,00 DELCOURT DIDIER D4 0,80 FRANKIN SACHA D2(2) 1,00 MOTALBEKE PIERRE D2(2) 0,80 MATHIEU THIERRY D2(2) 1,00 MORANIT JEAN-LUC D2(2) 1,00 MORANIT BERNARD D3(2) 1,00 MOTTE FABRICE D2(2) 1,00 MOTTE FABRICE D4 1,00 PREUD'HOMME OLIVIER D4 1,00 RAISON ALAIN D2(2) 1,00 ROWET LAURENT D4 0,80 THEATE PIERRE D3(2) 0,80		HENRY	CINDY	E2(2)	1
JACQMIN		HOOGEWYS	MARIE-MAGDALÉNA	D4	0,5
LACZKA MARTA D6(2) 0,8 LACZKA MARTA B1(2) 0,75 LESSIRE DOMINIQUE D4 1 LISSOIR CARINE D6(2) 1 MASURE STÉPHANIE D4 1 OGER ISABELLE D4 0,6 RENIER ANNE-CATHERINE D4 1 SEINE MARYLINE E2(2) 0 RENOIRTE VALÉRIE D4 1 SEINE NATHALIE D6(2) 1 VANART CHANTAL D4 0,68 SERVICE TECHNIQUE 23 1 BHANJI KÉVIN D2(2) 1,00 CARPENTIER BAUDOUIN D4 1,00 CARPENTIER BAUDOUIN D4 1,00 DEBATY NORBERT D3(2) 0,00 CARPENTIER BAUDOUIN D4 1,00 DEBATY NORBERT D3(2) 0,00 DELCOURT DIDIER D4 0,80 FRANKIN SACHA D2(2) 1,00 HOORELBEKE PIERRE D2(2) 0,80 LECLERCQ JOSE D3(2) 0,80 MATHIEU THIERRY D2(2) 1,00 MOMBART JEAN-LUC D2(2) 1,00 MOMMART JEAN-LUC D2(2) 1,00 MOMMART JEAN-LUC D2(2) 1,00 MOSSAINT BERNARD D3(2) 0,80 MATHIEU THIERRY D2(2) 1,00 MOSSAINT BERNARD D3(2) 1,00 MOSSAINT BERNARD D3(2) 1,00 MOTTE FABRICE D2(2) 0,80 MOTTE FABRICE D2(2) 0,80 NOLLO ERIC D2(2) 1,00 MOTTE FABRICE D4(2) 1,00 MOTTE FABRICE D4		HOORELBEKE	EMMANUELLA	E3(2)	0,5
LACZKA MARTA D6(2) 0,8 LACZKA MARTA B1(2) 0,75 LESSIRE DOMINIQUE D4 1 LISSOIR CARINE D6(2) 1 MASURE STÉPHANIE D4 1 OGER ISABELLE D4 0,6 RENIER ANNE-CATHERINE D4 1 SEINE MARYLINE E2(2) 0 RENOIRTE VALÉRIE D4 1 SEINE NATHALIE D6(2) 1 VANART CHANTAL D4 0,68 SERVICE TECHNIQUE 23 1 BHANJI KÉVIN D2(2) 1,00 CARPENTIER BAUDOUIN D4 1,00 CARPENTIER BAUDOUIN D4 1,00 DEBATY NORBERT D3(2) 0,00 CARPENTIER BAUDOUIN D4 1,00 DEBATY NORBERT D3(2) 0,00 DELCOURT DIDIER D4 0,80 FRANKIN SACHA D2(2) 1,00 HOORELBEKE PIERRE D2(2) 0,80 LECLERCQ JOSE D3(2) 0,80 MATHIEU THIERRY D2(2) 1,00 MOMBART JEAN-LUC D2(2) 1,00 MOMMART JEAN-LUC D2(2) 1,00 MOMMART JEAN-LUC D2(2) 1,00 MOSSAINT BERNARD D3(2) 0,80 MATHIEU THIERRY D2(2) 1,00 MOSSAINT BERNARD D3(2) 1,00 MOSSAINT BERNARD D3(2) 1,00 MOTTE FABRICE D2(2) 0,80 MOTTE FABRICE D2(2) 0,80 NOLLO ERIC D2(2) 1,00 MOTTE FABRICE D4(2) 1,00 MOTTE FABRICE D4		JACQMIN	ALAIN	D6(2)	1
LACZKA MARTA B1(2) 0,75			CHANTAL		0,8
LESSIRE DOMINIQUE D4					
LISSOIR					
MASURE STÉPHANIE D4 0,5					1
OGER				, ,	1
POTTIER					0.5
RENIER					
RENOIRTE VALÉRIE D4					
SEINE					
VANART					
SERVICE TECHNIQUE					
BHANJI KÉVIN D2(2) 1,00 BODART XAVIER D2(2) 1,00 CARPENTIER BAUDOUIN D4 1,00 DEBATY NORBERT D3(2) 0,00 DELCOURT DIDIER D4 0,80 FRANKIN SACHA D2(2) 1,00 HOORELBEKE PIERRE D2(2) 0,80 LECLERCQ JOSE D3(2) 0,80 MATHIEU THIERRY D2(2) 1,00 MOMMART JEAN-LUC D2(2) 1,00 MORSAINT BERNARD D3(2) 1,00 MOTTE FABRICE D2(2) 0,80 NOLLO ERIC D2(2) 1,00 PAULET JEAN MARIE D4 1,00 PREUD'HOMME OLIVIER D4 1,00 RAISON ALAIN D2(2) 0,80 ROQUET GUY D2(2) 1,00 ROWET LAURENT D4 0,80 SPRIMONT MICHEL D3(2) 1,00 THEATE PIERRE D3(2) 0,80 THIRY PHILIPPE C2 1,00	SERVICE TECHNIQUE			Di	
BODART XAVIER D2(2) 1,00	CERVICE TECHNIQUE		KÉVIN	$D_2(2)$	
CARPENTIER BAUDOUIN D4 1,00 DEBATY NORBERT D3(2) 0,00 DELCOURT DIDER D4 0,80 FRANKIN SACHA D2(2) 1,00 HOORELBEKE PIERRE D2(2) 0,80 LECLERCQ JOSE D3(2) 0,80 MATTHIEU THIERRY D2(2) 1,00 MOMMART JEAN-LUC D2(2) 1,00 MORSAINT BERNARD D3(2) 1,00 MOTTE FABRICE D2(2) 0,80 NOLLO ERIC D2(2) 1,00 PAULET JEAN MARIE D4 1,00 PREUD'HOMME OLIVIER D4 1,00 RAISON ALAIN D2(2) 0,80 ROQUET GUY D2(2) 1,00 ROWET LAURENT D4 0,80 SPRIMONT MICHEL D3(2) 1,00 THEATE PIERRE D3(2) 0,80 THIENY PHILIPPE C2 1,00					
DEBATY NORBERT D3(2) 0,00 DELCOURT DIDIER D4 0,80 FRANKIN SACHA D2(2) 1,00 HOORELBEKE PIERRE D2(2) 0,80 LECLERCQ JOSE D3(2) 0,80 MATHIEU THIERRY D2(2) 1,00 MOMMART JEAN-LUC D2(2) 1,00 MORSAINT BERNARD D3(2) 1,00 MOTTE FABRICE D2(2) 0,80 NOLLO ERIC D2(2) 1,00 PAULET JEAN MARIE D4 1,00 PREUD'HOMME OLIVIER D4 1,00 RAISON ALAIN D2(2) 0,80 ROQUET GUY D2(2) 1,00 ROWET LAURENT D4 0,80 SPRIMONT MICHEL D3(2) 1,00 THEATE PIERRE D3(2) 0,80 THIRY PHILIPPE C2 1,00					
DELCOURT DIDIER D4 0,80 FRANKIN SACHA D2(2) 1,00 HOORELBEKE PIERRE D2(2) 0,80 LECLERCQ JOSE D3(2) 0,80 MATHIEU THIERRY D2(2) 1,00 MOMMART JEAN-LUC D2(2) 1,00 MORSAIN'T BERNARD D3(2) 1,00 MOTTE FABRICE D2(2) 0,80 NOLLO ERIC D2(2) 1,00 PAULET JEAN MARIE D4 1,00 PREUD'HOMME OLIVIER D4 1,00 RAISON ALAIN D2(2) 0,80 ROQUET GUY D2(2) 1,00 ROWET LAURENT D4 0,80 SPRIMONT MICHEL D3(2) 1,00 THEATE PIERRE D3(2) 0,80 THIRY PHILIPPE C2 1,00					
FRANKIN SACHA D2(2) 1,00 HOORELBEKE PIERRE D2(2) 0,80 LECLERCQ JOSE D3(2) 0,80 MATHIEU THIERRY D2(2) 1,00 MOMMART JEAN-LUC D2(2) 1,00 MORSAINT BERNARD D3(2) 1,00 MOTTE FABRICE D2(2) 0,80 NOLLO ERIC D2(2) 1,00 PAULET JEAN MARIE D4 1,00 PREUD'HOMME OLIVIER D4 1,00 RAISON ALAIN D2(2) 0,80 ROQUET GUY D2(2) 1,00 ROWET LAURENT D4 0,80 SPRIMONT MICHEL D3(2) 1,00 THEATE PIERRE D3(2) 0,80 THIRY PHILIPPE C2 1,00					
HOORELBEKE					
LECLERCQ JOSE D3(2) 0,80					
MATHIEU THIERRY D2(2) 1,00 MOMMART JEAN-LUC D2(2) 1,00 MORSAINT BERNARD D3(2) 1,00 MOTTE FABRICE D2(2) 0,80 NOLLO ERIC D2(2) 1,00 PAULET JEAN MARIE D4 1,00 PREUD'HOMME OLIVIER D4 1,00 RAISON ALAIN D2(2) 0,80 ROQUET GUY D2(2) 1,00 ROWET LAURENT D4 0,80 SPRIMONT MICHEL D3(2) 1,00 THEATE PIERRE D3(2) 0,80 THIRY PHILIPPE C2 1,00 THIRY PHILIPPE C2 (SIRPIT) 0.05					
MOMMART JEAN-LUC D2(2) 1,00 MORSAINT BERNARD D3(2) 1,00 MOTTE FABRICE D2(2) 0,80 NOLLO ERIC D2(2) 1,00 PAULET JEAN MARIE D4 1,00 PREUD'HOMME OLIVIER D4 1,00 RAISON ALAIN D2(2) 0,80 ROQUET GUY D2(2) 1,00 ROWET LAURENT D4 0,80 SPRIMONT MICHEL D3(2) 1,00 THEATE PIERRE D3(2) 0,80 THIRY PHILIPPE C2 1,00					
MORSAINT BERNARD D3(2) 1,00 MOTTE FABRICE D2(2) 0,80 NOLLO ERIC D2(2) 1,00 PAULET JEAN MARIE D4 1,00 PREUD'HOMME OLIVIER D4 1,00 RAISON ALAIN D2(2) 0,80 ROQUET GUY D2(2) 1,00 ROWET LAURENT D4 0,80 SPRIMONT MICHEL D3(2) 1,00 THEATE PIERRE D3(2) 0,80 THIRY PHILIPPE C2 1,00 THIRY PHILIPPE C2 (SIRRY) 0.05					
MOTTE FABRICE D2(2) 0,80 NOLLO ERIC D2(2) 1,00 PAULET JEAN MARIE D4 1,00 PREUD'HOMME OLIVIER D4 1,00 RAISON ALAIN D2(2) 0,80 ROQUET GUY D2(2) 1,00 ROWET LAURENT D4 0,80 SPRIMONT MICHEL D3(2) 1,00 THEATE PIERRE D3(2) 0,80 THIRY PHILIPPE C2 1,00 THIRY PHILIPPE C2 (SIRRY) 0.05					
NOLLO ERIC D2(2) 1,00 PAULET JEAN MARIE D4 1,00 PREUD'HOMME OLIVIER D4 1,00 RAISON ALAIN D2(2) 0,80 ROQUET GUY D2(2) 1,00 ROWET LAURENT D4 0,80 SPRIMONT MICHEL D3(2) 1,00 THEATE PIERRE D3(2) 0,80 THIRY PHILIPPE C2 1,00 THIRY PHILIPPE C2 (SIRRY) 0.05					
PAULET JEAN MARIE D4 1,00 PREUD'HOMME OLIVIER D4 1,00 RAISON ALAIN D2(2) 0,80 ROQUET GUY D2(2) 1,00 ROWET LAURENT D4 0,80 SPRIMONT MICHEL D3(2) 1,00 THEATE PIERRE D3(2) 0,80 THIRY PHILIPPE C2 1,00 THIRY PHILIPPE C2 (SIRRY) 0.05					
PREUD'HOMME OLIVIER D4 1,00 RAISON ALAIN D2(2) 0,80 ROQUET GUY D2(2) 1,00 ROWET LAURENT D4 0,80 SPRIMONT MICHEL D3(2) 1,00 THEATE PIERRE D3(2) 0,80 THIRY PHILIPPE C2 1,00 THIRY PHILIPPE C2 (SIPPT) 0.05					
RAISON ALAIN D2(2) 0,80 ROQUET GUY D2(2) 1,00 ROWET LAURENT D4 0,80 SPRIMONT MICHEL D3(2) 1,00 THEATE PIERRE D3(2) 0,80 THIRY PHILIPPE C2 1,00 THIRY PHILIPPE C2 1,00					
ROQUET GUY D2(2) 1,00 ROWET LAURENT D4 0,80 SPRIMONT MICHEL D3(2) 1,00 THEATE PIERRE D3(2) 0,80 THIRY PHILIPPE C2 1,00 THIRY PHILIPPE C2 (SIPPT) 0.05					
ROWET LAURENT D4 0,80 SPRIMONT MICHEL D3(2) 1,00 THEATE PIERRE D3(2) 0,80 THIRY PHILIPPE C2 1,00 THIRY PHILIPPE C2 (SIPPT) 0.05					
SPRIMONT MICHEL D3(2) 1,00 THEATE PIERRE D3(2) 0,80 THIRY PHILIPPE C2 1,00 THIRY PHILIPPE C2 (SIPPT) 0.05					
THEATE PIERRE D3(2) 0,80 THIRY PHILIPPE C2 1,00 THIRY PHILIPPE C2 (SIPPT) 0.05					
THIRY PHILIPPE C2 1,00					
THIDY DHILIDDE C2 (SIDDY) 0.05					
THIRY PHILIPPE C2 (SIPPT) 0,05					
	00 80 No. 100	THIRY	PHILIPPE	C2 (SIPPT)	0,05



	VANDENBOSSCHE	DOMINIQUE	D4		1,00
	VERDOOT	RENÉ	D2(2)		1,00
ENVIRONNEMENT/PROPRETE	6			5,40	
	ANDRÉ	PIERRE	D5		0,80
	GHYOOT	KEVIN	E2(2)		1,00
	GRENSON	SIMON	E2(2)		0,80
	HALLEUX	AUGUSTIN	Insertion		1,00
	JAILLET	MATHIEU	E2(2)		1,00
	PATRICIO-MARTINEZ	MANUEL	E2(2)		0,80
ECOLES COMMUNALES	18			9,54	
	BABYLAS	VINCIANE	E3(2)		0,46
	BRICHEUX	STÉPHANIE	216(7)		0,20
	CLÉMENT	MALLAURY	216(7)		0,17
	DOUXFILS	FABIENNE	E2(2)		0,50
	FAUTRÉ	KATRYNE	E2(2)		0,55
	GABARET	ISABELLE	E2(2)		0,80
	HOORELBEKE	KELLY	E2(2)		0,53
	KIZIBA	ILUNGA	E3(2)		0,74
	KLAYE	ISABELLE	E2(2)		0,80
	KLAYE	MARIE	E2(2)		0,50
	LOMBA	JACQUELINE	D2(2)		0,64
	LOUIS	CHRISTELLE	E2(2)		0,37
	MARION	CATHERINE	216(7)		0,05
	MEURISSE	DOMINIQUE	E3(2)		0,50
	OGER	ISABELLE	216(7)		0,50
	PERAUX	ELISE	E2(2)		0,58
	RASE	SANDRA	E2(2)		0,50
	SAMAIN	ISABELLE	E3(2)		0,68
GESTION SALLES COMMUNALES	6			1,85	
	CHARLIER	JOSIANE	E2(2)		0,23
	KINARD	ANNIE	E2(2)		0,11
	LECLERCQ	JOSE	E2(2)		0,11
	PETERS	ALBERT	D3(2)		0,29
	VALENTIN	ROGER	D2(2)		0,11
	ROWET	ANTHONY	E2(2)		1,00
BIBLIOTHEQUE/PCDN	3			2,25	
	ALBERTY	JULIETTE	D4		0,50
	HOORELBEKE	KIM	B1(2)		1,00
	PEYTIER	FLORENCE	B1		0,75



SERVICES DE PRÉVENTION ET PROTECTION DU TRAVAIL (SIPPT-SEPPT)

Depuis le 01/01/2012, le service externe compétent pour les activités de prévention et protection du travail est la société PROVIKMO.

Le responsable du service interne pour la prévention et protection du travail est M. Philippe THIRY.

La situation des accidents du travail est présentée ci-dessous, avec un total cumulé de 360 jours d'incapacité à 100 % en 2017 :

Incapacité

Type	Décès	Permanente	Temporaire	Total
Employés	0	0	9	9
Ouvriers	0	228	123	351
Totaux	0	228	132	360

Nombre de sinistres

	Accident du travail			Accident sur le chemin du travail			TOTAL		
	Avec ITT	Sans ITT	Total	Avec ITT	Sans ITT	Total	Avec ITT	Sans ITT	Total
Dossier accepté	9	1	10	0	1	1	9	2	11
Dossier en suspens	0	1	1	0	0	0	0	1	1
TOTAL	9	2	11	0	1	1	9	3	12

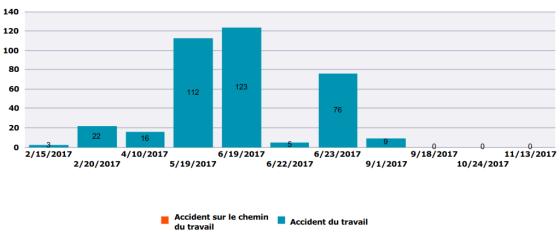


Nombre des accidents survenus sur les lieux du travail

Incapacité

Type	Age	Sexe	Mortels	Permanente	Temporaire	Total
Employés	21 ans et +	Hommes	0	0	0	0
		Femmes	0	0	1	1
	- 21 ans	Hommes	0	0	0	0
		Femmes	0	0	0	0
Ouvriers	21 ans et +	Hommes	0	0	5	5
		Femmes	0	2	1	3
	- 21 ans	Hommes	0	0	0	0
		Femmes	0	0	0	0
Totaux			0	2	7	9

Evolution du nombre de jours d'arrêt de travail pour les sinistres "Accident du travail & Accident sur le chemin du travail"





POPULATION



MOUVEMENTS POPULATION/CASIERS JUDICIAIRES ELECTIONS (UE, Non UE & procurations)

AGENT TRAITANT: STÉPHANIE ARNOULD

Quel est le pouls de la population gesvoise?



Les mouvements : entrées / sorties /mutations.

Malgré une légère diminution du nombre d'habitants (la première depuis 1977!), la population de Gesves compte 12 ménages de plus qu'en 2016.

Le nombre de mouvements est toujours en augmentation avec une hausse des sorties (le nombre d'entrées et de sorties se rapprochent, seulement 10 d'écart) et toutefois une légère diminution des mutations.

Le nombre de ménages comprenant **une seule personne isolée** a légèrement diminué 17 de moins qu'en 2016 par contre le nombre de **ménages comprenant 3 personnes** est en augmentation, 29 de plus qu'en 2016.

A noter, que 27 % des ménages de la population gesvoise concerne des personnes isolées ou vivant en communauté (homes, logement ILA, AMO).

Les radiations pour l'étranger.

En 2017, sont en nette augmentation, on en enregistre 12 de plus qu'en 2016 et hormis quelques personnes pensionnées qui privilégient l'Espagne, les autres départs concernent essentiellement des contrats de travail à l'étranger (principalement pour le Luxembourg, la France, l'Allemagne).

Les radiations d'office.

12 radiations d'office sont enregistrées en 2017, c'est 5 de plus qu'en 2016.

Les dossiers en attente de radiation d'office sont en augmentation. Il faut parfois plusieurs mois pour que les enquêtes puissent déterminer le lieu réel de résidence de certains citoyens soit en situation de crise économique-emploi et/ou de la famille.

Les inscriptions en adresse provisoire.

Actuellement, 33 adresses sont enregistrées de manière provisoire sur l'ensemble du territoire.

Elles concernent principalement le Village vert mais aussi certains domiciles en non-conformité avec les prescriptions urbanistiques, d'aménagement du territoire et/ou de sécurité/salubrité. Certains citoyens sont aussi amenés à occuper leur nouveau logement alors qu'il est toujours en construction ou une caravane sur leur terrain en attendant la fin de la construction.



Les inscriptions en adresse de référence.

Actuellement, **10** inscriptions sont enregistrées en adresse de référence (1 de plus qu'en 2016) dont 3 concernent le CPAS.

Les retours sur le territoire.

Comme en 2017, nous constatons plusieurs retours sur le territoire d'anciens Gesvois et notamment de jeunes adultes isolés ou en ménage qui réintègrent le domicile de leurs parents. On observe également des parents qui viennent vivre chez leurs enfants ou des petits-enfants qui intègrent le domicile de leurs grandsparents.

Maisons scindées ou « Maisons communautaires » / Collocations.

Certains citoyens ont encore, comme ce fut le cas en 2016, manifesté leur souhait de pouvoir se domicilier en « maison communautaire ». Principalement des jeunes adultes mais aussi des personnes précarisées ou fragilisées (séparées, sans emploi, etc.). Ce type de logement n'existe pas actuellement sur le territoire et doit faire l'objet d'une demande par le propriétaire d'un permis spécifique délivré par la Région wallonne.

L'inscription en domicile communautaire est cependant toujours acceptée pour les citoyens réfugiés par le biais d'une convention spéciale avec le CPAS.

9 demandeurs d'asile (ILA) sont actuellement enregistrés en communauté (Gesves et Sorée).

Comme en 2016, nous recevons toujours un très grand nombre de demandes de domiciliations au sein d'habitations scindées en plusieurs logements individuels. Ce type de demande fait l'objet d'une concertation avec le service de l'urbanisme.

Projet INSPIRE (directive européenne) - Inventaire Centralisé d'Adresses et des Rues SPW - ICAR en Wallonie.

L'accord de coopération sur le traitement des données d'adresses signé par l'Etat fédéral et les Régions le 22 janvier 2016 prévoit la mise en place des registres régionaux pour le 1^{er} janvier 2017 (ICAR en Wallonie) et à partir du 1^{er} janvier 2018, toutes les administrations publiques belges devront utiliser <u>les registres régionaux pour les données d'adresses.</u>

Chaque Commune (services Population-Urbanisme-Taxes) a reçu un accès à l'environnement de production du nouveau logiciel ICAR qui contient les données (à valider et/ou corriger) constituant le registre des adresses.

Une cellule 'ICAR' composée de 3 agents de terrain dont 1 agent du PCDR (chargée de la coordination du projet) a été constituée afin d'effectuer les vérifications de chaque adresse sur le territoire communal en fonction du registre de la Population et des données cadastrales actuelles. Cette opération doit en un premier temps, permettre de valider (et/ou corriger) le registre ICAR et en un second temps permettre aux services de l'Urbanisme et de la Population de pouvoir



implémenter le registre régional en matière de cadastre ainsi que le registre national en matière de mouvements de population.

ELECTIONS

En ce qui concerne le nombre d'électeurs potentiels, en 2017 il est de 5584 soit 60 de plus qu'en 2016 et

212 électeurs potentiels de plus qu'au 30/11/2012!

Les premières instructions relatives aux élections communales du 14/10/2018 arrivent et feront l'objet tout prochainement d'une publicité par voie d'affichage, de presse et via le site internet.

Inscription des citoyens étrangers (UE et non UE) dans le registre des électeurs.

Les demandes spécifiques.

Le nombre d'habitants et les mouvements qui y sont liés augmentent toujours ainsi que le nombre de demandes spécifiques et de dossiers à gérer, notamment en matière de casiers judiciaires : si le nombre de casiers judiciaires à encoder se stabilise par contre les demandes d'extraits de casiers judiciaires sont plus nombreux et concernent essentiellement des dossiers pour demande d'emploi ainsi qu'autorisation pour les clubs de tir!

Le souhait du citoyen s'oriente toujours vers un service plus rapide. Certains citoyens sont en attente de plus de services numériques alors que d'autres préfèrent garder le côté humain d'un service personnalisé.

En sus des dossiers à gérer, plus de 1000 demandes spécifiques extérieures par courriels ont été enregistrées (voir ci-après le tableau des travaux complémentaires effectués par le service).

La gestion du service Population continue de se caractériser par une évolution radicale de la version papier vers la version électronique. La plupart des opérations en ce qui concerne les mouvements de population mais aussi tout autre type de demande spécifique s'opèrent via l'échange web intercommunes ou via l'adresse courriel des citoyens.

La volonté fédérale pour la simplification administrative fait son chemin. Plusieurs de nos fonctions sont en cours de numérisation notamment en ce qui concerne les services des Casiers Judiciaires et de l'Etat-civil. A terme, plusieurs actes et certificats seront directement disponibles via un ecosystème électronique sécurisé.

Le SPF intérieur a également élargi les fonctions de l'application en ligne « Mon Dossier ». A présent, les citoyens peuvent se procurer gratuitement une série de certificats via le web à l'aide de leur carte d'identité.

Afin d'éviter la déshumanisation du service public local, il conviendra d'être attentif à l'évolution numérique qui s'annonce 'galopante' pour que chaque citoyen puisse toujours bénéficier du service personnalisé de qualité dont il bénéficie actuellement et ne pas défavoriser les citoyens qui seraient moins bien équipé d'un point de vue électronique.



Une communication anticipative informant sur les futurs services numériques est primordiale.

A situation exceptionnelle, comportement exceptionnel ...

Tout comme en 2016, l'année 2017 est bien entendu marquée par une situation de politique internationale houleuse et le climat d'insécurité général qui prédominent, lesquels ont une répercussion immédiate sur notre population tant au niveau social, économique que sur le plan émotionnel et familial.

Les services de la Population-Etat-civil-Casiers judiciaires et des affaires sociales sont au quotidien en contact direct avec les citoyens locaux mais aussi les primo-arrivants qu'ils soient européens, non européens, réfugiés ou demandeurs d'asiles.

Les attentes de tous les citoyens que nous accueillons sont nombreuses et souvent pressantes voir même urgentes. Les soucis de manque de logement à prix modérés sont récurrents et bien entendu s'ajoutent souvent à une situation déjà précaire en matière d'emploi ou de situation familiale.

Ce contexte pour le moins oppressant engendre souvent de la part des citoyens des comportements inadéquats voire agressifs vis-à-vis du personnel chargé de leur dossier.

Afin de pouvoir adopter les comportements adéquats en fonction des situations et des difficultés de communication que nous rencontrons parfois avec les citoyens, les employés du service Population sont toujours en attente de formations spécifiques (demandées en 2016) en matière de :

- Gestion de l'accueil, précautions et attitudes à privilégier
- Gestion de l'agressivité verbale et Prévention de l'agressivité physique

En 2017, plusieurs formations et séances d'informations spécifiques ont été suivies afin de garantir la légalité des mises à jour du dossier administratif de chaque citoyen.

- ➤ Simplification administrative Etat-civil GAPEC/SPF Intérieur Réforme
- Casiers judicaires SPF Justice Réforme
- Etrangers- Statut du réfugié Office des Etrangers Réforme
- Registres de la Population et mises à jour Registre national Réforme



Au 30.11.2017, nous enregistrons 7218 habitants, répartis en 2818 ménages, soit 12 ménages de plus qu'en 2016.

Années	Population	Taux d'accroissement annuel (moyenne)	Augmentation annuelle de la population
1977	4051	Situation au 1 ^{er} janvier (fusion des Communes)	
1995	5332	+ 2,00 %	+ 104 habitants
1996	5420	+ 3,60 %	+ 192 habitants
1997	5525	+ 1,94 %	+ 105 habitants
1998	5648	+ 2,22 %	+ 123 habitants
1999	5781	+ 2,35 %	+ 133 habitants
2000	5862	+ 1,40 %	+ 81 habitants
2001	5916	+ 0,92 %	+ 54 habitants
2002	5990	+ 1,25 %	+ 74 habitants
2003	6132	+ 2,37 %	+ 142 habitants
2004	6225	+1,52 %	+ 93 habitants
2005	6314	+1,43 %	+ 89 habitants
2006	6354	+0,63 %	+ 40 habitants
2007	6502	+ 2,30 %	+ 148 habitants
2008	6689	+2,80 %	+ 187 habitants
2009	6794	+ 1,57 %	+ 105 habitants
2010	6806	+ 0,17 %	+ 12 habitants
2011	6870	+ 0,94 %	+ 64 habitants
2012	7026	+ 2,27% 0 %	+ 156 habitants
2013	7025	0 %	- 1 habitant
2014	7089	+ 0,91 %	+ 64 habitants
2015	7158	+ 0,97 %	+ 69 habitants
2016	7246	+ 1,23 %	+ 88 habitants
2017	7218	- 0,38 %	- 28 habitants

MENAGES	Isolés	2 pers	3 pers.	4 pers.	5 pers.	6 pers.	7 pers.	8 pers.	9 pers.	Total
Gesves	316	371	201	200	77	20	7	2	0	1194
Faulx-Les	192	215	107	136	44	9	3	0	0	706
Tombes	172	213	107	130	77		7	O	V	700
Haltinne	102	138	71	69	36	8	2	0	1	427
Mozet	80	77	50	40	8	4	0	2	0	261
Sorée	78	64	35	29	20	3	0	1	0	230
TOTAL 2017	768	865	464	474	185	44	12	5	1	2818
TOTAL 2016	785	851	435	474	199	44	11	6	1	2806
TOTAL 2015	763	821	436	466	210	42	16	3	1	2758
TOTAL 2014	724	820	460	447	215	39	13	6	1	2725
TOTAL 2013	705	808	448	451	208	44	12	6	2	2684
TOTAL 2012	692	783	438	476	204	48	14	6	1	2652
TOTAL 2011	707	765	428	454	204	45	14	3	1	2623
TOTAL 2007	630	711	440	456	177	53	10	3	1	2481
TOTAL 1999	458	574	366	391	187	54	19	2	1	2052



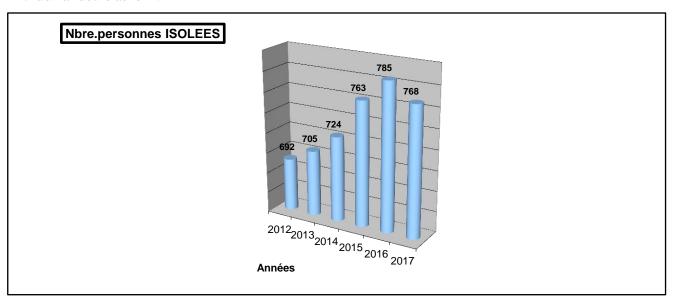
Moyenne d'habitants par ménage en 2017 : 2,5 habitants (idem qu'en 2016).

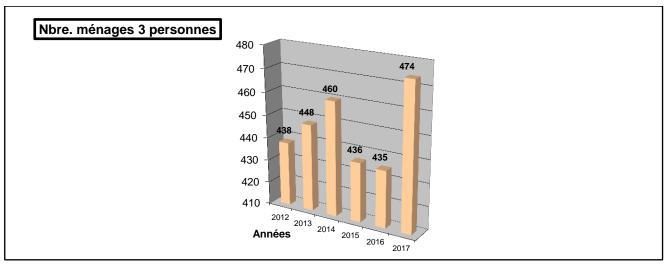
A noter: 113 personnes vivent en communauté, soit 4 de plus qu'en 2016

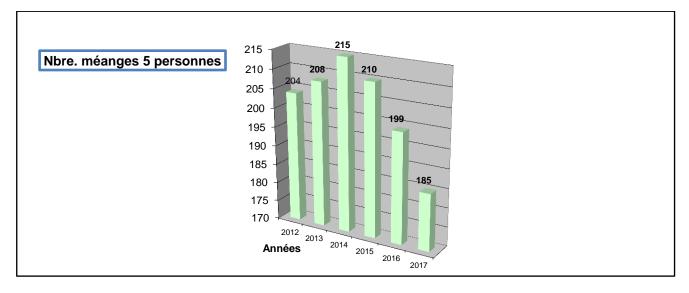
➤ 100 en maison de repos

➤ 4 en maison aide à la jeunesse (AMO)

➤ 9 demandeurs asile ILA



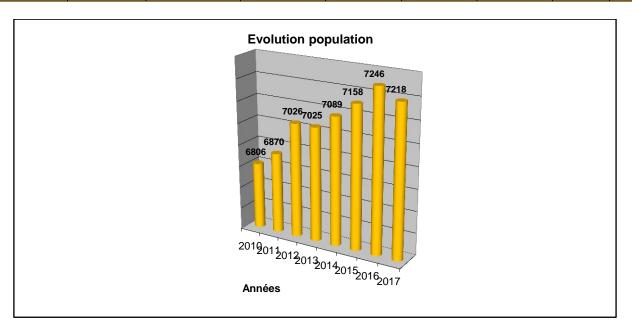






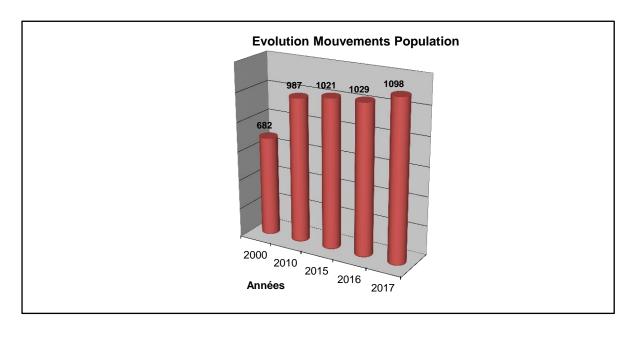
EVOLUTION POPULATION

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nbre.Hab.	6806	6870	7026	7025	7089	7158	7246	7218



MOUVEMENT POPULATION

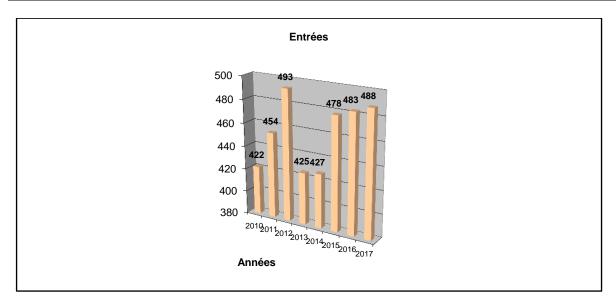
Années	2000	2010	2015	2016	2017
Entrées	316	422	478	483	488
Sorties	266	405	418	410	478
Mutations	100	160	125	136	132
Nbre mvts.	682	987	1021	1029	1098



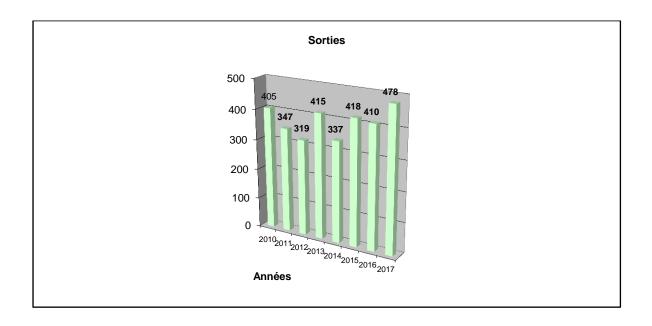


Chiffres au 30/11 (avec R.A.)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2017
Nbre. Entrées	422	454	493	425	427	478	488

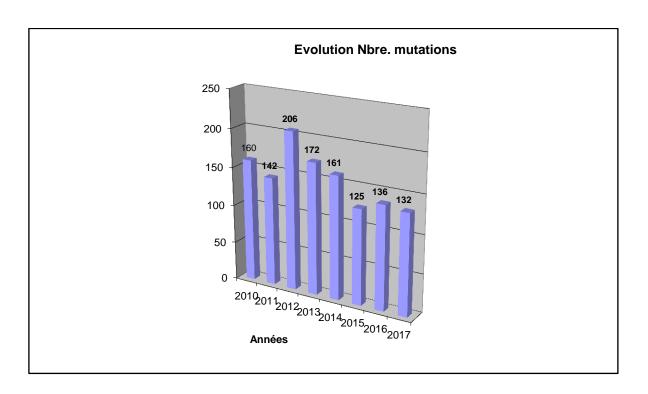


Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nbre.Sorties	405	347	319	415	337	418	410	478

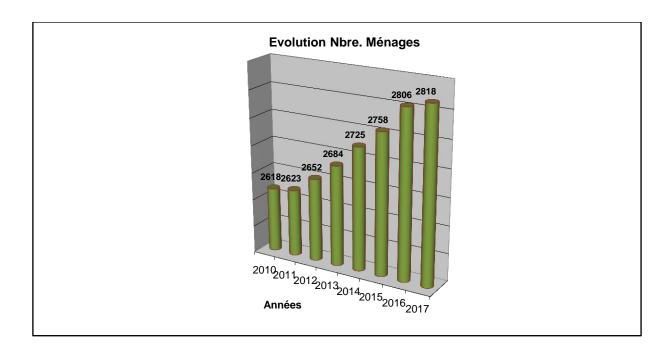




Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nbre.Mutations (internes)								
	160	142	206	172	161	125	136	132



Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nbre. Ménages	2618	2623	2652	2684	2725	2758	2806	2818

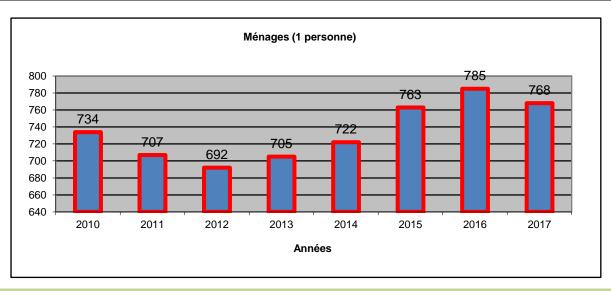




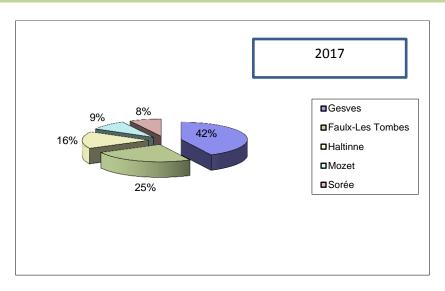
Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nbre. Ménages (1personne)	734	707	692	705	722	763	785	768

La population comprend 2818 ménages dont **768** ne comptent qu'une seule personne ou vivent en communauté (113)

27 % des ménages concerne des personnes isolées ou vivant en communauté.



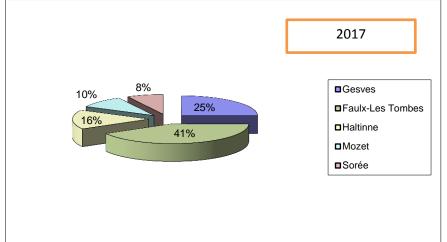
HABITANTS/VILLAGE



	2000	2006	2014	2015	2016	2017
GESVES	2245	2591	3004	3038	3077	3067
FAULX-LES	1602	1732	1794	1811	1803	1789
TOMBES						
HALTINNE	957	1028	1122	1128	1136	1145
MOZET	588	629	629	636	678	658
SOREE	447	480	540	545	552	559
TOTAL	5839	6460	7089	7158	7246	7218



ELECTEURS POTENTIELS



ELECTEURS POTENTIELS				
Gesves	1408			
Faulx-Les Tombes	2321			
Haltinne	877			
Mozet	548			
Sorée	430			
TOTAL	5584			

GESTION CASIERS JUDICIAIRES

La circulaire n°204 du 19 août 2013 relative aux extraits de casiers judiciaires stipule que désormais les modèles 1 et 2 seront remplacés par 3 modèles distincts : Art.595, Art.596 al.1er et Art.596 al.2.

Le contenu de l'extrait de casier judiciaire pourra varier en fonction de la destination du document et du type d'activité.

Tout comme 2015, l'année 2016 est marquée par une grande majorité des demandes d'extraits de casier judiciaire dans le cadre d'une demande d'emploi **ET des clubs de tir!**

Malgré une légère diminution du nombre d'encodages de casiers, le temps réservé à cette tâche augmente.

D'une part, les types de condamnations sont souvent plus complexes et demandent donc plus de temps de réflexion pour l'encodage.

D'autre part, si l'échange électronique intercommunes des casiers judiciaires permet un gain de temps dans la réception des dossiers, par contre il nécessite une vérification systématique de toutes les condamnations encodées par les autres communes avant la validation du casier.

TYPE DE DOCUMENTS	Nbre.						
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Casiers judiciaires encodés	114	122	192	208	116	113	106
Bulletins de renseignements	293	291	238	262	250	274	266
Extraits de casiers judiciaires	753	769	653	662	670	794	791
(Art.595, 596 al.1er)							
Extraits de casiers judiciaires (Art.	213	236	178	222	207	265	285
596 al.2)							
Changement de domicile (dossiers	300	330	415	369	434	385	411
sorties)							
TOTAL	1673	1748	2224	1723	1677	1831	1859



GESTION POPULATION

A noter le très grand nombre de demandes de renseignements et/ou documents par voie électronique.

TYPE DE	Nbre.moyen	Nbre.moyen	Nbre.moyen	Nbre.moyen	Nbre.moyen.	Nbre.moyen
DOCUMENTS	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Rapports d'enquête de police	699	618	593	611	644	645
Dossiers Entrées	493	425	427	478	483	488
Dossiers Mutations	206	172	160	125	136	132
Dossiers Sorties	319	415	336	418	410	478
Notifications pour enfants mineurs	18	12	17	8	16	17
Dossiers Radiations d'office	14	11	12	13	7	12
Dossiers Radiations pour l'étranger	16	16	13	20	17	28
Dossiers adresse provisoire	17	17	12	13	12	8
Dossiers adresse de référence personne physique	8	0	2	2	3	4
Dossiers adresse de référence CPAS	5	2	2	5	6	4
Dossiers citoyens absents temporaires	15	16	11	5	4	4
Dossiers Etat de la personne (personnes représentées)	51	54	57	59	27	19
Gestion demandes diverses extérieures	315	327	282	194	176	118
Gestion courriels extérieurs	302	732	1126	1028	1113	1142
Gestion courriel Registre national	894	787	792	957	960	1050
TOTAL	3082	3604	3842	3936	4014	4149



ICAR INVENTAIRE CENTRALISÉ DES ADRESSES ET DES RUES



ICAR

REGISTRE WALLON DES ADRESSES

AGENT TRAITANT: NATALIA GONZALEZ ALBERTI

CONTEXTE: LA DIRECTIVE EUROPÉENNE « INSPIRE »

La Commission européenne a lancé un projet d'envergure au niveau européen : le projet <u>INSPIRE</u>, <u>Infrastructure for Spatial Information in the European Community.</u>

La directive européenne qui soutient le projet est également appelée INSPIRE. Elle vise à créer une infrastructure pour partager des données spatiales entre les autorités publiques en Europe.





Extrait de la vidéo de présentation de la Directive INSPIRE Sources : http://inspire.ec.europa.eu

INSPIRE définit des normes communes aux états membres pour 34 thèmes de données spatiales comme les unités administratives, les réseaux de transports, les sites protégés, l'altitude, les ressources énergétiques, la répartition de la population, les services publiques ou les zones à risque naturel. Ces informations sont disponibles sur le **géoportail INSPIRE en ligne**.

En Belgique, un accord de coopération a été conclu entre le Fédéral et les 3 régions afin de mettre en place un système unifié de référencement des adresses des trois régions, répondant aux exigences des standards européens.

A cette fin, le SPW, via le géoportail de la Wallonie, a mis à disposition des communes une <u>application</u> <u>accessible via le web, ICAR.</u>

Le rôle des communes, au sein du projet INSPIRE et via l'outil ICAR, est de valider, alimenter et maintenir les données du territoire, dans un premier temps les adresses (numéros) et les rues. L'objectif du SPW et des communes étant d'avoir terminé la validation des données pour janvier 2018.



ICAR GESVES: REGISTRE DES ADRESSES

En séance du 10 juillet 2017, sur base des instructions reçues par le SPW, le Collège communal a lancé la mise en œuvre d'ICAR.

Les habitants ont été prévenus du passage des agents communaux dans chaque localité via le site www.gesves.be et le « Gesves Info ».

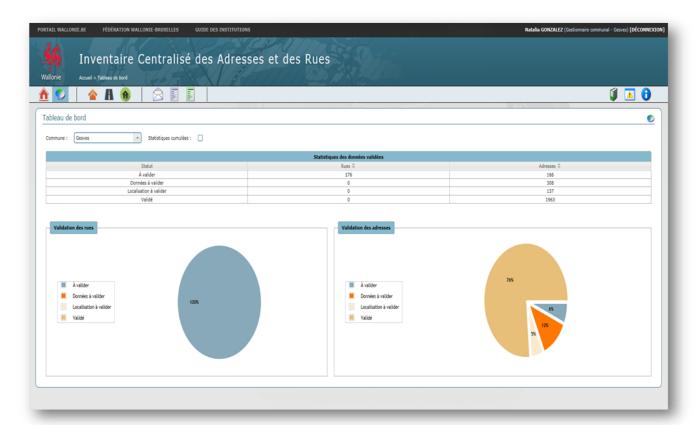
<u>L'équipe ICAR</u> compte :

- une coordinatrice à mi-temps,
- un agent communal à mi-temps du service Population,
- une personne à mi-temps sous contrat CDD de 25 ans,
- et un agent du service Urbanisme en appui.

LA PREMIÈRE PHASE CONSISTE EN LA VALIDATION DANS L'APPLICATION ICA DES DONNÉES COLLECTÉES SUR LE TERRAIN :

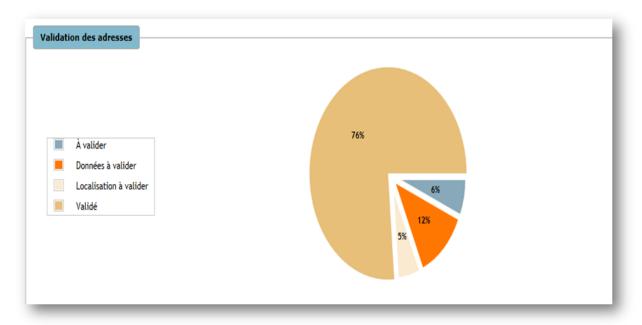
La Commune remplit l'objectif fixé par le SPW en validant toutes les adresses du territoire gesvois recensées dans ICAR pour décembre 2017 : <u>près de 2600 adresses au total.</u>

Pour la fin janvier 2018, les corrections nécessaires pour 20% des données collectées (localisation, numéro erroné, cadastre) seront terminées.





Validation des adresses sur l'ensemble du territoire :



Export du tableau de bord ICAR http://icar.wallonie.be/statistics

LA DEUXIÈME PHASE, PRÉVUE EN 2018, consiste d'une part en l'amélioration de la base de données ICAR par le SPW, et d'autre part, au sein des communes, en <u>l'intégration plus poussée des services Population</u> et Urbanisme dans la mise en œuvre du projet (création de nouvelles adresses dans ICAR, croisement de données avec le Registre national, ou le Cadastre). Il est prévu également <u>une collaboration active en vue de la consultation des données par des partenaires</u> tels que BPost ou les services de Police.



ETAT CIVIL



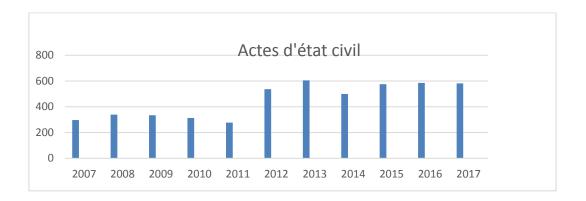
ETAT CIVIL

AGENT TRAITANT : DOMINIQUE LESSIRE

ACTES D'ÉTAT CIVIL DU 01.01.2016 AU 30.11.2016

	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Naissances	71	69	66	67	77	79	69	65
Naissance à Gesves	1	1	1	0	0	1		
Prime de naissance	63	66	65	64	73	57		
Déclaration de mariage	22	22	20	14	33	26		
Mariages	22	23	21	20	31	27	28	23
Cohabitation légale	43	42	35	32	33	37		
Cessation cohabitation	<i>17</i>	12	8	11	2	5		
Noces d'or	6	7	8	10	10	Aut		
Noces de diamant	5	6	6	2	3	res		
Noces de Brillant	1	1	1	3	0	servi		
					Ť	ces		
Noces de Platine	0	1	1	0	0			
Décès	<i>64</i>	77	65	55	65	57	55	77
Déclaration de dernières volontés	<i>21</i>	13	23	10	14	18		
Attestation relative au mode de sépulture	47	34	63	33	42	42		
Don d'organes	<i>18</i>	8	21	18	22	15		
Euthanasie	<i>29</i>	33	20	21	24	13		
Divorces	33	40	26	25	21	13	16	13
Reconnaissances avant naissance	41	29	30	24	29	37	19	26
Déclaration de choix de nom	1	2	7	0	0	0		
Adoptions plénières	1	2	0	0	1	3		
Reconnaissances paternelles	0	2	0	1	1	1		
Acquisition de nationalité	0	1	2	1	2	4	2	1
Incinérations	<i>18</i>	16	15	16	27	17	10	24
Dossiers de demande de pension de retraite	7	9	2	9	11	31	25	17
Dossiers de demande d'allocations pour	51	69	69	64	84	54	45	43
handicapés					04	J 4	43	43
TOTAL	<i>582</i>	585	575	500	605	537	277	313





Cette année, nous pouvons observer une stabilité dans le nombre d'actes traités par le service Etat civil.

En 2015, l'Office des pensions avait supprimé la permanence organisée dans les communes. Suite à de nombreuses réclamations, cette permanence a été réorganisée depuis 2016. Pour la commune de Gesves, c'est le 1^{er} vendredi de chaque mois de 10h à 11h30. Nous pouvons constater une fréquentation importante lors de ces permanences.

Depuis le 1^{er} juillet 2016, la direction générale Personnes handicapées du Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale a modifié la procédure de demande pour les personnes handicapées. Grâce aux modifications apportées, la DG Personnes handicapées souhaite traiter les demandes plus rapidement et plus efficacement, tout en accordant une plus grande attention à la personne qui se trouve derrière le dossier.

Cela implique quelques modifications pour les partenaires de la DG.

Ainsi les applications Communit-e et handiweb sont remplacées par un nouvel outil informatique et **le** traitement des demandes est totalement digital. Donc plus de formulaires papiers !!!

La personne handicapée se présente à la commune pour remplir son questionnaire digital et ce sur rendezvous, car cela demande de la confidentialité et du temps (40 minutes minimum).

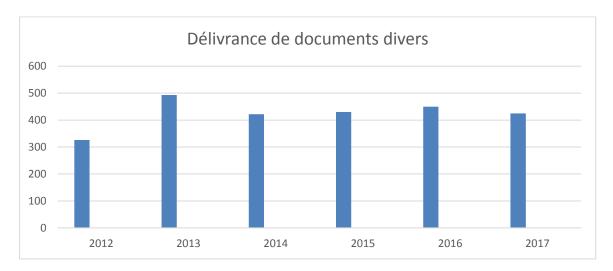
Nous observons aussi, que les citoyens se soucient de plus en plus des démarches concernant leur décès et cela pour éviter des problèmes à leur famille. Ces démarches sont entreprises par des personnes de tout âge.

Le fait de pouvoir, en donnant ces organes, sauver des vies, interpelle beaucoup de citoyens.



DÉLIVRANCE DE DIVERS DOCUMENTS:

	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Scapulaires	0	0	0	32	77	80
Carnets de mariage	22	23	21	15	31	27
Actes de décès pour pompes funèbres	296	304	286	242	260	185
Documents pour crématorium	34	32	30	32	54	34
Certificats de milice	5	2	2	3	3	
Certificats de nationalité	6	3	3	9	14	
Certificats d'état civil	12	39	33	28	26	
Certificat de vie	27	24	24	36	28	
Attestation d'hérédité	0	0	0	1	0	0
Certificat filiation	23	21	31	23	0	0
Certificat d'honorabilité	0	2	0	1	0	0
TOTAL	425	450	430	422	493	326





ETRANGERS



ETRANGERS

AGENT TRAITANT: DOMINIQUE LESSIRE

DEMANDEURS D'ASILE

Sur la commune de Gesves, il y a actuellement 9 demandeurs d'asile, soit

- 5 isolés
- 4 familles

Ces personnes sont accueillies dans le service initiative locale d'accueil(ILA)

40 demandeurs d'asile sont passés par l'ILA de Gesves.

Dans les 8 jours de sa demande d'asile, l'étranger doit se présenter à l'Administration communale avec son attestation délivrée par l'Office des étrangers.

Après enquête de résidence, délivrance d'une attestation d'immatriculation valable 3 mois prorogeable 3 fois 3 mois puis de mois en mois en attendant la décision du Commissariat général aux réfugiés et apatrides (CGRA).

Nous avons encore beaucoup de réfugiés venant de Syrie et d'Irak. Les dossiers de ces personnes sont très vite analysés. La majorité de ces demandeurs d'asile sont régularisés. Cela se traduit par des séjours dans les initiatives d'accueil très courts. Donc beaucoup de mouvements.

Délivrance importante de AI, titres de séjour, des documents relatifs aux réfugiés, explications à ces personnes concernant leurs droits et devoirs et bien sur beaucoup plus de mises à jour au registre national !!!!

Dans les autres cas, l'OE ainsi que le CGRA essayent de prendre des mesures beaucoup plus rapidement en ce qui concerne l'acceptation du titre de réfugié ou non.

S'il y a refus de reconnaître le statut de réfugié, l'Office des étrangers (OE) donne instruction à la commune pour retirer le titre de séjour et délivrer l'ordre de quitter le territoire.

Si l'étranger est reconnu « réfugié », sur production de son certificat de réfugié (délivré par le CGRA) et après enquête de résidence, l'AC l'inscrit au registre des étrangers et lui délivre un certificat d'inscription au registre des étrangers (CIRE) illimité.

2011 : 24 attestations renouvelables de mois en mois

2012 : <u>30</u> attestations renouvelables de mois en mois

2013 : 22 attestations renouvelables de mois en mois (les personnes arrivant d'une autre commune conservent leur attestation qui est prolongée à Gesves)



Les 22 demandeurs d'asile se sont présentés 106 fois à l'administration pour renouveler leurs attestations.

2014 : 14 attestations renouvelables de mois en mois (les personnes arrivant d'une autre commune conservent leur attestation de cette commune).

2015 : 34 attestations renouvelables de mois en mois (les personnes arrivant d'une autre commune conservent leur attestation de cette commune)

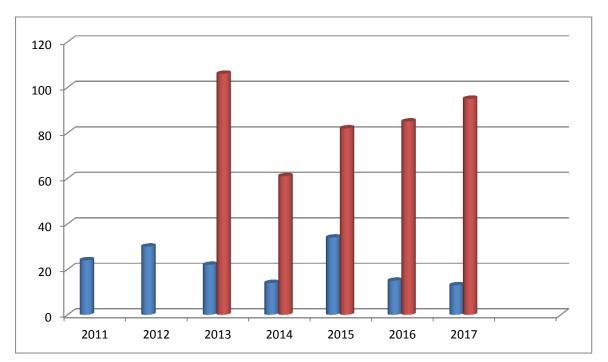
Les 25 demandeurs d'asile se sont présentés 82 fois à la commune pour renouveler leurs attestations

2016 : 15 attestations renouvelables de mois en mois (les personnes arrivant d'une autre commune conservent leur attestation de cette commune

Les demandeurs d'asile se sont présentés 83 fois.

2017 : 13 attestations renouvelables de mois en mois(les personnes arrivant d'une autre commune conservent leur attestation délivrée par cette commune).

Les demandeurs se sont présentés 95 fois.



Il n'y a jamais eu autant de réfugiés et déplacés depuis la Seconde Guerre mondiale. Avec plus de douze millions de personnes fuyant leur pays dévasté par la guerre, les Syriens sont désormais la première population concernée, devançant d'autres pays subissant des conflits interminables : l'Irak, l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, l'Erythrée ou le Soudan du Sud. Ces réfugiés traversent la Méditerranée et empruntent la route des Balkans pour rallier l'Europe.



Mais le continent s'est progressivement transformé en forteresse et de nombreux migrants se retrouvent bloqués en Grèce, empêchés de poursuivre leur route à cause du durcissement de la politique migratoire par de nombreux États membres.

Ces réfugiés sont très vite reconnus donc beaucoup de mouvement dans les ILA.

Il va de soi que cela demande aussi beaucoup plus de suivi administratif pour la commune et la police. Les contacts avec l'OE sont beaucoup plus importants en nombre et en temps.

En outre, nous avons des personnes arrivées illégalement sur le territoire de la commune de Gesves et qui demandent une autorisation de séjour.

- En 2011 : 3 dossiers sont en cours (délai d'attente, suivant l'OE, 3-4 ans)
- ➤ -En 2012 : 2 nouveaux dossiers et suivi de 2 dossiers de 2011. 1 dossier a été clôturé positivement, délivrance d'une carte de séjour.
- En 2013 1 nouveau dossier et suivi des autres dossiers.
- En 2014 : 3 nouveaux dossiers et 2 dossiers des années précédentes clôturés.
- En 2015 : 1 nouveau dossier et 4 dossiers en cours
- En 2016 : 2 nouveaux dossiers et 3 en cours
- En 2017 : 2 nouveaux dossiers et 3 en cours

REGROUPEMENTS FAMILIAUX

Depuis le 21/09/2011, un nouvel arrêté royal régit le regroupement familial et est en vigueur depuis le 10/10/2011.

Les conditions d'octroi sont devenues très rigoureuses.

La personne demandant le regroupement familial doit fournir différents actes ainsi que des papiers du pays en cours de validité.

La personne doit fournir un titre de propriété ou un bail à son nom, des fiches de salaires (récentes), ainsi qu'une assurance maladie

En 2012, traitement de 7 dossiers. Ces dossiers sont très longs.

Réception des actes venant de l'étranger, contrôle de l'authenticité de ces actes.

En 2013, 8 nouveaux dossiers.

En 2014, 9 nouveaux dossiers.

En 2015, 3 nouveaux dossiers, 2 dossiers clôturés et suivi de 7 autres dossiers en cours.

En 2016 : 4 nouveaux dossiers, 3 dossiers clôturés et suivi de 5 dossiers



En 2017 : 2 nouveaux dossiers, 2 dossiers clôturés et suivi de 3 dossiers.

Pour cela, contact avec l'Office des Etrangers, la sureté de l'Etat et la police.

Ensuite envoi de tout le dossier à l'OE, qui est seul juge et pourra accepter ou non le regroupement familial,

En cas d'acceptation, l'OE nous prie de délivrer un titre de séjour, tout en prévenant que la personne concernée fera encore l'objet d'enquête de leur part via le service « Etrangers » de la commune et la police de la zone.

En cas de refus, l'OE nous donne ordre de délivrer un ordre de quitter le territoire et cela dans les plus brefs délais.

MARIAGES

Cela concerne des mariages entre gesvois et personnes étrangères.

En 2012 : Traitement de 3 dossiers de2011 (Toujours en cours) + 2 nouveaux dossiers

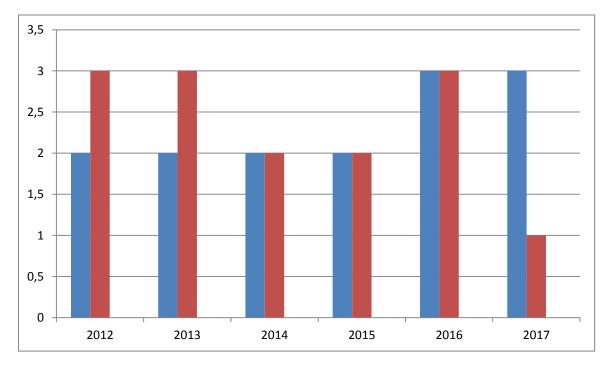
En 2013 : Traitement de 2 nouveaux dossiers et 3 dossiers sont toujours en cours

En 2014 : Traitement de 2 nouveaux dossiers et 2 dossiers en cours

En 2015 : traitement de 2 nouveaux dossiers et 2 dossier en cours

En 2016 : traitement de 3 nouveaux dossiers et 3 dossiers en cours

En 2017 : traitement de 3 dossiers et 1 dossier en cours.



Outre la procédure administrative longue et pénible aussi bien pour les mariages conclus en Belgique, qu'à l'étranger, l'OE demande que l'on fasse parvenir une fiche « signalement d'un mariage » afin de centraliser les différentes déclarations de mariage des illégaux au travers des communes afin d'éviter le « shopping mariage » et parallèlement à cette procédure demander un avis au parquet compétent.



Un titre de séjour n'est plus automatiquement octroyé à la personne étrangère, en cas de mariage. A partir de la transmission des documents l'OE à 6 mois pour rendre un avis. En cas d'avis négatif, soit la personne à un ordre de quitter le territoire avec effet immédiat si le mariage a été célébré en Belgique, soit la personne n'a pas de visa pour rejoindre son conjoint belge !!!

Nous pouvons remarquer que ces mariages sont constants sur la commune de Gesves.

Par contre, le nombre de demandes de renseignements concertant la procédure pour contracter ces mariages sont en nette augmentation, que cela soit pas téléphone ou en nos bureaux.

ETUDIANTS

En 2012, traitement de 5 dossiers

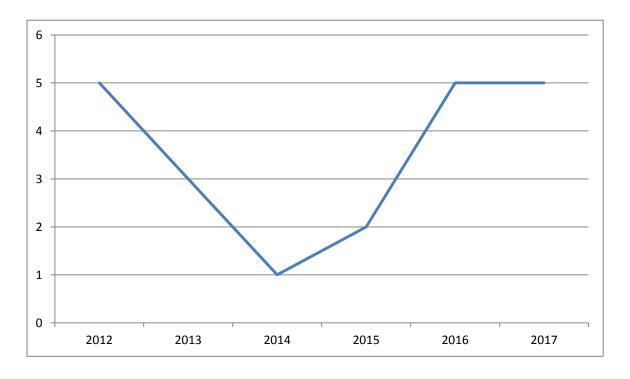
En 2013 traitement de 3 dossiers.

En 2014, traitement de 1 dossier.

En 2015, traitement de 2 dossiers

En 2016: traitement de 5 dossiers

En 2017: traitement de 5 dossiers





Ces étudiants viennent soit dans le cadre d'échange avec des étudiants belges ou soit refaire un cursus dans

notre pays

Délivrance d'annexes puis de cartes de séjour ; mais pour cela un dossier doit être introduit auprès de l'OE

contenant différents documents du pays d'origine ainsi que des renseignements concernant les familles

d'accueil et l'inscription de l'école, pour obtenir NN.

Ce chiffre ne tient pas compte des étudiants frontaliers qui viennent étudier à Gesves, notamment à l'école

d'équitation. Ces jeunes n'ont pas à être repris dans un registre quelconque, ni posséder un numéro de registre

national car ils sont toujours domiciliés dans leur pays d'origine (ex la France) et qu'ils retournent chaque

week-end dans leur famille.

COURT SÉJOUR (SÉJOUR TOURISTIQUE)

Délivrance d'engagement de prise en charge (demandé par le garant) afin que la personne puisse entrer sur le

territoire belge;

Depuis le mois de septembre 2012 la procédure de prise en charge a changé.

Avant cette date, le garant venait simplement chercher auprès du service « Etrangers » un document de prise

en charge et dûment complété (ainsi que diverses documents) le transmettait à la personne qui souhaitait

venir en Belgique pour un voyage touristique (visite familial....).

Maintenant, le garant doit toujours venir chercher ce papier mais avant de le transmettre au « touriste », le

service « Etranger » doit l'envoyer à l'OE. Ensuite ce document est renvoyé à la commune, qui elle doit

reconvoquer le garant pour lui rendre le dit document.

En 2012: 23 annexes 3bis

En 2013: 14 annexes 3 bis

En 2014: 27 annexes 3 bis.

En 2015: 19 annexes 3 bis

En 2016: 21annexes 3 bis

En 2017: 23 annexes 3bis et 32

Nous constatons une sérieuse hausse quant à la délivrance de ces documents. Cela est dû au fait que la politique menée par

l'Office des Etrangers devient de plus en plus drastique. Cela amène les garants à faire plusieurs fois la démanche dans l'espoir de

faire venir « l'étranger ».

Dans ce contexte de tensions, le contact avec ce public est très difficile. Ces personnes sont souvent agressives.

Gérer les crises est souvent très pénible, cela demande un temps de plus en plus long.

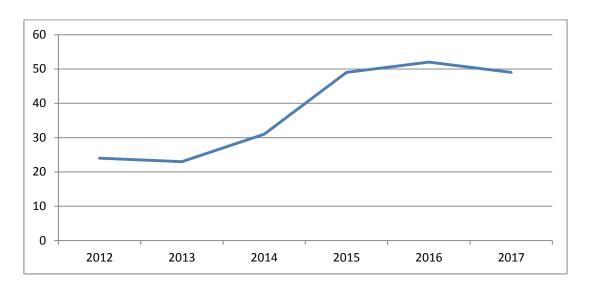


54

DIVERS

Titres de séjour électroniques délivrés

Titres de séjour	2017	2016	2015	2014	2013	2012
	47	52	49	31	23	24



Depuis le 26 juin 2014, toutes les communes délivrent les nouveaux titres de séjour biométriques. Ces titres sont toujours valables *5 ans*.

Photo

Nous devons maintenant scanner la photo, cette dernière doit répondre à certaines règles bien précises car aux contrôles frontières, la photo est comparée au détenteur du TS, parfois à l'aide d'un logiciel spécial. Cette comparaison automatisée entre l'image et la personne n'est possible que si l'image répond à certains critères.

L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) définit ces critères.

Ce scannage ne se fait parfois pas sans mal ; il faut souvent s'y reprendre à plusieurs fois et jouer sur la luminosité et/ou le contraste.

Empreinte

Nous devons également prendre les empreintes de ces personnes. Toujours dans un souci de contrôle de l'identité de la personne.

<u>Signature</u>

La personne signe électroniquement son document.

Quand les personnes viennent chercher leur nouveau titre de séjour, nous devons reprendre les empreintes, toujours dans le cadre de la lutte contre la fraude à l'identité.

Ce nouveau système est efficace contre la fraude mais demande de la part de l'agent communal plus de temps.



CARTES D'IDENTITE/CERTIFICATS PERMIS DE CONDUIRE/PASSEPORTS



CARTES D'IDENTITE / CERTIFICATS / PERMIS DE CONDUIRE / PASSEPORTS

AGENTS TRAITANTS: CAROLINE BONMARIAGE - JUSTINE HAYEN

GESTION CARTES D'IDENTITE – CERTIFICATS

TYPE DE DOCUMENTS	Nombre 2016	Nombre 2017
Envois convocations Cie	1249	1214
Envois rappels Cie	807	664
Envois rappels Kids-ID	148	124
Activations de Cie	1434	1427
Activations de Kids- ID	305	274
Traitements demandes de codes PIN -PUK égarés	205	218
Traitements déclarations perte/vol Cie et Kids-ID	171	167
Traitements des cartes d'identité défectueuses	17	18
Autorisations parentales légalisées	348	291
Certificats Composition de ménage	1263	1230
Certificats de vie	21	19
Certificats de nationalité	3	4
Certificats de résidence	201	233
Vente de vignettes Chevetogne	105	124
Demandes diverses - courrier	226	235
TOTAL	6503	6242

TYPE DE DOCUMENTS	Nombre 2016	Nombre 2017
Vente de raticides	357	599
Vente de sacs biodégradables et PMC	1653	1758
Vente de cartes IGN (balades pédestres)	48	58
Vente de cartes promenades équestres	4	0
Vente de cartes postales	9	13
Topoguide	8	1
Photocopies A4 et A3, couleur ou N/B	274	195
TOTAL	2353	2624

Ce dernier tableau complète les attributions du Service, en ce qui concerne les ventes. En effet, celles-ci représentent une mobilisation non négligeable, qui mérite d'être soulignée avec davantage de précision.

Il s'agit des produits de dératisation, des sacs biodégradables et PMC, des multiples cartes concernant le territoire gesvois ainsi que des photocopies diverses demandées par le citoyen.



Pour rappel, sont convoqués les citoyens dont la carte d'identité électronique arrive bientôt à échéance, c'est-à-dire au terme de 5 ans de validité ainsi que les citoyens atteignant l'âge de 12 ans et n'étant pas en possession d'une Kids-ID (valable). Pour rappel, toute Kids-ID garde une validité de 3 ans, même si celle-ci dépasse la date anniversaire de 12 ans.

Au niveau de la gestion des documents d'identité et certificats, cette année 2017 reflète plutôt une situation de stabilité générale.

Le nombre d'activations de cartes d'identité (belges et étrangers) reste toujours supérieur (1427) au nombre de convocations (1214). Y sont logiquement ajoutées les cartes qui ont dû être renouvelées pour cause de perte, vol ou défectuosité mais encore pour cause de péremption ou de perte de validité très prochaine dans le cas de celles des nouveaux gesvois de l'année.

Pour rappel, depuis le 31 mars 2014, une carte d'identité demandée avant l'âge de 18 ans possède une durée de validité de 6 ans. Si elle est demandée après 18 ans, elle est valable 10 ans tandis que pour le citoyen âgé de plus de 75 ans, la validité de la carte passe à 30 ans. Enfin, , toute Kids-ID garde une validité de 3 ans, même si celle-ci dépasse la date anniversaire de 12 ans. Aussi, seuls les citoyens n'étant pas en possession d'une Kids-ID (valable) sont convoqués pour obtenir une carte d'identité qui sera dès lors valide à partir de leurs 12 ans. Les parents sont toujours avertis de la péremption prochaine de la carte de leur enfant mais libres de la renouveler car ce document d'identité n'est obligatoire que pour quitter le territoire belge. Cette année, les demandes et activations de Kids-ID ont été moins nombreuses.

La carte d'identité étant obligatoire, des rappels sont également toujours envoyés à un même citoyen lorsque celui-ci est en possession d'une carte périmée. Les difficultés qu'il pourrait rencontrer par l'absence de carte d'identité valable lui sont toujours signifiées, ainsi que le montant des procédures d'urgence et d'extrême urgence de demande de nouvelle carte.

Le Service a procédé cette année à au moins 444 modifications d'adresse sur les cartes d'identité et les Kids-Id, via l'introduction du code Pin, ainsi que sur les certificats d'immatriculation des véhicules personnels des nombreux citoyens concernés par un changement de domicile (au sein de la commune même ou venant d'une autre commune).

En 2017, le nombre de certificats délivrés varie selon leur nature et reste assez stable. Même la vente de cartes de promenades pédestres, équestres ainsi que des cartes postales et topoguides reste stable, même si tous ces documents sont également disponibles auprès du « guichet citoyen - info tourisme ».

Par contre, les 291 demandes d'autorisation parentale (de quitter le territoire belge) ne reflètent cependant pas la réalité. Il faudrait y ajouter tous les documents, de plus en plus nombreux, rédigés au préalable par les associations sportives et les écoles, et qui sont présentés spontanément au guichet par les parents afin de légaliser leur signature.

Enfin, seule la vente de raticides connait une hausse assez spectaculaire.

Le Service poursuit la délivrance des Pass Loisirs à tarif réduit pour le Domaine provincial de Chevetogne. Leur nombre moyen dépense franchement la centaine cette année.



Au 30.11.2017, nous enregistrons 664 envois de rappels pour cartes d'identité soit 143 de moins qu'en 2016 et 55 de moins qu'en 2015.

Années	Envois de rappels Cie	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2012	679	+10.41 %
2013	696	+2,50 %
2014	629	-10.65%
2015	719	+14.30%
2016	807	+12.24%
2017	664	-17.70 %

Au 30.11.2017, nous enregistrons 274 activations de Kids-ID soit 31 de moins qu'en 2016 et 8 de moins qu'en 2015.

Années	Activation de Kids-ID	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2012	325	+57.14%
2013	258	-20.62 %
2014	246	-4.65%
2015	282	+14.64%
2016	305	+7.54%
2017	274	-10.16%

Au 30.11.2017, nous enregistrons 233 certificats de résidence soit 32 de plus qu'en 2016 et 17 de moins qu'un 2015.

Années	Certificats de résidence	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2012	441	+18.21%
2013	358	-18.83%
2014	228	-36.36%
2015	250	+9.65%
2016	201	-19.60%
2017	233	+15.92%



GESTION PERMIS DE CONDUIRE - PASSEPORTS

TYPE DE DOCUMENTS	Nbre.moyen. 2015	Nbre.moyen. 2016	Nbre.moyen. 2017
Permis de conduire	641	470	468
Passeports	280	315	326

Au 30.11.2017, nous enregistrons 468 permis de conduire soit 2 de moins que l'année dernière.

Années	Permis de conduire	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2011	467	+7.35 %
2012	457	-2.14 %
2013	380	-16.85%
2014	428	+ 12.63 %
2015	641	+49.75 %
2016	470	- 26,67%
2017	468	-0,42%

Une petite diminution pour cette année, mais plus de travail administratif, car il faut scanner et créer une fiche pour chaque demande de permis. Il faut également compter plus de temps pour le classement de toutes les fiches permis de conduire des personnes entrées sur la commune, ainsi que pour les sorties. Sans oublier l'encodage des fiches permis de conduire dans le programme Saphir. Il faut compter une petite trentaine de permis en plus pour correction courant du mois de septembre. Depuis le changement des permis de conduire nous avons une livraison plus régulière et donc un service au citoyen plus rapide. Le délai d'obtention d'un permis de conduire varie de 1 à 3 jours maximum!

Au 30.11.2017, nous enregistrons 326 passeports soit 11 de plus qu'en 2016.

Années	Passeports	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2011	249	+11.66 %
2012	241	-3.21 %
2013	292	+ 21.14 %
2014	266	-8.90 %
2015	280	+5.26 %
2016	315	+12,5%
2017	326	+3,5%

Cette année, parmi ces demandes de passeport, nous en avons reçu 11 urgentes, soit un peu plus que l'année 2016!

La demande de passeport prend un peu plus de temps depuis que nous sommes passés au passeport biométrique. Nous passons d'abord via BELPIC pour la création au Registre National avec photo, empreinte et signature. Ensuite nous rentrons dans le programme BELPAS pour la demande complète du passeport. Le délai pour l'obtention d'un passeport est maintenant de 5 jours ouvrables procédure normale et 1 à 2 jours procédure urgente.



INFORMATIQUE



INFORMATIQUE

AGENT TRAITANT: ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

GESTION DU PARC INFORMATIQUE DE LA COMMUNE DE GESVES

Le parc informatique communal en quelques chiffres :

Administration communale de Gesves	2017
Site de l'Administration communale	
Ordinateurs/postes client	
Le parc actuel informatique actuel est composé d'ordinateurs datant de 2007 à nos jours.	33
3 ordinateurs d'occasions (pour le Bourgmestre et les Échevins) et 2 ordinateurs neufs ont été achetés cette	33
année (notamment dans le cadre du projet ICAR).	
Utilisateurs	31
Imprimantes	12
Tout le parc des imprimantes a été renouvelé depuis 2009.	12
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit	
D'ici la fin de l'année, voir en tout début d'année prochaine, certaines machines vont être déplacées et d'autres	7
remplacées.	
Serveur(s)	1
Acheté en 2011.	1
NAS	1
Site de la Pichelotte	
Ordinateurs/postes client	2
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit.	1
Atelier communal	2017
Ordinateurs/postes client	1
Utilisateurs	1
Imprimantes	1
École de l'Envol et École de la Croisette	2017
Ordinateurs/postes client	7
Utilisateurs	7
Imprimantes	2
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit	
D'ici la fin de l'année, voire en tout début d'année prochaine, l'imprimante multifonctions de l'école sera	1
déplacée à l'Administration communale et une nouvelle machine plus puissante sera commandée pour répondre	1
aux besoins de l'école communale de l'Envol.	
NAS	1
Bibliothèque communale	2017
Ordinateurs/postes client	2
Utilisateurs	3
Ordinateurs mis à disposition du public	6
Imprimantes	1
•	•
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit	1



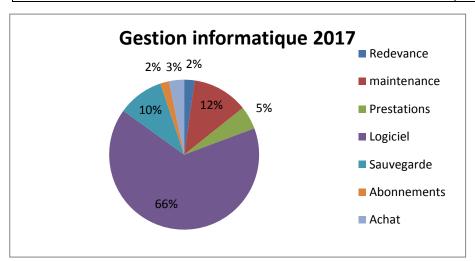
ADMINISTRATION COMMUNALE DE GESVES (AC GESVES)

La gestion du parc informatique de l'Administration communale de Gesves, sous la tutelle de l'Echevin responsable, Monsieur Eddy BODART, consiste notamment à :

- Assurer le support informatique auprès des utilisateurs (installation et configuration matériel, logiciels, réseau, sécurité, mailbox, ...)
- Administrer le serveur ESXI (reprenant 3 serveurs virtuels), le domaine (Active directory), les procédures de backup (BlueBackUp, Tape), les interventions dans le cadre des contrats de maintenance (CIVADIS, PRIMINFO)
- Gérer le parc d'imprimantes, fax et photocopieurs dans le cadre des contrats de maintenance (RICOH)
- Gérer le réseau informatique communal (PROXIMUS Explorer Publilink 2.0 et WIN)
- Gérer le réseau de téléphonie (CE+T SIEMENS et WIN) (en collaboration avec Monsieur Ph. Thiry)
- Assurer l'analyse technique dans le cadre des marchés publics de fournitures et de services informatiques (en collaboration avec Madame Ch. Kindt)
- Evaluer les investissements, la commande et le suivi matériels/logiciels informatiques.

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2017

		<u>2017</u>	par rapport à 2016
	Administration communale		,
Redevance annuelle (Redevance pour l'accès au Registre National)		1.909,19 €	+ 1,78 %
Maintenance (Maintenance des ordinateurs, serveurs)		10.156,54 €	- 28,71 %
Prestations (Frais de réparation, d'installation)		4.228,70 €	+ 490,30%
Logiciel métier (eCourrier, ONYX, SAPHIR, Persée, 3P)		55.430,98 €	- 4,71 %
Sauvegarde (sauvegarde des données de l'Administration communale en internet et vers l'extérieure)		8.374,41 €	- 18,33 %
Abonnements (Inforum, Kluwer)		1.583,74 €	+ 2,03%
Achat de matériel	Infrastructure: (Achat d'un ordinateur, d'imprimantes)	/	- 100%
	Consommable et petit matériel :	2.757,52 €	+ 849,56 %
Total:		84.441,08€	- 0,14 %



À la date du 30 novembre 2017, la Commune a dépensé 84.441,08 € en ce qui concerne l'informatique, soit une diminution de 0,14 % par rapport aux investissements réalisés en 2016.



PROJETS RÉALISÉS EN 2017

Sur le site de l'Administration communale de Gesves :

- O Lancement du marché public de mise en place d'une solution globale pour l'accès à internet, VPN et acquisition d'une solution VOIP pour l'administration communale et le CPAS de Gesves (Remplacement de la centrale téléphonique)
- O Achat de 3 ordinateurs d'occasion pour le Bourgmestre et les Échevins, achat de 2 ordinateurs neufs et de tablettes pour les services administratifs, achat d'écrans et de petit matériel informatiques
- o Remplacement des disques durs du serveur et des disques externes du NAS
- o État des lieux des imprimantes et copieurs multifonctions
- o Mise en place du WiFi dans la salle du Conseil communal
- o Installation d'un projecteur WiFi dans la salle du Collège communal

Pour rappel, depuis mai 2014 un marché public de services a désigné la société Fusion-K comme responsable de la maintenance et la consultance informatique, sur le site de l'Administration communale, du garage communal, des écoles communales et de la



Bibliothèque en partenariat avec Madame Anne-Catherine de CALLATAY, agent communal relais en informatique.

QUELQUES PROJETS POUR 2018

Sur le site de l'Administration communale de Gesves :

- O Réalisation d'un inventaire détaillé du parc informatique permettant de budgétiser concrètement les dépenses à faire dans le cadre du remplacement du matériel vétuste, à long et court terme.
- Lancement du nouveau marché public de services de maintenance et consultance informatique, sur le site de l'Administration communale, du garage communal, des écoles communales et de la Bibliothèque
- O Changement du thème du site internet et mise en place d'un site consultable via mobile/smartphone
- o Migration du logiciel Acropole (gestion des cimetières) vers l'application SAPHIR/Cimetières
- O Création d'une charte d'utilisation du parc informatique
- o Mise en place du Règlement Général sur le Protection des Données (GDPR) pour le 25 mai 2018
- o Étude de faisabilité d'un projet de WiFi urbain
- o Migration des adresses mails vers gesves.be



COMMUNICATION



COMMUNICATION

AGENTS TRAITANTS: ANNE-CATHERINE DE CALLATAY ET NATHALIE SEINE

Sous la responsabilité de Monsieur Eddy BODART, l'Echevin en charge de cette matière, le service communication, composé de Mesdames Anne-Catherine de CALLATAY et Nathalie SEINE, est chargé de promouvoir la communication sous toutes ses formes et de faire des propositions au Collège communal.

Le champ d'action de cette équipe comporte :

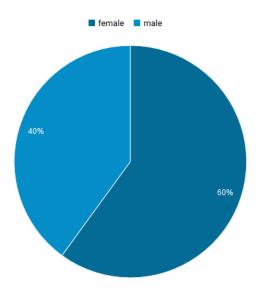
LA GESTION QUOTIDIENNE DU SITE WEB COMMUNAL

AGENTS TRAITANTS: ANNE-CATHERINE DE CALLATAY



Depuis 2013, la commune de Gesves s'est dotée d'un nouveau site géré par Wordpress (système de gestion de contenu libre), né d'une concertation entre plusieurs agents communaux. L'idée de départ étant d'en faire un outil attrayant, dynamique et facile d'utilisation pour les citoyens gesvois.

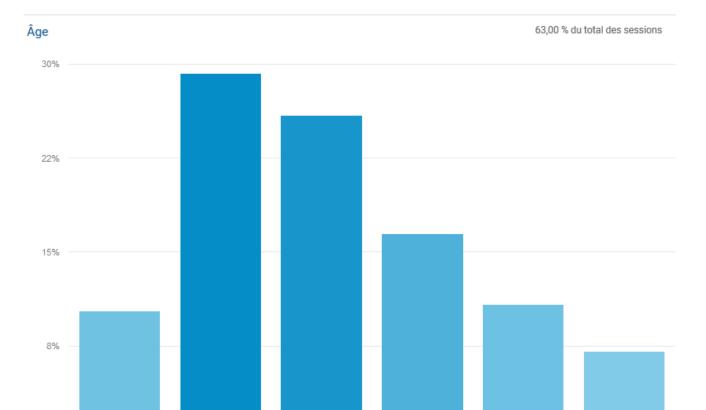
Dans la gestion journalière, différentes sections sont mises à jour : l'agenda qui reprend toutes les manifestations se déroulant sur le territoire gesvois, les actualités et informations destinées directement aux citoyens gesvois.



L'analyse de ce nouveau site internet indique un nombre croissant d'utilisateurs (durée moyenne de connexion: 1 minute 28 secondes). Il est intéressant de noter que 39,3% des visiteurs reviennent sur le site et que le nombre de pages visitées en moyenne est de 1,93. Signe d'un accès facile aux informations recherchées.

La pluspart des visiteurs de notre site viennent de Belgique (93,27%), les autres venant de France, des Etats-Unis, de Russie, des Pays-Bas, d'Allemagne, du Luxembourg, du Royaume-Uni ou encore de Suisse. Parmis tous ces utilisateurs, 60% sont des hommes et 40% des femmes.





Presque 30% des utilisateurs sont des personnes dont l'age varie entre 25 et 34 ans, 26% ont entre 35 et 44 ans et 16,5% ont entre 45 et 54 ans.

45-54

35-44

A la lecture de l'analyse de fréquentation, nous nous sommes apperçus que de plus en plus d'utilisateurs naviguaient sur notre site internet via leur smartphone. En 2018, nous retravaillerons donc ce site afin de le rendre plus accessible via téléphone mobile.

LA GESTION QUOTIDIENNE DE LA PAGE « FACEBOOK »

25-34

AGENTS TRAITANTS: ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

18-24



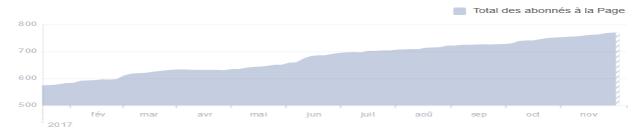
En ce qui concerne la page Facebook, elle se veut être la vitrine du site internet. Nous y annonçons les manifestations, publions les photos de celles-ci et informons la population des informations importantes à relayer. Cette page permet également de faire paraître des petites annonces.

À l'heure actuelle, 778 personnes aimes notre page (771 y sont abonnés) et nous suivent régulièrement, ce qui représente une augmentation de 440,28% depuis 2013.

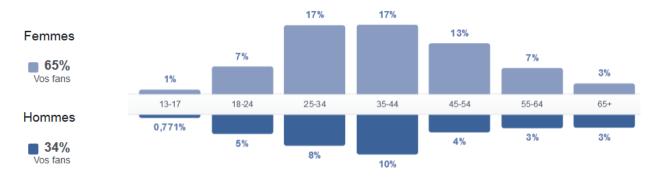
Année	Nombre de « J'aime »	Augmentation
2013	144	
2014	204	+41;8%
2015	316	+54,9%
2016	587	+85,76%
2017	778	+ 32,54%



Avec un peu plus de 130 publications en 2017 sur la page qui touche en moyenne 463 personnes, cette page Facebook est un excellent outil de communication, qui permet aux utilisateurs de poser leurs questions, d'obtenir facilement des renseignements et de partager les informations.



La grande majorité de nos fans viennent de Gesves, certains viennent de Namur, d'Andenne, d'Ohey, d'Assesse, de Ciney et même de Liège ou d'Anvers.



GESVES INFO

AGENT TRAITANT: NATHALIE SEINE

6 parutions en 2016. Cette brochure retrace les évènements passés et futurs qui se déroulent sur l'entité gesvoise, et permet aux élus de communiquer au travers de différents articles avec les citoyens.

Tous les numéros, depuis juin 2011, sont téléchargeables sur le site internet communal en cliquant sur l'onglet « revue de presse ».



PAGE D'INFORMATIONS COMMUNALE DANS « PROXIMAG»

AGENT TRAITANT: NATHALIE SEINE



En janvier 2016, la Commune a décidé de changer de journal pour un encart relatif aux informations communales. C'est maintenant dans le Proximag que l'on trouve ces informations. Il s'agit d'une

page (A4) tous les 15 jours.

Celle-ci reprend notamment l'agenda des manifestations, les infos relatives aux services administratifs, ...



PETITE ENFANCE



PETITE ENFANCE

CONSULTATIONS ONE

Public cible : 0-6 ans (tous les âges sont représentés à la consultation).

Quelques chiffres:

Il y a eu au 28/11/2017, 80 naissances pour l'entité de Gesves.

- ➤ 1^{er} trimestre : 24 enfants sont venus en consultation et 9 ont été vus en milieu d'accueil.
- ➤ 2^{ème} trimestre : 26 enfants sont venus en consultation et 17 ont été vus en milieu d'accueil.
- ➤ 3^{ème} trimestre : 36 enfants sont venus en consultation et 17 ont été vus en milieu d'accueil.
- ➤ 4ème trimestre : 38 enfants sont venus en consultation et ? (consultation prévue le 1/12/17) ont été vus en milieu d'accueil. (jusqu'au 28/11/17)

COORDONNÉES DES INFRASTRUCTURES

GESVES:

Rue Ry Del Vau, 5 (derrière l'administration communale sise chaussée de Gramptinne, 112).

Le local de Gesves a été remis à neuf par les services communaux (couleur, sanitaire, rideaux, isolation).

N° d'agrément: 42/92054/01

Consultation 2 mardis par mois de 9h à 11 h (sur RDV) assurée par Madame SOUPART, TMS (Travailleur Médico-Social), Monsieur CLOËS (médecin) et des bénévoles.

! Les parents qui reprennent une activité professionnelle, sont accueillis au sein de la consultation ONE de Ohey de 15h30 à 18h30, un mardi par mois. Les locaux étant plus accueillants et adaptés. La consultation du soir à Gesves a été supprimée, les parents préférant se rendre à Ohey.

FAULX-LES TOMBES:

Rue de la Goyette, 16

N° d'agrément: 42/92054/02

Consultation le 3^{ème} jeudi du mois de 13h30 heures à 15h (sur RDV) assurée par Madame SOUPART TMS (Travailleur Médico-Social), Madame HANNICK (médecin)

OBJECTIFS

Il s'agit d'assurer le service universel, le suivi renforcé et des activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale en appliquant le vade-mecum des T.M.S. et le guide de médecine préventive.



La consultation a pour mission, dans le cadre de la médecine préventive, de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans accomplis. Les familles dans le besoin et demandeuses bénéficient d'un suivi renforcé soit par la TMS à domicile soit par le médecin en consultation plus régulière. L'accueil dans les locaux permet des échanges afin de renforcer le lien parents-enfants.

ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE

ACCUEIL DES FAMILLES

L'accueil se veut être un moment d'échange avec les parents.

A Gesves, comme à Faulx-Les Tombes, une ou plusieurs bénévole(s) vient(nent) peser et mesurer les enfants.

VISITES À DOMICILE

La TMS prend connaissance des nouvelles naissances du secteur par l'intermédiaire des maternités. Elle décrit aux parents les activités de l'ONE et les soutient dans les actes du quotidien. Un suivi plus important est possible si le passage à la consultation n'est pas souhaité ou si d'autres problèmes sont décelés. Il y a en moyenne 2 à 6 visites de la TMS à domicile avant le passage à la consultation, chez le médecin traitant ou encore le pédiatre.

DÉPISTAGE VISUEL

Il est organisé 1 à 2 fois par an dans nos locaux. (Pour tous les enfants de l'entité). 12 enfants sont venus.

COIN JEU

Un coin jeu est mis à disposition lors des consultations de Gesves et de Faulx-les-Tombes, dans lesquels nous disposons quelques jeux et tapis.

Un coin lecture est également mis en place lors de certaines consultations.

SEANCES DE MASSAGES ET PORTAGE BEBE

Depuis fin de l'année 2014, des séances de massage et portage ont été organisées et intégralement offerte par l'ONE aux parents de nouveau-nés. Il y a eu cette année, 6 séances de massage auxquelles ont participé 21 familles. Ayant rencontré de réels soucis de nettoyage et de chauffage, toutes les séances d'activité collective, se déroulent au sein des consultations ONE de Ohey, avec l'autorisation de la supérieure hiérarchique et l'administration centrale de l'one. La séance de portage a, quant à elle, été suivie par 7 familles. Les séances ont repris en octobre 2017, la formatrice étant en congé de maternité. Les groupes ont connus un réel succès, nous avons malheureusement dû d'ailleurs refuser ces séances à certaines mamans par faute de place. Le nombre de séances offertes par l'ONE est limité.



SUIVI RENFORCÉ

L'entité de Gesves est vaste et étendue; la plupart des gens ont une voiture et consultent un pédiatre ou généraliste, mais malgré cela, les gens sont rassurés qu'il y ait un passage à domicile. La population compte une forte proportion de jeunes ménages qui, vu le coût actuel de la vie préfèrent venir à la consultation.

La commune dispose également de pas mal de logements sociaux et d'ILA, les suivis renforcés sont divers et variés.

De plus en plus de famille apprécient la qualité des échanges apportés, la disponibilité de l'équipe, le professionnalisme et les compétences du médecin, qui ne manque pas de se suivre des formations en rapport avec la petite enfance très régulièrement. Nous avons donc de plus en plus d'inscrits, qui fréquentent un pédiatre et les consultations ONE.

Activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale.

Nous avons le matériel pour le coin allaitement (siège pour maman, boudin d'allaitement, paravent) à Gesves.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter la TMS de secteur; Madame SOUPART



CRÈCHE COMMUNALE « LES MINI-POUSSENT »

EN GESTION PAR L'INTERCOMMUNALE IMAJE La Goyette, 16 à 5340 FAULX-LES TOMBES



NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS

- Au 1^{er} septembre 2016 : 46 inscrits avec une présence journalière moyenne de 30 enfants.
- Au 1^{er} septembre 2017 : 44 inscrits avec une présence journalière moyenne de 30 enfants.

Il n'y a plus de place temps plein disponible à la crèche avant novembre 2018.

PERSONNEL

La crèche est gérée actuellement par Madame Emilie LANNOY, infirmière en santé communautaire. Il y a cinq puéricultrices à temps plein, trois à 4/5 temps et une à ½ temps.

HORAIRE TYPE D'UNE JOURNÉE À LA CRÈCHE



- La crèche est composée de trois sections : les bébés, les moyens et les grands.
- Dans la section des « bébés » et des « moyens », pas d'horaire type ; l'équipe tient compte du rythme de l'enfant.
- Dans la section des « grands », il existe un horaire type, même si nous essayons de tenir compte du rythme des enfants le plus possible.

DESCRIPTION D'UNE JOURNÉE TYPE CHEZ LES GRANDS

- Accueil pour tous de 7h à 7h30 dans la section des bébés (à l'étage). A 7h30 les moyens et les grands descendent dans la section des moyens et à 8h les grands rejoignent à leur tour leur section.
- Les puéricultrices proposent alors aux enfants soit une activité libre, soit (pour les plus grands) une activité dirigée (peinture, pâte à sel, danse, promenade,...) qu'ils sont libres de faire ou non.
- Vers 9h15, un bol de soupe est proposé aux plus grands.
- Vers 11h, les enfants mangent puis se lavent les mains. Ensuite une puéricultrice lit une histoire ou écoute une musique douce avec tous les enfants de la section pendant qu'une autre prépare les enfants pour la sieste.
- De 12h-12h30 à 14h-14h30, sieste et préparation des goûters.
- Après la sieste, les enfants sont rhabillés. Des jeux libres leurs sont à nouveau proposés.
- Vers 15h, c'est l'heure du goûter.
- Des jeux sont à nouveau installés dans la section (voitures, poupées, duplos, dinette, déguisements, matériel de psychomotricité,...).



- Vers 17h-17h30, les moyens et les grands sont de nouveau regroupés dans une des sections avec la puéricultrice qui fait le « tard ».
- Dans un souci de continuité de prise en charge, deux puéricultrices de référence ont été désignées pour chaque section. Elles sont présentes tous les jours et connaissent bien les enfants et leurs habitudes. Cela permet un peu plus de stabilité pour les enfants comme pour les parents. Les autres puéricultrices sont « volantes » et voyagent entre deux sections. Ce système permet quant à lui un passage de section plus serein.

ACTIVITÉS ORGANISÉES EN 2017

- 2 journées pédagogiques les 23 mars et le 1^{er} juin.
- Un partenariat avec la bibliothèque de Gesves qui vient une fois par mois faire une animation « lecture ».
- Un souper de parents (1^{er} octobre) et un goûter de Noël (8 décembre).

PROJETS POUR 2018:

- Deux journées pédagogiques.
- Un souper avec les parents et un goûter de Noël.
- Une réunion de parents.
- Petits projets divers.







UNE NOUVELLE CRÈCHE COMMUNALE A SOREE POUR 2018

Gesves étant une Commune très prisée, beaucoup de familles avec enfants en bas âge s'y installent Aussi, le Service Etat Civil enregistre une moyenne de 70 à 80 naissances par an.

Au vu de l'analyse de l'évolution de la courbe démographique reprise dans le rapport administratif 2014 et étant donné que la crèche communale de Faulx-Les Tombes est occupée à 100 % et que la liste d'attente s'allonge, le Collège en a conclu qu'il était opportun de créer un service supplémentaire répondant aux besoins de la population.



Il a donc été décidé d'affecter l'immeuble communal sis rue Maubry à la création d'une crèche 18 lits.

Dans ce cadre, un dossier de création d'une crèche 18 lits a été introduit, en réponse à l'appel à projets du Plan Cigogne 3 –Volet 2.

Notre dossier a été retenu et un subside de 446.750 € nous sera octroyé.

L'étude du dossier (travaux d'aménagement) a été confiée à l'Inasep. Le Conseil communal, en séance du 23 octobre 2015 a confié à l'Inasep la préparation du cahier spécial des charges qui lui a été soumis début janvier 2016.

Les travaux adjugés à la société SOGEPAR ont débuté en 2016 et devaient se terminer en juin 2017. Cette société connaît de graves problèmes financiers et le chantier se meurt progressivement malgré de nombreuses sollicitations. La société SOGEPAR a déposé son bilan et notre conseiller juridique est en négociation avec la curatelle pour reprendre au plus vite les travaux avec une nouvelle entreprise ou avec des sous-traitants.

L'ouverture de cette crèche est prévue pour le 1er trimestre 2018.



ENSEIGNEMENT

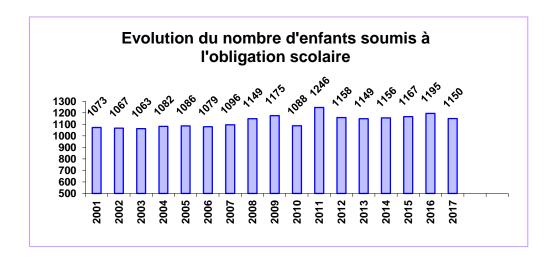


ENSEIGNEMENT

AGENTS TRAITANTS : MARTA LACZKA ET ANNE BEAUJEANT (JUSQUE 31/07/2017) ET MARIE HOOGEWYS (DEPUIS LE 01/07/2017)

NOMBRE D'ENFANTS SOUMIS À L'OBLIGATION SCOLAIRE

01.10.2017	1.150
01.10.2016	1.195
01.10.2015	1.167
01.10.2014	1.156
01.10.2013	1.149
01.10.2012	1.158
01.10.2011	1.246
01.10.2010	1.088
01.10.2009	1.175
01.10.2008	1.149
01.10.2007	1.096
01.10.2006	1 079
01.10.2005	1 086
01.10.2004	1 082
01.10.2003	1 063
01.10.2002	1 067





ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL À FAULX-LES TOMBES

Année scolaire 2017-2018 - Personnel

Direction		Christine PITANCE Secrétariat : Radhia DJAIT Et ½ temps Isabelle OGER depuis le 01/09/2017
Gestion administrative		Marta LACZKA et Marie HOOGEWYS (depuis le 01/06/2017)
Enseignement maternel	Accueil	Allison WARNANT, Martine LEPONCE, Maud HAMENDE
Classes verticales	1 ^{er} cycle	Gwenaëlle BERWART et Aude RUELLE (M1-M2) Isabelle BAUDUIN, Anouchka BEAUJEANT et Françoise MONJOIE (M2-M3)
	2 ^{ème} cycle	Isabelle OGER (2ème et 3ème cycle) Yvette BOUCHAT, Julie DEGROOTE (P1 à P3 2017-2018), Kathelyne DECHAMPS et Bénédicte RODEMBOURG
Enseignement primaire	3ème cycle	Anne-Cécile AUBRY, Dominique DEBARSY, Christelle GERARD, Laura LECLERCQ
	4ème cycle	Raphaël BEAUJEAN (absent pour exercer une autre fonction dans un autre PO depuis le 01/09/2017), remplacé par Amandine BINAUT, Michaël JACQUES et Stéphane GOFFIN (2016-2017) et Lucie TALLIER
Intégration 4 institutrices primaires de l'ens Capucines » de Ciney mise à dis l'intégration		Géraldine DUBOIS, Maud GILLES, Marine LANNOY, Audrey VRANCKX
	Psychomotricité	Catherine MARION et Mathilde MASSON (poste APE/ACS)
	Morale	Cyrielle LEDIEU
	Religion catholique	Cécile NOTTIN (2017-2018, Mme Isabelle BOSSUROY en congé de maladie)
Maîtres spéciaux	Religion protestante	Anne CREMERS (suite à une réaffectation)
	2ème langue	Maryline COMPERE et Christine HEINRICHS Stéphanie BRICHEUX (2 p/s en fonds propres et 2 p/s organiques)
	Citoyenneté et philosophie	Marie HOLVOET
Garderie – Surveillance – M	1	Marcelline KIZIBA, Christelle LOUIS, Vinciane BABYLAS, Isabelle KLAYE, Jacqueline LOMBA, Dominique MARCHAND, Isabelle GABARET, Kelly HOORELBEKE, Elise PERAUX, Katryne FAUTRE, Marie-Françoise KLAYE, Vinciane BURTON, Fabienne DOUXFILS
Education physique		Chantal LEPONCE



ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL DE FAULX-LES TOMBES

Au 01/10/2017, l'école comptait 390 élèves*.

	96/ 97	97/ 98	98/ 99	99/ 00	00/ 01	01/ 02	02/ 03	03/ 04	04/ 05	05/ 06	06/ 07	07/ 08	08/ 09	09/ 10		11/ 12	12/ 13	13/ 14	14/ 15	15/ 16	16/ 17	17/ 18
Maternelle	97	102	91	97	87	87	81	88	91	97	90	99	97	95	95	95	96	103	110	102	117	124
Primaire	164	171	189	187	199	199	185	181	156	151	158	174	192	200	205	201	191	208	216	236	250	261
Total	261	273	280	284	286	286	266	269	247	248	248	273	289	295	300	296	287	311	326	338	367	385

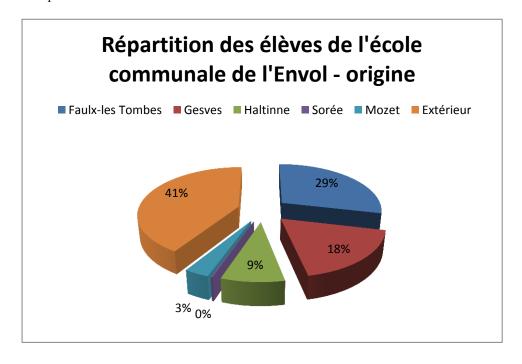
Il est à noter qu'à ce nombre, ont été ajoutés 5 élèves inscrits (primaire) à l'école d'enseignement spécialisé « Les Capucines » de Ciney mais qui suivent régulièrement les cours sur le site de l'école de l'Envol dans le cadre du projet *Intégration*.

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR SECTION

Au 01/10/2017*:

Origine des élèves	Nombre					
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Faulx-les Tombes	114	117	107	104	119	112
Gesves	47	58	69	68	67	71
Haltinne	33	36	39	34	38	33
Mozet	14	11	11	10	13	13
Sorée	_	-	-	-	1	1
Extérieur	96	99	112	127	134	160
	304	321	338	344	372	390

^{*}le nombre 390 reprend tous les élèves.





ECOLE COMMUNALE DE LA CROISETTE À SOREE

ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018 - PERSONNEL

Direction		 Véronique GILLET (absente depuis le 18/04/2017, remplacée par Mme Delphine MATHELOT jusque 30/06/2017) Vincent VANDERSMISSEN (directeur faisant fonction depuis le 01/07/2017)
Gestion administrative		 Marta LACZKA et Marie HOOGEWYS (suite au départ de Mme Anne BEAUJEANT le 31/07/2017)
Enseignement maternel	1 ^{er} cycle	Dominique WAVREILLEDelphine MATHELOT
Enseignement primaire	2 ^{ème} cycle	 Nathalie HARDY Pauline GALET 4 p/s (depuis le 01/09/2017, remplacement de Mme HARDY dans le cadre du congé parental)
	3 ^{ème} cycle 4 ^{ème} cycle	 Vincent VANDERSMISSEN Valérie MOUSTY
	Education physique	 Chantal LEPONCE Sébastien HERMANS (4 p/s à partir depuis le 01/10/2016)
	Psychomotricité	Catherine MARION
Maîtres spéciaux	Morale	Mélanie ZIELONKA (au 21/11/2017, suite au départ de Mme Sandrine DETAILLE engagée au début de l'année scolaire)
	Religion	• Cécile NOTTIN (2 p/s)
	Citoyenneté et philosophie	Marie HOLVOET (2 p/s)
	2 ^{ème} langue	Christine HEINRICHSMallaury CLEMENT
Garderie – Surveillance –	Maintenance	 Isabelle SAMAIN Gesves Extra



ECOLE COMMUNALE DE LA CROISETTE DE SOREE

Au 01/10/2017 l'école compte 64 élèves.



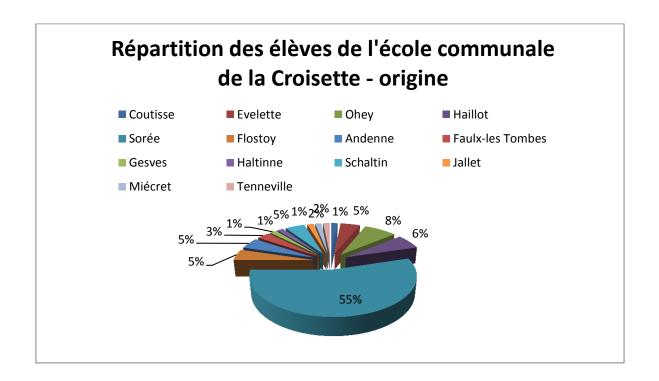
						07/ 08	08/ 09	09/ 10	10/ 11	11/ 12	12/ 13	13/ 14	14/ 15	15/ 16	16/ 17	17/ 18
Maternelle	26	23	21	20	20	20	20	22	27	27	23	20	20	19	24	30
Primaire	45	40	36	34	40	36	36	39	34	36	37	43	36	37	39	34
Total	71	63	57	54	60	56	56	61	61	63	60	63	56	56	63	64

RÉPARATION DES ÉLÈVES PAR SECTION

Au 01/10/2017 l'école compte 64 élèves.

Origine des élèves			Non	nbre		
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Andenne	2	3	2	0	2	3
Doyon	4	0	1	1	0	0
Evelette	1	6	1	6	4	3
Faulx-les Tombes	0	0	0	0	0	2
Florée	3	2	2	1	1	0
Gesves	6	5	1	0	0	1
Haltinne	0	0	0	0	0	1
Marchin	0	0	0	0	0	0
Ohey	4	3	1	4	2	5
Schaltin	0	0	0	0	0	3
Sorée	41	35	47	39	47	35
Coutisse	0	2	0	2	2	1
Haillot	0	1	1	2	4	4
Flostoy	0	4	0	1	1	3
Jallet	0	1	0	0	0	1
Miécret	0	0	0	0	0	1
Tenneville	0	0	0	0	0	1
TOTAL	61	64	56	56	63	64





DIVERS

CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE L'ENVOL DE FAULX-LES TOMBES

Ce Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année civile 2017 :

- \Rightarrow 26 septembre 2017;
- ⇒ 20 décembre 2017.

CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE LA CROISETTE DE SOREE

Ce Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année civile 2016 :

- \Rightarrow 26 septembre 2017;
- ⇒ 7 décembre 2017.

COPALOC (COMMISSION PARITAIRE LOCALE)

Cette Commission s'est réunie à deux reprises durant l'année civile 2017 :

- ⇒ 30 mai 2017;
- ⇒ 26 septembre 2017.

ECOLE PROVINCIALE D'ELEVAGE ET D'EQUITATION

Rue du Haras, 16 à 5340 Gesves (Belgique)

Ligne 01: +32 (0)83.677.411

Ligne 02: +32 (0)83.677.468

L'école d'élevage et d'équitation, communale jadis, dépend des autorités provinciales depuis fin 1995.



Dans le cadre de la restructuration des établissements de l'enseignement supérieur, elle est actuellement regroupée avec l'IPES de Seilles et comprend 5 classes différentes (de la 3^e professionnelle à la 7^e).

Au 1 ^{er} septembre	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'élèves	83	75	80	95	85	94	76	87	70	57	60

	nombre	
origine des élèves	2016-2017 au 01/09/2016	2017-2018 Au 01/09/2017
Belgique	53	54
Portugal	0	0
France	3	6
Luxembourg	1	0
Angleterre	0	0
Thaïlande	0	0
Allemagne	0	0
	57	60

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE À GESVES

Fréquentation des cours

ANNEES ACADEMIQUES	TOTAL	(dont Gesvois)
2017-2018	85	(40)
2016-2017	94	(51)
2015-2016	93	(37)
2014-2015	97	(39)
2013-2014	93	(59)
2012-2013	95	(80)
2011-2012	103	(70)
2010-2011	96	(48)
2009-2010	96	(48)
2008-2009	96	(34)
2007-2008	96	(33)
		. ,

	2016-2017	2017-2018
FORMATION MUSICALE	71 élèves (de F1- Qual.2):	66
F1	24	13
F2	13	23
F3	7	10
F4	11	6
QUALIFICATION 1	6	8
QUALIFICATION 2	10	6
PIANO	25	29
GUITARE	21	18
FLUTE	0	0
TROMPETTE	5	3

^(*) Parmi les 85 élèves certains peuvent être inscrits aux plusieurs cours à la fois.



JEUNESSE



JEUNESSE

AGENTS TRAITANTS: MARTA LACZKA ET MARIE HOOGEWYS (DEPUIS JUIN 2017)

PLACE AUX PETITS GESVOIS-25 MARS 2017

Près de trente enfants âgés de 8 à 12 ans ont participé à la deuxième édition de « Place aux petits Gesvois » qui s'est déroulée tout au long de la journée du 25 mars 2017.

Cette manifestation permet aux enfants de visiter des lieux qui leur sont généralement peu ou pas inaccessibles, de rencontrer les professionnels de métiers qui les font parfois rêver ou qu'ils découvrent pour la première fois... de quoi faire naître des vocations ou des passions.

Le soleil était de la partie et les enfants ont pu « toucher » tout ce qui fait la vie des artisans qui nous entourent : fabriquer des macarons, des steaks hachés, du fromage, du shampoing bio, de la crème de soin ; escalader l'arbre séculaire du domaine de Mozet, peindre une œuvre d'art abstrait à Sorée, travailler l'argile ; prendre soin des chevaux aux Ecuries de Faulx, découvrir les outils du tailleur de pierre, du garagiste, des « hommes du feu » ; plonger au cœur de l'ordinateur et comprendre l'environnement...

Nos « hôtes d'un jour » ont permis à toutes et tous de s'émerveiller face aux métiers qui produisent tout ce qui fait leur quotidien, nous remercions de tout cœur pour leur accueil chaleureux et actif : à Gesves : La boulangerie Sohet-Laloux, la boucherie Bourgeau, Marcel Haulot, conseiller en énergie, Mehdi Bhanji de Fusion-K, Wendy Bernard, tailleur de pierre ; à Faulx-les Tombes : Les Ecuries de Faulx, la pharmacie Lamproye, le salon Audace Coiffure, Marie-Anne Rasquin ; à Goyet : la Fromagerie du Samson ; à Mozet : le Domaine de Mozet et Mr Sadzot, élagueur ; à Hautbois : le garage Blom ; à Sorée : Christine Chapelle ; à Andenne : l'équipe des pompiers.

Grâce aux sympathiques « passe-murailles », tous les enfants ont pu se déplacer et rejoindre les artisans ! Merci à Mmes Jentgen, Charles, Theys, Gotfroid, Anciaux, Bourguet ainsi qu'à M. et Mme Brix-Clément..... et à Eric et son proxibus !

Nous nous réjouissons d'amener encore plus d'enfants à découvrir ces métiers passionnants, l'an prochain!









RASSEMBLEMENT DES CCE A WAREMME – 22 AVRIL 2017

Pas moins de 500 enfants participaient à la journée organisée par le CRECCIDE.

Les Conseils communaux d'Enfants de Wallonie étaient invités, le 22 avril, à un rassemblement dont la thématique « La fête de la citoyenneté » permettant aux enfants de participer à une série d'activités et d'ateliers organisés toute la journée à l'IPES de Waremme.

Départ dès 8h00, de la commune, en bus, avec les enfants du CCE de Hamois. Nous avons fait connaissance durant le trajet, ce qui nous a permis de découvrir d'autres réalités, d'autres projets.

Sur place, tout était parfaitement organisé pour nous permettre de rencontrer d'autres CCE et de participer aux activités proposées par tout le staff de l'IPES et du CRECCIDE.





Nous avons pu : être initiés au djembé, manipuler les accessoires de la section « coiffure », participer à un atelier construit sur le principe de l'émission « Qui veut gagner des millions ? » et qui nous a bien aidés à y voir clair dans les pièges et subtilités de l'informatique et des réseaux sociaux.

L'occasion était également donnée de voter pour des projets développés par d'autres CCE et exposés dans la salle de gymnastique. Le choix était difficile : tous sont concernés par l'environnement et impliqués dans des actions mises en place pour préserver notre planète.

La RTBF, pour les NIOUZES, était là et Louise Delchambre a pu s'exprimer sur le vécu de notre CCE gesvois.

Une journée dense, intense en découvertes et partages... Nous remercions la Commune et le Creccide de nous avoir donné l'occasion de prendre part à cette journée où les signes d'implication démocratique sont bien visibles, dès le plus jeune âge.



SPECTACLE « A CONTRE COURANT » DE LA COMPAGNIE D'ODILE PINSON - 27 JUIN 2017

Le 27 juin dernier 492 élèves de nos 4 écoles gesvoises ont eu l'occasion de voir en plein air à Gesves le spectacle « A contrecourant » de la Compagnie d'Odile PINSON.

Les deux comédiens loufoques essaient d'inventer leurs propres méthodes pour produire eau, gaz et électricité à la maison. Ils ont choisi de vivre en autonomie d'énergie, et pour cela, ils sont prêts à tout.

Comment produire de l'électricité? Il suffit d'aller à la pêche et les anguilles électriques vont travailler pour vous! Et si les batteries de vos appareils sont à plat, enfilez «le plastron chargeur» qui convertira vos efforts physiques en kilowatt!



Produire son propre combustible n'est plus un problème avec le "gaz volatil" qui recycle les fientes de vos oiseaux ! Quant à l'eau... il va falloir pédaler pour récupérer sa propre transpiration et la faire circuler dans les tuyaux !

Le public se retrouve à observer le quotidien de ce couple d'écolo-givrés, comme s'il était sur le pas de sa porte, découvrant un ingénieux assemblage de mécanismes ménagers, actionnés à la seule force physique. Rien de plus efficace que l'huile de coude, mettre la main à la pâte et se retrousser les manches!

Le spectacle a été également prévu pour le grand public le soir même mais malheureusement la météo n'a pas permis aux acteurs de rejouer.

ECOLE DE L'ENVOL - L'ARRIVEE DE LA YOURTE

Unique en Belgique! Une classe de l'école communale de l'Envol va déménager début du mois de janvier 2018 dans une yourte qui a mis déjà ses racines sur le site de l'école. Une vingtaine d'enfants de 1^{ère}, 2^{ème} et 3 ème de la classe de Mme Julie DEGROOTE apporteront leurs bottes et pantoufles lorsqu'ils se rendront à l'école. De 8m de diamètre pour une surface d'environ de 50 M2 cette dernière fabriquée par Be Yurt à Soignies trône déjà dans la pelouse. Les dernières installations prennent fin dans l'attente du permis d'urbanisme.







Fin de l'année scolaire 2016-2017 le Collège communal a donné son accord d'ouvrir une classe supplémentaire pour faire face au nombre croissant des nouveaux enfants. L'idée de relouer une nouvelle fois un conteneur a été vite oubliée vu le coût et manque de confort mais également compte tenu du projet pédagogique développé au sein de l'école. Le coût de 35000€ pour l'achat a été pris en charge à raison de 50% par la Commune.

Il faut également remercier une équipe de nos ouvriers communaux qui ont préparé la dalle de béton, installé un point d'eau et amené l'électricité. Le chauffage est assuré par un poêle à pellets.

L'ensemble de l'équipe se réjouit d'occuper ce lieu pour le moins inédit.

ECOLE DE LA CROISETTE - VIVA FOR LIFE EN CLASSE- 12 OCTOBRE 2017

12 octobre Jeudi dernier, une partie de l'équipe de Viva for Life s'est rendue dans la classe de Monsieur Vincent. Ce directeur et professeur de l'école de la croisette de Sorée nous a ouvert les portes de sa classe de 3ème et 4ème primaire... l'occasion pour nous, d'échanger avec les élèves sur la situation de "pauvreté" en Belgique, et spécifiquement de celle qui touche les enfants.



Pour rappel, 80.000 enfants de 0 à 6 ans vivent dans la pauvreté en Belgique francophone. Une réalité pas connue et choquante pour les élèves... Regardez leurs réactions!

ECOLE DE L'ENVOL - VISITE DE M. T. STASIUK, CHEF DE CUISINE - 23 NOVEMBRE 2017



Jeudi 23 novembre, la classe de 5^{ème} et 6^{ème} primaire de Mme Amandine BINAUT, institutrice primaire à l'école communale de l'Envol, a accueilli M. Thierry STASIUK, chef de cuisine et auteur de livres pour enfants en lien avec la "malbouffe". Il a sensibilisé les enfants à l'alimentation saine et durable avec la collaboration d'un fromager local et d'un apiculteur. Prochainement, la classe va participer au concours des "Petits chefs en herbe" organisé par le chef Pascal MARCIN.



ECOLE DE LA CROISETTE - VIVA FOR LIFE - CAR WASH - 26 NOVEMBRE 2017

Le dimanche 26 novembre dernier, les élèves de la classe de Vincent VANDERSMISSEN ont organisé un car-wash dans le cadre de "VIVA FOR LIFE".

Ils ont décidé de s'investir afin de venir en aide aux enfants vivant sous le seuil de pauvreté en Fédération Wallonie-Bruxelles (1 sur 4 en Wallonie, soit 80 000 enfants démunis de 0 à 6 ans...).

Cette action s'inscrit dans une série de manifestations qui font l'objet d'un suivi de la RTBF.

Toute l'équipe de nos petites têtes blondes ont ressenti beaucoup de fierté car même si on est des enfants de 8, 9 ans, on a du cœur et surtout du pouvoir! Et aussi, ils ont récolté 554,80 euros!





CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS 2017-2018

AGENT TRAITANT: ANNE BEAUJEANT (JUSQU'EN JUILLET 2017) ET FLORENCE PEYTIER (DEPUIS AOÛT 2017)

Elu en novembre 2016, le Conseil Communal des Enfants s'est réuni jusqu'en juin, avec Anne Beaujeant, à raison de plus ou moins une fois par mois.

Le Conseil Communal des Enfants poursuit l'objectif de permettre à plusieurs enfants âgés de 9 à 12 ans, élus démocratiquement, de devenir les porte-parole de leur génération. Pendant leurs réunions, les jeunes mandataires peuvent s'exprimer; donner leur avis, communiquer avec les responsables politiques locaux, proposer des idées pour améliorer leur commune et mieux connaître les institutions communales mais aussi régionales et fédérales.

Apprendre la citoyenneté et la démocratie à travers l'écoute et le respect de chacun a pris pas mal de temps mais cela a permis aux 12 élus de s'accorder sur les actions à entreprendre qui se situaient parfois un peu loin

de ce qui avait été imaginé au moment des élections.

En décembre, un goûter a été organisé à la Colombière, en collaboration avec l'équipe de soins.

Il a été proposé de participer aux fêtes de fin d'année et d'y présenter les vœux du CCE lors d'un buffet « goûter-souper ».

Chaque jeune conseiller avait préparé quelques douceurs : tartes aux pommes, muffins, biscuits, gaufres, fondants ... tout a trouvé place sur le buffet dressé pour l'occasion dans la salle à manger de la Colombière.



Durant une heure, chacun a pu rencontrer les résidents en effectuant le service à table.

Si le temps a sans aucun doute été trop court pour permettre à chacun de faire connaissance de manière posée, le lien est créé.

Durant le dernier trimestre, une vaste opération de récoltes d'opinions a été mise en place dans les classes des 4 écoles (de la 3^{ème} à la 6^{ème}).

Il s'agissait de définir quels étaient les comportements insupportables et à améliorer, que ce soit en classe, dans la cour ou dans l'école en général. Et également les solutions éventuelles à y apporter, que ce soit avec l'aide des directions, des enseignants ou entre pairs.



En avril 2017, le CCE a participé au grand rassemblement des CCE à Waremme. Festive et créative, la journée a permis de découvrir des projets mis en place par d'autres CCE et aussi de participer à des ateliers divers et variés.

Le CCE aurait voulu organiser un contrôle de vitesse aux endroits stratégiques de la commune : aux abords des écoles.

De nombreux contacts avec la police locale et la police d'Andenne n'ont pas abouti : le niveau de sécurité en Belgique ne permet plus d'organiser des rassemblements locaux, surtout avec des enfants.

Cependant, le CCE a participé à une réunion avec la Commission Sécurité Routière pour lui remettre un cahier des charges avec ce qui est essentiel pour la sécurité des usagers faibles.

Depuis septembre, le CCE se réunit avec Florence Peytier qui en a repris l'animation. Les enfants ont été sollicités durant l'été afin de connaître leur envie de poursuivre ce projet.

Les réunions ont lieu dès à présent tous les 15 jours, afin de pouvoir réaliser plus concrètement les projets. Nous avons faits appel aux suppléants pour remplacer les élus sortants.

Listing des jeunes mandataires pour l'année scolaire 2017-2018 :

Ecole de la Croisette – Sorée	Ugo DAI PRARomain ALBERTMarine FISENNE
Ecole de l'Envol – Faulx-les Tombes	Rose DEMILIEEloïse DELLA FAILLE
Ecole Saint Joseph – Gesves	 Lola ALBICOCCO Louis RAMBOUX Hector CACHBACH
Ecole de René BOUCHAT – Gesves	Jeanne ESPERTMattéo PAPAILouise BASTOGNE



Les enfants sont toujours à trois pour représenter une école, sauf pour l'école de l'Envol où tous les élus étaient sortants et où la liste des suppléants présentait beaucoup de 6^{ème} primaire. Ils ne sont donc que deux. Nous envisageons une manière d'intégrer un autre enfant sans remettre en place des élections.

Les enfants ont décidé de poursuivre le travail mené auprès de la CSR. Suite à une enquête auprès de leurs camarades de classe et une observation plus rigoureuse, les enfants ont noté des points à travailler. Ils ont présenté leur projet à nouveau à la CSR en octobre.

Les enfants aimeraient recevoir les relevés des contrôles de vitesse afin d'en prendre conscience et d'en informer la population au travers du Gesves Info.

Cette année, un enfant a pu être présent lors de la cérémonie de commémoration de l'Armistice. Suite au discours de notre Bourgmestre et l'hommage aux disparus, le jeune élu a été déposer la gerbe de fleurs au pied du Monument aux Morts. L'envie pour l'an prochain est de produire un écrit pour la cérémonie et de s'y présenter en plus grand nombre.

Leur souhait est également de s'intéresser à l'environnement et à la solidarité.

Pour le premier volet, nous avons entamé un travail avec un représentant du « Contrat Rivière Haut Meuse » qui est venu discuter avec les enfants de l'impact des produits d'entretien déversés dans nos rivières. Le débat a été très riche et a mené à la création de « questions-réponses » qui seront utiles pour que les élus partagent leur savoir avec la population.

Les enfants ont ensuite eu la possibilité de créer des sels de bain à tester chez eux en vue d'un projet solidaire au marché de Noël organisé par la Commune les 16 et 17 décembre 2017.

Au travers de toutes ces actions, l'envie est de permettre au groupe d'apprendre à fonctionner ensemble, de trouver une optique de travail efficace tout en intégrant chaque membre. Petit à petit, l'esprit d'équipe et la mise en valeur des ressources personnelles de chacun se développent.



SERVICE EXTRASCOLAIRE - ACCUEIL TEMPS LIBRE

AGENT TRAITANT: CHRISTOPHE DUEZ

Le service extrascolaire – Accueil temps libre est mis en place au sein de la commune de Gesves, depuis le 16 mars 2007, sur base d'un double accord de collaboration :



- entre la commune et l'ONE, d'une part ;
- entre l'asbl Coala et la commune, d'autre part.

Avril 2007, Elise DEBOIS, habitante de Gesves est engagée à mi-temps par COALA pour coordonner l'ATL gesvois, en binôme avec Olivier GEERKENS.

Janvier 2012, Elise DEBOIS choisit de nous quitter pour un autre emploi et Valérie HAUWAERT, enseignante, la remplace, à mi-temps, encore en binôme avec Olivier GEERKENS.

En septembre 2014, Valérie HAUWAERT reprend la direction de l'école où elle enseignait et quitte ses fonctions à COALA et donc à la coordination ATL de Gesves. Elle est remplacée dans ses fonctions à Gesves par Christophe DUEZ le 1^{er} septembre 2014, toujours à mi-temps, et toujours en binôme avec Olivier GEERKENS.

La Coordination ATL a ses bureaux dans l'aile au-dessus du point info-tourisme. Un local y est partagé avec l'asbl Gesves EXTRA et, de manière plus ponctuelle, la coordination de la plaine de vacances communale. Une signalétique spécifique et un présentoir d'informations Enfance y ont été installés en 2014.

Le service ATL-extrascolaire est accompagné par l'échevin de l'enseignement Eddy BODART qui en a la compétence depuis 2014.

Depuis toujours, même si l'ONE subventionne un emploi à mi-temps, COALA a la volonté de mettre en place un binôme, une logique d'équipe. En effet, en plus de Christophe DUEZ et Olivier GEERKENS, d'autres personnes de l'asbl COALA sont susceptibles de mettre leurs compétences à contribution de la coordination ATL de la commune.

Points marquants de cette année 2017 :

La coordination a terminé le suivi du *programme CLE 2012-2017* agréé par l'ONE dans le cadre d'un Plan d'Action Annuel (PAA) et a proposé un nouveau *programme CLE* pour *2017-2022*. Ces balises ont été construites avec l'ensemble des membres de la Commission Communale de l'Accueil (CCA).

La Coordination ATL a soutenu un nouvel opérateur, Brin d'Alice asbl, dans ses démarches envers l'ONE (rédaction du projet d'accueil, ...) et l'a intégré au sein de la CCA.



LA COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL (CCA)

La Commission Communale de l'Accueil s'est réunie à quatre reprises en 2017.

Les principaux points à l'ordre du jour étaient :

- La composition de la CCA et l'actualisation de ses membres ;
- L'évaluation du Plan d'Action Annuel (PAA) 2016-2017 en lien avec le programme CLE;
- La mise en place d'une enquête ATL en lien avec l'état des Lieux et le renouvellement du programme CLE ;
- La construction d'un nouveau programme CLE;
- La validation du programme CLE 2017-2021;
- L'accueil d'un nouvel opérateur : Brin d'Alice asbl ;
- La mise en place de 2 « vendredis malins » ;
- L'organisation d'une journée d'information et de rencontre pour tout(e)s les accueillant(e)s ;
- L'organisation de la journée interréseaux ;
- L'organisation de la Plaine communale;
- Le projet hyperpaysage ATL.

Les procès-verbaux de la CCA sont téléchargeables sur le site www.gesves.be



Composition de la CCA

BODART	Eddy	1	Е	Président - Echevin de l'ATL
BOTTON	Florent	1	Е	Conseiller communal
DECHAMPS	Carine	1	Е	Echevine
REYSER	Dominique	1	Е	Conseiller communal
LACROIX	Simon	1	S	Echevin
PAULET	José	1	S	Bourgmestre
PISTRIN	Nathalie	1	S	Conseillère communale
/	/	1	S	/
TILLIEUX	Marc	2	Е	Ecole St Joseph – Directeur
PITANCE	Christine	2	Е	Ecole com. de l'Envol - Directrice
VANDERSMISSEN	Vincent	2	Е	Ecole com. de la Croisette - Directeur f f
TONNEAU	Nathalie	2	Е	Ecole Communauté française - Directrice f f
DEGIMBE	Jean-Marc	2	S	Ecole St Joseph - Membre P.O.
GOFFIN	Stéphane	2	S	Ecole com. de l'Envol - Enseignant
/	/	2	S	Ecole com. de la Croisette
/	/	2	S	Ecole Communauté française
BARBEAUX	Cécile	3	Е	Ecole communale de l'Envol
NIJS	Eric	3	Е	Ecole communale de l'Envol
DESMET	Steven	3	Е	Ecole St Joseph
/	/	3	Е	Ecole Communauté française
DEBAUCHE	Sonia	3	S	Ecole St Joseph
/	/	3	S	/
/	/	3	S	/
/	/	3	S	/
DUBOIS	Valérie	4	Е	Asbl Gesves EXTRA
MASSART	Céline	4	Е	Les Arsouilles
HUBEAUX	Agnès	4	Е	Brin d'Alice asbl
SELECK	Monique	4	Е	Asbl Gesves EXTRA
/	/	4	S	/
/	/	4	S	/
/	/	4	S	/
/	/	4	S	/
HOORELBEKE	Kim	5	Е	Bibliothèque communale
ALBERTY	Martin	5	Е	Patro Jean XXIII
ANCION	Eric	5	Е	Domaine de Mozet
/	/	5	Е	/
VAN AUDENRODE	Martin	5	S	Patro Jean XXIII
DELAHAIE	Sophie	5	S	Domaine de Mozet
/	/	5	S	
/	/	5	S	/
BERQUE	Chantal			Coordinatrice accueil ONE
DUEZ	Christophe			COALA asbl - Coordination ATL
GEERKENS	Olivier			COALA asbl - Coordination ATL
VANESSE	Isabelle			Représentante M ^{me} Lazaron, Députée provinciale



Sur base du Plan d'Actions Annuel (PAA) 2016-2017, des résultats de l'enquête ATL, et du nouveau programme CLE, de nouveaux objectifs ont été établis :

✓ Améliorer l'offre d'accueil existante :

- en diversifiant, autant que faire se peut, l'offre d'accueil, en tenant compte des différentes tranches d'âges ;
- en ayant une réflexion avec les différents partenaires concernés par l'utilisation des espaces d'accueil, actuels et futurs ;
- en amorçant une réflexion sur l'accueil centralisé au quotidien avec les partenaires concernés, et en allant à la rencontre de communes proches pratiquant un accueil centralisé au quotidien ;
- en augmentant le nombre d'accueillant(e)s potentiel(le)s
 - avec des compétences spécifiques pour certains ateliers,
 - pour créer une « réserve ».

✓ <u>Informer sur l'offre d'accueil existante</u> :

- en coordonnant, rassemblant les activités se déroulant en période scolaire dans un document papier (valves, Gesves Info, ...) et web (site web, newsletter, ...).
- en coordonnant, rassemblant les activités se déroulant en période de congé scolaire dans un document papier (valves, Gesves Info, ...) et web (site web, newsletter, ...).

✓ Poursuivre la valorisation des accueillant(e)s :

- en allant à la rencontre des accueillant(e)s sur site ;
- en réunissant les accueillant(e)s pour des temps d'échanges de pratique ;
- en donnant la possibilité aux opérateurs de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques, de créer des partenariats ;
- en informant et en favorisant l'accès à la formation (de base et plus spécifique).



LE SERVICE ATL-EXTRASCOLAIRE GESVOIS C'EST AUSSI LA PARTICIPATION...

- à des rencontres extrascolaires plus larges : Réunions provinciales et communautaires des coordinations ATL, travail de mise en réseau en assumant divers projets au sein de la plateforme provinciale ATL namuroise et son Comité de pilotage ;
- au Salon de l'Education et à la journée de l'accueil extrascolaire le samedi 21 octobre 2017 ;
- à la gestion des inscriptions et administration de la plaine de vacances de juillet ;
- à la coordination de la plaine de de vacances de juillet ;
- au comité d'accompagnement du PCS gesvois ;
- à l'organisation de la journée Vitamine Verte en collaboration avec l'ONE et la province de Namur.

... ET UN SOUTIEN À LA COORDINATION DE L'ASBL GESVES EXTRA

- tâches administratives de l'asbl;
- accompagnement de la responsable de projet et gestion de l'asbl durant l'absence de celle-ci ;
- présence lors des différentes réunions (d'équipe, avec les directions, avec les accueillant(e)s, ...);
- mise au vert en septembre 2017;
- journée interréseaux.



L'ASBL « GESVES EXTRA »

ASSOCIATION D'OPÉRATEURS EXTRASCOLAIRES GESVOIS

AGENT TRAITANT: VALÉRIE DUBOIS



Asbl « Gesves EXTRA » S.S. : Chée de Gramptinne, 112

5340 Gesves

RPM Namur : 891-066 645 Ethias Police : 45.196.463 <u>Dexia : 068 – 2479336 – 43</u> Coordinatrice : Valérie Dubois

0491/36.05.78

L'asbl "Gesves EXTRA" en bref....:

- Est agréée par l'ONE dans le cadre du Décret ATL (Accueil Temps Libre) et dans la cadre du décret Centre de vacances;
- Acteur dans le cadre de l'extrascolaire, Gesves EXTRA est un organisateur d'Accueils durant le temps libre...;
- Les lieux d'accueil et d'animation sont ceux de ses membres et principalement :
 - Local « Bien-être » rue Ry del Vau, 5340 Gesves
 - L'école communale de l'Envol, rue des écoles 2, Faulx-Les Tombes.
 - L'école Saint-Joseph, rue Petite Gesves 30 et chaussée de Gramptinne Gesves.
 - L'école de la Communauté française, chaussée de Gramptinne 118 Gesves.
 - L'école communale La croisette, rue de la Croisette 37 Sorée.
 - > Le Domaine de Mozet, rue de Tronquoy 2 Mozet.
 - La plaine « communale » chaussée de Gramptinne 112-116 Gesves.
- Gesves EXTRA, c'est une équipe de permanents... engagés grâce au soutien de la région wallonne (APE). Si 2014 avait été une année difficile sur le plan de la stabilité de l'équipe, suite à des incertitudes quant à la reconduction des projets APE, 2015 s'est ouverte sous un jour beaucoup plus positif avec l'annonce de la reconduction pour 3 ans des aides à l'emploi APE-Plan Marshall.

Le 31/12 2017, concernant les aides à l'emploi, signifie la fin des APE pour lesquels une demande de renouvellement a été faite.

 Notre association s'appuie également sur l'engagement volontaire et bénévole des animateurs et administrateurs de l'asbl.



- Gesves EXTRA propose essentiellement des animations pour les enfants de 2,5 à 12 ans dans le cadre de l'accueil extrascolaire : des accueils (le matin, le midi et le soir); des ateliers après 16h dans les écoles et les mercredis après-midi ; des animations lors des journées pédagogiques ; des plaines durant les vacances et des animations ponctuelles et extraordinaires : mercredis'traction, journée interréseaux,....etc.
- Gesves EXTRA propose des animations à tous les enfants sans distinction. Gesves EXTRA est un projet en mouvement : tous les membres sont invités à y prendre une part active.
- Gesves EXTRA collabore avec :
 - > Différentes associations et services au sein de la commune : bibliothèque communale, coordination ATL, plaine de vacances, PCDN, GAL, etc.
 - > Des professionnels de l'animation et des pédagogues, artiste, comédiens, enseignants.

LES INSTANCES DE GESVES EXTRA:

Membres	Représentant		
COMMUNE	Simon LACROIX		
	Florent BOTTON		
	Nathalie PISTRIN		
	Cécile BARBEAUX-DEFLORENNES (Administratrice)		
	Dominique REYSER		
	Eddy BODART (Administrateur)		
Ecole « Croisette »	Véronique GILLET (ff.Vincent Vandersmissen 1/09/17)		
Ecole libre Saint-Joseph	Jean-Marc DEGIMBE (Administrateur)		
	Marc TILLIEUX		
	Sonia DEBAUCHE		
Ecole René Bouchat	Nathalie TONNEAU		
Ecole « Envol »	Christine PITANCE (Administratrice)		
	Dominique MEURISSE		
Patro Jean XXIII	Martin VAN AUDENRODE (Président)		
	Jonathan THURION		
COALA Asbl	Olivier GEERKENS (Administrateur – délégué)		
	Christophe DUEZ		
Domaine de Mozet	Eric ANCION		
Invitée	Valérie DUBOIS (coordinatrice)		

Comptable externe : Finoco SPRL



POINTS MARQUANTS 2017:

PERSONNEL

- L'équipe compte, depuis le 1/02/2017, 6 animateurs permanents à mi-temps, et une coordinatrice à mi-temps (soit 3,5 équivalents temps-plein) centrée essentiellement sur la gestion administrative et la coordination pédagogique.
- Poursuite de la responsabilisation des animateurs dans une tâche précise (p.ex. responsable plaine, responsable ludothèque,...). -- > même gestion des tâches qu'en 2015 :
 - ➤ Isabelle GAUDIN est responsable des journées pédagogiques et journées spéciales
 - Arnaud BIZZOTTO et Sabrina SALERNO sont à la gestion des plaines de vacances (Soline TASIAUX remplace Sabrina depuis le 4/09/2017)
 - Fabienne DOUXFILS gère la ludothèque et les mercredis'tractions
 - Monique SELECK est responsable de l'accueil centralisé
 - ➤ Sophie QUEVRAIN est animatrice polyvalente
- Poursuite de la gestion administrative par Valérie DUBOIS (appui d'un comptable externe : Finoco SPRL)
- Engagement de deux nouvelles animatrices: Sophie QUEVRAIN (nouveau poste 01/02/2017) et
 Soline TASIAUX (en remplacement de Sabrina SALERNO 04/09/2017)
- Le personnel, en chiffres :
 - **2010** : 1er emploi APE
 - **2011**: 3 animateurs (1,5TP)
 - ➤ 2012 : 5 animateurs (3,5 ETP) Nathalie FAVEAUX, Geoffrey DESCY, Jérémy MOERMAN, Alan MEUNIER, Virginie MARCHAL + 1 coordinatrice 1/2TP (Virginie MARCHAL)
 - ➤ 2013: 4 animateurs (Nathalie FAVEAUX, Geoffrey DESCY puis Sophie HANNOT, Benjamin MALHERBE, Virginie MARCHAL) + 1 coordinatrice 1/2TP (Virginie MARCHAL)
 - ➤ 2014 : 4 animateurs (Benjamin MALHERBE, Fabienne DOUXFILS, Sophie HANNOT, Virginie MARCHAL) + 1 coordinatrice 1/2TP (Virginie MARCHAL)
 - ➤ Dès le mois de juin 2014 : renouvellement de l'équipe : engagement de 5 animateurs mi-temps (Emmanuelle LORGE, Stella HOORELBEKE, Fabienne DOUXFILS, Sabrina SALEMO et Arnaud BIZZOTTO) + 1 coordinatrice 1/2TP (Valérie DUBOIS) = 3 ETP
 - ➤ 2015 : 5 animateurs mi-temps (Monique SELECK, Isabelle GAUDIN, Fabienne DOUXFILS, Sabrina SALEMO, Arnaud BIZZOTTO) + 1 coordinatrice 1/2TP (Valérie DUBOIS) + 1/2TP vacant au 31/12/2015.
 - **2016** : idem



➤ 2017: 6 animateurs mi-temps (Monique SELECK, Isabelle GAUDIN, Fabienne DOUXFILS, Arnaud BIZZOTTO, Sabrina SALERNO (puis Soline TASIAUX) Sophie QUEVRAIN) + 1 coordinatrice 1/2TP (Valérie DUBOIS).

ACTIVITÉS

 Centralisation des accueils du mercredi après-midi au local « Bien-être » rue Ry del Vau, amélioration de l'aménagement du local.

En chiffres, **2013**: 877 présences

2014 : 2157 présences

2015 : 3322 présences

2016 : 3934 présences

2017: 2191 (1^{er} semestre)

• Poursuite de la dynamisation de la ludothèque. Fréquentation en hausse.

• 3^{ème} édition de la journée inter-réseaux sur le site de la maison communale pour les 5^e-6^e primaires. +/-150 enfants et leurs professeurs y ont participé. Thème 2017 : « énergies renouvelables», lié au spectacle « A contre-courant » que les enfants ont vu l'après-midi sur le site communal.

• Poursuite des excursions un mercredi par mois (mercredis'tractions), complet à chaque organisation (soit +/- 42 enfants/sortie).

En chiffres: 2013 = 338 enfants ont participé

2014= 362 enfants ont participé

2015 = 480 enfants ont participé

2016 = 465 enfants ont participé

2017= 420 enfants ont participé (nombre en baisse car cette année il n'y a pas eu de spectacle organisé à Gesves qui permet la participation de plus de 42 enfants (pas de bus))

• Organisation des plaines lors des congés scolaires (hormis semaine de Noël)

2010 : 1213 présences

2011 : 1535 présences

2012 : 1111 présences

2013: 1779 présences

2014 : 2061 présences

2015 : 1651 présences -> axe à retravailler en 2016 !

2016: 1779 présences

2017 : 1754 présences



• Mise au vert de deux journées les 4 et 5/09 avec l'ensemble de l'équipe à la salle Montesquieu de la Pichelotte.

LES ENJEUX 2018

- Comme en 2017, réunir les accueillant(e)s des écoles début 2018 → signature des notes d'organisation au bureau de Gesves EXTRA ou lors d'une soirée à organiser
- Pérennisation du système de paiement de l'accueil centralisé mis en place en janvier 2017 (cartes prépayées).
- Poursuivre la mise en place de nos animations durant TOUTES les vacances scolaires (sauf semaine de Noël et juillet), lors des journées pédagogiques et des ateliers au sein des écoles, les mercredis après-midi et les mercredis'tractions.
- Maintenir l'organisation de la journée inter-réseaux pour les élèves de 5^e et 6^e de toutes les écoles (26/06/2018).
- Continuer de dynamiser le site propre à Gesves Extra : <u>www.gesvesextra.be</u>, ainsi que sa page Facebook (327 personnes suivent la page); et l'envoi régulier de newsletters.
- Sensibilisation de chaque accueillant(e) à la logique de formation continue demandée par l'ONE ;
- Maintenir les emplois.



PLAINE DE VACANCES

AGENT TRAITANT: OLIVIER GEERKENS

Coordination de la plaine en partenariat avec l'asbl COALA: Olivier GEERKENS.

Le rapport complet rédigé par le coordinateur est disponible sur demande au Collège communal.

La nouvelle majorité communale a souhaité diffuser un appel d'offre public pour la coordination de la plaine de vacances. A l'issue du processus, c'est l'asbl COALA qui a été désignée ; poursuivant ainsi la collaboration débutée en 2005.



En résumant très fort :

- ✓ Une équipe qui a pu gérer ces 4 semaines malgré (grâce ?) à de nombreux nouveaux animateurs.... Un taux de « nouveaux » particulièrement élevé cette année...
- ✓ ... compensé par un taux d'encadrement surnuméraire suite à une baisse de fréquentation en semaines 1
 et 4;
- ✓ Inscription en une matinée très efficace grâce à l'engagement volontaire de nombreux animateurs et de l'échevin... dont la nécessité est remise en question au vu de la baisse de fréquentation et d'un nouveau système d'inscription en ligne mis en place positivement en même temps que la matinée à la Maison de l'Entité.



- ✓ Un environnement de **Pirates** et l'histoire d'Eva, petite fille accomplissant son rêve de devenir capitaine de vaisseau, inventée par l'équipe d'animateurs et vécu durant 4 semaines ;
- ✓ Une course de Trotti-Boat suivie du Boucan des Pirates, une animation collective en fin de 2^e semaine de plaine particulièrement festive ;
- Des « sorties » limitées dans le cadre d'une maîtrise des dépenses. Une utilisation maximale du car communal et du **Domaine de Chevetogne** avec, en point d'orgue, la **dernière journée animée là-bas** pour l'ensemble des enfants dans un grand jeu réunissant toutes les tranches d'âge ;





- ✓ Un mois de vacances avec beaucoup d'éléments positifs exprimés oralement et par écrit (SMS, Courriel et Cahier de communication) par les parents et les animateurs ;
- ✓ Maintien de l'engagement d'animateurs et de responsables de groupe en formation soutenue financièrement par la commune...;
- ✓ Des mises sur thème tous les lundis matin et vendredis « soir » vécus à fond par animateurs et enfants... mais aussi vues (et attendues) par de nombreux parents ;



✓ La réalisation de clips Vidéo visibles sur you tube pour le plaisir des parents et des absents de la plaine.

CONTEXTE GÉNÉRAL INFRASTRUCTURE ET INTENDANCE

La plaine de vacances 2017 s'est déroulée comme d'habitude sur le site jouxtant l'administration communale et le hall sportif durant les 4 semaines du mois de juillet, du 3 au 28.

La coordination résultait, pour la 13e année, d'un partenariat avec l'asbl COALA.



Dans ce cadre, c'est Olivier GEERKENS qui a assumé la fonction de coordinateur de plaine en lien avec l'échevin de la plaine de vacances, Eddy BODART.

Notons que les 2^e et 3^e semaines, Valentine GERARDY, Coordinatrice permanente à Coala était présente activement. Il s'agit d'une organisation interne à Coala qui vise à envisager un passage de relais partiel et progressif de la coordination.

Christophe Duez a également assuré une aide administrative et pédagogique 3 semaines.

Les sous-groupes d'enfants, depuis six ans, ont un nom et ne sont plus définis par leur âge.

La plaine est organisée en 7 groupes, des plus jeunes aux plus âgés :

- Les **P'tits bouchons** vivent « leur » histoire en lien avec le thème général, adaptée à leur rythme. Le groupe est volontairement réduit et les animateurs plus nombreux. Une sieste est proposée l'après-midi.
- Les **Moustiques** vivent la plaine à part entière mais dans un groupe un peu plus réduit avec une équipe renforcée en nombre. Ils plongent dans l'imaginaire et sont en route vers l'autonomie.
- Les Moussaillons font la transition entre les Moustiques et les Sioux. Ils en profitent pour prendre plus d'autonomie encore et aiment de petites aventures en groupe qui les font rêver.



- A entendre les **Sioux**, ils ne sont plus « des petits ». Entre « J'y crois » et « J'y crois pas », ils découvrent l'aventure et la solidarité dans un groupe. Ils adorent les premiers défis à résoudre en tribu mais sont encore en demande d'attention.
- Les **Griffons** vivent en équipes! Ils sont attirés par les grands jeux d'aventures qui leur permettent « d'être les héros » actifs. Les Griffons vivent la plaine à 100 à l'heure.
- Les Sayans (Prononcez « Sayannes »). L'énergie bat son plein! Qu'importe l'histoire il s'agit d'agir et résoudre les défis proposés... Ils ne croient plus aux histoires imaginées par les animateurs... mais aiment s'y plonger à fond et en redemandent.



• Les **Maringouins** ont envie d'indépendance et besoin de confiance au sein d'un groupe. Ils aiment avoir un rôle à jouer et attachent de l'importance à la relation avec leurs animateurs! Une particularité de la plaine de Gesves: les « ados' » y sont animés avec succès depuis de nombreuses années.





FRÉQUENTATION

Derrière le nombre de 345 enfants distincts, se cachent :

- 235 « familles » (L'an dernier : 209)
- 8 familles paient le tarif « non gesvois ». Cela reste marginal au regard du nombre global. Pour rappel, bénéficient du tarif « gesvois » les enfants de Gesves, fréquentant une école de Gesves ou dont un parent travaille à l'Administration communale.



• Il est également intéressant de connaître le nombre de semaines auxquelles ont participé chacun des 345 enfants :

126 (130 l'an dernier) enfants ont participé à

134 (124 l'an dernier) enfants

50 (37 l'an dernier) enfants

34 (38 l'an dernier) enfants

1 semaine d'animation

2 semaines d'animation

3 semaines d'animation

4 semaines d'animation

• Présence des animateurs :

Semaine 1: 35 animateurs... dont 14 qualifiés et 10 nouveaux
 Semaine 2: 35 animateurs... dont 13 qualifiés et 10 nouveaux
 Semaine 3: 31 animateurs... dont 11 qualifiés et 9 nouveaux

Semaine 4: 21 animateurs... dont 7 qualifiés et 6 nouveaux



Ces nombres nous ont permis de respecter les normes minimales légales d'encadrement (ONE-Décret Centres de Vacances) Néanmoins, c'est le plus bas taux d'animateurs « expérimentés » depuis 10 ans.

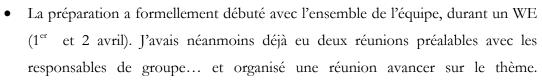
Pour arriver à cet encadrement, ce sont 45 animateurs différents, dont 35 Gesvois (Parmi les 10 « non gesvois », 6 sont d'anciens enfants de la plaine), qui se sont succédé cette année... Une fois de plus, faire de la plaine un espace d'émancipation pour les jeunes aussi prend tout son sens.





ÉVALUATION ET PERSPECTIVES

L'ONE a agréé la plaine communale et son nouveau projet d'accueil pour la période 2017-2019.





Agencer le calendrier des études et des réunions Patro est un vrai casse-tête. Outre les préparations en sous-groupes, nous nous sommes tous retrouvés les samedi 2 et dimanche 3 juillet.

• Le système d'inscription en ligne a remporté un vif succès...

La majorité des inscriptions passe à présent par ce biais, remettant en cause l'organisation de la matinée d'inscription au profit d'une permanence en lien avec la Coordination ATL.

- Le collège a désigné Coala pour les 4 prochaines années suite à l'appel d'offres échu en juin 2017. Cette décision rapide permet de légitimer des démarches dès septembre 2017 pour préparer la plaine 2018.
- Les vareuses « fluo » sont portées lors de chaque sortie par enfants et animateurs.

Lors des excursions, les animateurs ont pointé également la visibilité de ces vestes fluo. Il en va de même pour les bonnets bleus de la piscine.



- Même si l'infrastructure vieillit, le local des animateurs (RTG2) s'est amélioré avec l'installation de casiers cloisonnés pour un meilleur ordre du matériel des différents groupes. Du beau travail des ouvriers communaux bien utilisé par l'équipe d'animation.
- Comme chaque année, les animateurs sont identifiés aisément grâce au T-Shirt au logo du Capitaine GESVA ou du Sweat bleu au logo de la plaine de vacances.
- Une chaine You tube a été créée grâce aux compétences d'un animateur. Plusieurs vidéos sont ainsi visibles et l'adresse a été communiquée à tous les parents.

https://www.youtube.com/channel/UCr00BhMmTz-XQ-pwmgsJLlg

https://www.youtube.com/watch?v=Ejec88N0Hr4

https://www.youtube.com/watch?v=WFtJRGZLs0U



La commune a décidé de soutenir les animateurs souhaitant entamer une formation d'animateurs et de coordinateurs (Uniquement pour les Responsables de groupe). Les jeunes intéressés devaient

s'inscrire auprès d'un organisme de formation, poser leur candidature à la plaine et écrire une lettre de motivation demandant le soutien. Ce sont 6 animateurs et 1 responsable de groupe qui en auront profité cette année. Ils seront soutenus à hauteur de 100 € chacun.



Chaque soir, l'équipe d'animation se réunit pour échanger et écouter les informations de la coordination.
 Il arrive qu'une situation vécue nécessite un débat collectif plus approfondi.

Parmi les débats 2017:

o Temps d'accueil : temps complexes !

Qu'autorise-t-on dans chaque zone ? Qui autorise et qui en est responsable ?

o Musique d'ambiance. Mauvaise ambiance?



Des parents se plaignent du volume de la musique...

Pourquoi de la musique ? Quand ? Comment concilier le plaisir des danses, proximité du coin doux et sensibilité des plus petites oreilles ? Et pendant la journée ?

Des enfants changent de groupe...

Pourquoi accepter-refuser ? Qui peut demander un changement (Animateurs/Parents/Enfants) ? Quand ? Que communiquer et à qui ?

o Rire avec... Rire de...

Rappel de notre projet d'accueil acceptant le différences...

Quelle différence entre rire avec et rire de? Quelle frontière avec Humilier ou Harceler? Qui cela concerne-til à la plaine? Que faire si j'en suis victime? Si j'en suis témoin?

Quelle place pour les blagues et la bonne ambiance ?





O Un parent signale à une animatrice que son fils est victime de violence et d'intimidation...

Quand répercuter une communication de parents ? Avec qui ? Quel est notre rôle d'observation ? Faut-il toujours réagir ? Quand ?





• A titre informatif, voici une évolution des chiffres de ces 4 dernières années :

		2014	2015	<u>2016</u>	2017
Enfants inscrits		413	368	329	345
SEM1		198	217	177	175
SEM2		242	226	221	215
SEM3		235	143	123	168
SEM4		159	127	120	126
Min-Max	P'tits Bouchons	14-25	18-23	13-21	14-22
	Moustiques	19-32	22-34	13-33	15-24
	Moussaillons	15-39	27-39	10-25	19-37
	Sioux	26-40	29-40	21-39	22-42
	Griffons	18-25	27-39	25-34	27-39
	Sayans	17-39	26-38	14-38	15-23
	Maringouins	11-25	7-37	16-31	12-31
Journées/enfants		3584/18 jours	3293/19 jours	3068/19 jours	3131/19 jours
		199	173	161	165



- Au niveau comptable, en attendant le bilan de la directrice financière, voici déjà quelques lignes directrices
 - 1. Augmentation des rentrées de parents :
 - Plus d'enfants implique plus de PAF
 - Stabilisation de la PAF moyenne payée par les parents malgré l'application plus stricte des unités lors des prolongements.
 - 2. Stabilisation des frais de fonctionnement et des frais d'animateurs
 - Equipe surnuméraire (En semaines 1 et 4) mais moins qualifiée...
 - 3. Diminution des frais de Sorties :
 - Malgré l'appel à une société de cars externe pour le dernier jour à Chevetogne
 - Plus de paiement d'activités externes
 - Respect du cadre pour la gratuité à Chevetogne
 - 4. Stabilisation vraisemblable des subsides 2017. Augmentation du nombre de journée/enfants (Coefficient 1) et diminution de la qualification des animateurs (Coefficient 6);
 - 5. Le coût/enfant/jour pour la commune mais serait un des plus faibles depuis 2005 : 1,89 €
 - 6. La PAF moyenne payée par semaine par les parents est de 43,39 € dont ils pourront déduire le remboursement Mutuelle -12,50 €/semaine- et, majoritairement, la réduction fiscale -30 %.



BIBLIOTHEQUE



BIBLIOTHEQUE

AGENTS TRAITANTS: KIM HOORELBEKE, FLORENCE PEYTIER, JULIETTE ALBERTY

GÉNÉRALITÉS

La bibliothèque, reconnue par le Ministère de la Communauté Française depuis le 1^{er} juillet 2012, a centré ses actions 2017 sur la réalisation d'objectifs définis dans le Plan Quinquennal de Développement de la Lecture 2012-2017 en plus de ses activités de gestion quotidienne, du service de prêt aux lecteurs, de l'accueil des classes et de ses activités diverses réalisées en partenariat.

Cette année, nous avons vu la création d'une nouvelle section : le coin des ados, où sont disponible les romans ainsi que les mangas. Un coin cocooning a également été installé pour permettre aux jeunes d'avoir leur coin à eux¹.

2017 a marqué un tournant dans l'organisation de la bibliothèque, puisque notre équipe a accueilli un nouveau membre, Juliette Alberty, animatrice et illustratrice (qui a

d'ailleurs réalisé notre nouveau logo, qui correspond davantage à l'image que nous souhaitions donné à la bibliothèque).

Bibliothèque de Ges

Comme annoncé l'année précédente, la bibliothèque fait désormais partie du catalogue collectif namurois (consultable ici: http://vsmart.province.namur.be/webopac), ce qui implique que tout lecteur peut avoir accès à notre catalogue, à tout moment et en temps réel².

Nous sommes toujours en cours d'élaboration d'un projet financé par la Province, autour de l'outil « Hyperpaysages » développé à l'institut d'éco-pédagogie de Liège.

Par ailleurs, nous sommes assez fières que notre projet « boîtes à lire » ait pu servir d'exemple au Musée des Arts anciens de Namur, qui est en pleine élaboration d'un projet similaire.

Suite au changement de logiciel, nous avons effectué un élagage important de documents, et nous avons purgé notre base de données. La bibliothèque possède, à ce jour 19182 livres encodés aux normes bibliothéconomiques. En 2017, 1030 nouvelles acquisitions ont déjà rejoints notre fonds.

LES LECTEURS

Au 30 novembre 2017, la bibliothèque compte 1013 familles inscrites (dont 157 nouvelles personnes, venues s'inscrire en 2017). En plus de ses lecteurs réguliers, la bibliothèque compte également des collectivités, telles que les écoles de l'entité, les résidents du Foyer Saint Antoine, la crèche communale de Faulx-les Tombes ainsi que les membres de l'ASBL Nuances, située à Haltinne.

Comme l'année dernière, nous constatons de plus en plus d'inscriptions de non-gesvois, et spécifiquement des oheytois, qui n'ont pas de bibliothèque sur leur territoire.



Voir le point aménagement de la bibliothèque

Voir le point sur le catalogue collectif

112

LES OPÉRATIONS DE PRÊT

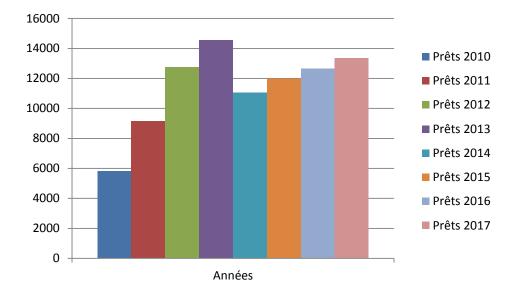
La bibliothèque continue d'apporter des livres au Foyer Saint-Antoine (+-/ 40 livres/mois). Au vu de la demande, nous sommes passés au prêt environ toutes les 4 semaines (au lieu de 6 auparavant) ainsi qu'à la Crèche communale « Les mini-poussent » (10 livres/mois). Au Foyer, la demande est telle que certains résidents demandent à se déplacer à la bibliothèque. Passage effectué plusieurs fois par mois grâce au service du CPAS.

L'ASBL Nuances, située à Haltinne vient également 2 fois par mois à la bibliothèque avec ses résidents pour consulter et emprunter les ouvrages.

En plus du prêt habituel, la bibliothèque participe activement au prêt interbibliothèques, permettant de travailler en Réseau avec les autres bibliothèques (en Province de Namur mais même inter-province). Le nombre de demandes a presque doublé depuis 2016, et la bibliothèque peut de mieux en mieux répondre à l'ensemble des prêts interbibliothèques.

En 2017, **12713 livres** ont été empruntés à la bibliothèque, contre 12258 l'année précédente. Nous comptons également en plus presque 650 livres via Samarcande, et ce, sur toute l'année 2017.

Nous constatons donc une augmentation de 3,7 % au niveau des emprunts, entre 2016 et 2017.





LE CATALOGUE COLLECTIF



Le catalogue collectif permet à chaque lecteur de consulter tout ce qui se trouve à la bibliothèque, dans l'ensemble de nos collections.

Chaque lecteur a reçu un code-barres qui lui permet de se connecter sur un compte personnel et qui permet à chacun d'avoir accès à :

- Ses livres en prêt, en réservation et son historique de prêts.
- Son profil financier et l'historique lié à cela.
- Ses réservations en cours

Courant 2018, chaque bibliothèque de la Province aura sa page personnelle et pourra y ajouter ses informations, agenda d'animations, etc... Ce qui rendra notre bibliothèque encore plus visible, au sein de la Province de Namur et de sa commune.

LES TARIFS DE PRÊTS

PRÊT DES LIVRES – TARIFS :

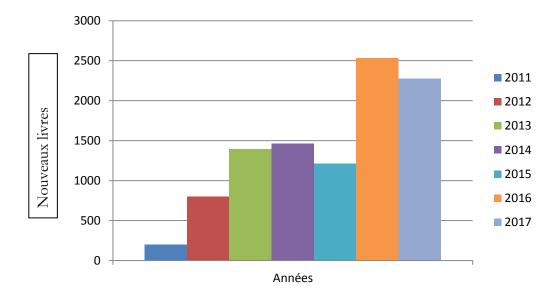
Livre section jeunesse	0,15 €	4 semaines
Livre section Adultes	0,45 €	4 semaines
Amendes de retard	0,05€ par document	Par jour de retard
Rémunération pour prêt public	1€ par adulte 0.50 € par enfant	Par an



LES COLLECTIONS

Un budget de 6000 € a été consacré à l'achat de livres et nous continuons à bénéficier de dons fréquents par les usagers de la bibliothèque. C'est ainsi qu'en 2017, 2272 nouveaux documents (ouvrages adultes et jeunesse, BD et revues) ont été intégrés au catalogue de la bibliothèque, achetés ou reçus en don.

Les achats sont de plus en plus liés aux demandes des lecteurs, nous étalons donc plus le budget pour répondre au maximum des demandes. Cette année, nous avons réalisé des achats chez Dlivre à Dinant, Délire de lire à Ciney (librairie de seconde main) et chez Sirège (Vendeur de livres provenant de « retours d'office »). Par ce panel de fournisseurs, nous pouvons acheter davantage de livres. De plus, nous recevons de plus en plus de **dons** de livres récents.



Nous continuons notre partenariat avec la Bibliothèque Centrale de Namur section Adultes et Jeunesse en empruntant tous les 4 mois +/- 1000 livres gratuitement (Bibliothèque Principale Jeunesse et Bibliothèque Centrale Adultes). Elle est d'ailleurs en cours de déménagement et s'installera bientôt à Naninne.

Toutes les nouvelles acquisitions et dons récents sont recouverts de plastique transparent, équipées d'un code-barres et d'une étiquette de rangement.



LA BIBLIOTHÈQUE ET INTERNET

Depuis 2013, la bibliothèque est inscrite sur Facebook, et ce biais est devenu un vecteur incontournable de la communication vers les lecteurs. Cela nous permet une information plus rapide vers les usagers et non-usagers en ce qui concerne les activités, la mise en valeur de notre fonds de livres et des informations diverses. En 2017, 101 nouvelles personnes nous ont suivis.



Les autres vecteurs de communication sont :

- Les affichages dans la bibliothèque ainsi que dans les commerces de l'entité.
- La publication de nos affiches et informations sur le site de la commune et dans le Gesves Info.
- La publication de nos affiches et informations dans le Proximag.
- Les Toutes boîtes pour les actions spécifiques.
- La création d'un planning trimestriel (visible en photo de couverture de notre page Facebook) distribué à tous les lecteurs, et à chaque enfant visitant la bibliothèque avec sa classe.



DONNÉES FINANCIÈRES

Budget achat de livres : 6000€. Achat de livres de fiction (neufs et d'occasions), de documentaires, de bandes dessinées en section jeunesse et adulte et de revues.

Budget Frais de fonctionnement : 3000€.

Subventions de la Communauté Française. La bibliothèque a reçu pour 2016 une subvention forfaitaire au titre d'intervention dans la rémunération des permanents de 30.000€ et une subvention de fonctionnement de 3500€ utilisée également pour les activités.

Le prêt payant permet également à la bibliothèque de rapporter aux environs de 4.000 euros à la commune, par ses prêts et ses amendes de retard.

AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

En 2017, deux nouveaux aménagements ont été effectués. D'abord, notre section consacrée aux adolescents, avec un bel espace qui leur est entièrement dédié. Nos collections ont augmenté et sont mieux mises en évidence. On peut également retrouver les mangas.





Le deuxième aménagement est toujours en cours d'élaboration. Notre local polyvalent (ancien EPN) va également devenir espace d'exposition. Nous avons acheté le matériel, il ne nous reste qu'à l'installer. La première exposition devrait voir le jour en janvier prochain, après approbation du Collège communal.



LES ANIMATIONS RÉCURRENTES INITIÉES UNIQUEMENT PAR LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis l'arrivée de Juliette Alberty, nous avons revu notre fonctionnement au niveau des animations. Nous fonctionnons désormais par trimestre, où nous présentons des animations pour tous les publics. Parmi ces animations, nous en retrouvons des récurrentes :

- « L'heure du conte ». Chaque mois, une de nos animatrices anime une heure du conte à la bibliothèque, dans l'espace animation. La thématique est différente à chaque séance. L'animation se divise en 2 : 1 heure pour les enfants à partir de 5 ans et ½ heure pour les enfants de 2 à 4 ans.
- « Pastels de bouts de ficelles ». Animation récurrente mêlant illustration et contes. Juliette partage sa passion du dessin avec les enfants en leur faisant découvrir différentes techniques utilisées, en grande partie, par des illustrateurs belges.

 Atelier-conférence sur la méditation de Pleine
- « Club de lectures adultes ». Depuis septembre 2015, la bibliothèque a initié son club de lecture. Chaque mois, les lecteurs ont l'occasion de se réunir autour d'une thématique commune pour passer un moment convivial autour de la lecture. Il est devenu un incontournable, et permet à la bibliothèque de tisser du vrai lien avec ses lecteurs assidus.

Atelier-conférence sur la méditation de Pleine Conscience Mindfulness à la bibliothèque de Gesves

- « Conférences ». La bibliothèque s'inscrit dans un cycle de conférences, réparties sur l'année. En 2017, nous n'en avons organisé que deux, sur le même sujet, tant le succès était au rendezvous, sur la thématique de la méditation en pleine conscience.
- « Ateliers d'écritures ». Création d'ateliers d'écriture ouvert à un public adulte et animés par notre auteure à succès gesvoise, Patricia Hespel.
- « Club ados ». Suite à l'aménagement de notre section, nous avons créé notre club ados, qui en est encore à ses prémices. Nous partageons nos coups de cœur en littérature, et nous développons les pratiques langagières de chacun par le jeu.
- « Tables de conversation ». Depuis fin 2016, nous avons créé des tables de conversations, grâce à de supers bénévoles. Tous les 15 jours, une table en anglais et une table en espagnol permettent à tout un chacun de venir discuter. (Nous avions également créé une table en néerlandais mais celle-ci s'est arrêtée, faute de participant).



LES OPÉRATIONS SPÉCIALES

« Stage d'été». Du 10 au 14 juillet 2017, la bibliothèque a organisé son premier stage d'été. Sur une semaine complète, les enfants ont pu découvrir des activités en tout genre, autour du livre et de la nature.



« Marché de noël de la commune ». Comme l'an dernier, la bibliothèque participe au marché de noël en proposant un stand de livres d'occasion.

« Heures du contes, spéciale boîtes à lire ». Dans le cadre de la création des boîtes à lire, nous avons réalisé les heures du conte de l'été dans les plaines de jeu de l'entité, près des boîtes à lire. Cette année, nous avons combiné ces animations avec la découverte des jeux nature du PCDN.

LA FUREUR DE LIRE:

Opération en Wallonie pour soutenir des *projets de médiation au livre et à la lecture* ancrés dans le temps. Nous avons réalisé 3 animations, proposés à différents publics :

- « Jeux de création d'histoires »
- « La fresque collective »
- « La nuit des doudous »





Cette année, la bibliothèque participe à la Fureur de lire. Le thème de cette année, c'est « Des histoires à construire » !

Programme:

- Mercredi 11/10: Viens créer tes propres histoires. Pirates, chevalier,...ce sera toi le héros! (Pour les 7-12 ans, de 14 à 16h30 sur inscription)
- <u>Jeudi 12/10</u>: Créons ensemble une fresque collective. Lâchons prise ensemble, et laissons aller notre créativité. (18 ans et +, de 19 à 22h sur inscription)
- Vendredi 13/10: Viens écouter les histoires du soir. Tu n'auras plus peur du noir, et tu pourras laisser ton doudou une nuit à la bibliothèque. Quelle aventure va-t-il vivre ? Il te le racontera le lendemain... (Public familial, de 18h15 à 19h)

« Grimage pour Halloween ». Pour Halloween, les enfants ont pu se faire grimer en monstres gentiment horrifiants. Animation qui a remporté un franc succès avec plus de 40 enfants grimés.

Dans le cadre de ces opérations spéciales, mais également pour valoriser le fonds d'ouvrages de la bibliothèque, nous mettons très souvent des thématiques en valeur, agrémentées ou non d'une bibliographie sur le sujet. Elles sont très appréciées par nos lecteurs et nous tentons donc d'en offrir le plus régulièrement possible. Elles apparaissent sur notre page Facebook et attirent un certain nombre de lecteurs.









PARTENARIAT AVEC LES ÉCOLES - PROMOTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

Durant l'année scolaire 2016-2017, nous avons reçu les 8 classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaires de l'entité. Nous les avons reçus 2 fois à la bibliothèque.

- ✓ Première séance: Initiation aux notions de plaisir et de créativité au sein d'une bibliothèque durée: 2h00 lieu: à la bibliothèque.
- ✓ Deuxième séance : Sensibilisation à la citoyenneté et à la lutte contre les préjugés durée: 1h00 lieu: en classe

Pour l'année scolaire 2017-2016, nous recevons les 8 classes de 2^{ème} et 3^{ème} maternelles de l'entité. Nous les accueillerons 3 fois. Nous avons terminé le premier volet qui consistait en une découverte globale de la bibliothèque et de ses services, d'une approche de la lecture par différentes techniques, et d'une approche de la construction d'histoires.

En plus de ces projets annuels, la bibliothèque a offert :

- Deux animations autour du respect du livre pour les classes de 1^{ère} maternelles, selon les demandes des enseignants.
- Des prêts d'albums et documentaires thématiques aux instituteurs demandeurs.

PARTENARIAT AVEC LA CRÈCHE COMMUNALE – DÉPÔT DE LIVRES + ANIMATION « BÉBÉS LECTEURS »

La bibliothèque fait chaque mois un dépôt de 10 livres pour les enfants de 0 à 3 ans de la crèche communale.

La bibliothèque propose toujours une animation par mois. Le partenariat a quelque peu évolué, car nos animatrices proposent une nouvelle approche de la lecture au tout-petit : la lecture individualisée en groupe.

PARTENARIAT AVEC L'ASBL GESVES EXTRA

La bibliothèque accueille 2 fois par mois la ludothèque, prise en charge par l'ASBL Gesves Extra. Cette dernière ouvre un mercredi sur deux de 14 à 18h.

Nous accueillons également les enfants de l'accueil centralisé 2 fois par an pour une lecture-spectacle, donnée par nos animatrices.

PARTENARIAT AVEC LE FOYER SAINT-ANTOINE

Depuis janvier 2014, nous nous investissons dans un partenariat avec le Foyer Saint-Antoine. Environ toutes les 4 semaines, la bibliothèque se rend au Foyer et effectue le prêt de livres dans chaque chambre, avec l'aide d'un bénévole de l'institution. Ce partenariat permet de faire connaître la bibliothèque aux familles des résidents mais également de s'inscrire encore davantage dans l'environnement socioculturel local.

Chaque mois, nous proposons également une animation « Plaisir des mots » qui consiste en un moment d'échange et de discussion autour d'un sujet, de préférence proposé par les résidents, d'où ressort un écrit. Cette année, nous avons accueilli Xavier Doumont qui est venu réaliser un spectacle autour de la poésie.



PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE - PCDN DE GESVES



Depuis septembre 2010, la Bibliothèque est intégrée dans le projet PCDN; elle reçoit un subside pour l'achat de livres touchant à la thématique du PCDN avec pour mission de faire vivre le fonds par des animations, ainsi que par des mises en valeur ponctuelles.

En 2017, le PCDN a acheté une nouvelle armoire pour regrouper le fonds « Nature à lire », ce qui permet une meilleure visibilité dans nos murs.

Pour plus d'informations sur le PCDN, voir l'annexe consacrée au projet, rédigée par Juliette Alberty.



PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE - CAIAC - ADMR

La bibliothèque s'est intégrée au projet « La Parole aux babyboomeuses » initié par l'ADMR, CAIAC et la bibliothèque d'Assesse. Ce projet rassemble un groupe de parole à destination des femmes qui souhaitent réfléchir à la manière dont elles veulent vieillir. Il semblait intéressant d'organiser des rencontres de femmes des 3 communes Gesves-Assesse-Ohey autour d'une même problématique. La bibliothèque prête sa salle d'animation pour une réunion sur 3 et participe activement au groupe.

PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE PROVINCIALE D'ÉQUITATION

Un nouveau partenariat a vu le jour en 2015, suite à une demande de l'Ecole Provinciale d'équitation. Celui-ci concerne essentiellement l'extra-scolaire au sein de leur établissement, avec la mise en place d'une mini-bibliothèque (conseil et mise à disposition des ouvrages) et la réalisation d'animations ponctuelles.

Dans ce cadre, en partenariat avec la Province, nous avons organisé une balade contée pour les élèves, internes à l'école.

PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE - BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE LA PROVINCE DE NAMUR ET BDBUS

Par un partenariat avec la Bibliothèque centrale de la Province de Namur, la bibliothèque reçoit des aides pour les animations. Cette année encore, elles nous ont permis d'élargir l'éventail d'activités que nous proposons.

« Babil de contes ». Animation de sensibilisation à la lecture pour les 0-3 ans. 2 séances en 2017.

« Soirées contes pour adultes ». Nous en réalisons environ tous les 2-3 mois. Les thèmes sont variés et la fréquentation de ces animations ne cesse de grandir. Nous faisons toujours appel à des conteurs professionnels, et nous varions les lieux (bibliothèque, marché de noël, Domaine de Mozet).





- « Passion littéraire ». Animation spéciale, réalisée dans le cadre du club de lecture, à propos du livre de Barack Obama, « Les rêves de mon père » avec l'accueil d'un comédien et d'un intervenant extérieur.
- « Chantons et dansons autour du monde ». Animation jeunesse, présentée dans le cadre de notre stage, en Juillet.
- « Animation Christian Voltz ». Animation jeunesse, pour les 5-10 ans.

La bibliothèque bénéficie toujours du passage du BDbus de la Province de Namur, un bus rempli de bandes dessinées et de mangas destinés à étoffer le choix de livres proposé par la bibliothèque. Le BDbus stationne sur le parking de la Pichelotte chaque 4ème mercredi du mois de 14h à 14h50. La bibliothèque étant reconnue par la FWB, le service du BDBus est gratuit

ESPACE MULTIMÉDIA

L'espace Public Numérique est devenu l'espace multimédia de la bibliothèque avec 6 ordinateurs disponibles. Nous avons réaménagé la pièce pour accueillir les formations destinées aux séniors organisées par le service et l'Echevinat du troisième âge. Cette année, nous avons accueilli deux formations, une en avril et une en septembre. En plus de cela, et en partenariat avec le plan de cohésion sociale, nous avons accueilli une formation d'aide au permis de conduire théorique.

L'espace est accessible aux heures d'ouverture de la bibliothèque, et possède également une imprimante.

D'AUTRES PROJETS

- « **Projet Rues-ralité** ». La bibliothèque s'est inscrite dans le projet du GAL, en partenariat avec *La compagnie* du milieu du monde, dans leur projet de construction d'une parade, en collaboration avec les communes d'Ohey et d'Assesse. Nous permettons ainsi à tout citoyen gesvois de prendre part au projet.
- « **Projet Hyperpaysage** ». La bibliothèque est en cours d'élaboration d'un projet visant à mettre en évidence les associations culturelles et sportives de la commune, et ce, avec l'outil *Hyperpaysage*. Ce projet sera présenté en 2018.



CULTURE - TOURISME - SPORTS



CULTURE

Temps de travail imparti au service : un agent à temps plein.

AGENT TRAITANT: RENAUD ETIENNE



POINT CULTURE

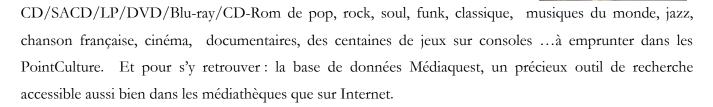
Un service soutenu par la Commune de GESVES.

Le PointCulture Mobile 1 stationne à Gesves tous les jeudis des semaines paires, de 10h00 à 11h00,

chaussée de Gramptinne, 116 (hall des sports)

Le PointCulture Mobile, c'est :

Une importante collection



Conseils, suggestions, pistes d'écoute, découvertes, initiations...

Le personnel de PointCulture, véritables passeurs de culture, sont toujours à l'affût des actualités culturelles et enrichissent chaque année les collections de plusieurs milliers de nouveaux titres. Ils vous donnent rendez-vous tout au long de l'année dans les PointCulture pour des moments de rencontre et de discussion autour des musiques et du cinéma. Ne manquez pas de jeter un œil sur l'agenda qui reprend tous les événements qui ont lieu dans les médiathèques.

Des plateformes de médiation culturelle

Créée au départ d'une thématique déterminée entre plusieurs opérateurs culturels et PointCulture, une plateforme de médiation se décline en expositions, ateliers, conférences, séminaires, colloques, débats, animations scolaires, outils pédagogiques numériques.

L'ensemble prend la forme d'une mise en évidence des diverses contributions et apports des opérateurs à la société démocratique qui restent trop souvent mésestimés. Ces actions de médiation culturelle se conjuguent en plateforme d'événements et de productions de contenus éditoriaux. La visibilité des plateformes de médiation est réfléchie à l'échelle de l'ensemble du réseau des PointCulture. La volonté est de faire résonance au-delà du local et de favoriser un élargissement des publics. PointCulture se positionne en acteur culturel « ressource » et facilitateur.



Le Service éducatif, lien entre culture et écoles

Le Service éducatif de PointCulture propose un panel d'outils pédagogiques, d'animations et de formations à destination des écoles tant primaires que secondaires. L'objectif est de susciter la curiosité des élèves envers les différents médias et expressions artistiques et d'initier une réflexion sur ce qu'ils écoutent et regardent.

La dimension « éducation aux médias » est une préoccupation centrale des animations et se concrétise par l'édition d'outils pédagogiques réalisés conjointement avec les porteurs de projets, renforçant ainsi leurs supports didactiques.

Les réalisations du Service éducatif sont accessibles via http://pointculture.be/service-educatif et peuvent faire l'objet d'une présentation sur demande.

Une chaîne TV Youtube

Une grande partie de ce qui est présenté dans le cadre des plateformes de médiation (colloques, ateliers, conférences) fait l'objet de captations vidéo sur les plateaux médias et alimente notre chaîne TV Youtube organisée par thématiques www.youtube.com/user/PointCultureTV.

Ainsi, petit à petit, une base audiovisuelle documentaire participative, s'élabore et conserve une trace de ce qui se crée ensemble. Ces supports audiovisuels permettent aussi d'enrichir des contenus présents sur les réseaux sociaux respectifs des partenaires.

Un site internet et des applications mobiles

Vitrine des activités culturelles en FWB, le site internet <u>www.pointculture.be</u> présente des outils permettant à tout un chacun d'appréhender l'information culturelle et les réalisations des équipes et partenaires de PointCulture. Jour après jour, il se transforme en véritable portail d'informations culturelles (accessibles également en applications mobiles).

Vecteurs de communication

Au-delà de l'expérience de son personnel, PointCulture met à disposition ses lieux et son matériel, ses outils de communication et de production (plateau média, agora, magazine «papier» et numérique, agenda mensuel, newsletters, site internet et média sociaux, etc.).

Statistiques exercice sur Gesves:

	2016-2017	2015-2016	2014-2015	2013-2014
Nombre de prêts	358	723	693	628



COLLABORATION AVEC LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

• Conseil de Développement de la Lecture

Notre agent participe aux réunions du Conseil de Développement de la Lecture de la bibliothèque communale. Une seule rencontre était programmée cette année, le 28 novembre.

Ordre du jour:

- 1. Introduction changements majeurs
- 2. Plan quinquennal 2012-2017: Rappel des objectifs
- 3. Plan quinquennal 2012-2017 : Evaluation Réalisations et impacts
- 4. Pistes d'avenir

• Tables de conversation

Sur proposition des époux Wilcox-Varela, établis à Haut-Bois/Haltinne, notre service et la bibliothèque communale ont décidé de soutenir l'organisation de tables de conversation en anglais, espagnol et néerlandais. Notre agent s'est chargé de superviser la table consacrée à l'anglais. Celle-ci s'est réunie, dans les locaux de la bibliothèque communale, entre 19h30 et 20h30, les jeudis 9/2, 23/2, 9/3, 23/3, 6/4, 20/4, 4/5, 1/6, 15/6, 29/6 et mardis 24/10, 14/11, 28/11, 12/12. L'accès à cet échange est totalement libre et gratuit.

PROJET DE THÉÂTRE AMATEUR « LA CENSE DES HAUTS-PRÉS »

Le service Culture & Tourisme soutien, avec enthousiasme, la création de l'œuvre théâtrale « La Cense des Hauts-Prés », composée par notre concitoyen gesvois Monsieur Philippe BAILLY. Celle-ci relate le quotidien d'une famille vivant dans une ferme condrusienne durant la Première Guerre mondiale.

L'objectif est de réunir, autour du projet, une troupe de comédiens amateurs locaux et de leur offrir l'opportunité de monter sur les planches si le défi les anime.

La pièce sera mise en scène par un autre gesvois, Monsieur Paul FONTINOY Jr., et présentée à deux reprises au public, le samedi 7 juillet et le dimanche 8 juillet 2018, dans le cadre pittoresque de l'ancienne « Abbaye de Grandpré » à Faulx-Les Tombes.

Suite à la conclusion de la première phase du projet, qui a consisté en l'organisation d'une série de lectures pour aider l'auteur à finaliser le texte, trois réunions ont déjà été convoquées en 2017 afin, notamment, de fixer un rétro-planning de l'évènement et de préparer un appel à participer à diffuser à la population.

Pas moins de 25 personnes ont répondu positivement à l'appel dont 16 se sont présentées le lundi 13 novembre dernier, au Point info Tourisme, pour assister une séance d'information sur le projet, en compagnie de l'auteur et du metteur en scène.



MA COMMUNE DIT OYI

Partant du constat que les langues régionales endogènes, tel le wallon, sont en perte de vitesse dans notre région et qu'il est urgent de mettre en œuvre des mesures volontaristes pour promouvoir la pratique de ces langues et sauvegarder la patrimoine culturel dont elles ont le vecteur, la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de sensibiliser les bourgmestres et les échevins au phénomène en établissant et proposant la charte « Ma Commune dit Oyi ».

Le projet repose sur deux éléments principaux :

- la signature d'une convention par laquelle la Commune s'engage à promouvoir les langues régionales endogènes sur son territoire
- l'octroi d'un label par un Comité de labellisation ad hoc, qui accompagne la Commune dans la mise en œuvre d'une série d'actions, auxquelles elle s'est engagée, dans les domaines suivants : communication, actions, culture, enseignement, signalétique, tourisme et vie économique.

La Commune de Gesves a décidé de s'inscrire dans le processus. Suite à une réunion de présentation du projet, qui s'est déroulée le 13 décembre 2016, un comité d'accompagnement a été mis en place, rassemblement les responsables politiques et agents des services liés à la Culture et à l'Enseignement. Ce groupe n'a malheureusement pas encore pu se réunir pour définir quelles actions seront menées à Gesves. Divers problèmes posés dans la finalisation des premiers dossiers de labellisation du projet ont également retardé le projet au niveau de la FWB.

LE BOURGMESTRE ET SES GESVOIS AU 71

Notre Bourgmestre, Monsieur José PAULET, a été sélectionné pour participer, le 3 juillet dernier, à la « spéciale communes wallonnes » du jeu télévisé « Septante-et-un », diffusé sur RTL-TVI. A cette occasion, il a dû affronter un public de 70 Gesvois, sur une série de dix questions de culture générale. Notre mayeur n'a pas raflé la mise totale mais a, tout de même, engrangé la somme de 690 € au bénéfice de l'association locale qu'il avait choisi de représenter, à savoir le Patro Jean XXIII de Gesves. Notre agent s'est chargé d'enregistrer les inscriptions des citoyens gesvois candidats à l'épreuve et d'organiser le déplacement en car vers Bruxelles.

TOURNAGE AUX GROTTES

La société de production "Bonne Pioche", basée à Paris et réputée pour avoir contribué à la réalisation de documentaires de qualité comme "La marche de l'empereur", Oscar du meilleur film documentaire en 2006, nous a contactés pour solliciter une autorisation de tournage dans les Grottes de Goyet, le jeudi 29 juin.

Celui-ci concerne la réalisation d'un documentaire scientifique consacré à Neandertal, co-écrit avec Eric PINCAS, rédacteur en chef d'Historia magazine et Jacques MALATERRE, réalisateur notamment de "L'odyssée de l'espèce" et qui sera diffusé, en décembre 2017, sur la chaîne France 5, ainsi que, plus tard, en Allemagne, au Canada et probablement au Japon. Notre agent s'est chargé de la coordination de la demande, de l'accueil et de la guidance des techniciens au sein du site du Goyet.



127

TOURISME

LE POINT « INFO-TOURISME »

Notre Point info Tourisme est accessible à la population depuis maintenant deux ans.

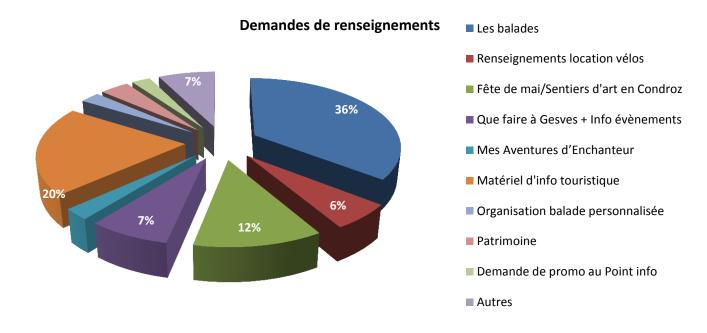
Notre service Culture & Tourisme s'est vu octroyer, cette année, l'appui de Madame Stéphanie BRAHY pour l'accueil des visiteurs. Ce renfort a permis d'assoir l'horaire d'ouverture du Point info au public, à savoir :

- Ouvert du mardi au vendredi, de 9h à 12h30 / l'après-midi sur rdv
- Permanences les samedis du 01/04 (début du congé de Pâques) au 16/09 inclus, de 10h à 12h30
- Fermé les jours fériés

INFO TOURISME

Le Point info Tourisme a enregistré environ 280 visiteurs au cours de l'année 2017. Soit environ 50 de plus qu'en 2016.

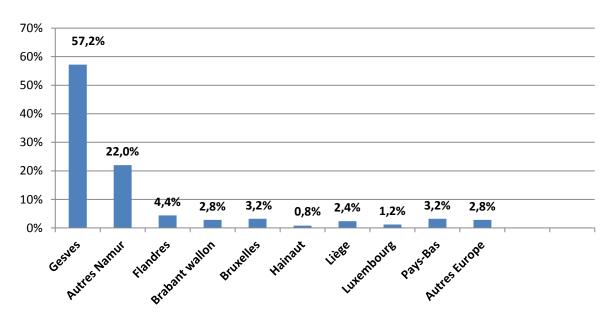
Les demandes de renseignements relatives à ces visites concernaient, pour la plupart :





Quelques informations sur la provenance des visiteurs :

Provenance des visiteurs



RELEVÉ DES VENTES

PRODUITS	Quantités	Rapport 2016	Prix Total	Rapport 2016
Carte équestre GAL	5	+3	25€	+15€
Carte Havelange	0	-1	0€	-5€
Carte IGN	78	+17	366€	+102€
Cartes postales	3	-1	1,50€	-0.50€
Carte Promenade en	7	+6	35€	+30€
Condroz				
Pochettes vélo	14	-22	42 €	-66€
Sac MT	2	-2	0,40€	-0,40€
Topoguide du Condroz	1		16€	
Topoguide Mozet	3	-5	15€	-25€
Carte IGN 1:10.000	3	+3	19,50€	+19,50€
Location vélo	24	+18	1.240 €	+1.150€

VILLAGE OUVERT ET FLEURI, EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE TECHNIQUE ENVIRONNEMENT



Pour rappel, l'opération « Village Ouvert et Fleuri » (VOF) consiste à organiser, une fois par an, dans un village ou un hameau de l'entité, une journée découverte ayant pour but de mettre en valeur le lieu et ses habitants. A cette occasion, les riverains qui le souhaitent ouvrent leur maison, leur jardin, leur atelier et proposent ainsi au public de venir partager leur savoir-faire, leur passion voire découvrir le travail d'un artiste ou artisan de leur choix. Les lieux à visiter son reliés entre eux par un circuit de promenade balisé le long duquel diverses animations sont organisées.



Cette année, vingt points ouverts étaient accessibles au public le long du parcours. Soit, trois de plus que l'année précédente à Goyet.

Cette année, c'est le village des Tombes qui a été mis à l'honneur, le dimanche 11 juin dernier.

La journée a débuté par le traditionnel petit-déjeuner campagnard qui, en ouverture de chaque édition, rassemble les organisateurs, les autorités communales, les différents hôtes du jour ainsi que les exposants invités. Une centaine de convives étaient présents.







Dès 11h, le public s'est déplacé en masse pour venir arpenter la boucle de promenade balisée de 5,4 km qui, cette année, comportait vingt étapes (soit trois de plus que l'année précédente à Goyet) et profiter des nombreuses animations mises à sa disposition! L'affluence a été évaluée à environ 600 visiteurs.

LES GROTTES DE GOYET

Le partenariat qui liait la Commune de Gesves au Préhistomuseum de Ramioul pour la gestion du site des Grottes de Goyet a pris officiellement fin le 1^{er} juillet 2017.

La Commune a reçu et validé une offre pour l'exploitation de la Barbastelle, le pôle horeca du site, mais, ne disposant pas des forces vives nécessaires en interne, elle s'est lancé à la recherche d'un nouveau partenaire qui serait susceptible d'assurer la valorisation du site archéologique et de prendre en charge la médiation auprès du grand public.

Notre service s'est, tout d'abord, d'entamer les contacts avec l'asbl « Archéologie andennaise », déjà en charge de la gestion de la grotte de Sclayn, la « Scladina », afin de mesurer l'intérêt que ladite association pourrait porter à un éventuel partenariat autour de Goyet. Deux réunions ont ensuite été organisées en présence des différents protagonistes dont la dernière en date du 26 septembre dernier à Andenne.

Les gestionnaires de la Scladina ont accueilli la proposition de la Commune de Gesves avec enthousiasme. Nous espérons qu'un accord sera conclu assez rapidement en vue d'une réouverture du site au public dès le printemps prochain.

Dans l'intervalle, notre service se charge de la gestion et du suivi des demandes de visite en groupe dont la prise en charge est toujours assurée par les animateurs du Préhistomuseum de Ramioul, sur réservation.



ROUTE EUROPÉENNE D'ARTAGNAN

Suite à une réunion de présentation qui s'est tenue le 9 février dernier dans les locaux de la Ligue équestre de Wallonie à la Pichelotte, la Commune de Gesves a décidé de devenir partie prenante du projet d'élaboration d'une « Route Européenne d'Artagnan » et, dès lors, de solliciter le passage de cet itinéraire sur son territoire.

La « Route d'Artagnan » est un itinéraire équestre retraçant la ligne de vie de d'Artagnan. Elle démarre de Lupiac, lieu de naissance du personnage, traverse 58 communes wallonnes et 4 provinces pour rejoindre Maastricht lieu de sa mort. La gestion de la Route s'inspire du modèle des Routes Culturelles Européennes existantes et principalement de la Route de Saint-Jacques de Compostelle.

Après la création du tracé, prise en charge par l'AERA (Association Européenne de la Route d'Artagnan), les Communes et plus particulièrement les services Tourisme sont sollicités pour collaborer activement aux deux phases suivantes :

- Garantir la pérennité du tracé et obtenir la reconnaissance officielle du Commissariat Général au Tourisme : le dossier concernant le « tracé » gesvois est bouclé et a été remis à l'AERA au début du mois de décembre.
- Réalisation d'un plan de balisage complet (en cours).
- La troisième phase, prévue pour 2018, consistera en un relevé des informations pertinentes (gîtes, commerces, lieux remarquables en rapport avec le cheval et/ou le 17^{ème} siècle) à inclure dans un topoguide global.

IMPLANTATION D'UN PANNEAU DIDACTIQUE A HALTINNE

Suite à la restauration des anciens fours à chaux dits « du Ponciat » à Haltinne, le Collège communal a souhaité voir implanté sur le site un panneau didactique relatant l'origine et le fonctionnement de l'ancienne infrastructure.

Le panneau imprimé, rédigé par nos soins, ainsi que la structure métallique qui l'accueillera sont actuellement en cours de commande et devraient être installés fin décembre voire au début du mois de janvier.

RÉALISATION D'UN PLAN DE LA COMMUNE

La Société FRG Print, représentée par Monsieur Frédéric GODART, a sollicité l'autorisation et la collaboration du Collège communal pour la création d'un plan de la commune de Gesves avec index des noms de rues. L'objectif est d'en éditer 5.000 exemplaires à distribuer gratuitement à la population via nos antennes locales ainsi qu'aux visiteurs de passage. Le financement du produit est assuré par la vente d'encarts publicitaires aux commerçants et indépendants locaux.

Notre service s'est chargé de fournir les accréditations de circonstance au délégué de la société FRG Print ainsi que les informations ad hoc, notamment les indispensables mises à jour relatives au listing des indépendants gesvois. Nous supervisons également globalement le projet qui est entré dans sa phase ultime (édition puis impression).



ELABORATION DE NOUVEAUX CIRCUITS DE PROMENADE

Deux nouvelles promenades balisées sont désormais disponibles au départ du Point Info Tourisme, place communale à Gesves.

En collaboration avec le service technique Environnement

La promenade du Moulin de Wagnée (balise croix bleue)

Cette promenade de 7.5km emprunte principalement des chemins de type agricole et emmène le promeneur, après avoir traversé l'ancien cœur du village de Gesves, à travers nos bucoliques pachis et bois condrusiens, en direction de Florée. Le tracé passe ensuite à proximité de l'ancien Moulin de Wagnée avant de rentrer dans le village et d'emprunter le sentier dit « route 66 » reliant la vallée du Samson au Point Info.

La Sart-Mère (balise losange rouge)

Avec une distance totale de 13 km et un dénivelé de 368 m, cette promenade présente un caractère assez sportif. Elle démarre par une nouvelle liaison qui s'élance juste en face du Point Info Tourisme et traverse la vallée des Fonds pour rejoindre le grand massif du Bois de Gesves. La traversée du bois, en direction de Faulx-Les Tombes, emprunte le tracé de la variante du circuit GR 575 (sentier de Grande Randonnée reliant Ciney à Namur) et permet la découverte du superbe point du vue de l'ancienne ferme de la Sart-Mère, équipé notamment d'une table d'orientation. Après une descente à travers la prairie, le circuit longe la propriété de l'ancienne Abbaye de Grandpré Le retour vers Gesves s'effectue en longeant le Samson, en passant par le site de la Roche Péraire (ancienne carrière Inzèfonds) avant de gagner le village via les nouveaux sentiers du coteau nord de la vallée des Fonds et de rejoindre, de nouveau, le Point Info par la vallée du Samson et la « route 66 ».

En collaboration avec un partenaire privé

La Balade « Arc-en-ciel »

Notre service a collaboré à la création d'une balade pour enfants avec Monsieur Nicolas HENSENNE, propriétaire de la boutique de lithothérapie, « Nimalaé », établie à Gesves. Partant du constat que la boutique accueillait beaucoup de visiteurs qui viennent d'assez loin, généralement en famille, il nous a semblé opportun de proposer, à ceux-ci, un produit spécifique qui leur permette de découvrir notre territoire. De là est née l'idée d'une première « Balade arc-en-ciel ». Longue de 4,2 km et balisée, celle-ci emmène petits et grands à la recherche des 7 pierres (disposées le long du parcours) qui, une fois réunies, permettront à Bob l'arc-en-ciel de retrouver ses couleurs...

Nous avons également déjà travaillé aux tracés de deux autres balades du même type (7,5 km et 13,2 km). Nous espérons avoir l'opportunité, en 2018, de les adapter à autre public : adolescents et adultes.



132

PROJET DE CENTRALISATION DES DÉPARTS DE PROMENADE

En collaboration avec le service technique Environnement, nous développons, depuis cette année, le projet de centraliser les départs des balades balisées, à partir du cœur des cinq villages de l'entité.

Une première phase, « test » en quelques sortes, s'est concentrée sur le village de Gesves. Cinq totems octogonaux en bois, fournis par la société T.V.B. de Bastogne, ont ainsi été implantés dans la zone du Point info Tourisme communal dans le but de renseigner les promeneurs sur :

- D'une part, les circuits de balades dont le tracé passe par la zone (départ potentiel, figuré par un panneau rectangulaire illustré)
- D'autre part, les liaisons vers les autres tracés balisés accessibles dans un rayon limité (environ 1 km maximum). Ces liaisons sont matérialisées, en début de tronçon, par des panneaux directionnels en bois illustrés et, ensuite, par des balises classiques.

La conception de la signalétique a été réalisée en interne. La réalisation en a été confiée à la société CES Consult, établie à Namur.

L'objectif, en 2018, sera d'équiper le village de Mozet du même dispositif avant d'étendre le projet aux trois autres villages de la commune.

ORGANISATION D'UNE JOURNÉE D'ENTREPRISE

Notre service a été contacté, fin septembre, par une représentante de la Direction régionale de Namur du SPF Finances, Madame Isabelle FRANCOIS, pour la coordination d'une journée team-building, le vendredi 13 octobre, à Gesves.

Notre service a, bien entendu, répondu positivement à la demande et s'est chargé :

- D'organiser un petit-déjeuner champêtre dans le cadre pittoresque de l'ancienne ferme de la Sart-Mère à Faulx-Les Tombes
- D'établir un tracé de promenade « sur mesure » en fonction des desiderata du demandeur avec, pour objectif, d'atteindre le restaurant « Contraste » à Gesves pour le repas de midi et de rejoindre le point de départ en fin de journée.

Les participants à la journée se sont montrés enchantés et charmés par le paysage gesvois.

COLLABORATION AVEC LA MAISON DU TOURISME CONDROZ-FAMENNE

JOURNÉES PARTENAIRES

Ces rencontres ont pour objectif de permettre aux opérateurs présents sur le territoire de la MT Condroz-Famenne de mieux connaître la région afin de garantir une information de qualité aux visiteurs et de faciliter la prise de contact entre partenaires touristiques (agents des SI/OT, hébergeurs, restaurateurs, propriétaires d'attractions,...).



Notre agent a participé à deux éditions des « Journées partenaires » en 2017 :

- le mardi 9 mai au Domaine de Chevetogne avec, au programme :
 - Accueil dans le château du Domaine de Chevetogne.
 - Présentation d'Adriano Tosoni, l'Animateur Numérique du Territoire (ANT) de la Fédération Touristique de la Province de Namur. La mission de l'ANT est de favoriser l'appropriation des TIC et plus particulièrement des matières relatives à l'e-tourisme chez les opérateurs touristiques.
 - Présentation de la saison 2017 et des nouveautés du Domaine de Chevetogne.
 - Visite du nouveau musée du Domaine de Chevetogne « Le MHiN ».
 - Petit tour en train dans le domaine à la découverte des nouveautés du parc.
 - Repas dans un restaurant du Domaine
 - Visite du Monastère de Chevetogne et de l'église byzantine.
 - Visite de la Ferme de Champia, un magasin à la ferme à Chevetogne
 - Visite du gîte « La Grange d'Ychippe » à Ychippe.
- le jeudi 23 novembre à Somme-Leuze avec, au programme :
 - Accueil au Royal Syndicat d'Initiative de Somme-Leuze (rue de l'Eglise, 4 à Heure)
 - Présentation de de l'ASBL, de l'offre touristique et des projets.
 - Rendez-vous à la Ferme de la Bourgade à Moressée pour une matinée répartie en 3 ateliers (sous forme de tournante): atelier culinaire, atelier « arts de la table » et visite de la ferme et des gîtes.
 - Dégustation du menu réalisé en atelier.
 - Présentation par Mr Hanon de l'atelier « Le Comptoir du Safran » : culture de cette épice et production de ses produits dérivés.
 - Visite de la société Ourthe et Somme à Somme-Leuze, spécialisé dans la location et la vente de maisons individuelles et de villages de vacances

EDITION DE MATÉRIEL D'INFORMATION TOURISTIQUE

La Maison du Tourisme édite chaque année une série de documents offrant aux touristes de passage de multiples informations au sujet des activités et services proposés sur son territoire.

Cette année, nous avons collaboré:

- à la nouvelle édition 2017-2018 du « Guide touristique Vallées des Saveurs », reprenant le listing complet de tous nos opérateurs touristiques
- au set de table reprenant l'agenda des évènements « coup de cœur » de la haute-saison touristique



ORGANISATION DE « LA SAVOUREUSE »

Cette année, les six communes associées au sein de la MT Condroz-Famenne ont de nouveau collaboré à l'organisation de « la Savoureuse », évènement dont les deux premières éditions en 2013 et 2014 avaient été initiées par le GRACQ (les cyclistes quotidiens de Ciney).

Ce rendez-vous atypique consiste en une balade à vélo vintage à travers les paysages du Condroz qui transforme les ravitaillements en haltes gourmandes avec dégustation de produits du terroir. A travers trois parcours de 40, 60 et 90 km, cette journée à vélo s'adresse à la fois à un public familial, aux cyclistes confirmés et aux forçats de la route. Le tout dans une ambiance d'époque.



Plusieurs groupes de travail ont été mis en place en vue de préparer l'évènement. Notre agent Tourisme a notamment participé au groupe chargé de l'élaboration, de la cartographie et du balisage des circuits.

Ce sont finalement plus de 250 cyclistes qui se sont lancés à l'assaut des tiges et chavées condrusiens le dimanche 27 août. Les participants aux boucles 60 et 90 km ont pu profiter d'une dégustation de charcuteries de produits locaux, organisée par nos services, dans le merveilleux cadre de la ferme de la Bergerie à Sorée.

LA FÊTE DE MAI VERSION « SENTIERS D'ART EN CONDROZ-FAMENNE »

La Maison du Tourisme Condroz-Famenne s'est dotée d'une nouvelle mission jusqu'en 2020, à savoir, la création et le développement touristique, sur son territoire, d'une boucle de promenade de 120 km jalonnée d'œuvres de land'art.

Pour mener à bien ce nouveau projet, la Maison du Tourisme Condroz-Famenne s'est associée à « Vagabond'Art » ASBL afin d'organiser, cette année, une nouvelle édition de « La Fête de Mai » appelée « Sentiers d'Art dans la Nature » sur deux communes de son territoire, soit Gesves et Ohey.

L'évènement, qui s'est déroulé du 26 mai au 4 juin, a vu l'installation à Gesves de cinq nouvelles œuvres de land'art dont un « refuge » destiné à accueillir les randonneurs pour une pause repas voire une nuit et conçu par notre concitoyen Monsieur Christian LAGRANGE.

Dans ce cadre, notre agent a participé :

- Une série de réunions de coordination en amont de l'évènement, en vue de la préparation de celui-ci.
- au jury de sélection des dix œuvres destinées à être implantées sur les deux communes, dont la réunion s'est déroulée le mardi 21 février à la Maison communale d'Ohey.
- à la « Journée inaugurale » du dimanche 4 juin avec, pour mission, l'accueil et le renseignement des promeneurs



CRÉATION D'UN RÉSEAU DE GUIDES-AMBASSADEURS DU TERRITOIRE

En vue de développer les balades guidées sur notre territoire et de répondre ainsi à une demande de plus en plus appuyée de nos visiteurs, nous avons décidé de créer, en collaboration avec nos communes partenaires au sein de la MT, un réseau de guides ambassadeurs de notre terroir. Ce réseau devrait permettre de répondre aux demandes ponctuelles des visiteurs de la région en leur proposant un panel de balades thématiques et, également, de mobiliser le collectif lors d'événements particuliers (ex : VOF, Balades et Vous, etc.).

Dans un premier temps, un « appel à candidature » a été lancé via différents canaux de communication afin d'identifier des personnes susceptibles d'intégrer notre réseau d' « ambass'acteurs ».

Une séance de présentation du projet, à laquelle notre agent a participé, a ensuite été organisée dans les locaux de l'office du Tourisme d'Hamois, le jeudi 19 octobre dernier. Pas moins de 25 candidats guides avaient fait le déplacement, ce qui augure de belles choses pour le projet.

La seconde phase du projet consistera, dès le premier trimestre 2018, en l'organisation de quelques modules de formation centrés sur la connaissance de notre territoire et l'accompagnement des candidats dans le cadre de leur démarche de reconnaissance officielle auprès du Commissariat Général au Tourisme.

COLLABORATION AVEC LE(S) GAL PAYS DES TIGES ET CHAVÉES / SAVEURS ET PATRIMOINE EN VRAI CONDROZ

GOAL PAYSAGES

Dans le cadre du projet « Paysages », mené par le GAL Pays des tiges et chavées, notre agent a été sollicité pour intégrer le GoAL (Groupe d'orientation actif et local), le comité technique d'insufflateurs d'idées qui accompagne le Chargé de mission du GAL, Monsieur Corentin FONTAINE, dans le cadre de sa mission.

Trois réunions ont été organisées en 2017 :

- le lundi 19 janvier au Domaine d'Haugimont (Faulx-Les Tombes)
 - Comité de suivi du projet « Paysages »
 - Analyse des rapports d'activité premier et second semestre 2016
 - Rencontre avec la vice-rectrice à l'enseignement de l'Université de Namur
 - Visite du centre d'interprétation de l'Observatoire du Paysage de Faulx-Les Tombes
- Le lundi 3 juillet à la Pichelotte
 - Analyse et commentaires sur l'avant-projet de programme et contenu de la future formation « Paysaguides »
- Le lundi 11 septembre à la Pichelotte (notre agent n'était pas présent)



FICHE TOURISME COOPÉRATION INTERTERRITORIALE - GAL PAYS DES TIGES ET CHAVÉES ET GAL CONDROZ-FAMENNE

Notre agent a été invité à intégrer le comité de suivi élargi de la fiche tourisme coopération interterritoriale (GAL Pays des Tiges et Chavées et GAL Condroz-Famenne).

Un premier axe a été abordé en cette fin d'année 2017, à savoir :

ÉTUDE MARKETING DU TERRITOIRE

La Maison du Tourisme Condroz-Famenne a été mandatée par les deux GAL Condroz-Famenne et Pays des Tiges et Chavées pour réaliser une étude marketing de leur territoire, soit les sept communes de Ciney, Hamois, Havelange, Somme-Leuze, Gesves, Ohey et Assesse. Ce territoire présente plusieurs particularités communes, tant sociologiques, économiques et paysagères.

L'objectif est d'aider la MT à structurer et à fédérer ses acteurs touristiques autour d'une identité touristique commune. L'étude permettra, d'une part, de créer une identité forte du territoire et, d'autre part, d'identifier des pistes d'actions novatrices afin d'imaginer et de développer de nouveaux produits touristiques susceptibles d'aider notre territoire à devenir une référence en termes de tourisme doux/destination familiale.

Notre agent a participé à :

- la phase *outside-in* du projet (début octobre) : les différentes parties prenantes du projet ont été interviewées par téléphone afin de comprendre leur vision pour le territoire, leurs attentes et les actions qu'ils entendent mettre en place.
- Brainstorm (16/10): séance de brainstorming avec les responsables touristiques des sept communes participantes au projet. Celle-ci avait pour objectifs de formuler, sur base de l'information collectée précédemment, une nouvelle identité pour le territoire et pour la MT, ainsi que de trouver des idées pour valoriser cette idée auprès du public.
- Présentation du plan (26/10)

<u>Phase ultérieure</u>: un groupe de travail, auquel notre agent participera, va être mis en place pour travailler sur le plan de communication. Notamment sur un mémorandum à l'attention des politiques en vue de la rédaction des prochains programmes électoraux.



SPORTS

JE COURS POUR MA FORME

En 2017, nos services ont supervisés et coordonnés l'organisation de deux sessions du programme d'initiation au jogging « Je Cours Pour Ma Forme », proposé par l'asbl Sports et santé :

- la session printanière, du 15 mars au 16 juin, qui a accueilli 17 participants au niveau 1 (0-5 km) et 38 au niveau 2 (5-10 km)
- la session automnale, du 14 septembre au 7 décembre, qui a accueilli 18 participants au niveau 1 et 23 au niveau 2. Une nouveauté était proposée, dans le cadre de cette session, à Gesves, à savoir un « niveau 3, 10 km + » qui a rencontré un beau succès avec 32 participants.

Les entraînements hebdomadaires ont été dispensés durant les deux sessions par Mme Véronique Sermon et Mrs Christian NOELMANS, Patrice PIGNOLET et Benoît RICHARD. Un cinquième animateur, Madame Dominique TERWAGNE, est venu renforcer le staff durant la session automnale.

RÉCEPTION DES SPORTIFS

Le vendredi 30 juin, la Commune de Gesves a mis à l'honneur ses sportifs au cours d'une réception organisée, par nos services, à la Maison communale.

Ont été honoré cette année :

- les époux Pierre et Christine BALFROID (Gesves), champions de Belgique dans la catégorie Classic
 Bike-classe 7-side-car
- Jérémie FRASELLE (Haltinne), champion de Belgique Enduro en catégorie vétérans
- Florent HONTOIR (Gesves), qui s'est hissé en demi-finale du rallye-cross de Mettet
- L'équipe du CS Basket Faulx-Les Tombes, vice-championne en P1 et victorieuse de la Coupe de Province
- Vanessa DEBATY (Gesves) pour sa carrière en Taekwondo (notamment championne de Belgique en 2004)



3ème AGE



3ème AGE

AGENT TRAITANT: NATHALIE SEINE

En date du 30 novembre 2017, la Commune compte, parmi ses 7218 habitants, 1524 habitants qui ont 60 ans et +.

Conseil Consultatif des Aînés:

Le Conseil Consultatif des Aînés, composé de 16 membres (cfr rapport « Commission-Comités-Conseil »), s'est réuni 4 fois cette année (janvier-avril-juin et décembre). La Présidence est assurée par Monsieur André BERNARD, Président du CPAS et Echevin en charge de la politique des Aînés.

La réunion de janvier a été axée principalement sur le bilan de toutes les activités de 2016 ainsi que sur

l'organisation des activités pour 2017.

La réunion d'avril, quant à elle, était axée sur l'organisation de la fête des aînés qui s'est déroulée le jeudi 8 juin. Ce n'est pas moins de 240 personnes qui ont répondu présentes.



L'ambiance était au rendez-vous grâce à l'animation musicale assurée cette année par « Claude MARTIN ». Nouveauté cette année : présence du comédien Vincent PAGE. Les aînés étaient ravis de se retrouver autour d'une tasse de café, d'un verre de vin et de cougnoux et morceaux de tarte et surtout....de valser sur la piste de danse spécialement aménagée pour eux.

ACTIVITES 2017

Excursions

A l'initiative du dynamique Conseil Consultatif des Ainés de notre commune (C.C.A.), deux excursions ont été organisées en 2017 :

Visite d'entreprises le 9 mai 2017

Le programme de cette première sortie, à laquelle 47 personnes avaient répondu présent, s'est déroulé en deux parties. Le matin, visite guidée de l'usine de chanvre BELCHANVRE de Marloie.

A midi, nos aînés ont pu se restaurer au « Wagon Restaurant Léo » à Bastogne.

L'après-midi, visite du War Museum de Bastogne.

La journée s'est clôturée par une halte dans une brasserie.





Strepy-Thieu, le 3 octobre 2017

36 personnes s'étaient inscrites pour cette 2^{ème} excursion dont le programme s'est déroulé comme suit :

- Visite du parcours Pays de génies + film
- Départ ver le bateau amarré au pied de Strépy-Thieu
- Embarquement à bord du bateau et départ et franchissement de l'ascenseur funiculaire (montée)
- Débarquement en amont de Strépy-Thieu et retour en petit train touristique vers l'accueil

A midi, nos aînés ont pu se restaurer au restaurant «La Planche» à Houdeng-Goegnies

L'après-midi, nos aînés ont eu l'occasion de se rendre au plan incliné de Ronquières et ont pu visiter le parcours-spectacle « Un bateau, une vie » et accès au panorama.





Cours d'informatique pour les aînés

Suite à de nombreuses demandes, Monsieur André BERNARD, Président du CPAS et Echevin en charge de la politique des Aînés, a décidé de mettre en place une formation en informatique pour les aînés.



Un marché public a donc été réalisé et, depuis cette année (jusqu'en 2019), deux formations par an sont organisées, lesquelles sont axées sur l'apprentissage de l'ordinateur et ses principaux périphériques, Word et « Premiers pas sur Internet » mais aussi sur l'utilisation de GSM, tablettes, appareils photos numériques.

Ces deux formations ont rencontré leur succès et étaient complètes.

Conférence « Aidants-proches », le 23 novembre 2017

À l'initiative de Monsieur André BERNARD, Président du CPAS ayant en charge la politique des aînés, une conférence « Aidants-Proches » a été organisée.

Une dizaine de personnes s'étaient déplacées pour venir écouter cette conférence animée par l'asbl « Aidants Proches », Enéo (Mouvement Social des Ainés) et la Mutualité chrétienne.

Cette conférence était également l'occasion pour toutes les personnes présentes de poser leurs questions à nos orateurs du jour mais aussi de bien se faire conseiller.



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Notre Centre se compose de différents services.

Les principaux sont :

- le service social,
- le service de réinsertion socio –professionnelle,
- le service administratif,
- la maison de repos,
- l'initiative locale d'accueil pour candidats réfugiés politiques.

A côté de ces services-là, il y en a d'autres, qui leur sont complémentaires:

- le service énergie,
- la médiation de dettes,
- le taxi social,
- les consultations juridiques,
- la banque alimentaire,
- l'écrivain public.

Par ailleurs, depuis 2016, notre Centre a repris en charge le suivi des demandes en matière de logements.

Ponctuellement, notre Centre intervient aussi afin de faciliter la participation sociale, culturelle et sportive des personnes moins favorisées.

Le C.P.A.S. a également passé des conventions avec des services d'aides - familiales, de télé-vigilance, d'aide à la jeunesse, de probation, et collabore régulièrement avec l'Agence wallonne pour une vie de qualité.

Il collabore également au Plan de Cohésion Sociale, mis en place par la Commune, et avec l'Agence Locale pour l'Emploi.

Une fois par an, il collabore activement avec l'Administration communale, pour l'opération Eté solidaire, à destination des jeunes gens de la Commune.



Notre Centre participe aussi à certaines fiches projet développées par le GAL.





Le C.P.A.S. de Gesves accueille un public diversifié, qui fait appel à lui pour de multiples raisons :

- suivi des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ;
- aides sociales diverses octroyées à de nombreux ménages en difficulté (avances sur allocations sociales, aides financières, aides en nature, avance d'un 1^{er} loyer ou d'une caution locative, prise en charge de frais d'hébergement en maison de repos, maison d'accueil, maison de soins,..., intervention dans les factures d'électricité, de mazout de chauffage, de médicaments,... etc.);
- hébergement de 43 résidants au sein de notre maison de repos pour personnes âgées le Foyer Saint-Antoine, située à Goyet;
- accueil de familles ou de personnes candidates réfugiées politiques au sein de nos initiatives locales d'accueil situées à Gesves et à Sorée (21 places);
- réinsertion socio professionnelle par le biais des contrats art. 60, des contrats de travail spécifiques SINE, des contrats d'adaptation professionnelle Aviq ou des prestations en A.L.E.;
- mise en place de gestions budgétaires ;
- ventes de légumes, plants, et fruits bio, par abonnement aux paniers de légumes du maraîchage, ou par commandes effectuées sur place ou via le site internet des Compagnons du Samson;



- accès à la banque alimentaire et collaboration avec l'asbl. Saint-Vincent de Paul;
- fourniture gratuite de matériel, mobilier et petit électro-ménager de seconde main, ainsi que de vêtements, linge de bain ou de lit, jouets, et matériel de puériculture, issus de dons (ou envoi vers des partenaires disposant de matériel de 2e main, à bas prix, comme Oxfam ou l'asbl. les Petits Riens);
- lessive, séchage et/ou repassage du linge à la Blanchisserie du Samson ou demandes de divers travaux de couture et/ou de raccommodage ;
- appel à l'écrivain public pour faciliter la lecture de documents et l'écriture de courriers ;
- bénéfice de l'allocation de chauffage ;
- suivi par le service de médiation de dettes ;
- suivi dans le cadre d'une guidance énergétique ;
- abonnement au service de la télé-vigilance ;
- intervention d'un service d'aide-familiale.
- accès à un service de taxi social.
- Nous recevons également pas mal d'étudiants (de fin de secondaire et du supérieur) et de stagiaires Forem ou autres, qui viennent se former, au sein de nos différents services.
- De plus, chaque année, des personnes condamnées à effectuer des prestations d'intérêt général sont encadrées par le personnel du Centre, durant celles-ci.



Il faut préciser que le nombre de dossiers présentés lors des séances de Conseil de l'Action sociale ou de Bureau Permanent n'est pas le reflet exact du nombre de personnes effectivement rencontrées.

En effet, un pourcentage non négligeable de personnes vient au C.P.A.S. pour y être conseillé, renseigné, ou aidé, avant une démarche auprès d'autres services administratifs ou en justice, ou dans le cadre d'une recherche d'emploi ou de logement.

Les membres du service social constatent d'ailleurs qu'ils sont de plus en plus sollicités pour effectuer des démarches administratives quotidiennes avec ou à la place des personnes qui s'adressent à lui.

Certaines personnes sont réorientées vers des services extérieurs ou des spécialistes (dans le cas, notamment, de problèmes psychologiques, d'assuétudes ou de santé,...).

Il faut souligner aussi le fait que, parmi les personnes qui franchissent les portes du Centre, il en est certaines qui ont plus besoin d'une oreille attentive ou d'une main tendue que d'une aide matérielle ou financière.

Pour plus d'information, voir le rapport annuel joint au budget du CPAS, et le rapport des synergies et économies d'échelle avec la Commune.



LOGEMENT



LOGEMENT

AGENT TRAITANT: LANGE CHARLOTTE

INTRODUCTION

La Commune est devenue un acteur incontournable dans la mise en place d'une politique du logement, en collaboration avec le Centre Public d'Action Sociale, les Logis Andennais, l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney, le Groupe d'Action Local et le SPW.

Conformément aux législations qui régissent cette matière, la volonté du Collège communal est de diversifier au maximum les types de logements disponibles ou accessibles sur le territoire gesvois.

Le Collège communal veut user de toutes ces prérogatives pour élargir son champ d'activités en matière de logement et ainsi devenir, plus encore, un acteur du logement à part entière.

Le Collège communal entend poursuivre son action en matière de logement social, conscient que dans ce secteur, la demande est de loin supérieure à l'offre.

Une attention permanente sera apportée aux personnes à mobilité réduite qui, moyennant un logement adapté, pourront poursuivre une vie en toute autonomie et respectueuse de leur dignité.

MISSION

Le service logement a pour mission d'écouter, d'informer, d'aider, d'orienter et de conseiller les habitants pour tout ce qui a trait au logement, à savoir :

- apporter une aide administrative;
- assurer le suivi des demandes de logements à caractère social ;
- aider et orienter les personnes à la recherche d'une habitation ;
- fournir les informations quant aux primes offertes par la Région wallonne, par l'Administration communale et par la Province ;
- orienter les propriétaires ou locataires en litige vers les services compétents ;
- informer les citoyens sur les aides accordées par la Région Wallonne en matière de logement et l'octroi de prêts pour construire ou transformer une habitation ;
- être le relais entre l'Agence Immobilière Sociale et la Commune ;
- être le relais entre les Logis Andennais et la Commune ;
- relayer pour les constats d'insalubrité.

Il veille à donner une réponse adéquate aux citoyens et ainsi les orienter vers l'organisme compétent.



PARC LOCATIF COMMUNAL

Le service logement gère actuellement six logements précaires sur le site de la Pichelotte, deux logements à Faulx-Les Tombes, deux logements précaires à Haltinne et un à Sorée. Le service d'Initiative Locale d'Accueil gère trois logements appartenant à la Commune et trois logements appartenant au Centre Public d'Action Sociale. Il y a également un logement de type standard géré par le Centre Public d'Action Sociale. Les autres logements communaux sont gérés par les logis Andennais et l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney.

Actuellement, on peut compter 59 logements publics sur la Commune de Gesves qui se répartissent comme suit :

❖ LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉ PAR LA COMMUNE.

- ➤ GESVES site de « La Pichelotte » : Rue de la Pichelotte
 - 6 logements précaires (aile centrale)
- ➤ FAULX-LES TOMBES Rue de l'Eglise
 - 1 logement destiné au curé desservant
- FAULX-LES TOMBES Maison de l'Entité
 - 1 logement pour le concierge
- > SOREE Rue du Centre
 - 1 logement de type standard
- ➤ HALTINNE : Rue Léon Pirsoul
 - 1 logement meublé d'urgence
- ➤ HALTINNE : Rue de Haltinne (ancien presbytère)
 - 1 logement précaire qui sera transformé prochainement en deux logements moyens gérés par les Logis Andennais.

❖ LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉ PAR LE SERVICE INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL.

- ➤ GESVES site de « La Pichelotte » : Rue de la Pichelotte
 - 1 logement
- ➤ SOREE Rue des Bourreliers
 - 2 logements



- ❖ LOGEMENTS DU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE GÉRÉ PAR LE SERVICE D'INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL.
 - ➤ GESVES Rue Bouchet
 - 1 logement
 - ➤ GESVES Rue du Haras
 - 2 logements
- ❖ LOGEMENT APPARTENANT AU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE.
 - ➤ GESVES Rue du Haras
 - 1 logement
- ❖ LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉS PAR LA S.L.S.P. LES LOGIS ANDENNAIS.
 - ➤ GESVES site de « La Pichelotte » Rue de la Pichelotte
 - 6 logements moyens (1^{er} étage aile gauche).
 - ➤ HALTINNE Rue de Strud
 - 6 logements sociaux
 - ➤ MOZET Rue de Mozet
 - 6 logements sociaux
 - ➤ MOZET Rue des deux chênes
 - 3 logements sociaux
- ❖ LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉS PAR L'AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE ANDENNE CINEY.
 - ➤ GESVES site de « La Pichelotte » Rue de la Pichelotte
 - 6 logements (aile droite)
 - 1 logement précaire (rez-de-chaussée aile gauche)
 - 5 logements moyens P.C.D.R. (2ème étage aile gauche)
 - ➤ FAULX-LES-TOMBES Rue de l'Eglise
 - 3 logements
 - ➤ SOREE Rue du Centre
 - 2 logements



- > HALTINNE Rue Léon Pirsoul
 - 3 logements

❖ NOUVEAUX PROJETS LOGEMENT.

10 nouveaux logements inscrits dans les Plans Logement sont en cours de réalisation :

- 8 à Surhuy
- 2 au Presbytère d'Haltinne

ETAT D'AVANCEMENT DES PLANS BISANNUELS DU LOGEMENT

PLAN DU LOGEMENT 2007-2008

- ➤ <u>FICHE 1</u>: Aménagement de 6 logements sociaux à Strud-Haltinne. Les travaux sont terminés et les logements sont occupés depuis novembre 2011. Ils sont gérés par les Logis Andennais.
- FICHE 2: Aménagement de 6 logements au 1^{er} étage aile gauche de la Pichelotte. Les travaux sont terminés et les bâtiments sont occupés depuis septembre 2011. Ils sont gérés par les Logis Andennais.
- FICHE 3: Le projet d'aménagement d'un logement moyen à l'ancien presbytère de Haltinne a été regroupé, suite à l'accord du SPW, avec le projet de la fiche 2 du Plan du Logement 2009-2010 qui consiste en l'aménagement de 2 logements moyens. Le projet est en cours et le cahier spécial des charges est en préparation. Il y aura 2 logements, car le permis d'urbanisme pour 3 logements a été refusé. Les travaux devraient commencer prochainement.
- FICHE 4: rue des Moulins à Gesves : Construction de 8 logements sociaux.

Le projet consiste à construire 2 bâtiments distincts comportant chacun 4 appartements.

Nous avons eu l'accord de la tutelle le 31/10/2012 et l'avis de marché est passé au conseil communal du 20/11/2012. Les travaux ont débuté en novembre 2014 et devaient se terminer en décembre 2016. A ce jour, cela est toujours en cours. Ces logements seront gérés par les Logis Andennais.

Construction de 8LS rue des Moulins			
Mode de passation du marché	Adjudication publique		
Article budgétaire:	124/722-60		
Estimation	944.909,440€ TVAC		
Subsides	SPW		
Principe et CSC:	25/09/2009 - approbation du Conseil		
Attribution du marché :	31/12/2013 - approbation du Collège		
A l'Entreprise Sequaris Construction SPRL	1.102.295,51€ TVAC		
Ordre de commencer	12/09/2014		
Réception Provisoire	/		
Réception Définitive	/		



PLAN LOGEMENT 2009 – 2010

Tel qu'approuvé par le Gouvernement Wallon en date du 8 décembre 2009.

- FICHE 1: Aménagement de 5 logements au deuxième étage de l'aile gauche de la pichelotte. Cette fiche a été extraite du plan logement pour être introduite via le PCDR et fait l'objet de la 2^{ème} convention PCDR. Les travaux sont terminés et les logements sont occupés depuis juillet 2014.
- FICHE 2: Presbytère de Haltinne: Aménagement de 2 logements moyens. Pour l'état d'avancement voir fiche 3 Plan 2007-2008.
- FICHE 3: Centre récréatif, rue des deux chênes, 10 à Mozet : Aménagement de 3 logements sociaux. Les travaux sont terminés et les logements sont occupés depuis mars 2016. Ils sont gérés par les Logis Andennais.
- FICHE 4: Foyer St Antoine rue de Mozet, 1 à Goyet: Aménagement de 6 logements sociaux. (Dépendances du Foyer St Antoine). Les travaux sont terminés et les logements sont occupés depuis août 2016. Ils sont gérés par les Logis Andennais.

PLAN LOGEMENT 2012-2013

NEANT

PLAN LOGEMENT 2014-2016

- 1. Plan Logement 2014-2016 introduit mais refusé par la Région Wallonne
- 2. Recours introduit, également refusé par la Région Wallonne

Notre volonté

- Concrétiser les Plans Logement en cours ;
- maintenir notre taxe sur les immeubles inoccupés et abandonnés ;
- ➤ atteindre un K45 comme recommandé par la circulaire administrative ; atteindre progressivement les 10% de logements publics demandés par la Région Wallonne sans mettre en danger l'équilibre budgétaire ;
- > compléter ce qui a déjà été entrepris en matière de logement;
- tenir compte dans la création de logements des personnes à mobilité réduite ;
- > travailler en partenariat avec le Logis Andennais, l'A.I.S. et les sociétés de crédit au logement ;
- ➤ diversifier les logements mis à disposition des citoyens, lutter contre l'insalubrité et les immeubles abandonnés, créer de nouveaux logements ;
- réer du logement durable ;
- > veiller au développement des énergies renouvelables ;



- > continuer à développer le logement intergénérationnel
 - -> voir PCDR Pichelotte Convention 4 fiche 1.13 : aménagement d'un espace intergénérationnel ;
- respecter nos options prises en matière de logement dans le PCDR
 - -> voir PCDR Pichelotte Convention 5 Fiche 1.12 : offre de 5 logements à loyer modéré ;
- ➤ collaborer avec des partenaires privés (Site de Sierpont et projet d'aménagement de bâtiments situés à l'avant et à l'arrière du Hall Omnisport, chaussée de Gramptinne).



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

AGENT TRAITANT: NATALIA GONZALEZ ALBERTI

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL 2010-2016

En début d'année 2017, nous avons eu le plaisir de transmettre à Monsieur René Collin, Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports, ainsi qu'à la Direction du développement rural du SPW, le <u>rapport annuel 2016</u> du PCDR 2010-2016. Celui-ci a été approuvé et notre travail au profit des habitants de la Commune vivement encouragé. Tout au long de ce PCDR, la FRW a activement accompagné notre commune.

Pour mémoire, le lot 1 (projets réalisés) du PCDR 2010-2016 comprenait notamment les fiches projets suivantes :

- **FP1.1**: Construction d'une maison de l'entité à Faulx-Les Tombes
- **FP1.2 :**. Aménagement de la place de Faulx-Les Tombes
- FP 1.3: Acquisition et réaffectation en 6 logements sociaux de 5 bâtiments à Strud
- **FP 1.4 :** Actions de préservation et de valorisation du patrimoine
- <u>FP 1.5</u>: Actions d'information, d'éducation et de sensibilisation sur différentes thématiques liées à l'environnement
- **FP 1.6 :** Amélioration des «outils de diffusion» de l'information de proximité (et création de nouveaux outils) et amélioration de la coordination de l'information de proximité
- **FP 1.7**: Etude et aménagement des bâtiments publics et des abords du centre de Gesves
- **FP 1.8 :** Développement de la commission consultative des aînés et de ses missions en vue d'une amélioration et d'une diversification des activités et services pour les aînés
- **FP 1.9 :** Valorisation du bénévolat
- **FP 1.10 :** Développement des possibilités d'accueil de la petite enfance
- **FP 1.11 :** Actions d'ouverture et de coopération de la commune avec l'extérieur
- FP 1.12: Diversification de l'offre de logement
- **FP 1.13** : Réaffectation du bâtiment de la Pichelotte, à Gesves en lieu d'accueil intergénérationnel, et aménagement des abords
- **FP 1.14 :** Utilisation rationnelle de l'énergie
- **FP 1.15 :** Actions de soutien à l'économie locale

Ces projets ont été mis en œuvre ou sont en cours de mise en œuvre. Certains sont subsidiées en partie par les conventions de financement des PCDR de la DGO 3 - Direction générale opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et Environnement.



Parmi les fiches-projets susvisées :

1) L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE FAULX-LES TOMBES (FICHE 1.2) A FAIT L'OBJET D'UNE CONVENTION DÉVELOPPEMENT RURAL (DR).

La réception provisoire des travaux a eu lieu en mars 2017 :

PCDR-Aménagement de la place de Faulx-les Tombes		
Mode de passation du marché	Adjudication ouverte	
Article budgétaire:	421/731-60	
Estimation	313.269,00€ TVAC	
Subsides	PCDR 60%	
Principe et CSC:	25/03/2015 - approbation du Conseil	
Attribution du marché :	08/06/2015 - approbation du Collège	
A l'Entreprise NONET SA	317.203,88€ TVAC	
Ordre de commencer le 01/02/2016	21/12/2015 - approbation du Collège	
Réception Provisoire	13/03/2017	
Réception Définitive	A réaliser en 2018	
Le montant total des travaux réalisé à ce jour s'élève à € 319.494,31€ TVA comprise ;		

2) Trois autres fiches concernant le site de la Pichelotte ont fait l'objet d'une convention DR:

Pour rappel:

Depuis l'approbation de son PCDR en 2006, la Commune a déjà effectué sur fonds propres différents aménagements du bâtiment de la Pichelotte pour héberger les services du CPAS, les bureaux du GAL et la bibliothèque ainsi que pour louer une partie à la Ligue Equestre et à un restaurateur. Elle a également investi dans le but d'augmenter son offre de logements publics. Une importante part du bâtiment est cependant encore inoccupée. Quant aux abords et aménagements extérieurs, la Commune y a déjà aménagé des parkings, des espaces conviviaux, des jardins, une plaine de jeux à proximité et des terrains de sport. Mais, il reste à la fois, un bâtiment, inachevé, au bord de l'étang; un ancien site économique désaffecté (aqua-center), et un niveau de 500 m² (ex chambres d'hôtel) à réaménager aux normes légales.

Lorsque la Commune a activé la FP 1.13 de son PCDR (phase 1, pour l'aménagement de 5 logements au 2ème étage aile gauche du bâtiment de la Pichelotte), elle annonçait l'activation future d'une phase 2 visant la finalisation de l'aménagement global de ce site, qui est présentée ci-après et fait l'objet de 3 demandes de conventions distinctes.

Le projet transversal tel que présenté a l'ambition d'optimaliser la valorisation d'un site en y créant des espaces, des locaux, des lieux, polyvalents permettant de créer des synergies entre les acteurs de terrain du développement rural;



Le défi proposé par les autorités communales de Gesves en déposant ces projets est de brasser de front : l'intergénérationnel, la dynamisation des associations et autres acteurs de la dynamique locale, le soutien à l'économie locale, la préservation et la valorisation du patrimoine bâti de la Commune, le développement d'activités au profit de la jeunesse, la sensibilisation à la thématique de l'environnement.

La CLDR s'est prononcée sur ces 3 projets en réunions des 31 mars 2015 et 28 mai 2015.

Le Conseil Communal a confirmé la désignation de l'INASEP comme auteur de projet pour les 3 projets et a décidé, en séance du 30 juin 2015, de solliciter du Gouvernement Wallon 3 nouvelles conventions PCDR 4-5-6. L'avant-projet de l'INASEP a ensuite été approuvé le 6 février 2017 (cf Rapport annuel PCDR 2016).

La Commune a la capacité financière de réaliser ces travaux, de supporter les charges des emprunts à contracter pour couvrir la part communale estimée à plus ou moins 35% du montant total d'autant plus que ces travaux peuvent être répartis sur deux exercices.

CONVENTION 4-5-6: AMÉNAGEMENT GLOBAL DU SITE DE LA PICHELOTTE ET ABORDS

1. PCDR-Convention 4 FP1.13-Pichelotte Espace Intergénérationnel

Mode de passation du marchéAdjudication ouverteArticle budgétaire:124/723-60-20170006Estimation904.739 € TVACSubsidesPCDR 80%

Principe : 30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe 07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3

Cahier des charges finalisé par l'INASEP pour fin 2017

2. PCDR-Convention 5 FP1.12-Pichelotte – Diversification de l'offre de logement (logement à loyer modéré)

Mode de passation du marchéAdjudication ouverteArticle budgétaire:124/723-60-20170007Estimation947.607 TVACSubsidesPCDR 50%

Principe: 30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe 07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3

Cahier des charges finalisé par l'INASEP pour fin 2017

3. PCDR-Convention 6 FP3.9 Pichelotte – Maison nature et ruralité

Mode de passation du marchéAdjudication ouverteArticle budgétaire:124/723-60-20170030Estimation285.406 € TVACSubsidesPCDR 80%

Principe: 30/06/2015 - approbation du Conseil Accord de principe 07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3

Cahier des charges finalisé par l'INASEP pour fin 2017



3) LE VICIGAL SUIT SON COURS.

Parmi les fiches activées du PCDR 2010-2016, <u>le projet de création d' une dorsale de mobilité douce</u> et touristique sur le territoire (voie verte), s'inspirant du tracé de l'ancien vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière au village de Perwez, en passant au cœur des villages de Gesves et Ohey, et s'intégrant dans le grand réseau Ravel, <u>fait lui aussi l'objet d'une convention de financement DR</u> approuvée par le Ministre en décembre 2016.

Les quatre communes concernées par la dorsale, Assesse, Gesves, Ohey et Yvoir, ont signé en mars 2017 une convention transcomunnale. Le Conseil communal, en séance du 3 mai 2017, a confirmé la désignation de l'INASEP comme auteur de projet du ViciGAL.

Une réunion du Comité de suivi du projet est prévue en décembre 2017 : pour plus d'informations, vous pouvez consulter la fiche projet sur http://www.tiges-chavees.be/project/vicigal

La Commune, accompagnée par la FRW, portée par la Commission locale de développement rural, poursuit donc les projets de l'ancien PCDR avec beaucoup d'intérêt et relance une nouvelle opération de développement rural.

NOUVELLE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL – ODR II

Le Conseil communal a décidé en séance du 30 juin 2015 de relancer une nouvelle opération de développement rural, l'ODR II. Cette relance a été accordée par le Ministre en février 2017, ce dernier demandant à la FRW d'accompagner notre commune dans cette nouvelle aventure. En octobre 2017, c'est chose faite : la FRW et la Commune de Gesves signent une Convention d'accompagnement par la FRW pour le nouveau PCDR.

Le 4 septembre 2017, la FRW se voit également attribuer par le Collège communal (cf Marchés publics) la mission d'auteur de projet pour l'ODRII.

Nous voilà donc plongés avec la FRW dans l'élaboration d'un nouveau PCDR!

A venir:

- Présentation du diagnostic de la Commune établi par la FRW au Conseil communal et à la population
- Réunions villageoises d'information et de consultation en janvier 2018
- Groupes de travail et formation de la nouvelle CLDR fin 2018





PLAN DE COHESION SOCIALE





PLAN DE COHESION SOCIALE

AGENT TRAITANT: ANNE-CATHERINE POTTIER - CHEFFE DE PROJET (3/5 TEMPS)

En mars 2017, mademoiselle Alice Terwagne, l'agent du PCS désigné en novembre 2016, a démissionné. C'est ainsi que, début juin 2017, madame Anne-Catherine Pottier a été désignée pour la remplacer.

Aussi, pour la réalisation de ses missions, l'agent est accompagné par les services de la DiCS (Direction Interdépartementale de la Cohésion Sociale).

Après une période d'appropriation des dossiers et des actions programmées, le nouvel agent a mis en place plusieurs actions destinées à devenir récurrentes et introduit de nouveaux projets. Il travaille d'ores et déjà à la programmation 2018.

INTRODUCTION

Selon la Région wallonne, la cohésion sociale est un ensemble de processus qui contribuent à assurer à tous les individus l'égalité des chances et des conditions ainsi que l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel. Le tout permettrait à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu. En d'autres termes, l'objectif du PCS est de coordonner et développer un ensemble d'initiatives au sein d'une commune afin que chacun puisse y vivre dignement.

La finalité du plan est de promouvoir la cohésion sociale sur le territoire communal en répondant à deux objectifs :

- le développement social des quartiers
- la lutte contre toutes les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité.

Au vu de la future réforme des PCS, il semblerait que la Commune de Gesves risquait de perdre son subside en la matière. La pertinence de certaines actions avait été évoquée. La DiCS souhaitait donc une réorientation du PCS afin qu'il rentre dans les conditions imposées par le décret.

En mars 2017, sous l'impulsion du chef de projet et de la DiCS, le PCS a été réorienté, afin de correspondre aux attentes de la DiCS et d'atteindre les publics précarisés cibles : familles monoparentales, personnes âgées et isolées (+ de 65 ans) et étrangers (à confirmer).

Certaines actions ont donc été abandonnées et d'autres, plus pertinentes, ont émergé. Il est important de préciser que ces actions ont été déterminées en fonction des nécessités d'un territoire.

Ce chapitre, consacré au PCS, tend à expliquer les différentes actions qui ont été pensées et mises en place ainsi que leur état d'avancement.



HISTORIQUE: NOVEMBRE 2016 - DÉCEMBRE 2017

- Novembre 2016 : engagement d'Alice TERWAGNE en vue de reprendre les activités de Renaud ETIENNE concernant le PCS.
- Mars 2017: Comité d'accompagnement. Réorientation du PCS jusqu'à la fin du Plan, prévue en décembre 2019
- ➤ Mars 2017 : Remise des rapports financiers et d'activités aux autorités subsidiantes (DiCS et Conseil Communal)
- Avril 2017 : Démission de la cheffe de projet, mademoiselle Alice TERWAGNE
- ➤ Juin 2017 : Engagement de madame Anne-Catherine POTTIER, nouvelle cheffe de projet.
- > Septembre 2017 : Début des actions.
- ➤ **Décembre 2017** : Comité d'accompagnement : évaluation des actions 2017 et programmation 2018
- Fin du plan : 31 décembre 2019

MISSIONS

Les missions et projets du PCS sont articulés autour d'axes de travail bien identifiés. Certaines actions mises en place suite à la réorientation du PCS sont étroitement liées et visent la transversalité. Cette transversalité assure une cohérence solide au PCS et lie intimement les projets et actions entre eux. Chaque axe présenté cidessous reprend les descriptifs généraux et les actions mises en place.

AXE 1: COORDINATION ET MISE EN RÉSEAU - GESTION DU PLAN ET MISSIONS DU CHEF DE PROJET

- 1. Missions du chef de projet : objectifs généraux
 - Elaboration et actualisation du plan (diagnostic, objectifs, actions et évaluations)
 - Gestion administrative (envoi des convocations, PV, rapports et documents)
 - Supervision et/ou coordination: gestion d'équipe, gestion des partenariats, pilotage des souscommissions, synergie avec les autres plans, dispositifs et services
 - Information et communication: relais vers le politique, vers les partenaires et les citoyens
 - Collecte d'informations des partenaires, structures et synthèse des données nécessaires aux prises de décisions
 - Compte-rendu et évolution des actions auprès du CA, de la DiCS et du Conseil Communal
 - Favoriser les rencontres, les partenariats et la réponse aux besoins locaux. Assurer le suivi et la coordination
 - Soutenir la mise en place de nouvelles actions en fonction des besoins
 - Favoriser l'implication des gesvois dans les actions du plan



 Favoriser une meilleure communication de et vers la commune en fonction des besoins identifiés et des actions menées

2) Réalisations:

- Révision et réorientation du plan, en mars 2017, suite au Comité d'Accompagnement (convocations, organisation, gestion de réunion et PV)
- Rapports administratif et financier pour les autorités subsidiantes (Collège et Conseil Communaux et DiCS)
- Participation à la réflexion inter-PCS relative à l'avenir des PCS (suite à la révision du décret et à la mise en place d'une nouvelle majorité au sein du gouvernement régional)
- Mise en place de nouveaux partenariats avec les associations locales dans le cadre d'actions récurrentes (voir infra pour le détail)
- Synergies avec le GAL, la bibliothèque, le service environnement, le service 'Zéro Déchet' dans le cadre d'actions récurrentes (voir infra)
- Recherche d'appel à projets (Région Wallonne, Fondation Roi Baudouin)
- Réseautage : rencontre d'acteurs dans le domaine de la santé mentale (Solidaris), du bien-être, de l'égalité des chances (Mouvement pour l'égalité femmes-hommes), de l'aide à la jeunesse (CCSJ)
- Communication:
- Rédaction d'articles relatifs au PCS (présentation générale) et aux actions mise en place : Gesves Info
 Bulletin du Syndicat d'Initiative Proxymag médias informatiques
- Mise en place et alimentation d'une page Facebook pour communiquer sur les actions et toucher de nouveaux publics.

AXE 2: INFORMATION - LIENS SOCIAUX

1. Objectifs initiaux : le guichet citoyen – point info

- La Commune de Gesves a décidé de mettre à disposition des citoyens une banque de données relatives à la vie locale et de lui offrir un espace de consultation, d'échanges sous forme de Guichet Citoyen. Ainsi, les habitants de la commune peuvent être renseignés et accompagnés dans la mise en œuvre de divers sujets comme par exemple les contacts avec les différents niveaux de services publics (provinciaux, régionaux, fédéraux ou européens).
- L'Objectif de cette action est de simplifier, améliorer et centraliser les informations dédiées aux habitants de la commune. La mise en place de ce guichet citoyen permettrait également d'organiser des débats, des échanges et des ateliers sur divers sujets susceptibles d'intéresser la population.



- Actuellement, le guichet citoyen est ouvert tous les matins au point info Info-Tourisme géré par Renaud ETIENNE. La grande majorité des visites ou demandes téléphoniques concernent l'aspect touristique (balades, location de vélo, agenda des manifestations, ...) et peu de demandes relevant du guichet citoyen ont été recensées. Lorsque c'est le cas, l'agent présent communique les coordonnées des services compétents. Très peu de personnes fréquentent le guichet citoyen : elles se rendent naturellement à l'accueil de la Commune, où les agents communaux les reçoivent et les renseignent de manière adéquate. Les statistiques de fréquentation du Point Info-Tourisme-Guichet Citoyen sont exposées dans le chapitre 'Culture et Tourisme'.
- De manière générale, la mise en place du Guichet Citoyen répond à la fiche projet 1.6 du PCDR de Gesves intitulée Amélioration des « outils de diffusion » de l'information de proximité (et création de nouveaux outils) et amélioration de la coordination de l'information de proximité.

2) Réalisations:

- Après plusieurs réunions, il a été convenu de laisser le guichet citoyen en l'état. En effet, les ressources humaines actuellement disponibles au PCS ne permettent pas la tenue de permanences associées à la réalisation d'autres projets. De plus, les réalités de terrain ne montrent pas la pertinence d'un guichet, eu égard à ce qui existe déjà sur le territoire communal. Nous en reparlerons plus bas.
- Le projet d'un numéro de téléphone vert a été évoqué.

L'agent PCS a pris les renseignements nécessaires. Toutefois, une centrale téléphonique est mise en place au sein de l'Administration Communale et le numéro vert semble dès lors superflu.

En outre, le recensement des demandes téléphoniques reçues à l'Administration Communale montre que les ressources humaines actuelles sont les plus adéquates pour répondre à la plupart des demandes des citoyens : la majorité des demandes relèvent d'informations administratives précises, auxquelles le secrétariat général de la Commune peut répondre de manière pertinente, eu égard à ses connaissances des différents services et différents niveaux de pouvoir. Quelques demandes plus spécifiques sont renseignées au mieux.

Voici les statistiques qui ont été effectuées sur une semaine et qui recensent les appels téléphoniques entrant au secrétariat général communal. Sur 69 appels téléphoniques reçus:

- > 54 en interne (population, environnement, finances, tourisme, urbanismes, Directeur Général, Bourgmestre,)
- > 3 demandes heures d'ouverture des bureaux
- ➤ 2 appels pour connaître le numéro de téléphone d'un membre du Collège
- ➤ 2 appels pour connaître le numéro de téléphone/adresse de la Colombière (maison de repos)
- ▶ 1 appel pour informer que la porte de la croix rouge est restée ouverte



- > 1 appel pour RDV avec Christine PITANCE (directrice de l'école communale de l'Envol)
- ➤ 1 appel pour recevoir le bulletin du Syndicat d'Initiative par la poste
- ➤ 1 appel pour avoir des infos sur le photomaton
- ➤ 1 appel pour une ordonnance de police
- ➤ 1 appel pour la police (fermée)
- ➤ 1 appel pour des informations pour les bus vers Ciney
- ➤ 1 appel d'un particulier qui a perdu un morceau de sa remorque

En moyenne, les demandes de citoyens représentent 10 appels téléphoniques par jour, ce qui n'est pas énorme au vu des moyens humains déjà existants (2 personnes ETP affectées au secrétariat général).

De l'estimation-même des agents en place, ces appels rentrent dans leurs attributions, puisqu'ils concernent majoritairement une demande de mise en relation avec un service interne et ne représentent pas un surcroit de travail.

AXE 3: MOBILITÉ

Projets initiaux et actions concrètes

• Formation d'aide au passage du permis théorique :

Une commune rurale telle que Gesves nécessite bien souvent l'usage d'une voiture. En effet, l'offre TEC est insuffisante et le territoire gesvois est étendu.

Le projet proposé vise l'autonomisation de publics ne disposant pas du permis de conduire et rencontrant des difficultés à étudier seuls.

Action: en septembre 2017, une première formation d'aide au passage du permis de conduire théorique a été dispensée au sein des bâtiments communaux. 9 apprenants ont bénéficié d'un accompagnement adapté durant deux semaines et 7 ont passé le permis de conduire théorique: 4 l'ont réussi et une cinquième personne l'a présenté le 27 octobre dernier avec un dispositif particulier pour les personnes en difficulté de lecture. Une seconde session de formation est d'ores et déjà prévue en janvier 2018.

Partenaires du projet : PCS, CPAS, Bibliothèque, Proxibus et l'Asbl Vis-à-Vis

• Redynamisation du Taxi Social :

A l'initiative du CPAS, un service de taxi social est mis à disposition de la population depuis 2016. Néanmoins, les bénévoles se font rares. En 2017 (janvier-fin octobre), le nombre de demandes total est de 675. 40% des demandes concernent les familles I.L.A., les résidents du Foyer Saint Antoine représentent entre 10 et 15% et le restant des demandes concentre la population gesvoise « tout-venant ». La fréquentation a légèrement augmenté par rapport à 2016.



→ Action : La communication a été revue et un nouvel article, récurrent, est paru dans le Gesves Info.

• Favoriser le covoiturage :

Pour favoriser la mobilité et réduire les coûts liés aux déplacements, le covoiturage est une bonne alternative. Un groupe de citoyen a mis en place, de manière tout à fait spontanée, une page sur le réseau social Facebook 'Co-voiturage Gesves Assesse Ohey (et alentours)'. Ce groupe compte actuellement 140 membres (16 nouveaux membres depuis la parution de l'article dans le Gesves Info de septembre 2017)

→ Action : Article récurrent dans le Gesves Info visant à faire connaître cette page Facebook de covoiturage.

AXE 4: LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA PRÉCARITÉ

• Apéro Solidaire :

L'objectif de cette action est double : d'une part, il s'agit de conscientiser et de récolter des denrées alimentaires et des produits d'hygiène à destination des publics fragilisés. D'autre part, le verre offert dans le cadre de cette manifestation permet de tisser du lien social de manière conviviale et chaleureuse.

Principe : lors de manifestations festives, une récolte de denrées alimentaires et de produits d'hygiène est organisée. En échange du don, le PCS et l'Administration Communale remettent un ticket boisson à consommer sur place.

→ Action : le premier Apéro Solidaire s'est déroulé le 24 septembre dernier en collaboration avec les organisateurs de la Kermesse de Gesves.

Deux caddies complets ont été récoltés à cette occasion, lesquels ont été remis au CPAS. 92 tickets boissons ont été distribués. La communication et l'information aux Gesvois ont été assurées via les canaux papier et web. Un quart de page 'publicitaire' a également été acheté dans le toute-boite de la Kermesse, qui a été distribué dans la semaine du 18 septembre.

Le second apéro solidaire se tiendra lors du marché de Noël de Strud-Haltinne. Vu la proximité des fêtes de fin d'année, cette action a été fusionnée avec l'opération 'boite à chaussures festive ' (voir infra)

• Boite à chaussures festive :

Objectif : récolte de dons alimentaires à caractère festif pour les fêtes de fin d'année à destination des publics fragilisés.

→ Action : Pour éviter les doublons, cette action a été fusionnée avec les Apéros Solidaires (voir supra)



Give-box

Principe: Une give-box, c'est une boite à donner. Initialement, une give-box encourage les dons citoyens: on vient y déposer ce dont on n'a plus besoin et on y prend ce dont on a besoin, le tout gratuitement. La give-box mise en place par le PCS sert d'intermédiaire entre les dons reçus par le CPAS et la distribution aux personnes demandeuses. Il s'agit donc de distribution gratuite.

- Action: en collaboration avec le Service Environnement, une première give-box a été fabriquée avec des matériaux de récupération (poubelles en bois) et installée dans le hall d'accueil du CPAS. Elle propose des vêtements, des chaussures, des denrées alimentaires non périssables issues de la récolte des Apéros Solidaires, de la vaisselle et des jeux. Les pièces plus volumineuses (sièges auto, mobilier, ...) sont présentées en photo et un panneau en liège est mis à disposition pour les propositions de dons de particuliers. Evidemment, l'entièreté des dons du CPAS ne peut pas être contenue dans la give-box. Une information complémentaire est donc prévue pour orienter les demandeurs vers une personne ressource qui pourra les accompagner dans le local de stockage des dons reçus par le CPAS.
- → Pour éviter l'afflux de dons anarchique au CPAS, une permanence 'dons' a été mise en place par le PCS. Tous les seconds mardis du mois, les particuliers désireux d'effectuer un don peuvent venir le déposer au PCS, qui se charge ensuite de la redistribution via la give-box.
- Dépôt de candidature dans le cadre de l'appel à projet « Verdissement des Places Publiques »
 (Cabinet du Ministre Di Antonio) et sélection du projet.

Au mois de juillet dernier, le Cabinet du Ministre Di Antonio a lancé un projet relatif au verdissement des places publiques. Concrètement, il s'agissait de proposer un projet innovant de revalorisation végétale d'un espace public, intégrant des dimensions nourricières vectrices de cohésion sociale.

Après prospection et identification des partenaires publics et privés potentiels, l'agent PCS a proposé à la Commune d'introduire une demande de subside pour créer un jardin communautaire sur le site de la Pichelotte, basé sur les principes de permaculture et visant une cohésion de quartier riche de sa mixité sociale.

Ce projet a été retenu et débutera dès 2018. L'agent PCS assure d'ores et déjà le suivi administratif et travaille sur les dynamiques de quartier à mettre en place. C'est également cet agent qui assurera la coordination du projet, en étroite collaboration avec les partenaires identifiés et l'accompagnement proposé dans le cadre de l'appel à projet susmentionné.

Repair Café

Un repair café, c'est un lieu où les particuliers apportent leur petit électro défectueux et où des bénévoles le réparent. Pendant la réparation, le particulier reste avec le bénévole et discute, ce qui est vecteur de lien social et de valeurs en économie circulaire.



→ Action : prévu pour 2018, le repair café n'est pas encore lancé. Une première phase de communication et d'information sur le projet a été mise en route par l'agent PCS : prise de contact avec le repair café du Haut-Bocq (la Spirale — Natoye) pour information et accompagnement de projet. Un appel aux bénévoles sera effectué dans le prochain 'Gesves Info' de décembre.

• Brico-dépanneurs

Réflexion de fond sur le projet : création d'une I.D.E.S.S. en collaboration avec le CPAS et la chargée de mission 'Action Sociale' du GAL Tiges et Chavées.

• Jardin partagé de Mozet

Soutien administratif à la création du jardin partagé de Mozet, initié et géré par des citoyens.

• Commune Zéro Déchet

Soutien administratif pour la candidature de la Commune de Gesves à la sélection 'Commune Zéro Déchet', initiée par le Cabinet du Ministre Di Antonio.

Soutien administratif et synergies dans les actions initiées par l'agent communal du Service Environnement en charge du dossier. Collaboration pour les actions proposées visant le grand public.

Participation aux Assises des Déchets (COPIDEC), le 21 novembre, avec Carine Dechamps (Echevine de l'Environnement), Carine Lissoir (Service Environnement – Zéro Déchet) et Edwige Kervyn (Membre du groupe Zéro Déchet-Gesves en Transition)

Eco-consommation énergie

Prise de contact avec l'asbl 'Empreintes', asbl active dans l'éducation à l'environnement et à l'éco-consommation. Projet de proposer une formation 'Eco-Watcher' dans le courant 2019, en collaboration avec le chargé de projet de la fiche 'Logement' du GAL Tiges et Chavées.

• Rencontre avec le Mouvement Egalité Femme-Homme

La Commune de Gesves est l'une des trois signataires wallonnes de la 'Charte pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale'. Actuellement, on relève encore beaucoup d'inégalités de genre dont les femmes sont victimes, qu'elles soient de l'ordre de l'emploi, du salaire, de logement, mais également de l'offre en matière d'infrastructures sportives ou autre. Ces inégalités de genre affectent le niveau de vie des femmes et les droits fondamentaux visés par le PCS, plus particulièrement en ce qui concerne les familles monoparentales, qui est un des publics-cible des PCS.

Actuellement, l'agent PCS a rencontré les représentants de ce Mouvement. Il est prévu, dans le courant 2018, de prospecter plus avant cette voie d'action, en accord avec les objectifs visés par le PCS.



AXE 5: ACCÈS À LA SANTÉ ET TRAITEMENT DES ASSUÉTUDES

Conférence-débat sur les assuétudes « Dépendances, consommations et comportements à

risque » organisée le 19 avril 2017, en la salle du Conseil Communal.

Partenaires: SAGEISS - asbl ZONE T et CHR Namur.

Santé mentale : Gestion du stress

Pour le personnel du CPAS, organisation d'une formation 'Gestion de stress', répartie sur 3 jours et

demi, dans les locaux de la Pichelotte.

Partenaire: asbl 'Vis-à-Vis'.

Rencontre avec A.S.P.H. - Espace Seniors - Mutualité Solidaris : l'objectif de cette rencontre était d'évaluer l'offre gesvoise en matière d'accompagnement des personnes porteuses de handicap et des seniors. Suite à cette rencontre, l'A.S.P.H. reviendra vers l'agent PCS avec une offre adaptée aux besoins identifiés. Par ailleurs, l'agent PCS prendra contact avec les autres mutuelles afin d'avoir un

aperçu complet de l'offre en la matière.

AXE 6: INTERGÉNÉRATIONEL

Ville VADA

Le projet, initié par la Commune en partenariat avec la Province de Namur, en est à ses balbutiements. Le PCS est étroitement associé à sa poursuite en collaboration avec le CPAS et la Commune, conformément au public-cible visé par le projet 'Ville VADA', à savoir les séniors. Ce projet sera réalisé en étroite collaboration avec différents services communaux et le PCDR. La

responsable de projet est Nathalie Seine.

Poulailler partagé – Foyer Saint Antoine

Suite à une proposition faite en Conseil du CPAS par le Président, une prospection d'implantation

d'un poulailler partagé sur le site du Foyer Saint-Antoine est en cours.

Les objectifs seront les suivants : mobilisation des résidents autour du poulailler (entretien éventuel,

but de promenade, création de liens entre les résidents) et réduction des déchets du Foyer. Dans ce

cadre, il peut s'inscrire dans l'action Zéro Déchet. Le projet doit encore être affiné.

Création d'ateliers tricot local – Foyer Saint Antoine

En collaboration avec l'assistante sociale référente, Françoise Lessuisse, et Laine en Transition, une

association citoyenne qui promeut l'utilisation de laine locale, un projet de création d'atelier autour de

la laine locale voit le jour à une fréquence encore à définir.

Les objectifs sont les suivants : d'une part, il y a avant tout le partage d'un moment récréatif et

convivial pour les résidents. D'autre part, la transmission et le partage de savoirs autour de ce

matériau si représentatif de la vie d'antan et la valorisation personnelle procurée sont importants.



Le projet en est à ses balbutiements : une rencontre sera organisée prochainement entre la référente du Foyer pour ce projet, madame Lessuisse et Pascale Halleux, fileuse de laine et tricoteuse passionnée du groupe 'Laine en Transition'. L'agent PCS se chargera d'organiser la réunion entre les différents intervenants et se tiendra informée par la suite de l'évolution du projet.

En fonction de l'évolution de ce dernier, il pourrait être envisageable de l'étendre aux deux autres maisons de repos situées à Gesves : la Colombière et la Roseraie.

• Eté solidaire 2017

Soutien administratif et rédaction des rapports administratif et financier pour l'édition 2017, encadrement des jeunes en étroite collaboration avec l'assistante sociale du CPAS en charge du dossier, madame Ludivine Chevalier, et les services voiries et bâtiments de la Commune.

Rencontre avec le CCSJ – Conseils Coordination Services Jeunes asbl

Le CCSJ est une asbl accréditée pour le placement d'enfants en famille d'accueil lorsqu'il y a situation d'urgence. Il s'agit de séjours dits 'courts' qui peuvent être renouvelés : 90 jours renouvelables deux fois. Les familles d'accueil se font rares. L'agent PCS a rencontré la personne responsable de la communication, Madame Dusart, et a ensuite relayé l'information au Collège et diffusé des tryptiques explicatifs.

• Projet 'Verdissement des Places Publiques'

Voir supra. Ce projet inclut la communication vers la Maison de Repos proche du site de la Pichelotte et la participation éventuelle de celle-ci.



MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS



MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS

Marchés et chantiers en cours

AGENT TRAITANT: SÉBASTIEN ERNEST

1. Plan Logement 2007-2008-Construction de 8LS rue des Moulins

Mode de passation du marché Adjudication publique

Article budgétaire: 124/722-60

Estimation 944.909,440€ TVAC

Subsides SPW

Principe et CSC : 25/09/2009 - approbation du Conseil Attribution du marché : 31/12/2013 - approbation du Collège

A l'Entreprise Sequaris Construction SPRL 1.102.295,51€ TVAC

Ordre de commencer 12/09/2014
Réception Provisoire 18/08/2017
Réception Définitive En 2019

Le montant total des travaux s'élève à 1.147.079,06€ TVA comprise

2. Plan Logement 2009-2010-Presbytère de Haltinne-Aménagement de 2LS

PU 17/12/2015

Mode de passation du marchéAdjudication ouverteArticle budgétaire:124/723-60/20090022Estimation239.153,73€ TVAC

Subsides SPW

Principe et CSC: 16/11/2016 - approbation du Conseil

3. Plan Logement 2009-2010-CR Mozet - Aménagement de 3LS

Mode de passation du marché Adjudication publique

Article budgétaire: 124/723-60 Estimation 312.937,49€ TVAC

Subsides SPW

Principe et CSC : 06/06/2012 - approbation du Conseil Attribution du marché : 31/12/2013 - approbation du Collège

A l'Entreprise RECO+ SPRL 1.102.295,51€ TVAC

Ordre de commencer 12/05/2014

Réception Provisoire 13/04/2015- approbation du Collège

Réception Définitive En 2017 Le montant total des travaux s'élève à 392.787,27€ TVA comprise

4. Plan Logement 2009-2010- Aménagement de 6LS au Foyer St Antoine

Mode de passation du marché Adjudication publique

Article budgétaire: 124/723-56

Estimation 1.058.237,20€ TVAC

Subsides SPW

Principe et CSC : 14/03/2012 - approbation du Conseil Attribution du marché : 24/12/2012 - approbation du Collège

A l'Entreprise Lot 1&2 Ets Taviet, Lot 3 Sanideal 941.106,97€ TVAC
Ordre de commencer 10/02/2014
Réception Provisoire 14/12/2015
Réception Définitive 26/06/2017
Le montant total des travaux s'élève à 999.259,13€ TVA comprise



5. Aménagement du Garage Communal Phase I – Chaussée de Gramptinne

Mode de passation du marché Adjudication ouverte

Article budgétaire: 421/724-51 Estimation 228.114,73€ TVAC

Principe et CSC : 30/06/2015 - approbation du Conseil Attribution du marché : 21/03/2016 - approbation du Collège

A l'Entreprise Tasia Luc

Ordre de commencer

17/05/2016

Réception Provisoire

20/03/2017

Réception Définitive

En 2019

Le montant total des travaux s'élève à 238.036,85€ TVA comprise

6. PCDR-Convention 4 FP1.13-Pichelotte Espace Intergénérationnel

Mode de passation du marchéAdjudication ouverteArticle budgétaire:124/723-60-20170006Estimation904.739,00€ TVACSubsidesPCDR 80%

Principe: 30/06/2015 - approbation du Conseil Accord de principe 07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3

Avant-projet en cours de réalisation

7. PCDR-Convention 5 FP1.12-Pichelotte - 5Logements & Abords

Mode de passation du marchéAdjudication ouverteArticle budgétaire:124/723-60-20170007Estimation864.729,00€ TVACSubsidesPCDR 80%

Principe: 30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe 07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3

Avant-projet en cours de réalisation

8. PCDR-Convention 6 FP3.9 Pichelotte – Maison nature et ruralité

Mode de passation du marchéAdjudication ouverteArticle budgétaire:124/723-60-20170030Estimation261.623,00€ TVACSubsidesPCDR 80%

Principe: 30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe 07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3

Avant-projet en cours de réalisation

9. Plan cigogne-Aménagement d'une crèche 18 lits- Ancienne gare de Sorée

Mode de passation du marchéAdjudication ouverteArticle budgétaire:835/724-60-20150021Estimation711.964,00€ TVACSubsidesSPW-DGO 80%

Principe et CSC : 23/10/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe 05/03/2015 - approbation du SPW-DGO5
Attribution du marché : 02/05/2016 - approbation du Collège

A l'Entreprise SOGEPAR 776.827,08€ TVAC
Ordre de commencer 09/06/2016

Réception Provisoire //
Réception Définitive //

Le montant total des états d'avancement introduits à ce jour s'élève à 161.471,21€ TVA comprise



10. Restauration de la façade principale de l'église de Strud

Mode de passation du marché Adjudication ouverte

Article budgétaire: 790/724-54
Estimation 51.605,14€ TVAC

Subsides SPW Département du patrimoine +/- 60% Principe : 30/06/2015 - approbation du Conseil Attribution du marché : 21/03/2016 - approbation du Collège

A l'Entreprise RONVEAUX29.609,32 € TVACOrdre de commencer17/03/2017Réception Provisoire30/05/2017Réception DéfinitiveEn 2019

Le montant total des travaux s'élève à 26.310,95€ TVA comprise

11. Placement d'un vitrage de protection à l'église romane de Strud

Mode de passation du marchéAdjudication ouverteArticle budgétaire:790/724-54Estimation28.633,54€ TVAC

Subsides SPW Département du patrimoine +/- 60% Principe : 30/06/2015 - approbation du Conseil Attribution du marché : 21/03/2016 - approbation du Collège

A l'Entreprise LIEGOIS

Ordre de commencer

9/01/2017

Réception Provisoire

6/07/2017

Réception Définitive

En 2019

Le montant total des travaux s'élève à 29.511,73€ TVA comprise



MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES »



MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES »

AGENT TRAITANT: SÉBASTIEN ERNEST

1. Plan d'investissement 2013-2016 Phase I

Faulx-Les Tombes: Route de Jausse & de Strouvia

Gesves: Chemin des Coriats

Haltinne: Rue de Haltinne & Fin du bois à Coutisse

Mode de passation du marchéAdjudication ouverteArticle budgétaire:421/731-60Estimation399.360,50€ TVACSubsidesDGO1 50%

Principe et CSC : 27/02/2014 - approbation du Conseil Attribution du marché : 01/12/2014 - approbation du Collège

A l'Entreprise JMV COLAS 320.051,05€ TVAC

Ordre de commencer le 09 mars 2015 23/02/2015 - approbation du Collège

Réception Provisoire 01/02/2016 Réception Définitive A réaliser en 2017

Le montant total des travaux s'élève à 303.999,67€ TVA comprise ;

2. Plan d'investissement 2013-2016 Phase II Faulx-Les Tombes : Drève des Arches

Gesves: Baty Pire – rue du Haras

Mode de passation du marché : Adjudication ouverte
Article budgétaire: 421/731-60/20150006
Estimation 542.801,17 TVAC
Subsides DGO1 50%

Principe et CSC: 25/03/2015 – approbation du Conseil Attribution du marché 14/09/2015 - approbation du Collège

A l'Entreprise JMV COLAS 483.913,61€ TVAC

Ordre de commencer le 15/02/2016 11/01/2016 - approbation du Collège

Réception Provisoire A réaliser en 2017 Réception Définitive A réaliser en 2019

Le montant total des travaux s'élève à € 596.871,64€ TVA comprise ;

3. Plan d'investissement 2013-2016 Phase III Gesves : Rue Fau st Anne, carrefour Féchaire

Haltinne : rue de Han Mozet : Tri de Goyet

Mode de passation du marché :Adjudication ouverteArticle budgétaire:421/731-60/20160013Estimation62.315,00 TVACSubsidesDGO1 50%

Principe et CSC: 14/09/2016 – approbation du Conseil Attribution du marché 19/12/2016 - approbation du Collège

A l'Entreprise J.LEGROS 64.405,61€ TVAC

Ordre de commencer le 15/02/2016 16/01/2017 - approbation du Collège

Réception Provisoire A réaliser en 2016 Réception Définitive A réaliser en 2018

Le montant total des travaux s'élève à € 67.847,35€ TVA comprise ;

4. Plan d'investissement 2017-2018

Haltinne: Rues Chaumont et Vivier Traîne

Mode de passation du marché : Adjudication ouverte
Article budgétaire: 421/731-60/20170026
Estimation 452.083,03 TVAC
Subsides DGO1 50%

Principe & CSC 24/10/2017 – approbation du Conseil

Ouverture des offres prévue en 2018



5. Entretien voirie 2016

Faulx-Les Tombes: Mont St Marie, rue des Ecoles, rond-point le Croquet

Gesves: Petite Gesves, Bosimont, Inzeculot, rue du Paradis, Au Fréchaux, rue Grande Commune

Haltinne : Rue de Haltinne Mozet : Rue de Mozet

Sorée : carrefour du Centre, rue des Baibes, Chemin sur la Forêt

Mode de passation du marché : Adjudication ouverte
Article budgétaire: 421/731-60/20160011
Estimation 136.945,38 TVAC

Principe et CSC: 29/06/2016 – approbation du Conseil Attribution du marché 03/10/2016 - approbation du Collège

A l'Entreprise SOCOGETRA111.349,65€ TVACOrdre de commencer31/10/2017Réception ProvisoireEn 2017Réception DéfinitiveA réaliser en 2019

Le montant total des travaux réalisé à ce jour s'élève à € 91.743,70€ TVA comprise ;

6. Entretien voirie 2017

Faulx-Les Tombes: Rue de l'Eglise, du commerce

Mozet : rue de Loyers Haltinne : Bellaire

Haut-bois: rue de Labas, rue des Chars

Mode de passation du marché :Procédure ouverteArticle budgétaire:421/731-60Estimation197.474,42 TVAC

Principe: 18/09/2017 – approbation du Collègel

Ouverture des offres prévue en 2018

7. PCDR-Aménagement de la place de Faulx-les Tombes

Mode de passation du marché Adjudication ouverte

Article budgétaire: 421/731-60
Estimation 313.269,00€ TVAC
Subsides PCDR 60%

Principe et CSC : 25/03/2015 - approbation du Conseil Attribution du marché : 08/06/2015 - approbation du Collège

A l'Entreprise NONET SA 317.203,88€ TVAC

Ordre de commencer le 01/02/2016 21/12/2015 - approbation du Collège

Réception Provisoire 13/03/2017 Réception Définitive 13/03/2017 A réaliser en 2018

Le montant total des travaux réalisé à ce jour s'élève à € 319.494,31€ TVA comprise ;

8. Plan « Trottoirs 2012 » relatif au projet du SPW-DGO1 « N942-Traversée de Gesves »

Mode de passation du marché : /

Article budgétaire: 421/731-60/20120023 – 250.000,00€

Estimation 214.160,00€ TVAC

Subsides 80% - Maximum 150.000,00€

Principe: 19/07/2007 – approbation du Conseil

Promesse de subside 09/07/2012

Etat des travaux au 27/10/2014: En attente de la confirmation du SPW, concernant l'aménagement de la traversée de Gesves N942. En principe les travaux étaient prévus en 2013. Une réunion de coordination est provoquée par le Collège afin de connaître l'issue du dossier. Des travaux d'entretien d'une partie de la chaussée viennent d'être réalisés



MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES



MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE **FOURNITURES**

AGENTS TRAITANTS: CHANTAL KINDT ET SÉBASTIEN ERNEST

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

Marchés	Objet du marché	Article	Date de l'attribution
publics de		budgétaire	Adjudicataire
travaux			Montant
N°GEM/17/303	TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ	790/522-53	Conseil du 1 septembre
099518/00/FR/	DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DES		2017
00	EGLISES DE FAULX-LES TOMBES ET DE		
	SORÉE SUITE AUX INFRACTIONS		Montant des travaux
	CONSTATÉES PAR UN ORGANISME DE		estimé à 22.627,00 €
	CONTRÔLE AGRÉÉ		TVAC
N°	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES	790/724-54	29 mai 2017
20170503/T/	ABAT-SON DE L'EGLISE DE GESVES		TITEUX
ABAT-SON			15.531,57 € TVAC
PNSP/20151202	TRAVAUX DE REPARATION DE LA	790/724-54	12 décembre 2016
-Morgue Sorée	TOITURE DE LA MORGUE DU		
	CIMETIERE DE SOREE		15.531,57 € TVAC
PNSP/201609-	MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX RELATIF	481/735-55	12 décembre 2016
Pont Basseille	A LA REFECTION DU PONT DE		EECOCUR sa
	BASSEILLES A MOZET		18.639,45 € TVAC
AOO/T/ scéno	TRAVAUX DE SCÉNOGRAPHIE DANS		En attente du subside
grotte	LES GROTTES DE GOYET		

Marchés publics de Fournitures	Objet du marché	Article budgétaire	Date de l'attribution Adjudicataire Montant
PNSP/F/201702 /GLISSIÈRES	FOURNITURE DE GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ MIXTES BOIS/MÉTAL RÉPONDANT À LA NORME EN1317 / MARQUAGE CE	425/741-52	13 mars 2017 Stassart JM 8.984,25 € TVAC
PNSP/2017/MA TÉRIESL ESPACES VERTS	MARCHÉ PUBLIC RELATIF À L'ACQUISITION DE MATÉRIELS PROFESSIONNELS AYANT UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL LIMITÉ POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS	421/744-51	6 mars 2017 Rousseau Service 4.167,24 € TVAC
20170403-F- MOB-SEC	FOURNITURE D'ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ ET DE MOBILIER URBAIN - LOT 1 (FOURNITURE D'ILOTS DE RALENTISSEMENT)	124/724-60	2 mai 2017 VIRAGE SA 6.025,80 € TVAC
20170403-F- MOB-SEC	FOURNITURE D'ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ ET DE MOBILIER URBAIN - LOT 3 (FOURNITURE DE CORBEILLES PUBLICS)	124/724-60	2 mai 2017 PONCELET SIGNALISATION SA 13.762,06 € TVAC
MP/FA/Bewapp /Poubelles-G.C	MARCHÉ PUBLIC RELATIF À LA FOURNITURE DE POUBELLES DE GRANDE CAPACITÉ	425/741-52	25 septembre 2017 EDSON MJP SPRL 7.654,46 €



Marchés	Objet du marché	Article	Date de l'attribution
publics de Fournitures		budgétaire	Adjudicataire Montant
N°2016/Fournit ure-Sel	MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE DE SEL DE DÉNEIGEMENT POUR L'ENTITÉ DE GESVES-COMMANDE PRÉ- HIVERNALE	421/140-13	6 novembre 2016 ESCO Benelux 6.588,45 € TVAC
FA/F/CC/18- 10-2017	ACHAT D'UNE NOUVELLE CAMIONNETTE POUR LES SERVICES TECHNIQUES	421/743-52 (n° de projet 20170035).	Approbation des conditions conseil communal du 25/10/2017 Estimation 30.000 € TVAC Phase de négociations
PNSP/F/CC/ 24-04-2017	FOURNITURES, LOCATION ET ENTRETIEN DE FONTAINES À EAU EN BOUTEILLES	XXX/124- 48 et 761/124-02	26/06/2017 AQUA VITAL SA 108 € location annuelle/fontaine 4.77 €/bouteille
FA/F/CC/7-08- 2017	FOURNITURE DE MATÉRIEL SPORTIF POUR 3 CLUBS SPORTIFS DE L'ENTITÉ DE GESVES	764/744-51 (n° de projet 20170027)	02/10/2017 IDEMASPORT SA 5.045,70 € TVAC subside (75%) INFRASPORT
FA/CC/4-09- 2017	ACHAT DE MATÉRIEL DE PROJECTION	104/124-02	04/09/2017 OPEN iT 2.744,47 € TVAC
FA/F/CC/11- 09-2017	FOURNITURE DE SEL DE DÉNEIGEMENT	421/140-13	02/10/2017 ESCO Benelux 6.479,55 €TVAC
FA/F/CC/11- 09-2017	FOURNITURE DE CARTES DE VISITE	104/123-02	02/10/2017 MÉDIASCREEN 159.56 €TVAC
PNSP/F/CCL/ 22-05-2017	FOURNITURE D'UN SYSTÈME DE GESTION INFORMATIQUE	7201/123- 13	26/06/2017 APSCHOOL SA 29.403,00 € TVAC 1/3 sur l'article 1/3 sur 'aide à la Direction' (5.000 €) 1/3 sur Asbl « Envol »
PNSPP/F/CAS 23-11-2017	FOURNITURE DE MOBILIER POUR LE FOYER ST ANTOINE		23/11/2017 GOHY SA 13.269,67 € TVAC
FA/F/CC/27- 11-2017	FOURNITURE DE DECORATIONS LUMINEUSES	763/124-12	



Marchés	Objet du marché	article	Montant
publics de		budgétaire	
services	MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES DE	72201 /124	24 octobre 2016
PNSP/S/CC/20 161003	TRANSPORT DANS LE CADRE DES EXCURSIONS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2016-2017	72201/124- 06(École de l'Envol) & 72202/124- 06(École de Sorée)	Cars St BENOIT 12.564,18 € TVAC
PNSP/2017/S/ PCDR	MARCHÉ PUBLIC DE SERVICE RELATIF À L'ÉTABLISSEMENT DU PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PCDR) DE GESVES	930/961-51	4 septembre 2017 F.R.W. 70.180,00 € TVAC
N° 2016-VOIP	MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION GLOBALE POUR L'ACCÈS À INTERNET, VPN ET ACQUISITION D'UNE SOLUTION VOIP POUR L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET LE CPAS DE GESVES	104/742-53 xxx/123-11	26 juin 2017 WIN S.A 33.991,93 € TVAC 26 juin 2017 WIN S.A
			64.743,18 € TVAC
PNSP/S/2017- Entretien Exteincteurs	ENTRETIEN DES EXTINCTEURS ET DÉVIDOIRS DES BÂTIMENTS COMMUNAUX	xxx/125-06	19 juin 2017 SICLI SA 2.687,39 € TVAC
PNSP/S/201/C OORDINATIO N DE LA PLAINE	MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES RELATIF A LA MISSION DE COORDINATION DE LA PLAINE DE VACANCES	761/124-02	24 juillet 2017 COALA ASBL 30.000,00 € TVAC
N° 20170731/FA/μ Survol et prise de vues Eglises	MARCHÉ PUBLIC DE SERVICE RELATIF AU SURVOL ET À LA PRISE DE VUES DES ÉGLISES DE L'ENTITÉS DE GESVES	790/125-06	31 juillet 2017 Drone de Photos 738,10 € TVAC
PNSPP/S/CC/ 18-09-2017	TRANSPORT DANS LE CADRE DES EXCURSIONS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2017-2018	72201/124- 06(École de l'Envol) & 72202/124- 06(École de Sorée)	09/10/2017 ROQUET BUS SPRL 2.454,99 € TVAC
FA/S/CC/16- 10-2017	RÉCEPTION DU NOUVEL AN 2018	104/123-16 105/123-16	A définir 25 € tvac/convive 484 € tvac/animation
PNSP/S/CCL/ 19-06-2017	NETTOYAGE DES VITRES DE BÂTIMENTS COMMUNAUX	762/125-06 722/125-06 124/125-06 734/125-06 767/125-06	17/07/2017 LAURENTY 5.122,04 € TVAC
FA/S/CC/10- 07-2017	EMISSION DE TITRES-REPAS ÉLECTRONIQUES POUR LE PERSONNEL COMMUNAL	131/123-06	18/09/2017 MONIZZE SA 1.63 €/compte chargé/mois 4.84 €/carte émise
FA/S/CC/7-08- 2017	TRANSPORT DANS LE CADRE D'UNE EXCURSION ORGANISÉE POUR LES AINÉS DE L'ENTITÉ	762/124-48	07/08/2017 ROQUET BUS SPRL 610,00 €



Marchés publics de services	Objet du marché	article budgétaire	Montant
FA/S/CAS/26- 09-2017	EMISSION DE TITRES-REPAS ÉLECTRONIQUES POUR LE PERSONNEL DU CPAS		26/09/2017 MONIZZE SA 1,63 €/compte crédité/mois 4.84 €/carte émise
	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL INFIRMIER ET SOIGNANT INTERIMAIRE POUR LE FSA		
CA/S/CLC/25- 10-2017	SERVICES POSTAUX - ADHÉSION À LA CENTRALE D'ACHAT DU BEP		Conseil communal du 25/10/2017
	SERVICES ASSURANCE HOSPITALISATION COLLECTIVE – ADHESION A LA CENTRALE D'ACHAT DU SFP		Principe Collège communal du 27/11/2017
FA/S/CC/30- 10-2017	AIDE AU DENEIGEMENT SUR L'ENTITE	421/140-13	30/10/2017



PATRIMOINE



PATRIMOINE

AGENT TRAITANT: CORALIE GHILAIN

Ventes, acquisitions, aliénations

- - 1 parcelle de +- 20 ares rue des Comognes à Mozet (acte signé le 6 novembre 2017)
- ⇒ Ventes en cours (seront finalisées en 2018)
 - Excédent de voirie situé à Mozet, le long du Tronquoy
 - Parcelle communale située le long de la rue de la Chapelle à Gesves
 - Excédents de voirie situés rue de Muache à Bellaire
 - Echange de terrains dans le cadre du projet VICIGal à Gesves
 - Vente (ou location) d'une petite remise située rue de Strud
- ⇒ Achat en cours (sera finalisé en 2018)
 - Bâtiment à Haltinne, rue Léon Pirsoul, en vue d'y installer une nouvelle école (Conseil du 25/10/17)
- ⇒ Baux emphytéotiques
 - Installation d'une antenne Proximus sur le parking de la Pichelotte Conseil du 8/3/17 (arrêt de la procédure suite à la décision de Proximus de renoncer au projet)
 - Convention d'emphytéose pour l'installation d'une nouvelle cabine électrique ORES à la rue des Moulins

Déclassements et déplacements d'excédents de voirie, chemins et sentiers vicinaux

- Dossier de déclassement du sentier 107 à Gesves (Chauhez) Refus par le Conseil communal du 25/10/17
- Dossier de déclassement du chemin 34 à Sorée (Rue de la Fontaine) Refus par le Conseil communal du 3/4/17
- Dossier de déclassement du sentier 117 à Gesves (Ruelle Burton) Acceptation par le Conseil communal du 1/9/17
- Dossier de déclassement d'excédents de voirie à Gesves (Rue Inzéculot) dans le cadre du projet
 VICIGal En cours
- Dossier de déplacement du chemin n°39 à Gesves (à l'arrière de la Chaussée de Gramptinne, derrière la zone commerciale du centre de Gesves) En cours



Gestion des bâtiments communaux

- Mise en location des locaux « horeca » des Grottes de Goyet : installation d'une friterie –
 Ouverture prévue le 1^{er} décembre 2017 (Conseil du 5/7/17)
- Mise en location des locaux de l'ancienne poste : installation d'une pizzeria Ouverte depuis le 1^{er} février 2017 (Conseil du 13/3/17)
- Convention d'utilisation des terrains de pétanque de la Place communale de Faulx-Les Tombes –
 La Boule joyeuse FLT Gesvoise (Conseil du 25/10/17)
- Convention d'utilisation pour les « Jardins partagés de Mozet » (Conseil du 25/10/17)
- Mise en location d'une partie de l'ancien garage communal Sprl « Black to White » (Conseil du 25/10/17)
- Convention d'utilisation du Verger conservatoire pour l'amélioration de la biodiversité par le pâturage d'ânes En cours

Patrimoine classé

 Classement de l'orgue de l'Eglise de Gesves, comme Monument, par l'arrêté ministériel du 26 avril 2017

Ventes annuelles de bois, taillis et bois de scierie (gérées par Alain JACQMIN)

Les ventes de bois ont eu lieu le 21 octobre à Gesves (pour les privés) et le 24 octobre à Namur (pour les professionnels).

Vente du matériel technique déclassé

Aucune vente n'a eu lieu en 2017.

Travaux de reboisement

Plusieurs travaux de régénération ont été programmés en 2017, pour un montant de 1.942,5€ (Collège du 2/10/17).



LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL



LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL

AGENT TRAITANT: ANNIE GIAUX

DEMANDES DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES - OCCUPATIONS PONCTUELLES

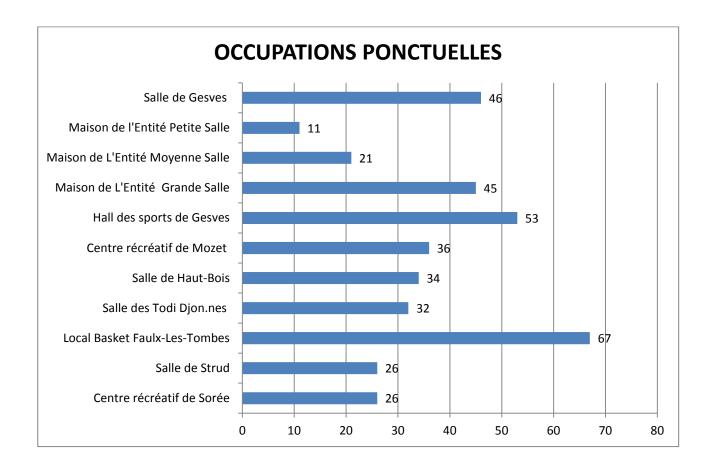
Localisation	Commune	Assoc. gesvoises	Assoc. non gesvoises	Particuliers gesvois	Particuliers non gesvois	Total	Annulations /sans suite
Hall des sports de Gesves	8	43	0	1	0	53	0
Salle de <i>Gesves</i>	20	23	0	2	0	46	6
Salle de <i>Haut- Bois</i>	1	17	2	14	0	34	5
Salle de <i>Strud</i>	3	13	0	10	0	26	11
Local Basket Faulx- Les Tombes	4	61	0	5	0	67	1
Centre récréatif de Mozet	1	11	2	21	0	36	7
Centre récréatif de Sorée	2	14	0	10	0	26	9
Salle des Todi Djon.nes de Gesves	3	17	0	12	1	32	4
Maison de l'Entité de Faulx- Les Tombes (grande salle)	13	19	0	13	0	45	4
Maison de l'Entité (salle moyenne)	8	7	0	6	0	21	1
Maison de l'Entité (petite salle)	6	2	0	3	0	11	1
TOTAL	69	227	4	97	1	397	49

Dans le tableau ci-dessus figurent uniquement les locations ponctuelles (incluant. les activités et animations des *Asbl Gesves-Extra*).

Durant toute la période scolaire, les salles communales de Gesves, Faulx-Les Tombes, Strud, Haut-Bois et Mozet accueillent des cours, activités culturelles et sportives organisées par les écoles, groupements des aînés et certaines associations locales.

Le *local de Musique* est occupé principalement par *le Conservatoire (2 fois/semaine)* et *les consultations O.N.E (1 fois/mois)*, ainsi que pendant *les Plaines de vacances*.





LES OCCUPATIONS PERMANENTES EN 2017

Les occupations permanentes (par les associations sportives, cours collectifs...) sont détaillées ci-après :

Le hall des sports est essentiellement occupé par les *écoles* en journée et par les *associations sportives* (7 à 9) pour leurs entraînements hebdomadaires en soirée et les rencontres et /ou compétitions le week-end. Durant le mois de juillet, le hall est occupé par la *Plaine de vacances*.

Occupations du Hall des Sports Saison sportive / Année académique		Associations sportives	Ecoles
2016-2017	74 heures/semaine	45 h/sem	29 h/sem
2017-2018	64 heures/semaine	40 h/sem	24 h/sem



Le local « Bien-être » - RTG4 (Site communal - Ry Del Vau) est occupé depuis septembre 2012 :

- Tous les mercredis après-midi : « Accueil centralisé Gesves Extra » : animations extra-scolaires de l'Asbl Gesves Extra.
- Les vendredis et samedis : cours/entrainements et ateliers divers (donnés par des particuliers, 3 au total).

Occupations du Local « Bien-être » Année académique	
2016-2017	17 heures / semaine
2017-2018	16 heures / semaine



Salle de GESVES est occupée, de septembre à avril, par le club de Tennis de Table de Gesves

- 2 entrainements hebdomadaires en soirée,
- compétitions « interclubs » (+/- 1 weekend / 2).

Occupations de Gesves Par saison sportive	
Entrainements	6 heures /semaine
Compétitions (vendredi et samedi)	4 jours/ mois

Centre Récréatif de MOZET est occupé durant 3 soirées par semaine, de septembre à juin, pour l'organisation de cours collectifs (gymnastique, zumba, danse, psychomotricité, etc) :

Centre Récréatif de Mozet	5 heures /semaine
Par année académique	5 neures / semame

Salle de STRUD est occupée durant 4 soirées par mois, de janvier à décembre, pour l'organisation de réunions d'associations locales :

Salle « Sainte Cécile » de STRUD 4 heures /mois

Salle de HAUT-BOIS est occupée durant 1 soirée par mois, de janvier à décembre, par le club de Whist de Haut-Bois:

Salle « Sainte Cécile » de HAUT-BOIS	5 heures /mois
--------------------------------------	----------------



HALL DES SPORT – PLANNING 2016-2017

Lundi	ı	Mard	li	М	ercredi	Jeudi		Vendre	di		Samedi	Diman	che	Heures
						Ecole de l' 8h50 à 12								9h00
					. , ,									09:15
				- 6	A.C.I	- 1- do l'	FILAni				Гае kwon do Гае kwon do			09:30 09:45
				E.F.	***	Ecole ne .					rae kwon do Fae kwon do			10:00
					1.00	600	1.20							10:00
	_			- 48	12hUU	3 47	7h3U			_	Tae kwon de 2h00 30 van de 2h00			10:15
E.F.A.C	-F-		اأهم	-0h511	3 1211	oh50 a 14				Oh	30 2 1			10:30
EFA.	• •	. 64.	.Josepi	Ollas		Ollaga				3/11/	Fae kwon do			11:00
E-1	F	cole J'									Tae kwon do			11:15
	_	Oh30 à	42h30								Fae kwon do			11:30
	4	ı∩h30 â	721130								Γae kwon do			11:45
		1 S@M	_ /2											12:00
	-	1 501	N											12:15
										Tennis	Ohey			12:30
. 4 Elb/	15									Tennis	an à 43h30			12:45
co à 100°	70									Tenn12				13:00
8h50 à 15h4		Ecole La (1 3h00 à	rmisette							Tennis	Ohey			13:15
OL.		Canle La (Moise					U.P.ANuances				Basket FLT		13:30
		CCOIG -						U.P.ANuances				Basket FLT Bagg (T 1	3h30	13:45
		-	45h45					U.P.ANuances	5630tique					14:00
		anhon s						U43h30.0s	gymnastique			Basket FLT	alazemo	14:15
		13NUV 4						U.P.ANuances				Basket FLT		14:30
		10		Basket FLT					gymnastique	Basket FLT		Basket FLT	enoner	14:45 15:00
				Basket FLT					gymnastique gymnastique	Basket FLT		Basket FLT	au	15:00
								O.F.ANualices	gymnastique	Basket FLT	•	Basket FL dhar Basket FLT	npionnat	15:30
				Backett El	n a 16h30					Basket FLT		Desire FLT		15:45
				Basker FLT	0 à 16h ³⁰					Basket FLI		BasketFLT	7 h0 0	16:00
				Basket FLT						Basket	1000	BasketFLT		16:15
				Basket FLT				Sy 7418/29		Basket FLT		Basket FLT		16:30
				Basket FLT	. 4mb20			au-24 /02/2	(I) II-V	Basket FLT		Basket FLT		16:45
Basket FLT		du 29/11/201		B46h30	à 17h30			RSCFAULX-LESTOMBES	6 L00	Basket FLT				17:00
Basket FLT a 18h	00 RSC	FAULX-LES TOMBES	aru)	Basket FLT				RSCFAULX-LESTOMBES RSCFFFH00000sE RSCFAULX-LESTOMBES	Olloo	Basket FLT				17:15
Barrellow	RSØ	†7-ի 00-անեն՝	01100	Basket FLT		Basket FLT				Basket FLT				17:30
Basket FLT				Basket FUT	o à 18h30	Basket FLT	gh30	RSCFAULX-LESTOMBES		Basket FLT				17:45
Basket FLT		FAULX-LESTOMBES				47h38 a '	0000	Basket FLT		Basket FLT	suivant			18:00
Basket FLT	20	RESIDENTIAL	§ jeunes	Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT				18:15
Bash 5 à 19h3	30	HES GESVOISE	191145			de décembre	2016	Basket FLT 48h00 a 1	9h30	Basket FLO Basket FLT	DITOTTOTT TOT			18:30 18:45
Basket FLT		F8059 500 ES GESVOISE	jeunes			de décembre a fin RES Gévire St20	17ioupos	Basket FLT		Basket FLT	0.0			19:00
Basket FLT		RES GESVOISE	jeunes jeunes	Basket FLT		RES GESVOISE	ieunes	Basket FLT		Basket FLT				19:15
Basket FLT		RES GESVOISE	jeunes	Basket FLT		RES GESVOISE	0h15	Daskett El		Basket FLT		Mini-foot dames	Gesves	19:30
			- Jeanes		à 20h45	1 ES GESVOISE	jeunes			Basket FLT				19:45
Basket Blo à 20h3				Basket FLT Ba sket FLT	5 a ZUII			Volley	Gesves	Basket FLT		Mini-foot dames Maighi30s Mini-foot dames	20h3	20:00
Basket FLT				Basket FLT				Volley	Gesves	Basket FLT		Mini-foot dames	Gesves	20:15
		Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT		Volley	Gesves	Basket FLT		Mini-foot dames	Gesves	20:30
		Basket FLT	60			Basket Flora 2	2h00	Volley	2h00es	Basket FLT				20:45
	înement	0130 à	22h00	Basket FLT		■20 30 144 4		- A 1988 à 2		Basket FLT				21:00
Mini-Foot Gesves Entraî	înement 🍊			Basket FLT		Basket FLT		20huy a -	Gesves	Basket FLT				21:15
Mini-Foot Gesyes 22	30ent	Basket FLT		Basket FLT	o à 22h30	Basket FLT		Volley	Gesves	Basket FLT				21:30
Min 24 h 00 a Entrain	înement	Basket FLT		Bas THUY	U 4	Basket FLT		Volley	Gesves	Basket FLT				21:45
Minf=foot Gesves Entraïi	înement			Basket FLT						Basket an T	73			22:00
Mini-Foot Gesves Entraî	înement			Basket FLT						Basket FLT				22:15
										Basket FLT				22:30
										Basket FLT				22:45
I	•			ı	1 1		1		1 1	l	I			23:00



HALL DES SPORT – PLANNING 2017-2018

Lundi		Mar	di	Me	ercredi .	Jeudi		Vendre	di	Samedi	Diman	che	Heure
					t-Joseph								9h00
				essle S	54-Juser	Ecole de l'	امسم						09:15
				Ecolo .	- 40b30	'ا ماما ا	FUAOI			Tae kwon do			09:3
				ob00	9 Jourse	Ernle de '	-			Tae kwon do			09:4
				91100	.m. / 2	Ecole de 1 8h50 à 1/2	- 00			Tae kwon do			10:0
				ๆ ๖๒	900-	-0.3.44	9h3U-			Tae kwon de 2h00 gh30wan do			10:19
E.F.A.	~ F					a650 a 74				VP3U 4 47110			10:3
- E A.	.6.1					Suga ~				All law wou go			10:4
E						<u> </u>				Tae kwon do Tae kwon do			11:0
_										Tae kwon do Tae kwon do			11:19 11:3
										Tae kwon do Tae kwon do			11:4
													12:0
										12h00 2w13h00			12:1
			1						1		Basket FLT		12:3
_{8h50} à 1	-1.45									Taekwoodd 1 / 2		-1-20	12:4
0 à 1	5 n 40									Basket FLT	Basket FLT Bagge T	2 n 30	13:0
0h5U & 1	O III	Ecole La	aicotte							Basket FLT	Basket FLT		13:1
Ollega		Cale 10	Croise							Basket FLT	Basket FLT		13:3
		FCOIE -							1	Basket FLT	Basket FLT		13:4
			a = 16 A 5					U.P.ANuances	gymnastique	Basic G 1 3 P	Basket FLT		14:0
			15 n 43					U.P.ANuances	gymnastique	Basket FLT	Basket FLT		14:1
		1 42hUU 0	10					U.P.ANuances			Basket FLT		14:31
								UPANOBàs1	5 mastique	Basket FLT	Basket FLT		14:4
				Basket FLT				U.F.ANuances	gymnastique	Basket FLT	Basket FLT		15:0
				Basket FLT				U.P.ANuances	gymnastique	Basket FLT	Basket FLT		15:15
				Basket FLT	4.0h-20					Basket FLT	Basket FL W	ant	15:30
				Basket 5/0/) à 16h ³⁰					Basket FLT	Basket FE	oner	15:49
				BasketFLT						Basket FLT	Basket FLT	lonnat	16:00
				Basket FLT						Basket FLSUIVant	Basket FLT	ominac	16:15
				Basket FLT						Basket FLT	Basket FLT		16:3
				Basket FLT	→ 47h00					Basket FLY Control	Basket FLT		16:4
Basket FLT				846H3U	à 17h00					Basket FLT Basket FLT Basket FLT	Basket FLT		17:0
Basket FLT B47100 à 1	18h30			BasketFLI				Barbar Fl T		Basket FLT	Basket FLT Basket FLT		17:19 17:30
Basket FLT				Basket FLT	à 18h30	de novembre affin février 20 RES GESVUISE	2017	Basket FLT Basket FLT		Basket FLT	Basket FLT		17:31
Basket FLT				0.47h3) § 18 030	feynex=20	ieunes	Basket FLT	ah00	Basket FLT	Basket FLT		18:00
Basket FLT		RES GESVOISE	jeunes	Basket FLT		RES GESVOISE	jeunes	17b30 a	3000	Basket FLT			18:15
Deales FLT		BES GESYOISE	-ieumet 🐼	Basket FLT		RES GESVOISE		Basket FLT	 	Basket FLT	Basket FLT	ah00	18:30
Basket 130 à 1	ah30	DES DES DESCRIPTIONS	191145	Basket FLT	- 40h20		jeunes 9h30	Basket FLT		Basket FLT	BasketFLT		18:45
818h3U a	3110	RES GESVOISE RES GESVOISE RES GESVOISE RES GESVOISE	jeunes	Ba4.8h3) à 19h ³⁰	1.35 GESTONE 1	jeunes	2331111121		Basket FLT	Basket FLT		19:00
Basket FLT		RES de novemb	ne 2017 n. leunes	Basket FLT		RES GESVOISE	jeunes		1	Basket FLT	Basket FLT		19:15
Basket FLT		RES GESVOISE	2018 jeunes	Basket FLT		Basket FLT				Basket FLT	Mini-foot dames	Gesves	19:30
Basket FLT				Basket FLT		Basket FLT	00			Basket FLT	Mini-foot dames	- 20h-30	19:45
19630 à 2	1h00			Basket FLT	- 41-00	Basket FLT Fg#30-à 2 Basket FLT	1 5 00	Volley	Gesves	Basket FLT	Mini-foot dames Maighi3 0s Mini-foot dames	20h30	20:0
ASDRY OF				Basketh 31) à 21h ⁰⁰	Basket FLT		Volley	Gesves	Basket FLT	Mini-foot dames	Gesves	20:1
Basket FLT		Basket FLT		BasketFLI		Basket FLT		Volley	Gesves	Basket FLT	Mini-foot dames	Gesves	20:3
Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT		Volley	2h00es	Basket FLT			20:4
		201130 à	22h00	Basket FLT		Basket FLT		an Kallen à 2		Basket FLT			21:0
				Basket FLT		Basket FLT	-1-20	20muy a -	Gesves	Basket FLT			21:1
		Basket FLT		Basket FLT	n à 22h30	Basket FLI	Znou	Volley	Gesves	Basket FLT			21:3
		Basket FLT		Bas 21ih 9	J =	Masket FLT		Volley	Gesves	Basket FLT Basket			21:4
				Basket FLT		Basket FLT				Basket T Z			22:0
				Basket FLT		Basket FLT				Basket FLT			22:1
										Basket FLT			22:3
										Basket FLT			22:4 23:0
													ĺ



LIVRAISON - MISE À DISPOSITION DE TENTES, CHAPITEAUX ET MATÉRIEL DIVERS

Les livraisons, montages et démontages de ce matériel occupent l'équivalant de :

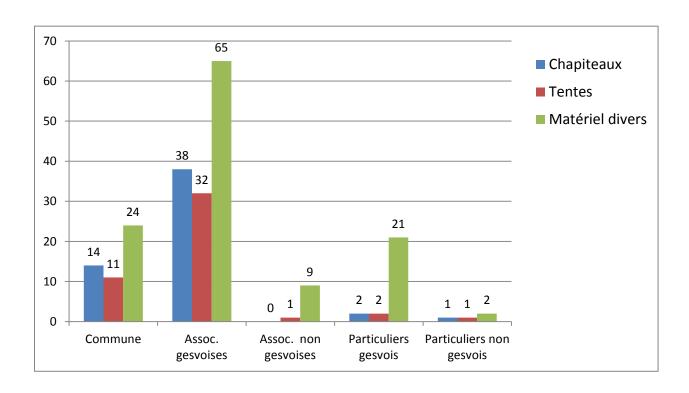
- 1 personne à temps plein,
- 1 personne à mi-temps,
- et 203 heures de prestations ALE.

Depuis le 1er janvier 2017, le matériel est mis gracieusement à la disposition :

- de toutes les associations gesvoises (comités de quartier, clubs sportifs, mouvements de jeunesse et associations culturelles...),
- des écoles du réseau primo-gardien libre ou officiel de l'entité,
- du CPAS,
- de l'Asbl Gesves Extra,
- de l'ATL (Accueil Temps Libre),
- des Plaines de Vacances,
- du Syndicat d'Initiative,
- de l'Asbl GAL Pays des Tiges et Chavées,
- des organisateurs de manifestations « à caractère exceptionnel » organisées dans un but exclusivement philanthropique ou humanitaire,
- des communes voisines.

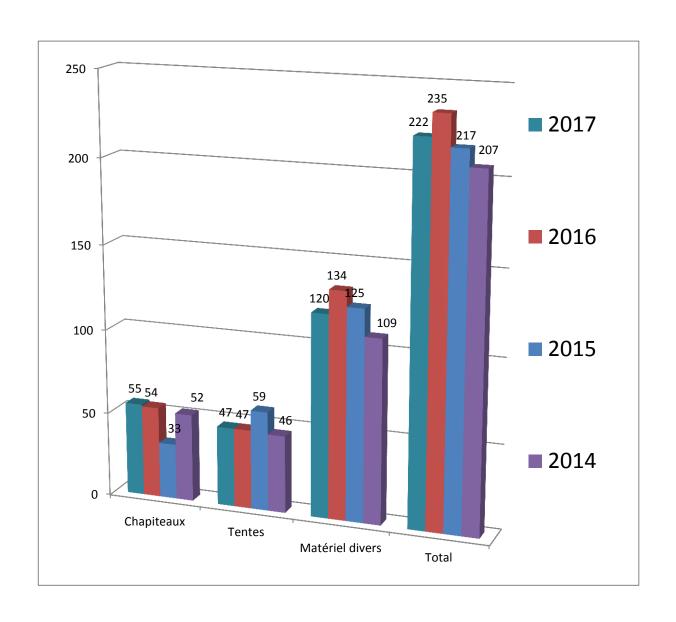


Matériel communal	Commune	Assoc. gesvoises	Assoc. non gesvoises / Communes voisines	Particuliers gesvois	Particuliers non gesvois	TOTAL	Annulations
Chapiteaux	14	38	0	2	1	55	3
Tentes	11	32	1	2	1	47	0
Matériel divers	24	65	9	21	2	120	9
Total						222	





Matériel communal	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Chapiteaux	55	54	33	52	57	78	48	66
Tentes	47	47	59	46	57	83	67	80
Matériel divers	120	134	125	109	139	175	153	152
Total	222	235	217	207	253	336	268	298

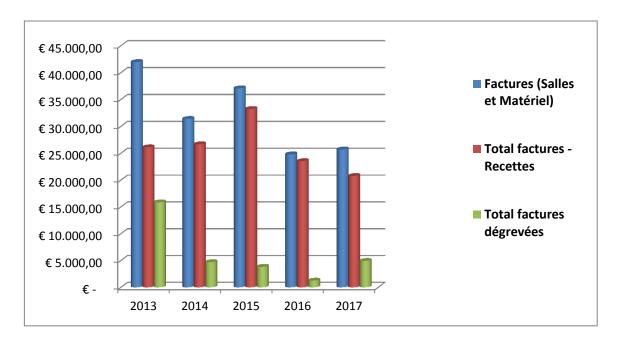


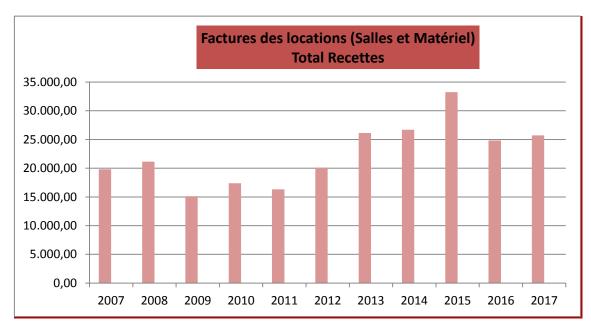


Les locations de salles communales et les mises à disposition de matériel communal représentent 318 factures, soit :

➤ Recettes : 25.724,20 €.

➤ Factures dégrevées (133): **4.945,00** €





Les formulaires de réservations « salles, tentes, chapiteaux et matériel » sont téléchargeables sur le site internet communal : www.gesves.be.



MANIFESTATIONS AUTORISATIONS INFORMATIONS



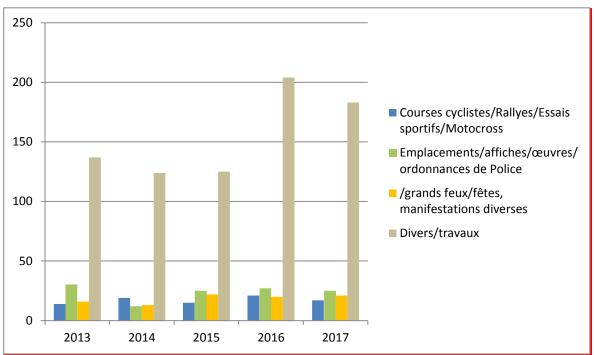
MANIFESTATIONS AUTORISATIONS INFORMATIONS

AGENT TRAITANT: ANNIE GIAUX

AUTORISATIONS (85 ASSOCIATIONS LOCALES)

Gesves une commune en mouvement.

En 2017, 246 autorisations et /ou ordonnances de police ont été délivrées.



Détail des autorisations	2017	Total 2017	2016	Total 2016	2015	Total 2015	2014	Total 2014	2013	Total 2013
Courses cyclistes	8		6		6		6		6	
Rallyes ancêtres automobiles - 4X4 essais sportifs -quads etc.	7	17	13	21	8	15	10	19	5	14
Motocross / Motos	2		2		1		3		3	
Emplacements	18	25	19	27	18	25	8	12	13	30
Affichages /œuvres	7		8	-,	7		4	1 12	17	
Grands feux	1		3		2		2		3	
Kermesses/ fêtes et manifestations diverses / chevaux et attelages	20	21	17	20	20	22	11	13	13	16
Divers	90	183	130	204	66	125	65	124	77	137
Travaux	93		74		59		59		60	
TOTAUX		246		272		187		168		197



SERVICE TECHNIQUE BATIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE



SERVICE TECHNIQUE BATIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE

AGENT TRAITANT: PHILIPPE THIRY

MEMBRES DU PERSONNEL

En 2017 l'équipe technique Bâtiment épaulée par un ouvrier délégué par le CPAS a assumé la continuité en matière d'entretien des divers bâtiments communaux et des quelques logements sociaux.

Deux renforts sont venus renforcer l'équipe Bâtiments / Garage en cours d'année, principalement pour parer à des absences prolongées mais aussi pour contribuer à l'avancement de Dossiers plus conséquents.

BHANJI Kévin	Ouvrier polyvalent	CDD depuis août	Bâtiment
BODART Xavier	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
DELCOURT Didier	Mécanicien	4/5 temps	Garage communal
HOORELBEKE Pierre	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments
LAMBERT Terry	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
LECLERCQ José	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments
MATHIEU Thierry	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
MOTTE Fabrice	Ouvrier polyvalent	4/5 Temps parental	Bâtiments
RAISON Alain	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
ROWET Laurent	Ouvrier polyvalent	4/5 temps parental	Bâtiments
THIRY Philippe	Brigadier	Temps plein	Bâtiments / Garage
VERDOOT René	Ouvrier polyvalent	CDD depuis juin	Garage

BUREAU

- Travail administratif / surveillance chantiers communaux « Bâtiments »
- Répartition des tâches suivant urgences et autres planifications
- Récapitulation des travaux réalisés par les ouvriers « du Bâtiment »
- Enregistrement dans E-RH des congés et autres récupérations / absences. Récapitulatif présences
- Gestion des demandes de travaux
- Divers récapitulatifs des relevés eau, électricité, niveaux mazout de chauffage/commandes
- Rédaction des bons de commande
- Apport technique rédaction Cahiers des charges demandes de prix et analyse des offres
- Surveillance des travaux réalisés par les entreprises extérieures
- Réception des travaux réalisés par tiers
- Visite des bâtiments
- Achat matériel et outillage divers



Le Brigadier se doit de participer aux réunions de chantier pour tous les dossiers de travaux extraordinaires dont notamment :

- Projet de création d'une crèche rue Maubry à Sorée
- Création de 8 logements sociaux rue des Moulins

BÂTIMENTS

Liste des travaux (investissements et entretien) effectués sur des bâtiments communaux ou sites immobiliers construits.

EGLISE DE FAULX-LES TOMBES



Rue de l'Eglise à 5340 Faulx-Les Tombes

TDAVATIV	DEVICE	C CEDVICEC	COMMINALLY

Investissements	Entretien
Installation éclairage spots à Led	Interventions ciblées sur circuits prises et éclairage. Renforcement des câblages existants.

EGLISE DE STRUD



Rue de Muache à Strud Haltinne

TRIVITOR REPERSES THE LES SERVICES COMMUNICATION		
Investissements	Entretien	
Enduisage des murs + peinture murale +/- moitié de l'église	Réparation des murets extérieurs	



EGLISE DE GESVES



Chaussée de Gramptinne à Gesves

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX		
Investissements	Entretien	
Installation d'une double porte à proximité et à l'extérieur de l'église, création d'un réduit ou enclos poubelles	Divers transferts chaises	

PRESBYTERE DE FAULX-LES TOMBES



Rue de l'Eglise à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 173 B/600,00m²/RC : 1083,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX Investissements Entretien Réparations diverses sanitaires – logement cure + tuyauteries alimentations sanitaires d'expansion de la chaudière Réparations diverses sanitaires – logement cure + tuyauteries alimentations sanitaires local du basket FLT



ECOLE DE FAULX-LES TOMBES



Rue des Ecoles, 2 à 5340 Faulx-Les Tombes 2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 491 T/6894,00m²/RC : 4635,00 €

Investissements	Entretien
 Remplacement isolation acoustique des plafonds dans deux classes primaires. Traçage de lignes dans cour de récréation Travaux relatifs à l'installation d'une yourte. Pose d'un tapis vinyle. Alimentation en eau et électricité, évacuation eaux usées, aménagement des abords et des accès. Remplacement points lumineux issues de secours. Placement stores classes primaires. 	 Remplacement des détecteurs d'incendie défectueux. Nombreuses interventions au niveau des sanitaires et des points lumineux Réparation des barrières et des clôtures Changement mobilier (déménagements divers classe Raphael).

FOOTBALL DE FAULX-LES TOMBES



Rue Basse Ramsée à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 E 561 A/12.046,00m²/RC : 540,00 €

111111111111111111111111111111111111111		
Investissements	Entretien	
Remplacement d'un boiler électrique	Interventions diverses système chauffage.	



LOCAL DE BASKET DE FAULX-LES TOMBES



Rue de l'Eglise à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 172 G/109,00 m²/RC : 275,00 €

TRAVALIX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNALIX

TRAVAUA REALISES FAR LES SERVICES COMMUNAUX		
Investissements	Entretien	
Remplacement tuyauteries alimentation sanitaire.	 Réparations fuites toiture (récurrent) Nettoyage poêle mazout. 	

CRECHE COMMUNALE DE FAULX-LES TOMBES



Rue de la Goyette à 5340 Faulx-Les Tombes

<u>TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX</u>		
Investissements	Entretien	
 Installer tableaux et miroirs 	 Remplacements chasses d'eau Réparation système anti-intrusion 	



MAISON DE L'ENTITE DE FAULX-LES TOMBES



Rue de la Goyette à 5340 Faulx-Les Tombes

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX		
 Investissements Installation d'un nouveau boiler électrique de 150 litres pour le bar et la cuisine Pavage de 230 m² d'autobloquants devant le bâtiment en remplacement des graviers. Réparation et remplacement de certains points lumineux. 	Entretien • Transfert mobilier de l'école de l'Envol en vue occupation des différentes salles (extension école de l'Envol)	
•		

MAISON COMMUNALE DE GESVES



Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 450 R/451,00 m²/RC : 11.229,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX		
Investissements	Entretien	
Bureau Taxes et poubelles : pose carrelage +	Peinture couloirs Population	
isolation murale	 Débouchage récurrent des canalisations 	
Bureau Urbanisme : pose carrelage	Rafraichissement WC (sanitaires)	
Bureau population – Etat civil : remplacer le	Bureau Voirie : réparation tuyaux d'évacuation	
tapis vinyle, divers aménagements	eaux usées.	
•	Entretien des sanitaires et remplacement	
	points lumineux	



SALLE DES FETES DE GESVES



Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX		
Investissements	Entretien	
Remplacement boiler électrique	Remplacement halogènes et divers points lumineux	

GUICHET CITOYEN ET BUREAUX ADMINISTRATIFS SIS A L'ETAGE DE L'ANCIEN BATIMENT POLICE



Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 449 K/30,00 m²/RC: 364,00 €

Investissements • Aménagements des bureaux anciennement	Entretien
 occupés par la Police communale et création du « Guichet Citoyen » Carrelage du « salon randonneurs » Réouverture de l'escalier desservant l'étage supérieur + placement d'une porte de condamnation. Plafonnage des différents locaux + peinture des murs et plafonds. 	 Réparations sanitaires Réparation et peinture des châssis Remplacer 2 mécanismes de WC
 Peinture des boiseries Création d'un faux-plafond avec éclairage intégré dans le hall d'accueil Installations de points lumineux + lampes de secours – Ajout de prises électriques diverses Aménagement des locaux en fonction de leur affectation – création baie 	



GARAGE COMMUNAL DE GESVES



Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
 Création d'une chaufferie : installation nouvelle chaudière, cheminée extérieure, placement radiateurs Installation de deux douches, lavabos Installer évier dans réfectoire 	 Débouchage des canalisations d'eaux de toitures Transfert des citernes PVC de 5.000 litres à gasoil Entretien points lumineux

HALL DES SPORTS DE GESVES



Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 448 E3/2.014,00 m²/RC: 3.782,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
 Remplacement des points lumineux (halogènes dans le hall) • 	 Entretien des sanitaires (chasses WC et urinoirs + cloison) Entretien de l'éclairage des locaux (néons) Détartrage des pommeaux de douches Réparation porte vestiaire (vandalisme) Entretien points lumineux extérieurs.



ANCIEN GARAGE COMMUNAL - DEPOT COMMUNAL



Ry des Fonds 6 à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
 Travaux de séparation des locaux en fonction de leurs affectations : 	
 Construction mur de séparation entre le quai et le dépôt 	
 Aménagement ancien espace garage en un local de rangement pour le matériel des Festivités 	
 Aménagement espace voué au séchage et au traitement des plaquettes bois 	
 Dalle de béton pour stockage bois en attente de traitement 	
Remplacement de plusieurs points lumineux	
• Installation de décompteurs eau – électricité	
dans le cadre de la location de locaux	

LOGEMENTS SOCIAUX RUE DU HARAS (BATIMENT ILA CPAS)



Rue du Haras à 5340 GESVES

TRIVITOR REPRESENTANCE COMMUNICATION	
Investissements	Entretien
 Réfection complète de l'appartement 1C – Installation d'une nouvelle cuisine équipée – Pose tapis vinyle dans cuisine et SDB_ Peintures murales + plafonds des chambres et des sanitaires Remplacement d'un circulateur (chauffage) logement 3C 	Diverses interventions récurrentes comme le remplacement des points lumineux, de serrures, réparation des sanitaires et fuites d'eau diverses.



FOYER SAINT ANTOINE



Rue de Mozet à 5340 MOZET GOYET

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
Remplacement	 Diverses interventions récurrentes comme le remplacement des points lumineux, réparation des sanitaires. Transfert et apport de nouveaux lits électriques

LOGEMENTS SOCIAUX « ANCIEN DEXIA »



Rue Bouchet à Gesves

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
 Pose de tapis vinyle dans chambres Remplacement circulateur chauffage 	 Diverses interventions récurrentes comme le remplacement des points lumineux, réparation des sanitaires. Diverses interventions sur le chauffage, remise de pression dans circuit hydraumique



MAISON DE LA MUSIQUE



Ry Del Vau à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX Investissements • Transferts pianos • Remplacement points lumineux • Détartrage boiler

RTG1 (Maison Communautaire) – Local Fanfare



Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
Replacement de plusieurs points lumineux dans la salle	

RTG4



Ry Del Vau à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX Investissements Entretien

- Divers travaux de peinture
- Remplacement circulateur
- Isolation de tuyaux de chauffage
- Maison des Jeunes ; réparation portes et pose nouvelles étagères
- Remplacement de plusieurs vitres brisées suite actes de vandalisme
- Réparer fuites tuyauterie + remplacement panneaux bois aux plafonds
- Chaufferie : réparation tuyaux hydrauliques du chauffage réparation circulateurs



FOOTBALL DE GESVES



Rue de la Pichelotte à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 135 F 5/161,00 m²/RC: 567,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
Réparation chaudière – remplacement boiler mazout	Interventions sur circuit eau chaude sanitaire des vestiaires

APPARTEMENTS SOCIAUX RUE DES MOULINS



Rue des Moulins 53 à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX Investissements Peinture des 8 appartements (murs, plafonds et boiseries Réalisation égouttage (équipe voirie) rejoignant la rue des moulins à proximité de la cabine électrique d'AIEG Aménagement des pourtours des deux sites, pose de pelouse (équipe PTP)



PICHELOTTE



Rue de la Pichelotte à 5340 GESVES 1 DIV/GESVES/1 E 294/OZZ/23.298,00 m²/RC : 12.137,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
 Restaurant : installation éclairage LED sur terrasse Réparation et remplacement éléments sanitaires Remise en état appartement 1^{er} étage aile centrale occupation précaire – Peinture des murs et plafonds, réparation sanitaires 	 Débouchage canalisations d'évacuations sanitaires aile droite – aide vidange fosses septiques Vidange récurrente du dégraisseur resto Diverses interventions au niveau de l'installation électrique Entretien et gestion du silo à bois de chauffage – entretien de la chaudière bois – dépannage chaudière – remplacement roulements Réparation chaudière bois / système d'amenée des plaquettes Rafraîchissement appartements – divers travaux de peinture CPAS: ✓ Détartrage récurrent des sanitaires encastrés + urinoirs ✓ Réglage hauteur / fonctionnement des portes vitrées Ligue équestre: ✓ entretien points lumineux couloir accès + escaliers ✓ Réparation WC (fuite sanitaire) ✓ Réglage en hauteur des portes vitrées intérieures Bibliothèque ✓ Réparation fuite d'eaux sanitaires, enduisage mural



SALLE HAUT-BOIS LA VIE



Rue de la Salle à 5340 HALTINNE

4 DIV/HALTINNE/4 B 306 Z/810,00 m²/386,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX Investissements Entretien Diverses interventions au niveau du chauffage Remplacement radiateurs muraux. Remplacement ampoules dans la grande salle et dans la cuisine

SALLE SAINTE-CECILE A STRUD



Rue de Bonneville à 5340 STRUD

4 DIV/4 A 324 M/588,00 m²/RC : 639,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
	 Vidange fosse septique Débouchage canalisations Remplacement de néons Divers agencements suivant occupations ciblées



FOOTBALL DE HALTINNE



Rue de Han à 5340 HALTINNE

4 DIV/HALTINNE/4 D 91 K/11.263,00 m²/RC : 654,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
	Interventions sanitaires – réparation système
	fabrication eau chaude sanitaire / vestiaires

BATIMENTS (ANCIEN EPECE) ET LOGEMENTS SOCIAUX DE MOZET



Rue des Deux Chênes, 9 à 5340 MOZET

<u>IRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX</u>		
Investissements	Entretien	
 Ancien Epécé : arracher tapis vinyle Plafonnage et peinture murs intérieurs 	Réfection des châssis de la façade arrière	

CENTRE RECREATIF DE MOZET



Rue des Deux Chênes, 11 à 5340 MOZET 3 DIV/MOZET/3B 67 P2/1410,00 m²/RC:909,00 €

Investissements	Entretien
Cuisine : installer nouveau lave-vaisselle	Entretien luminairesRemplacement chasses de WC



FOYER SAINT ANTOINE GOYET - 6 LOGEMENTS SOCIAUX (3, RUE DE MOZET)



Rue de Mozet, 1 à 5340 GOYET

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX Investissements Entretien Installation de nouvelles conduites hydrauliques d'eau sanitaire dans la cuisine Débouchage des évacuations sanitaires et des conduites d'eaux de toitures Réparation et remplacement de sections Transfert mobilier en fonction des carrelées (cuisine et annexe) Remplacement plafond d'un espace sanitaire changements d'affectation des chambres et des résidents (dégâts des eaux) Réparations matériel électrique cuisine Travaux électricité dans le cadre de la mise en conformité du bâtiment

GROTTES DE GOYET



Rue du Strouvia à 5340 GOYET

3 DIV/MOZET/3C 190 C/984,00 m²/RC:1.653,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX Investissements Dans l'optique de la création d'une friterie, divers travaux importants ont été réalisés. Aménagements pièce contiguë à la cuisine : remplacer l'installation électrique Ouverture d'une baie (agrandissement porte) Pose Gyproc, pose 50 m²carrelages muraux Remplacement citerne à mazout Fin travaux des aménagements des sanitaires extérieurs, pose de châssis PVC



BATIMENT ANNEXE DE L'ECOLE DE SOREE



Rue de la Croisette à 5340 SOREE 1 DIV/SOREE/5 A 268 E/1.029,00 m²/RC : 654,00 €

ECOLE DE SOREE



Rue de la Croisette, 5340 SOREE

1 DIV/SOREE/A 268 F/1.349,00 m²/RC:1.465,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX Investissements Entretien Extension de l'école en intégrant les locaux Diverses interventions système chauffage – des anciens appartements de Transit (N°19) pannes chaudières et perte de pression hydraulique Création d'une baie Entretien de l'aire de jeux, peinture des Création d'une sortie de secours (extension modules fenêtre). Placement d'un nouvel escalier métallique extérieur Installation de tableaux, mobilier divers Placement de stores



CRECHE DE SOREE





Rue Maubry 8 à 5340 Sorée

TRAVAUX REALISES FAR LES SERVICES COMMUNAUX		
Investissements	Entretien	
 Araser les soubassements des murs extérieurs (pourtour du bâtiment). Pose et cimentage d'un mortier isolant thermique dans l'alignement de la façade en vue pose isolation extérieure. 	 Démontage dauphins et descentes de toitures. Démolition ancienne fosse septique. 	

APPARTEMENTS SOCIAUX HALTINNE



Rue Léon Pirsoul, 1 à 5340 HALTINNE

TRIVITED REPRESENTATION COMMITTED		
Investissements	Entretien	
 Création d'un nouvel appartement de Transit – rénovation totale de l'appartement Installation nouvelle cuisine équipée Pose carrelage muraux Installation nouvelle SDB Mise en peinture complète du logement Pose tapis vinyle dans toutes les pièces Nouveaux sanitaires 	Entretien	
 Nouveaux points lumineux 		



ANCIEN PRESBYTERE DE SOREE



Rue du Centre à 5340 Sorée

5 DIV/SORÉE/5 A 176 B/790,00m²/RC : 614,00€

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

	TRIVITED REPERIORS THE RESIDENCE COMMENTED	
	Investissements	Entretien
•	Peintures murales et plafonds appartement 1 ^{er} étage.	
•	Remplacement évacuations SDB	

ANCIENNE MAISON PAROISSIALE DE SOREE - LOGEMENTS ILA DU CPAS



Rue des Bourreliers, 25 à 5340 SOREE

TRAVAUX REALISES FAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
Protection hydrofuge des façades du bâtiment	Entretien récurrent, changements ampoules, débouchage canalisations



FESTIVITÉS

Ce service qui est principalement assuré par les ouvriers du bâtiment répond aux quelques 240 demandes annuelles traitées en 2017 dans le cadre des festivités et/ou des différentes locations de salles

Il est assuré par l'équivalent de 2 hommes « équivalent temps plein » à concurrence de deux jours/semaine. Des ouvriers « ALE » sont régulièrement sollicités pour épauler le Service Festivités.

Il consiste surtout en:

- Prêt, mise à disposition et montage des trois tentes, des deux chapiteaux et des échoppes dont dispose notre Commune + nettoyage des bâches et réparation des ossatures, des tables ...
- Transferts de chaises, bancs, tables et mobilier ou matériel divers; bars, podium, vaisselle, éclairages festifs, canons à chaleur, matériel didactique...
- Agencement des salles communales lors des manifestations ou des séances du Collège et du Conseil communal ou à l'occasion de l'organisation d'examens diocésains ou d'admission.
- Participation à l'organisation de manifestations ou d'évènements festifs, pose de guirlandes et autres illuminations.

ENTRETIEN DES CHAUFFERIES

Entretien de toutes les chaudières de l'Entité (excepté des chaudières à condensation). Réparation des diverses pannes et/ou dysfonctionnements constatés. Garage communal

Ce Service d'entretien du charroi communal a investi un nouvel espace technique parfaitement adapté aux interventions mécaniques, il est assuré par un ouvrier qualifié équivalent 4/5 temps secondé en cette fin d'année par un ouvrier polyvalent appelé à effectuer des travaux mécaniques ciblés. Ces ouvriers assurent un suivi des entretiens des véhicules et des engins motorisés tels que décrits ci-dessous.

Les réparations les plus lourdes sont confiées à des sociétés extérieures ou aux agents officiels des marques concernées.



MATÉRIEL ET CHARROI

CHARROI

Type de véhicule/marque	Carburant	1ère mise en circulation	Neuf/Occasion	Année achat	Prix achat
	ADMIN	ISTRATION COMMUNALE			
VW Sharan	Diesel	05/03 /2007	Occasion	2011	12500
VW Touran	Diesel	06/06 /2006	Occasion	2011	11490
VW Touran	Diesel	26/03 /2009	Occasion	2011	13000
Citroën C2	Essence	2005	Occasion	2009	?
	TRA	ANSPORTS SCOLAIRES			
Proxibus	Diesel	2009	Neuf	2009	
Car communal	Diesel	2010	Neuf	2010	173.000
	ECO-CANT	ONNIER - ENVIRONNEM	ENT		
Ford transit à benne	Diesel	2001	Occasion	2004	12.500
Renault benne basculante	Diesel	2012	Neuf	2012	21000
Cityfort	Véhicule électrique 220 volts	2011	Neuf	2011	
CPPT- GA	ARAGE-SERVICE POS	STAL-DIVERS DEPLACEME	ENTS ADMINISTRA	TIFS	
Peugeot Partner	Diesel	2001	Occasion	2003	6.700
	SERVIC	E ENTRETIEN BATIMENT	7		
Opel Movano tôle L3H2	Diesel	2012	Neuf	16/08/2012	25000
Renault Master benne Bâtiment	Diesel	2008	Neuf	2008	23000
Renault Master tôle L2 H2	Diesel	2011	Neuf	2011	23000
Fiat Doblo	Diesel	2007	Occasion	Fin 2008	8500
Fiat Ducato	Diesel	2007	Occasion / CPAS	2011	7.000
		VOIRIES			
Camion Mercedes Actros	Diesel	10/09 /2010	Occasion	2011	147548
Camion porte outils MERCEDES Unimog		1988	occasion	2003	
Renault double cab.benne bascul.	Diesel	2012	Neuf	2012	22000
Mitsubishi canter	Diesel	1999	Occasion	2003	22.500
Renault Master 7pl Benne	Diesel	2002	Occasion	2006	13000
Camion Mercedes 1 824	Diesel	1996	Occasion	2003	46.850
Excavatrice JCB 4x4	Diesel	2004	Neuf		92.000
Tracteur faucheuse JOHN DEERE	Diesel	2013	Neuf		
Cureuse de fossés	Prise force	2013	Neuf		
Grue Mecalac 714MW	Diesel		Neuf		
Tracteur faucheuse J. DEERE	Diesel		Neuf		
<u> </u>		CRVICE PLANTATION		1	-
Tracteur faucheuse Fiat	DIESEL		Neuf	1994	41.600
Remorque porte engins	Attache		Neuf	2011	
Remorque base. RW	Attache		Neuf	1999	3.966
Tracteur IZEKI	Diesel		Neuf		
Camionnette de type « châssis cabine » tri benne	Diesel		Neuf		En cours d'achat



SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »



SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »

AGENT TRAITANT: JEAN-MARIE PAULET

TRAVAUX D'EMPIERREMENT: ACCOTEMENTS

- Pourrain
- Rue du Haras
- Rue du Chaurlis
- Rue du Vivier Traine
- Rue de Bellaire
- Rue de la Bouchaille
- Rue du Rond Bois

TRAVAUX D'ÉGOUTTAGE

- Pose de tuyaux : Rue du Pourrain, Bois de Gesves (à la demande de Quentin), Bois de Haut-Bois
- Pose de bordure « filets d'eau » : rue Surhuy, Belle-Vue, route d'Andenne, Impasse des Mésanges,
 Drève des Arches, rue de Bellaire, rue de Han et rue des Chars.

TRAVAUX POUR TIERS (RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ÉCOULEMENT, POSE DE FILETS D'EAU/BORDURES, ...)

- Rue de Bounon à Haltinne, raccordement électrique (DEPRET Stanislas), payé sur devis accepté
- Rue Tour de Muache, 4 à Haltinne, pose de filets d'eau (NEMRY Rudy), payé sur devis accepté
- Rue Tour de Muache à Haltinne, raccordement à l'égout (PAULET José), payé sur devis accepté
- Rue Au Mitan à Faulx-Les Tombes, raccordement à l'égout (CLYMANS Willy), payé sur devis accepté
- Chaussée de Gramptinne, 60 à Faulx-Les Tombes, pose de tarmac (SMET-LAMPROYE), payé sur devis accepté
- Rue Bouyenon, 9 à Haltinne, pose de tarmac (BAILY Odette), payé sur devis accepté
- Rue des Moulins, 12 à Gesves, raccordement à l'égout (CORNILLIE Mathieu), payé sur devis accepté
- Rue de bellaire, 17 à Haltinne, pose de tarmac (PAULET André) payé sur devis accepté
- Rue Surhuy à Gesves, pose de tarmac (RODEMBOURG Dominique), payé sur devis accepté



POSE DE TARMAC À CHAUD ET À FROID

96 tonnes de tarmac à chaud, 14 tonnes de tarmac à froid et 50 litres d'émulsion.

TRAVAUX FORESTIERS

Élagage, débroussaillage, coupe de bois pour le CPAS.

VIDANGES AVALOIRS

Ces travaux de vidange sont réalisés 5 fois par an, ce qui fait au total, pour chaque section de l'entité de Gesves :

- Faulx-Les Tombes : 250

- Gesves: 280

- Haltinne: 112

- Mozet: 105

- Sorée: 63

CURAGE DE FOSSÉS

- Rue du Pourrain

- Freschaux

- Rue des Ecoles

- Rue de Loyers

- Rue Trou Bouquiau

Rue du Vivier Traine

FAUCHAGE D'ACCOTEMENTS

260 km du mois d'avril au mois de novembre, ce qui représente 240 jours de travail, (8.400 heures) et 1 équivalent temps plein.





SIGNALISATION ROUTIÈRE

- Entretien et pose panneaux directionnels et de signalisation
- Pose de miroirs
- Pose de bandes sonores
- Marquage au sol

DÉNEIGEMENT

Sablage du 30 décembre 2016 au 16 janvier 2017.

Quantité de sel utilisé : +- 80 tonnes.



PLACEMENT DU RADAR PRÉVENTIF

13 au 20 mars 2017	Rue de la Chapelle
07 au 18 avril 2017	Rue de Haut-Bois
21 au 28 avril 2017	Rue de Sierpont
12 au 29 mai 2017	Rue de Strud
09 au 19 juin 2017	Rue de l'Eglise
08 au 19 septembre 2017	Rue du Centre
22 au 29 septembre 2017	Rue de la Goyette
13 au 30 octobre 2017	Rue des Deux Chênes



TONTE DES PELOUSES

- Cimetières : Gesves, Haltinne, Haut-Bois, Sorée l'ancien et le nouveau
- Plaines de jeux : Ry del Vau et Pichelotte à Gesves, rue de l'Eglise à Faulx-Les Tombes, rue de la Salle à Haut-Bois, et rue du Centre à Sorée
- Gesves: hall omnisports, Inzefond, rue du Haras, la Pichelotte, rue Bouchet, monument RAF, garage communal Faulx-Les Tombes: église Haltinne: églises (Haltinne, Strud, Haut-Bois), rue Léon Pirsoul (CPAS), Labas Mozet: centre récréatif, foyer St-Antoine, la Forme, J.J. Merlot, Calvaire, Mont Ste-Marie Sorée: centre récréatif, Bourrelier (CPAS)

BUS COMMUNAL

Chauffeurs: Eric NOLLO, Dominique VANDENBOSSCHE et Jean-Marie PAULET. Pour les écoles de Faulx-les-Tombes, Sorée et pour Gesves Extra.

 \pm 35.000 kms, du 1 $^{\rm er}$ janvier 2017 au fin décembre 2017.





PROXIBUS

Chauffeurs: Eric NOLLO et Dominique VANDENBOSSCHE.

± 12.000 kms, du 1^{er} janvier 2017 au fin décembre 2017.

Le Proxibus roule 1 fois par semaine (vendredi matin) pour faire l'aller-retour Gesves/Andenne pour les personnes désireuses de se rendre au marché d'Andenne. Il est aussi utilisé pour les sorties organisées par le Foyer St-Antoine.



CIMETIÈRES

Inhumation:

	Inhumation	Columbarium	Caveau préfabriqué	Pleine terre	Dispersion
Gesves	19	3	11	3	2
Faulx-Les Tombes	13	1	7	2	3
Haltinne	8	2	6	0	0
Haut-Bois	1	0	1	0	0
Sorée	6	0	6	0	0
Mozet	4	1	2	1	0
Total	51	7	33	6	5

Vente de concession:

	Columbarium	Caveau préfabriqué	Pleine terre
Gesves	1	2	2
Faulx-Les Tombes	1	3	1
Haltinne	2	_	1
Haut-Bois	_	_	_
Sorée	_	_	_
Mozet	1	_	1
Total	5	3	5

Aménagement pelouse de dispersion « parcelle des étoiles ».

Aménagement d'un emplacement pour bacs à déchets au cimetière de Faulx-Les Tombes.

Restauration châssis de la morgue de Sorée.

Placement de 6 caveaux au cimetière de Gesves et 4 au cimetière de Sorée.



SERVICE TECHNIQUE « ENVIRONNEMENT ET PROPRETÉ »



SERVICE TECHNIQUE « ENVIRONNEMENT ET PROPRETÉ»

AGENT TRAITANT : PIERRE ANDRÉ

L'EQUIPE

Le travail de l'équipe est organisé par Pierre ANDRE, responsable du service.

L'équipe est composée :

- ➤ de 2 personnes, engagées sous contrat PTP « éco-cantonnier », depuis le 1er février 2017. Il s'agit de Mathieu JAILLET et Manuel PATRICIO engagés à 4/5 temps qui ont remplacé Diane DE VIRON et Amaury FRANCOIS qui avaient terminé leurs 2 ans de contrat à la fin de l'année 2016.
- ➤ de 2 personnes, engagées sous contrat PTP « wallonet ». Il s'agit de Kevin GHUYOOT (sous contrat jusque fin novembre 2017) et de Simon GRENSON (début de contrat en septembre) qui a remplacé Anthony FADEUR qui avait terminé son contrat fin juillet 2017.
- ▶ d'un stagiaire IFAPME, Augustin HALLEUX qui est en dernière année de formation « entrepreneur de Jardins ».

En plus de ces personnes, le service a accueilli :

- > Simon GRENSON, jusqu'au 19 avril, pour un stage de transition formation
- Andy JACQUES, jusque fin août, sous contrat Article 60 par le CPAS
- ➤ Un jeune d'Ohey qui est venu effectuer 70 heures de travaux dans le cadre d'une peine de travail suite à la demande du centre « semja option » de la ville de Namur
- ➤ Un jeune de «La Pommeraie » (FLT) qui est venu effectuer 30 heures de travaux dans le cadre d'une peine de travail

Au 1^{er} décembre 2017, la procédure de recrutement de 2 nouveaux PTP pour 2018 est en cours, un pour remplacer Kevin GHUYOOT sous contrat PTP éco-cantonnier, l'autre pour un nouveau poste PTP 100% propreté.

LES MISSIONS QUOTIDIENNES

L'entretien et l'aménagement des espaces verts et la propreté (le ramassage des déchets) constituent les deux missions principales exercées par le service.

En 3^{ème} position, l'entretien et l'aménagement des sentiers et chemins communaux agricoles et forestiers restent une priorité.

En 4^{ème} position, l'aide aux manifestations occupe aussi fréquemment l'équipe. Avec les habituels « Village Ouvert et Fleuri », « Sentiers de l'art », « Journée de l'arbre » et « Marché de Noël ».

Reste les aides diverses : aux projets du GAL, du PCDN, du tourisme, pour l'opération « Grand nettoyage du printemps »... qui occupent largement l'équipe le reste du temps.



LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

- Réaménagement du site « Ry des Fonds » : construction d'une dalle en béton et conduit d'aération en vue de la transformation du bois d'élagage en bois combustible pour la chaudière de la Pichelotte
- Remplacement de toutes les anciennes poubelles publiques (Subventions « Propreté publique » et « Be wapp »)
- Aménagement des abords pour les bâtiments à appartements rue des Moulins
- Création de nouveaux sentiers que partent de la maison communale vers la rue Correre et vers la ruelle Burton
- Pose d'un nouveau pont au niveau du gué sur le Samson à Faulx-Les Tombes
- Remplacement d'une clôture à l'école de l'Envol
- Fabrication et pose d'une palissade à l'école de la Croisette
- Réaménagement du chemin de l'Abbaye de Grand-Pré vers la carrière Inzefond
- Remplacement des bancs à l'église de Strud
- Balisage de 2 nouvelles promenades au départ de la maison communale
- Balisage des départs de promenades à partir du point info-tourisme
- Fabrication de nouveaux chalets de Noël
- Fabrication d'un meuble pour le Plan de Cohésion Sociale



SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC

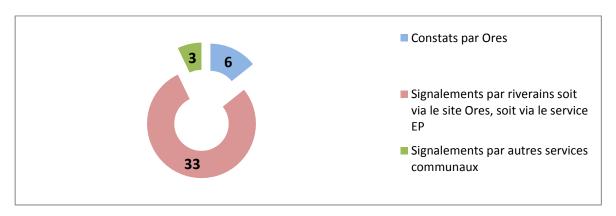


SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC

AGENT TRAITANT: STÉPHANIE BRAHY

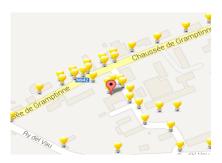
Depuis la mise en place en 2013 par Ores de la procédure informatisée pour signaler les pannes d'éclairage public, le nombre de déclarations transitant par notre service a dans un premier temps chuté significativement pour actuellement stagner. Ceci s'explique par le fait qu'au début de la procédure informatisée, les administrés avaient l'opportunité d'introduire eux-mêmes les pannes sur le site internet d'Ores mais que depuis la cession en 2015 du parc d'éclairage public de la Commune au profit de l'AIEG, Ores n'est plus le gestionnaire de réseau et ne permet donc plus l'accès à son site internet aux Gesvois pour les signalements d'éclairages défectueux; ceux-ci se tournent alors vers le service communal concerné ou vers le centre d'appel d'Ores 078/78.78.00.

Le nombre de constats sur place par les agents d'Ores lors de leurs interventions à beaucoup diminué.



POUR RAPPEL: COMMENT SIGNALER UNE PANNE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC?

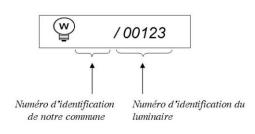
Grâce à un système de cartographie informatisée, nous accédons en temps réel à la situation des points lumineux installés sur notre entité. Nous pouvons ainsi gérer chaque luminaire de manière individualisée.



ORES a procédé à l'identification de chacun des luminaires ou des ouvrages d'éclairage public communal au moyen d'une plaquette signalétique. Celle-ci porte un numéro unique pour chaque luminaire.

La plaquette signalétique peut être horizontale, verticale, en plastique rigide, en aluminium ou se présenter sous la forme d'une étiquette autocollante.

L'identification se compose toujours comme suit :









Pour signaler un luminaire en panne ou un quelconque problème d'éclairage public, il suffit de :

Relever le **numéro d'identification** du poteau d'éclairage public défectueux qui se trouve sur le poteau, noter le nom de la rue, le numéro de la maison la plus proche.

SOIT s'adresser au service de l'éclairage public de la commune de Gesves : 083/670 216 (Mme Stéphanie BRAHY) ou par courriel : stephanie.brahy@publilink.be

SOIT téléphoner au centre d'appel d'ORES au 078/78.78.00



L'intervention sera planifiée dans les 15 jours ouvrables maximum (pour une simple panne) ou dans les semaines qui suivent (en cas de remplacement d'armature ou défaut de câble), en fonction des autres interventions à réaliser dans le secteur et de l'urgence de la situation.

Grâce à ce nouveau service en ligne, notre ambition partagée avec ORES est d'offrir une qualité de service encore meilleure (ex : éviter les délais de réparation trop longs).

GESTION DES POINTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

CRÉATIONS ET MODIFICATIONS DE POINTS LUMINEUX

En 2017, 1 demande d'ajout de points lumineux est en cours au niveau de la rue de Bonneville à Strud.

DEMANDES DE RÉPARATIONS

	2014	2015	2016	2017
Gesves	22	216	104	15
Faulx-les Tombes	31	49	74	9
Haltinne	10	36	45	11
Mozet	15	30	42	7
Sorée	8	30	16	5
Total	86	361	281	47



URBANISME



URBANISME

AGENT TRAITANT: MARC EVRARD

URBANISME – audit interne 2017 (2016) arrêté au 30/11/17

Le volume de délibérations du conseil **8** (7) et du collège à l'aide du module urb@web représente **592**(598) dossiers d'Urbanisme répartis sur **257** (CU1) + **335** « points URBANISME» pour un total communal de **1850** (1900) délibérations, lors de **47** (49) réunions du Collège.

Un tiers des dossiers communaux sont produits et instruits par le service de l'Urbanisme. L'équivalent de quatre temps plein renforce le service avec aussi des dossiers où la matière est transversale.

Le CODT est d'application depuis le 1^{er} juin 2017 , un règlement communal a été approuvé par Arrêté Ministériel du 23/12/2016 (M.B. 1^{er} février 2017) ;

Depuis plus de 15 ans, un conseiller en Aménagement du Territoire et en urbanisme bénéficie de la subvention annuelle régionale de 28.000€ prévue par le Code par l'application cumulée d'un SSC, RCU et d'une CCATm, qu'il gère au quotidien avec l'aide du secrétariat de l'urbanisme.

La reconnaissance du Schéma de Développement de 2016 et du Guide Communal d'Urbanisme de 2017 sont les nouvelles références en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme à Gesves











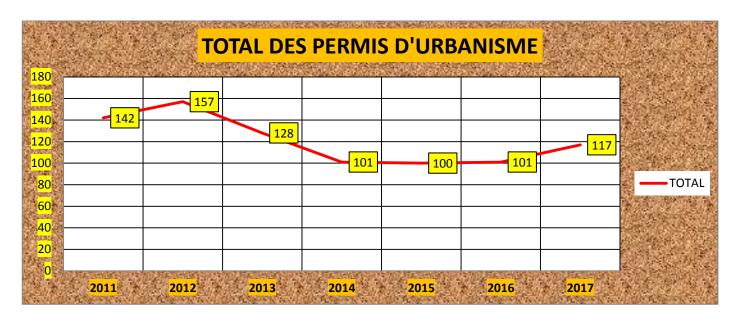










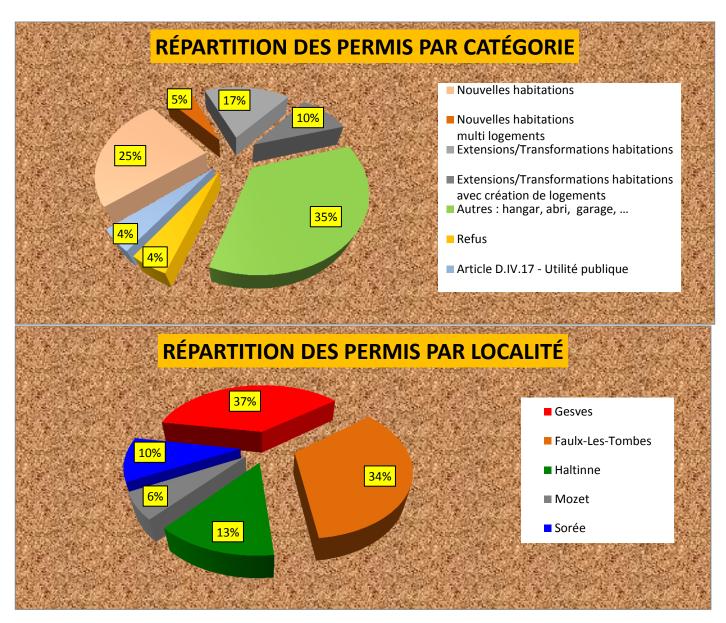


Nombre de permis Par catégories et entités Année 2017	Nouvelles habitations	Nouvelles habitations multi logements	Extensions/ Transformations habitations	Extensions/ Transformations habitations avec création de logements	Autres : hangar, abri, garage,	Refus	Article D.IV.17 - utilité publique	TOTAL PU
Gesves	12	5 (7)	4	3 (4)	16	1	0	<mark>41</mark>
Faulx-Les-Tombes	12	0	9	2 (2)	13	1	2	<mark>39</mark>
Haltinne	3	0	4	3 (3)	4	2	0	<mark>16</mark>
Mozet	1	1 (1)	1	1 (2)	2	0	1	<mark>7</mark>
Sorée	1	0	2	2	6	1	2	<mark>14</mark>
TOTAL	<mark>29</mark>	<mark>6</mark>	20	<mark>11</mark>	<mark>41</mark>	<mark>5</mark>	<mark>5</mark>	117

Entre parenthèses : nombre de logements créés en supplément par permis.

Soit au total 65 nouveaux logements





PERMIS d'urbanisation	on En	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Année (2016) <mark>2017</mark>	cours	2	1	4	3	1	2	1
Gesves	(0) 0							
Faulx-les Tombes								
Mozet								
Haltinne								
Sorée		•	6 lots pour Bourreliers			liales Rue d	u Centre/R	ue des
Total	0	<mark>1</mark>						
NOTAIRES	Divisions	de bien :	(26) <mark>29</mark>					
CERTIFICATS D'UR	BANISME							
CU 1 (244) <mark>257</mark> CU	J 2 refusé (2)	1 CU	2 à instruire	e selon CC	DT <mark>3</mark>	Certif	icat Patrim	noine (1) 0
PRIME Réhabilitation	Simple						(4))
PRIME Energie (chauf	fe-eau/vitrag	e/isolatio	n)				(0)	<mark>2</mark>
PRIME Plantation haie	feuillue/arra	ichage					(0)	<mark>)</mark>



Infrastructures d'utilité publique Article DIV 17 – AC = Administration communale









- UNION ROYALE CULTURELLE DE FAULX-LES TOMBES Construction d'un escalier de secours métallique et le percement d'une issue de secours – rue André Collard 2 à FAULX-LES TOMBES 27/04/2017
- ASBL GUIDES CATHOLIQUES DE BELGIQUE, Construction de divers aménagements dans le parc du Domaine de Mozet (local extérieur + abri pour les activités du parc + démolition de cabanes existantes + construction d'une terrasse annexe au restaurant + régularisation, démolition et reconstruction d'un barbecue existant) rue du Tronquoy 2 à MOZET 24/07/2017
- AC GESVES, Régularisation d'une construction légère (yourte) se situant dans le jardin de l'école de l'Envol Rue des Ecoles 2 à FAULX-LES TOMBES EN COURS
- WINDVISION (PARC ÉOLIEN), construction d'une cabine électrique de tête Chemin vicinal n°21 (campagne de Borsu) à SORÉE EN COURS
- WINDVISION (PARC ÉOLIEN), pose de câbles électriques (campagne de Borsu) à SORÉE EN COURS

ACTIVITÉS DE LA CCATM







En 2017, 6 réunions plénières de la CCATm ont eu lieu, plus 1 séance spéciale inter-CCATM d'Ohey, Assesse et Gesves, consacrée à une visite sur le terrain dans l'entité de Gesves.



APPUI CELLULE ICAR (INVENTAIRE CENTRALISÉ DES ADRESSES ET DES RUES)











Dans le cadre de l'appui à la cellule ICAR, le service Urbanisme a exporté 153 cartographies à partir de la matrice cadastrale (CadGis Viewer Grand Public). Ces cartes couvrent les entités de Mozet, Haltinne, Faulx-Les Tombes dans leur entièreté; une petite partie pour Gesves. Quant à Sorée, elle est prévue pour début 2018.



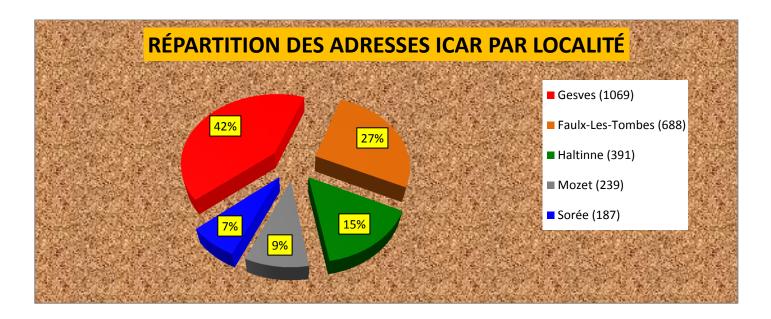


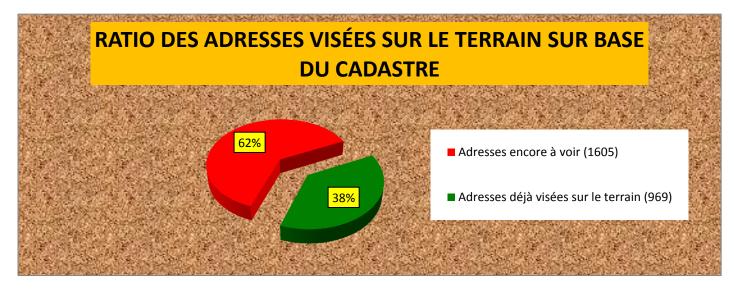


Un travail de terrain nécessaire à la vérification des adresses a été réalisé à raison de 5 demi-journées.

Un total de 433 photographies ont été référencées (102) pour Mozet, (42) pour Haltinne et (289) pour Faulx-Les Tombes.







Le récolement est d'ores et déjà terminé pour Mozet (239 adresses) et Haltinne (391 adresses). Il est en cours pour Faulx-Les Tombes (339 adresses sur 688), soit 969 adresses contrôlées sur 2574.



ENVIRONNEMENT – URBANISME & AGRICULTURE



ENVIRONNEMENT & URBANISME

AGENTS TRAITANTS: CARINE LISSOIR / JEAN-PAUL CARRE (GESTION DES COURS D'EAU ET DES PONTS)

ENVIRONNEMENT

Petit rappel du TITRE I^{er} – Principes de la première partie décrétale (principes du droit de l'Environnement et définitions générales) du livre Ier du Code de l'Environnement :

Art. D.1^{er}. L'environnement et, notamment, les espaces, paysages, ressources et milieux naturels, l'air, le sol, l'eau, la diversité et les équilibres biologiques font partie du patrimoine commun des habitants de la Région wallonne et sous-tendent son existence, son avenir et son développement.

La politique environnementale de la Région repose sur le principe d'action préventive, selon lequel il convient de prévenir un dommage plutôt que d'avoir à le réparer.

Art. D.2. La Région et les autres autorités publiques, chacune dans le cadre de ses compétences et en coordination avec la Région, sont gestionnaires de l'environnement et garants de sa préservation et, si nécessaire, de sa restauration.

Toute personne veille à la sauvegarde et contribue à la protection de l'environnement.

Les exigences visées à l'alinéa 2 sont intégrées dans la définition et la mise en œuvre des autres politiques de la Région.



Art. D.3. La politique environnementale de la Région s'inspire également des trois principes suivants :

1° le principe de précaution, selon lequel l'absence de certitude scientifique ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût socialement et économiquement acceptable;

2° le principe du pollueur-payeur, selon lequel les coûts induits par l'adoption de mesures de prévention, de réduction et de lutte contre la pollution sont assumés par le pollueur;

3° le principe de correction, par priorité à la source, des atteintes à l'environnement [, à un coût socialement et économiquement acceptable.][Décret 23.06.2016]

Art. D.4. [...] [Décret 16.03.2006]



[Art. D.4. Les politiques publiques soutiennent la croissance durable au travers du développement et du déploiement d'une économie circulaire et de la fonctionnalité.] [Décret 23.06.2016]

Art. D.5. L'éducation et la formation à l'environnement contribuent à l'exercice des droits et devoirs énoncés au présent titre.

La Région tient compte, dans l'élaboration de sa politique environnementale, des données techniques et scientifiques disponibles. La recherche scientifique et le développement des connaissances doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement.

[Art. D.5-1. § 1^{er}. Une ou plusieurs communes peuvent engager un conseiller en environnement. Celui-ci est une personne de contact et d'information pour la population sur toutes les questions relatives à la protection de l'environnement.

Dans le cadre des mécanismes de participation du public à l'élaboration de plans et programmes relatifs à l'environnement et au processus décisionnel concernant des projets, le conseiller en environnement assume les tâches qui lui sont confiées par le présent Code.

- § 2. Tout conseiller en environnement est titulaire d'un diplôme universitaire ou de l'enseignement supérieur de type long, complété d'une formation en environnement, ou dispose d'une expérience professionnelle en environnement de cinq ans minimum.
- § 3. Le Gouvernement peut octroyer une subvention, dans les limites des crédits disponibles, lorsqu'une commune ou plusieurs communes limitrophes ou une association de communes en font la demande pour l'engagement ou le maintien de l'engagement d'un conseiller en environnement.]

 [Décret 31.05.2007]

Remarque

Par dérogation à l'article D.5-1, § 2, du Livre I^{er} du Code de l'Environnement, tel que modifié par le décret du 31 mai 2007, toute personne qui, au jour de l'entrée en vigueur du présent décret, exerce déjà une fonction de conseiller en environnement mais ne dispose pas du diplôme, de la formation ou de l'expérience visés à l'article D.5-1, § 2, du Livre I^{er} du Code de l'Environnement peut continuer à exercer cette fonction à la condition de suivre une formation en environnement selon les modalités définies par le Gouvernement.

ENQUÊTE PLAN PROGRAMME PWR-D (PROJET CATÉGORIE A.1)

Le projet de plan wallon des déchets-ressources a fait l'objet de l'adoption en première lecture le 23 mars 2017 par la Gouvernement wallon. Ce projet de plan a été soumis à l'enquête publique sur l'ensemble de la région wallonne du 8 mai au 21 juin 2017 et n'a recueilli aucune observation écrite ou verbale au sein de l'administration communale de Gesves.

Le Conseil communal a remis un avis favorable en date du 5 juillet 2017 sur ce projet de plan.



Pour rappel, celui-ci s'inscrit dans la continuité des actions engrangées dans les précédents plans (notamment le plan wallon des déchets horizon 2010) avec l'objectif affirmé de développer le principe d'un maximum de prévention/réemploi et la consécration du principe de l'économie circulaire dans le choix des actions. Ce nouveau plan intègre une nouveauté, à savoir la gestion de la propreté publique.

Lors de la troisième édition des assises des déchets organisée par la COPIDEC (formée par les 7 intercommunales de gestion des déchets), qui s'est tenue à l'Acinapolis à Jambes en date du 21 novembre, le Ministre wallon ayant l'environnement dans ses attributions a pu confirmer que le plan était en passe d'aboutir.

ENQUÊTE NAPAN II (PROJET CATÉGORIE A.1)

Ce plan d'action national vise à réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides en vue de répondre aux obligations de la directive 2009/128/CE. Ce programme 2018-2022 s'articule autour de 12 thèmes principalement inspirés de cette directive mais également d'autres engagements pris à l'échelle fédérale ou régionale. Certains concepts, tels que « la protection de la faune et de la flore » ou encore « les zones récemment traitées accessibles aux travailleurs agricoles » doivent dès lors être compris dans un sens plus large que celui défini dans cette directive. Les autorités fédérales, régionales et communautaires sont responsables, au regard de leurs compétences respectives, de la mise en œuvre du NAPAN au travers d'un nouveau programme tous les cinq ans.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 9 février au 10 avril 2017 et n'a recueilli aucune observation écrite ou verbale au sein de l'administration communale de Gesves.

ENQUÊTE MODIFICATION DU PASH DE LA MEUSE AMONT ET L'OISE (PROJET CATÉGORIE A.2)

Ce projet de la Société Publique de Gestion des Eaux de modification a dans un premier temps fait l'objet d'une demande d'avis du Conseil communal par le Gouvernement wallon sur l'opportunité d'exempter le projet d'une étude sur les incidences sur l'environnement (exemption soumise à l'approbation du Gouvernement wallon sur base de l'article D. 53 du Code de l'Environnement). Le Conseil communal a ratifié la décision du Collège communale du 30 janvier 2017 en date du 8 mars 2017.

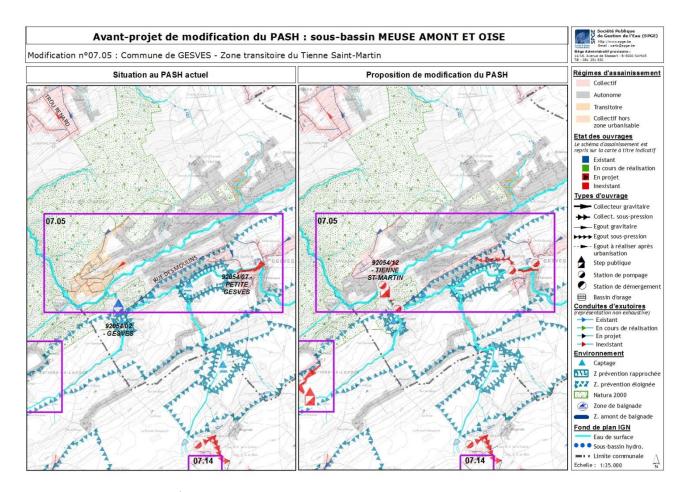
Dans un second temps, ce projet de modification du PASH a été soumis à l'enquête publique du 1^{er} septembre au 15 octobre et n'a recueilli aucune observation écrite ou verbale au sein de l'administration communale de Gesves. Le dossier soumis à l'enquête a pu être consulté à l'adresse http://www.spge.be (Rubrique "Assainissement", sous-rubrique "Plan d'assainissement - PASH") ainsi qu'à l'Administration communale.

Le Conseil communal a remis un avis favorable sur ce projet en date du 25 octobre 2017.



Pour rappel, la modification prévue sur le territoire de la commune de Gesves est :

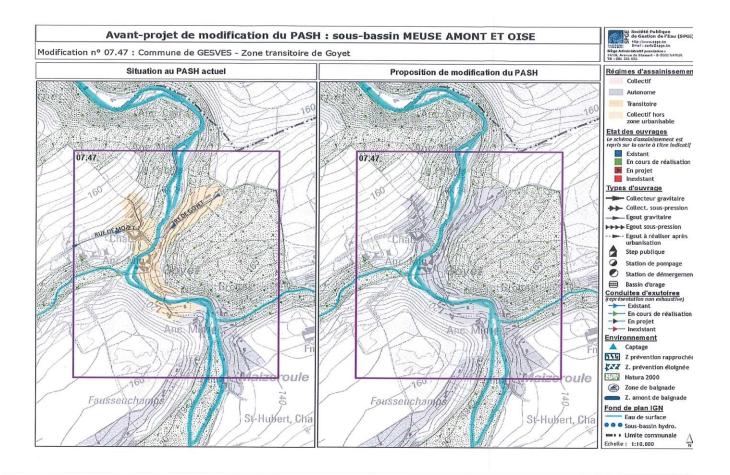
1) le passage du quartier de Tienne Saint-Martin à Gesves de la zone transitoire vers la zone collective pour 200 équivalents habitants (égouts à réaliser : 1,20 km + bassin technique d'une capacité nominale indicative de 600 EH à réaliser) et en zone autonome pour 87,5 équivalents habitants ;



Le passage vers le régime d'assainissement collectif se justifie par un raccordement massif des habitations sur les canalisations existantes et par une analyse financière favorable à cette solution; le choix de la solution de rationalisation vise à créer une seule station d'épuration collective de 600 EH pour l'ensemble du village de Gesves (voir page 43/103 du rapport).



2) le passage de la zone transitoire de Goyet en zone autonome pour 228 équivalents habitants.



Le passage vers le régime d'assainissement autonome de la zone de Goyet se justifie par des difficultés de collecte des eaux usées des habitations situées de part et d'autre du ruisseau; et que beaucoup d'habitations devraient s'équiper d'unités de relevage individuel pour se raccorder sur une canalisation d'égouttage et le schéma de collecte nécessiterait plusieurs traversées de ruisseau (voir page 52/103 du rapport).

MESURE DE PUBLICITÉ DÉSIGNATION DU BASSIN DU SAMSON : NATURA 2000 (PLAN CATÉGORIE A.2)

C'est à partir de 2001 que la Wallonie a initié la mise en œuvre des deux directives européennes (<u>Directive Habitats</u> - <u>Directive Oiseaux</u>). Ainsi, 240 sites ont été sélectionnés sur base de travaux scientifiques et leur cartographie a été entreprise. En 2009, le Gouvernement wallon a adopté les premiers arrêtés de désignation de sites.

Le site du Bassin du Samson (BE35005) a été désigné par l'arrêté du Gouvernement wallon daté du 1^{er} décembre 2016 et est paru au Moniteur Belge le 7 juin 2017.

Le processus de désignation permet de préciser les objectifs et les mesures de gestion des sites et conduit au régime complet d'indemnités. Cet arrêté entrera en vigueur au 31 décembre de cette année.



Les mesures de publicité de la décision sont prévues à l'article D.29-21 du Livre Ier du Code de l'environnement qui prévoit notamment la publication de la décision sur le site de la ou des communes concernées. Celle-ci doit intervenir au plus tard le 31 décembre 2017.

L'arrêté de désignation est accessible ici http://environnement.wallonie.be/legis/consnat/natura234.html.

PERMIS UNIQUES, D'ENVIRONNEMENT ET DÉCLARATION DE CLASSE 3

Le permis d'environnement en quelques mots...

Avant de pouvoir exploiter une activité ou une installation qui pourrait avoir un impact sur la santé humaine et l'environnement, il y a lieu d'en faire soit la déclaration, soit d'en obtenir la permission.

Ces activités et installations sont définies comme étant des établissements. Ces derniers sont répartis, selon leur degré de risque de pollution et nuisance pour l'environnement ou la santé humaine, en 3 classements :

- Établissement de classe 1 : toute activité ou installation ayant un impact important,
- Établissement de classe 2 : toute activité ou installation ayant un impact intermédiaire,

(Art. 10. § 1^{er}. Nul ne peut exploiter sans un permis d'environnement un établissement de classe 1 ou de classe 2 **[**à l'exception des cas visés à l'article 3 du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets.**]**)

• Établissement de classe 3 : toute activité ou installation ayant peu d'impact.

(Art. 11. Nul ne peut exploiter un établissement de troisième classe sans avoir fait une déclaration préalable...)

De plus, si les projets rentrent dans le volet urbanistique :

- Les établissements de classe 1 et 2 feront l'objet d'un permis unique (environnement et urbanisme).
- Pour les établissements de classe 3, les demandes seront traitées séparément (permis d'urbanisme + déclaration de classe 3) exemple : placement d'une citerne aérienne de gaz.

Tout exploitant peut céder en tout ou partie l'exploitation de ses activités et ou installations autorisées au moyen d'un formulaire à transmettre à l'autorité compétente en première instance (art. 60 du décret).

Dématérialisation des permis uniques et d'environnement

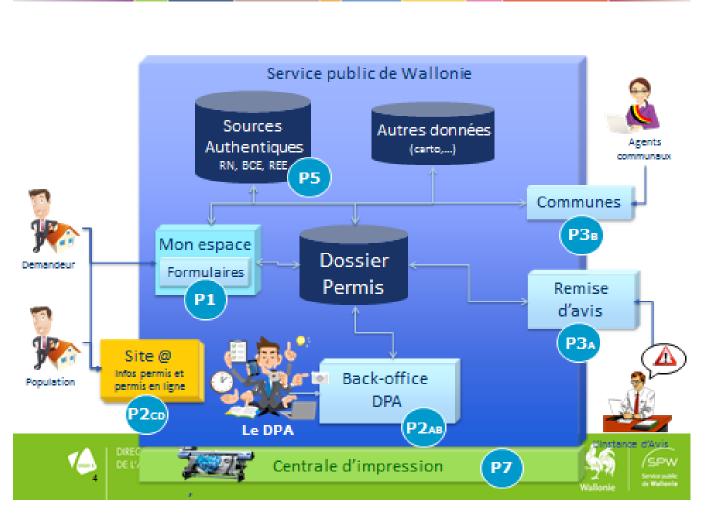
La Direction des permis d'environnement a voulu consulter un maximum les services communaux en charge de ses matières dans le processus de simplification administrative.

Les agents communaux gérant les permis d'environnement et ayant marqué leur intérêt ont donc été contactés dans le cadre de la dématérialisation du permis d'environnement et du permis unique afin d'organiser des workshops ayant pour objet de réfléchir ensemble sur la dématérialisation des formulaires (projet P1).



Dès lors, dès juillet 2016, le groupe de travail ainsi formé a revu et simplifié les formulaires. La première phase d'analyse concernait le formulaire général d'introduction des demandes (Annexe 1), l'annexe 2 – Projet agricole ou détention d'animaux, l'annexe 5 – Installation et traitement de déchets, les annexes 3 et 18 – Captages et forages.

Les réunions de travail de l'année 2017 (projet P3B) ont été axées sur l'analyse du développement de l'outil des Communes.



La mise en place de la dématérialisation des permis d'environnement et unique est annoncée pour 2019.

PERMIS UNIQUES

Cette année, 1 demande de permis unique est en cours pour la régularisation de serres, agrandissement d'un parking et l'exploitation du domaine de Béronsart.



PERMIS D'ENVIRONNEMENT

En 2014, nous relevions que certaines salles communales nécessiteraient soit un permis d'environnement, soit une déclaration de classe 3 ; la capacité d'accueil étant déterminante pour le classement.

Le département des permis et autorisations de la région wallonne prévoyait en 2014 de rédiger une note afin d'éclaircir le sujet. Nous avons reçu depuis lors des informations complémentaires et une proposition d'introduire une demande d'avis préalable (avec rendez-vous sur place) sur l'instruction des dossiers.

En 2014, 7 salles avaient fait l'objet d'un rapport du service d'incendie (aux fins de déterminer les capacités d'accueil). Des délais allant de 3 mois à 1 an ont été fixés pour la mise en ordre de celles-ci. Les activités peuvent être maintenues durant ces délais.

Cette année, nous n'avons reçu aucune demande de permis d'environnement.

DÉCLARATIONS DE CLASSE 3

Les déclarations sont valables pour une durée de 10 ans à dater du 15 ème jour de l'enregistrement si aucune condition complémentaire n'est sollicitée et du 30 ème jour en cas d'imposition de conditions d'exploiter.

Lorsque des conditions intégrales sont applicables, il n'y a pas lieu d'ajouter des conditions complémentaires. Cependant, nous sollicitons des preuves de vérification des installations.

Depuis l'année 2003, on relève 713 déclarations tant pour de nouveaux établissements que pour des renouvellements d'autorisation de permis d'exploiter arrivés à échéance.

Années	FAULX-LES TOMBES	GESVES	HALTINNE	MOZET	SOREE	Total
2003		6	1			7
2004	5	7	3		1	16
2005	9	10	6	5	3	33
2006	12	28	12	6	4	62
2007	11	19	7		1	38
2008	11	23	3	8		45
2009	3	14	3	1	1	22
2010	5	34	6	4	1	50
2011	8	18	6	2	4	38
2012	4	25	3	5	2	39
2013	8	34	4	2	9	57
2014	12	33	6	3	1	55
2015	29	55	6	3	13	106
2016	9	33	13	13	5	73
2017	16	33	10	5	8	72
Total	142	372	89	57	53	713

Les chiffres de 2017 sont arrêtés au 30 novembre 2017.

Parmi ces 72 déclarations intervenues cette année, 2 d'entre-elles ont été notifiées non recevables.



Pour rappel, depuis le 1er janvier 2015, le déclarant peut introduire sa déclaration en ligne via l'adresse : http://www.wallonie.be/fr/formulaire/detail/5242. Une note explicative est également disponible sur notre site à la page : http://www.gesves.be/permis-denvironnement/

Les communes ont également la possibilité de le faire pour les déclarants via l'espace personnel réservé aux communes sur le site de la DGO3. Aussi, 29 déclarations ont été réalisées au sein de l'administration cette année dont deux effectuées en ligne le 28 novembre qui feront l'objet de l'enregistrement par le Collège en décembre 2017.

Bien que le décret relatif au permis d'environnement ne l'impose pas aux autorités compétentes pour connaître des déclarations de classe 3, en 2015 et 2016, nous avions invité des déclarants des années 2003 à 2004 et une partie des déclarants de l'année 2005 (de janvier à septembre) à renouveler leur déclaration.

Aucun rappel n'a pu être entrepris cette année.

Dans le cadre de l'application de l'article 60, cette année, 13 cessions d'exploitations sont intervenues pour des déclarations de classe 3.

DIVERS: OPÉRATION ZÉRO DÉCHET

En date du 8 février 2017, un appel à projet pour l'opération « Commune Zéro Déchet » a été lancé par le Ministre wallon de l'Environnement, Carlo DI ANTONIO.

Le Conseil communal en sa séance du 8 mars a décidé de mettre en place une dynamique Zéro Déchet sur son territoire, de mettre à disposition du personnel communal pour la gestion, le suivi et la mise en œuvre du projet à raison de minimum 1/5 équivalent temps plein et de répondre à l'appel à candidatures du Ministre.

Le 21 avril 2017, la commune de Gesves a été choisie et fait donc partie des 10 communes sélectionnées pour l'opération « Communes Zéro Déchet ».

L'opération s'établit en 3 phases, à savoir :

- 1ère phase : mise en place d'un Comité de Pilotage, formation des élus et des techniciens, diagnostic du territoire ;
- 2ème phase : travail en coproduction : acteurs internes et externes, élaboration du plan d'actions, mise en place d'un Comité de Suivi ;
- 3ème phase : accompagnement méthodologique, aide à l'animation de réunions et groupes de travail, aide à la communication ;



Le Comité de Pilotage est composé comme suit :

				Voix	
Institution	Titre	Prénom	Nom	délibérative	Désignation
AC	Bourgmestre	José	PAULET	OUI	CC du 7/6/2017
CPAS	Président CPAS	André	BERNARD	OUI	CC du 7/6/2017
					reprise poste
	Echevine				Echevin Paul
AC	Environnement	Carine	DECHAMPS	OUI	Fontinoy
					prochain CC en
					remplacement de
AC	Conseiller GEM	Luc	DELLOY	OUI	Simon Lacroix
AC	Conseiller RPG	Martin	VAN AUDENRODE	OUI	CC du 7/6/2017
		Philipp			
AC	Conseiller ICG	e	HERMAND	OUI	CC du 7/6/2017
AC	Conseillère ECOLO	Cécile	BARBEAUX	OUI	CC du 7/6/2017
	Responsable				
	Communication et				
	Prévention BEP				
BEP	Environnement	Carine	BOMAL	NON	CC du 7/6/2017
	Animatrice du Comité				
Espace Envir	de Pilotage	Sabine	VIGNERON	NON	CC du 7/6/2017
	Référente				
	communale Zéro				
AC	Déchet	Carine	LISSOIR	NON	CC du 7/6/2017
AC	Directeur Général	Daniel	BRUAUX	NON	CC du 7/6/2017
AC	Directeur Financier	Michaël	PIETTE	NON	CC du 7/6/2017

Le 2 octobre 2017, le Collège communal a marqué son accord de principe sur les actions suivantes :

Cible	Actions	Focus produits	Mode opératoire
Personnel AC	Eco-Team (ou équivalent)	Papier et autres consommables	Eco-Team (ou équivalent)
Commerçants, traiteurs	Action « commerce zéro déchet »	Emballages Encombrants (Give Box)	Approche par Gesves en Transition Groupe de travail
et restaurants	Action Resto-Pack	Restes alimentaires	Rencontres en face à face des restaurateurs
Familles	Action « famille zéro déchet »	Tous	Séance d'information grand public
	Compostage collectif sur sites de logements, camping, village vert	Déchets organiques	Groupe de travail
	STOP PUB / Réflexion kit d'accueil	Papiers (imprimés publicitaires)	Enquête nouvaux arrivants 2017
Public fragilisé (PCS)	Sensibilisation via les travailleurs sociaux	Tous	Réunion de travail (acteurs PCS)
Ecoles et extra scolaire	Sensibilisation/formation du personnel et des élèves	Emballages, canettes, papiers – alimentaire si cantine, compostage	Groupe de travail avec les écoles et structures parascolaires



L'action Défi Famille zéro déchet se tiendra sur les 6 premiers mois de 2018 (janvier à juin), la réunion d'information aux citoyens est programmée au 14 décembre 2017 et se tiendra à la Maison de l'Entité dès 19 heures. La sélection de maximum 20 familles aura lieu lors de la troisième réunion du Comité de Pilotage prévue le 3 janvier 2018 à 19 H.

La mise en place du Groupe de travail interne (style de petite Eco-Team) est prévue dès le 2 janvier 2018.

Le Comité de suivi proposé lors de la seconde réunion de travail du Comité de Pilotage du 24/11/2017 est :

Gesves en Transition, l'union des associations, le GAL, le PCS, Gesves Extra, la direction de l'école de Sorée, 1 membre du Groupe de Travail interne, 1 représentant des commerçants.

AUTRES PROJETS EN LIEN AVEC L'OPÉRATION ZÉRO DÉCHET:

En date du 6 novembre 2017, le Collège communal a validé le dossier de réponse à un appel à candidatures pour un projet lancé par le Ministre de l'Environnement pour des petites unités de traitement des déchets organiques introduit par le service Environnement. L'intitulé du projet est « projet d'installation de biobox et de composteurs (2 unités) dans le cadre du plan d'action "Zéro Déchet".

Le projet rendu vise la création d'un total de 6 composts collectifs et 7 biobox pour 5 jardins partagés (citoyens et élèves) et 1 maraichage des Compagnons du Samson (service de réinsertion du CPAS) ;

En date du 22 novembre, le Conseil a ratifié la décision du Collège communal du 6 novembre et a inscrit la dépense d'un montant de 12.175 € au budget 2018 et la subvention de 9.000€ en recettes 2018.

La réponse à cette candidature devrait intervenir mi-décembre 2017.



URBANISME

PERMIS INTÉGRÉS ET PERMIS D'IMPLANTATION COMMERCIALE

Suite à la 6ème réforme de l'Etat, la matière relative aux implantations commerciales est régionalisée depuis le 1er juillet 2014.

Depuis le décret wallon du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales et ses arrêtés d'exécution (en vigueur depuis le 1^{er} juin 2015), des enquêtes publiques devaient être organisées sur les communes limitrophes des communes ou villes où un projet était déposé.

En décembre 2015, 3 projets sur la ville de Namur avait fait l'objet d'une enquête publique (1 pour un permis d'implantation commerciale et 2 pour des permis intégrés).

En 2016, 10 projets avaient fait l'objet d'une enquête (1 pour un permis d'implantation commerciale et 9 pour des permis intégrés) pour les villes d'Andenne et Namur.

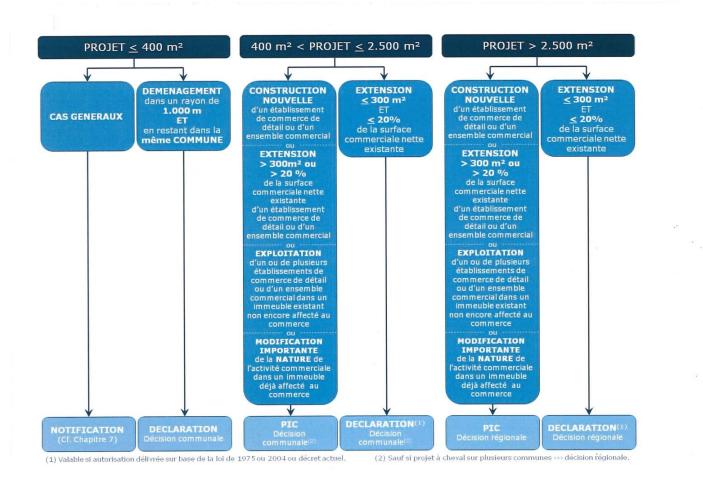
En date du 29 septembre 2016 (MB 18.10.2016), le Gouvernement Wallon a modifié l'arrêté du 2 avril 2015 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 5 février 2015 en matière des implantations commerciales. Depuis cette date, les enquêtes ne sont plus systématisées sur les communes limitrophes de la commune concernée par un projet de permis d'implantation commerciale ou intégré.

Dès lors, seuls les avis de ces communes sont sollicités. En 2017, le Collège communal a donc remis un avis favorable sous réserve des conditions émises par les différentes instances et services consultés pour 10 demandes de permis intégré (8 sur Namur, 1 sur Assesse et 1 sur Andenne) et 1 permis d'implantation commerciale sur Namur.

A ce jour, aucune demande n'a été introduite pour un projet d'implantation commerciale sur la commune de Gesves.

Pour rappel, les procédures sont mises en place suivant la superficie des projets :





CERTIFICAT D'URBANISME NUMÉRO 1 ET INFORMATIONS NOTAIRES

Au 30/11/2017, 256 informations et/ou certificats d'urbanisme ont été réalisés.

Les délais requis par le CWATUPE pour leur délivrance étaient de 40 jours à dater de la réception des demandes.

Depuis l'entrée en vigueur du CODT le 1^{er} juin 2017, les délais de délivrance sont ramenés à 30 jours. Un formulaire (annexe 14) est requis pour l'introduction des demandes de certificat d'urbanisme (pas pour les informations). Le Collège communal délivre le certificat dont question via le formulaire annexe 16. Les informations sont délivrées par l'administration communale (les informations ne font donc plus l'objet d'une délibération du Collège communal depuis l'entrée en vigueur du CODT).

RÉUNION D'INFORMATION DU PUBLIC

Les procédures en matière de réunion d'information du public sont régies par le Code de l'environnement.

En fin d'année 2016, une réunion d'information concernant un projet de permis intégré sur la Commune de Namur avait fait l'objet d'une information de la population. Ce projet visait la construction d'un complexe immobilier, d'un centre commercial et des parkings enterrés entre le boulevard Léopold, la place Léopold et la rue Borgnet.

Cette année, aucune réunion n'a dû être mise en place sur le territoire.



AGRICULTURE

AGENT TRAITANT DEPUIS SEPTEMBRE 2016: CARINE LISSOIR

Recensement agricole

Depuis 2012, dans le cadre de la simplification administrative, le SPF Economie, PME, Classes Moyennes et Energie organise lui-même le recensement agricole.

NC : donnée non communiquée

Sources:	http://	/statbel.fg	ov.be/fr/m	nodules/pu	blications/	statistiques	/economie	:/downloa	ds/agricul	<u>lture -</u>
Nbre d'exploitations avec une	2007 59	2008 58	2009 57	2010 57	2011 51	2012 50	2013 50	2014 47	2015 48	2016 48
production agricole Superficie agricole utilisée	311.636	312.931	309.940	313.491	277.054	279.549	280.031	272.892	294.820	303.530
(en ares) Cultures et occupation du sol (en ares)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Terres arables Céréales pour	192.692 101.485	196.865 111.766	187.424 104.860	185.907 100.770	165.215 87.679	183.477 92.804	183.186 91.736	181.633 100.557	196.837 104.006	205.307 106.419
le grain Cultures industrielles	44.031	40.297	36.990	42.878	28.725	30.620	40.731	33.463	35.600	43.385
Pommes de terre	1.700	425	1.810	898	NC	1.330	351	3.154	6.497	2.762
Légumineuses récoltées en		0	0	325	1298	0	0	393	318	0
grains secs Légumes en plein air	12.228	8.447	6.394	5.801	6.831	8.005	5.594	1.868	8.159	6.888
Jachères Superficie toujours couverte	14.028 117.900	7.043 115.017	5.564 121.468	5.446 126.539	5.174 111.826	6.546 96.056	5.618 96.845	5.421 91.259	6.471 97.983	6.418 98.223
d'herbe Cultures sous serres	9	14	13	10	NC	16	0	0	0	0
Composition des cheptels	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nbre de bovins	4.092	4.260	4.141	4.464	4.564	4.325	4.513	3.821	3.821	3.734
Nbre de porcins	NC	NC	NC	2.000	0	2.000	0	1.005	1.834	2.134
Nbre d'ovins Nbre de caprins	822 NC	683 5	850 NC	839 2	99 0	NC 3	NC NC	NC NC	NC NC	138 0
Nbre d'équidés Nbre de volailles	116 391	NC 189	NC 134	126 40.147	NC 178	NC 40.158	NC NC	NC 40.000	NC 44.000	24 40.005

chiffres agricoles de 2016.jsp



REMARQUE METHODOLOGIQUE:

Ces chiffres proviennent des bases de données administratives régionales complétées par les données de l'enquête agricole de novembre 2016.

Les données administratives sont établies par les administrations régionales à partir des déclarations de superficies définitives de 2016.

La période de reférence pour les cultures est avril/mai.

La date de reférence pour les animaux est 15 octobre.

Commission communale de constat de dégâts aux cultures

Dans le cadre des constats de dégâts aux cultures, la Commission n'avait pas dû être convoquée de 2013 à 2016.

Cette année en raison de la sècheresse intervenue au printemps, la commission a été convoquée à 3 reprises (les 19/07, 12/09 et 8/11/2017). La composition de cette commission au 12 juillet 2017 est :

Institution	Titre institution	vedette	Prénom	Nom	Titre commission	Désignation
Administration communale	Bourgmestre	Monsieur	José	PAULET	Président	voir procédure applicable
SPW-DGARNE- Développement	Attaché qualifié	Monsieur	Philippe	NIHOUL	représentant de la DGO3	DGO3
SPF Finances - Fiscalité - Petites et Moyennes Entreprises - Centre PME - Gestion Team2	Conseiller	Madame	Hélène	BUZIN	représentant du contrôle local des contributions directes	service du contrôle des contributions directes
	Agriculteur	Monsieur	Jacqui	HINCOURT	Expert-agriculteur	Bourgmestre
	Agriculteur	Monsieur	Luc	DELLOY	Expert-agriculteur	représentant de la DGO3

La procédure (voir la circulaire y relative) prévoit que lorsque des dégâts causés aux cultures agricoles et horticoles (de plein air ou sous verre), par des cas de force majeure tels qu'un orage, une chute de grêle, une inondation, ou par des conditions climatiques de caractère exceptionnel comme des pluies incessantes, une sécheresse de longue durée ou d'autres phénomènes susceptibles de réduire dans une mesure importante les revenus professionnels des agriculteurs et/ou des horticulteurs se présentent dans une commune, un contact est pris entre le Bourgmestre de cette commune, le fonctionnaire compétent du SPF Finances et le représentant de la Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (dénommée DGO3). Chacune des trois parties, ou son représentant, peut en prendre l'initiative.



Lorsqu'il ressort de cette concertation qu'il s'agit de dommages exceptionnels, et sur demande écrite des agriculteurs et horticulteurs concernés, mentionnant la date, la cause des dégâts et les parcelles touchées, le Bourgmestre convoque la commission afin de constater officiellement les dommages.

Un total de 31 procès-verbaux a été dressé au 29 novembre 2017. Les cultures prises en considération par la commission sont les prairies à raison de 60 %. Pour les autres cultures, les agriculteurs éventuellement concernés ont été invités à apporter des éléments incontestables qui permettraient d'estimer la perte subie (état de livraison,...).

L'ensemble de ces procès-verbaux ont été adressés par courriel au SPF finances et à la DGO3, en copie données aux agriculteurs ayant participé aux réunions de la commission et par courrier pour les quelques non présent aux réunions de la commission. Les originaux sont conservés à l'administration communale.

A cette occasion, nous avons pu mettre à jour la liste d'adresse des agriculteurs (au 9 octobre 2017) dont dispose la commune de Gesves sur base des procès-verbaux et avec l'aide d'un des experts et également par retour d'informations des agriculteurs concernés (pour rappel, la commune ne gère plus le recensement agricole et ne dispose donc plus des coordonnées des agriculteurs en son administration).

Campagne de collecte des plastiques agricoles

Cette collecte est organisée par le Bureau Economique de la Province de Namur. La Commune est donc chaque année invitée par le BEP à relayer l'information sur son territoire auprès des agriculteurs. Cette dernière a été relayée via le site internet de la commune et par courrier en avril 2017.

Campagne de collecte des pneus de couverture de silos

Cette collecte est également organisée par le BEP en collaboration avec l'asbl Recytyre. De même que pour les plastiques agricoles, la Commune se fait le relais de l'information via le site internet de la commune et par courrier.

Cette année, ce courrier a été transmis le 9 octobre aux agriculteurs repris dans la liste d'adresse mise à jour à cette même date. Ce courrier a dans le même temps prévenu les agriculteurs des dates limites de prise en compte des dégâts dus à la sècheresse du printemps 2017.



RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE ADMINISTRATIVE - SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

AGENT TRAITANT JUSQUE +/- 2016 : C. LISSOIR

Pour rappel, en date du 6 juin 2012, le Conseil communal avait arrêté le nouveau Règlement général de police rendu obligatoire depuis le 27 juin 2012. Outre de minimes modifications de texte et suppressions de certains articles dans le titre I relevant de l'article 119bis de la NLC, le volet délinquance environnementale (décret du 5 juin 2008) concernant les infractions de la 2ème, 3ème et 4ème catégorie était intégré dans la partie II.

Seul le décret délinquance du 5 juin 2008 était donc intégré dans le RGPA. Ce dernier devait être adapté aux nouvelles normes ci-dessous.

A ce jour, les sanctions administratives communales sont régies par trois législations à savoir :

- a) La loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales entrée en vigueur le 1er janvier 2014,
- b) La partie VIII du Livre Ier du Code de l'environnement,
- c) Le décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale entré en vigueur le 1^{er} avril 2014.

Sur base de ces 3 textes, cinq régimes de sanctions sont applicables au niveau communal (1 régime par type d'infraction) :

Sous la loi SAC:

- 1) Les infractions administratives (incivilités uniquement reprises dans le RGPA),
- 2) Les infractions mixtes (pénales et reprises dans le RGPA),
- 3) Arrêt et stationnement (infractions au Code de la route et reprises dans le RGPA),

Sous le Code de l'environnement :

4) Les infractions environnementales (catégorie particulière d'infractions mixtes),

Sous le décret voirie communale :

5) Les infractions de voirie (catégorie particulière d'infractions mixtes).

En date du 16 novembre 2015, le Collège avait décidé de désigner deux agents en qualité d'agents constatateurs communaux assermentés et de leur faire prêter le serment requis. Ce dernier n'est pas intervenu à ce jour.

En date du 14 septembre 2016, le Conseil communal avait ratifié la convention relative à la mise à disposition d'une commune d'un fonctionnaire provincial en qualité de fonctionnaire sanctionnateur en application de la loi du 24 juin 2013 et ainsi désigné les quatre fonctionnaires sanctionnateurs provinciaux.

La modification du règlement général de police administrative sur base du modèle à suivre par les Communes de la Zone de Police des Arches, a fait l'objet d'une réflexion conjointe entre l'agent communal chargé de sa précédente modification en 2012 et un agent des services de police de Gesves en collaboration avec le service de la Province (Bureau Provincial des Amendes Administratives). A ce jour, toutes les questions juridiques

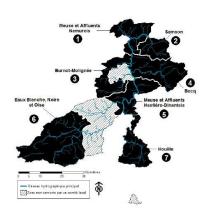


posées (40) ont obtenu les réponses sollicitées. Ces dernières doivent être insérées ou faire l'objet de correction des articles concernés avant proposition d'adoption par le Conseil communal.

Les protocoles d'accord SAC avec le Procureur du Roi doivent encore être effectués, ceux-ci devront être annexés au Règlement Général de Police. Ces dernières formalités sont actuellement gérées par l'agent de la Police communale de Gesves qui a participé aux réflexions juridiques avant d'être transférée à un agent communal. L'adoption du Règlement Général de Police devrait vraisemblablement être proposée au prochain Conseil communal.

GESTION DES COURS D'EAU











Gestion administrative des cours d'eau

Depuis le premier trimestre de l'année 2017, le nouveau Protocole d'Accord 2017-2019 est entré en vigueur.

Depuis le 22 juin 2017 l'Administration communale a signé avec la Province de Namur une Convention relative à l'aide à l'entretien des cours d'eau non navigables de 3^{ème} catégorie. Cet accord produira ses effets endéans les 5 ans et produira des économies dans le chef de la commune.

- 1. La Commune est, et reste, l'autorité gestionnaire des cours d'eau non navigables classés en 3ème catégorie de son territoire, elle en conserve la responsabilité.
- La Province intervient uniquement sur les cours d'eau non navigables classés en 3ème catégorie avec l'accord de la Commune qui confie, par la présente, à la Province, les travaux d'entretien de ces cours d'eau.

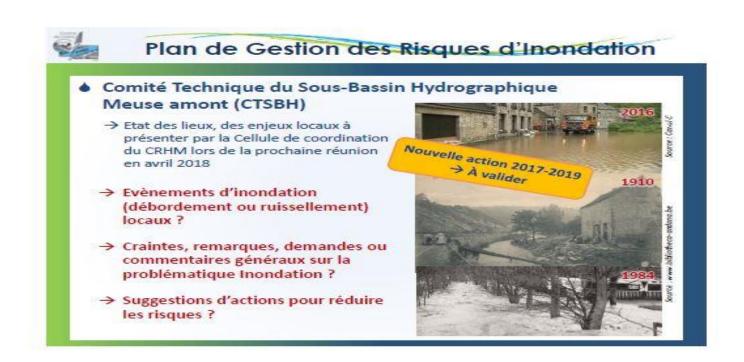


- 3. La Province de Namur assure la réalisation et le financement des travaux d'entretien, en bon père de famille, sur l'ensemble des cours d'eau non navigables de 3eme catégorie de la Commune.
- 4. Le terme « entretien » du cours d'eau s'entend uniquement les travaux ordinaires de curage, d'entretien et de réparation au sens de l'article 6 de Loi du 28 décembre 1967 relative aux cours d'eau non navigables.

Sont exclus les travaux extraordinaires d'amélioration ou de modification définis au chapitre III de la Loi du 28 décembre 1967 relative aux cours d'eau non navigables. Une application stricte de l'article 9 de la Loi du 28 décembre 1967 relative aux cours d'eau non navigables est appliquée, les ponts et autres ouvrages privés restant entretenus et réparés par ceux à qui ils appartiennent.

Gestion des Risques d'inondation

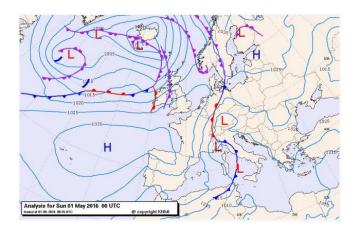
Dans le cadre du Contrat Rivière Haute Meuse, nous collaborons à l'élaboration des Plans de Gestion des Risque d'Inondation (PGRI) en Wallonie avec le Comité Technique par Sous-Bassin Hydrographique (CTSBH). L'épisode pluvio-orageux du 27 au 30 mai 2016 nous démontre que toute habitation implantée en contrebas d'une culture est susceptible de subir une coulée boueuse (même hors de l'Aléa d'inondation et de l'Axes de ruissellement)

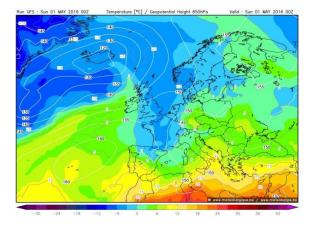




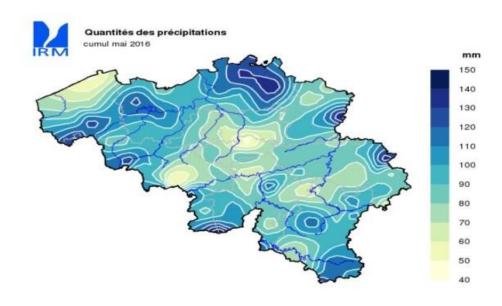
Les conditions climatiques du 27 au 30 mai 2016

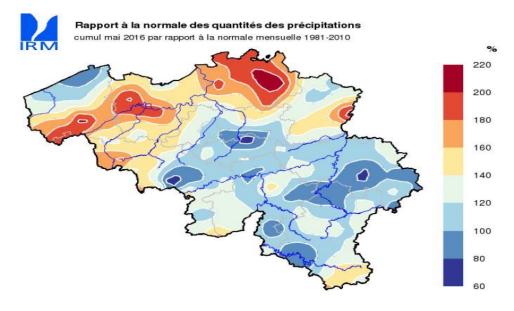
La position des centres de pression et des masses d'air (à 850 hPa)





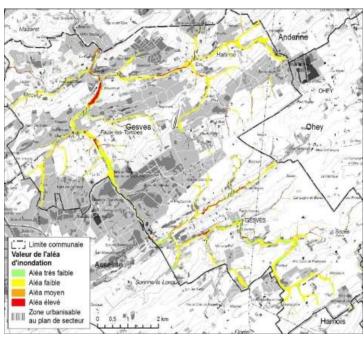
Répartition géographique des précipitations



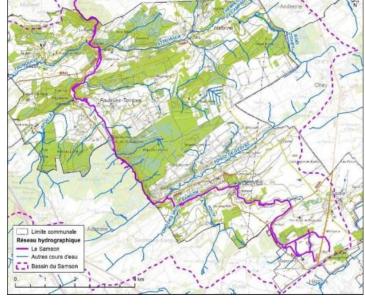




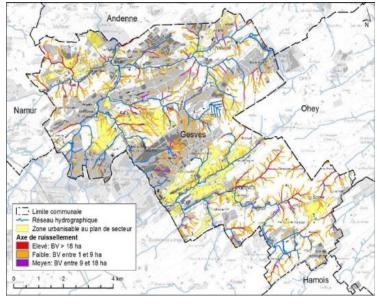
257



Aléa d'inondation dans la commune de gesves (source : données SPW, fond de plan : IGN 1/50 000)



Le Samson et ses affluents (source : données DGO3, fond de plan :IGN 1/50 000)



Axes de ruissellement dans la commune de Gesves (source : données DGO3, fond de plan : IGN 1/50 000)



Gestion sur le terrain des cours d'eau







En externe

Comme chaque année, plusieurs actions ont été menées sur nos cours d'eau, (avec l'appui de <u>l'Asbl Contrat</u> Rivière Haute-Meuse):

Espèces invasives : Balsamine Himalaya

Samson

1. Seulement 4 pieds arrachés à Goyet

Strouviaux – ruisseau de Labas

- 1. Plus de balsamine à la rue des Basses Arches
- 2. Encore 7-8 pieds à la ferme de Wallay, propriétaire sensibilisé, gestion en cours

Ruisseau de Wanet

- 1. Attention : 80 pieds relevés à l'arrière de la Drève des Arches à Faulx-Les Tombes!
- 2. 40 gérés dans une friche, 40 autres dans un jardin privé
- 3. Dépliant de sensibilisation déposé aux occupants.

Sensibilisation aux pertes d'hydrocarbure





En interne

Pollution

En collaboration avec le service des travaux, une pollution a été détectée sur le cours d'eau sans nom 3011 de 3^{ème} Catégorie rue des Basses Arches à hauteur des numéros 7 et 7 A à Haltinne. Suivi EN COURS







GESTION DES PONTS







Ponceau G - Rue Al Cassette (Haltinne)

21038-0 (N° B.D.O.A.)

6.534.039.0 (Numéro Ident)

Février 2017, suite à la manutention d'un lot de bois sur l'entité de Haltinne, un camion ou engin de chantier a occasionné des dégâts substantiels à ce ponceau sur le ruisseau Struviaux. Une étroite collaboration entre les différents services (Gestion des ponts, Voiries, Assurances et Marchés publiques) a permis d'identifier le responsable, d'établir en devis (17.235 €HTVA). Fin août 2017, sur place, l'expert de la compagnie adverse nous a rappelé qu'en tant qu'assureur Responsabilité Civile, il indemnisait en valeur réelle (valeur à neuf vétusté). Nous lui avons signifié que nous étions en droit d'attendre qu'il remette le pont en l'état avant sinistre. La proposition d'indemnité doit être envoyée au Collège. EN COURS

Aqueduc 6 - Rue du Pont d'Aoust (Gesves) 21012-0 (N° B.D.O.A.) 6.534.013.0 (Numéro Ident)

Ponceau 19 - Rue Baty Pire (Gesves)

21014-0 (N° B.D.O.A.) 6.534.015.0 (Numéro Ident)

Ces deux ponts présentes un état de santé préoccupant. Ils pourraient représenter un danger pour les usagers.

Ils nécessitent des travaux en 2018. A FAIRE



Ponceau sans nom- Rue les Fonds (Gesves) en face du numéro 46 non repris dans la BDAO car le ruisseau la Pichelotte n'est pas repris à l'Atlas des cours d'eau

Ponceau 8.5 - Kue KV Del Vau (Gesves) 21005-0 (N° B.D.O.A.) 6.5.54.004.0 (Numero Ide	Ponceau 83 - Rue Ry Del Vau (Gesves)	21003-0 (N° B.D.O.A.)	6.534.004.0 (Numéro Ident
--	--------------------------------------	-----------------------	---------------------------

Ces trois ponts doivent être inspectés et (peut-être) réparés en 2018. Il faut profiter de la réfection des rues Ry Del Vau et de Bellaire. **A FAIRE**



GESTION DES DECHETS



GESTION DES DECHETS MENAGERS

AGENT TRAITANT: CHANTAL VANART

La qualité et la quantité des déchets ménagers peuvent être optimisées par les divers services de collectes sélectives et les endroits de recyclage proposés par la Commune :

RAMASSAGES PORTE A PORTE

- ~ des ordures ménagères (tous les mardis)
- ~ des déchets biodégradables (tous les mardis)
- ~ des encombrants par la Ressourcerie Namuroise (sur rendez-vous)
- ~ des PMC (1 fois tous les 15 jours) Lundi
- ~ des papiers cartons (1 fois par mois) Vendredi

DÉCHETS MÉNAGERS AU MOYEN DES CONTENEURS À PUCE

2017 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En kg

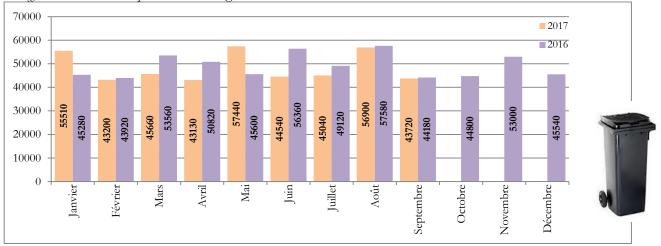


Tableau 2018 des collectes des déchets ménagers – Gesves

⇒ FAULX-LES TOMBES - GESVES - HALTINNE - MOZET - SOREE

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	
Déchets ménagers & Déchets organiques	2-9-16-23-30	6-13-20-27	6-13-20-27	3-10-17-24	8-15-22-29	5-12-19- <mark>26</mark>	Mardi
Papiers-cartons	26	23	23	20	25	22	Vendredi
PMC	3 -15-29	12-26	12-26	9-23	7- 23	4-18	Lundi
Encombrants	La collecte	se fait sur dem		la Ressourcerie		081/260.400	

Infos: www.laressourcerie.be

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Déchets ménagers & Déchets organiques	3-10-17-24-31	7-14-21-28	4-11-18-25	2-9-16-23-30	6-13-20-27	4-11-18- 27	Mardi
Papiers-cartons	20	21	14	12	9	7	Vendredi
PMC	2-16-30	13-27	10-24	8-22	7 -19	3-17-31	Lundi
Encombrants	La collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/260.400 Infos : www.laressourcerie.be						



Les dates encadrées de rouge signalent un jour de passage inhabituel



Pour l'année 2017, la taxation est la suivante :

PARTIE FORFAITAIRE	Y compris	Situation au 1 ^{er} janvier
65,00 €/an	12 vidanges et 5,00 kg/an	Isolés
85,00 €/an	12 vidanges et 9,00kg/an	Ménages de 2 personnes
90,00 €/an	12 vidanges et 13,00 kg/an	Ménages de 3 personnes
95,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Ménages de 4 personnes
115,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Ménages de 5 personnes et plus
120,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Seconds résidents
120,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Commerçants, professions libérales,
20,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Camping et/ou villages de vacances
		(par emplacement)
PARTIE VARIABLE		
0,30 € par kilo supplémentaire	<u>et</u>	
1,70 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 40- 140 – 240	litres
4,70 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 660 litres	
7,50 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 1100 litres	

Réductions annuelles :

Les personnes bénéficiant des aides reprises ci-dessous sur production d'un document probant :

~	du revenu	intégration social - RIS	
	au icveniu	integration social reis	

d'une garantie de revenus aux personnes âgées
 – GRAPA

de l'intervention majorée de l'assurance à 100
 - BIM

 d'une réduction d'autonomie de 66 % au moins

Attestation à fournir émanant de :

CPAS

Office National des Pensions

Mutualité du bénéficiaire

SPF Sécurité sociale - Direction des personnes handicapées

se verront octroyer les réductions suivantes :

Ménage 1 personne (isolé): $30,00 \in$ Ménage de 2 personnes: $40,00 \in$ Ménage de 3 personnes: $50,00 \in$ Ménage de 4 personnes: $60,00 \in$ Ménage de 5 personnes et plus: $70,00 \in$

Enfants & personnes incontinentes

Enfants de + 3 ans bénéficiant des allocations familiales (à partir du 3°) : 15,00 €/enfant Personnes incontinentes (sur base d'un certificat médical) : 30,00 €/personne



DÉCHETS ORGANIQUES

Le ramassage est organisé depuis novembre 2009.



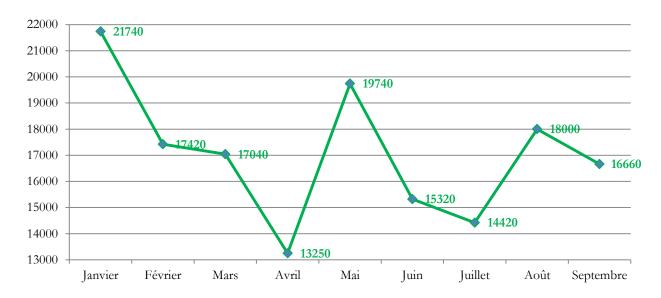
Les sacs biodégradables sont collectés tous les mardis et doivent être placés en dehors des conteneurs à puce.

Les sacs <u>réglementaires</u> sont clairement indentifiables grâce au rappel des consignes de tri et le logo du BEP Environnement.

Ils sont en vente au prix de 2,50 € le rouleau de 10 sacs dans près de 250 commerces en province de Namur et également au service accueil - population de l'administration communale.

La liste actualisée des points de vente est consultable sur <u>www.bepenvironnement.be</u> dans la rubrique « Mieux trier ses déchets ».

2017 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En kg







ENCOMBRANTS - RESSOURCERIE NAMUROISE

Depuis 2011, une convention a été signée entre notre commune et La Ressourcerie Namuroise pour assurer l'enlèvement des encombrants en porte à porte.

A partir de mars de cette année, Le BEP - Environnement et la Ressourcerie Namuroise se sont associés afin de créer un projet industriel commun qui permet de donner une réponse globale et durable à la gestion des déchets encombrants. Et cela, dans la perceptive d'offrir le service de collecte à domicile à l'ensemble des citoyens de la Province de Namur.

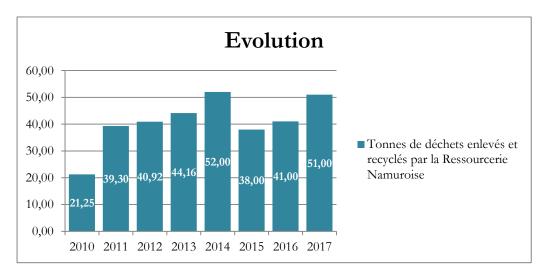
La Ressourcerie, entreprise d'économie sociale, devient dès lors une structure 100% publique. De son côté, BEP Environnement, au-delà de la prévention, de la collecte et du traitement des déchets, a désormais le réemploi dans ses missions.

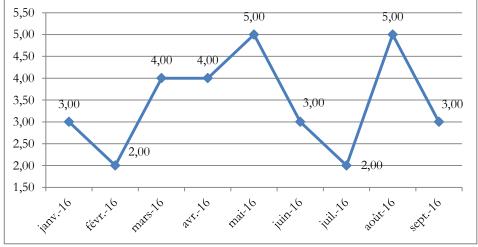
Les gesvois ont donc accès à l'enlèvement de leurs encombrants. Il suffit de téléphoner afin de prendre rendez-vous et le personnel de la Ressourcerie vient chercher, à domicile, ces déchets qui sont <u>recyclés à plus</u> de 90 %.

Site internet: www.laressourcerie.be

2017 : extrapolation sur base des chiffres arrêtés au 30 septembre – En tonnes











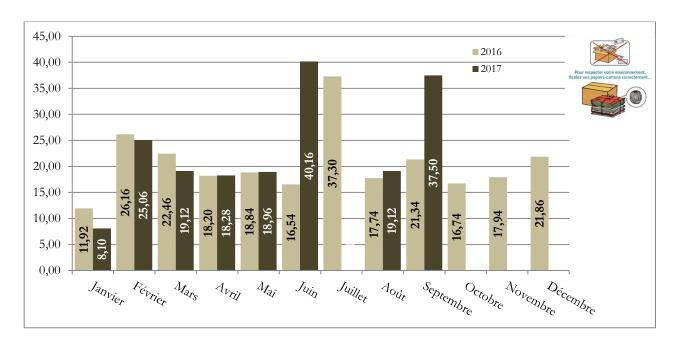
PMC - BOUTEILLES EN PLASTIQUE - EMBALLAGES EN MÉTAL - CARTONS À BOISSONS

2017 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En tonnes

Rappel: depuis le 1^{er} mars 2013, les PMC ne sont plus acceptés dans les parcs à conteneurs. Ils sont uniquement enlevés en porte à porte.



PAPIERS - CARTONS



Remarque: pas de date d'enlèvement en juillet 2017



AUTRES LIEUX DE COLLECTES

BULLES À VERRES

Situations:

~ Gesves Parking du hall des sports

Contrebas de l'église

Site de La Pichelotte

Faulx-Les Tombes Place - Parking - Bulles enterrées

Parking des Ecuries de Faulx

Haltinne Rue de Goyet (Strud)

Haut-Bois (église)

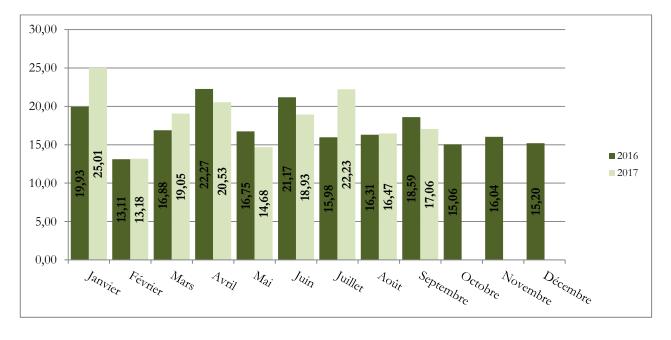
Mozet Centre récréatif

Rue de Mozet (Foyer St Antoine)

Sorée Parking du terrain de football



2017 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En tonnes



PARCS À CONTENEURS

Heures d'ouverture :

~ Du mardi au samedi : de 9h00 à 17h00

Fermeture : dimanche – lundi et jours fériés

Situations des plus proches :

~ Assesse-Gesves – Corioule (N4) **2** 083/65 68 24

~ Ohey – Route de Ciney **2** 0473/94 15 57

~ Frisée (Hamois) **2** 083/61 27 68

2 085/84 67 77 ~ Sclayn (Andenne)

2 081/40 24 68 Naninne (Namur)



Les coûts d'exploitation des parcs sont mutualisés, un gesvois peut se rendre dans n'importe quel parc de la Province de Namur. La diversification de plus en plus complexe des catégories d'immondices (voir ci-dessous) ne permet plus de réaliser une corrélation plausible des dépôts réalisés uniquement par les habitants de Gesves.

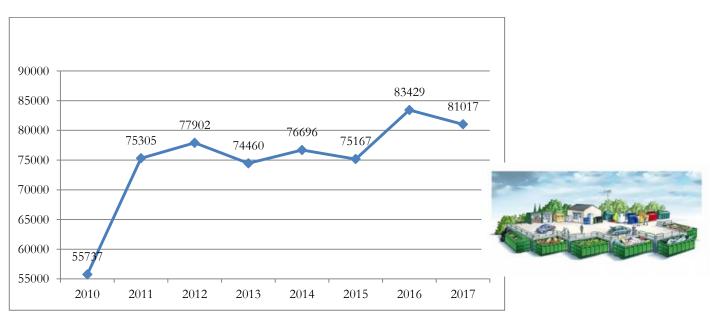
Malgré l'informatisation des parcs, il n'est pas possible d'utiliser les données reprises sur les cartes d'identité afin d'en sortir les statistiques adéquates. En effet, les quantités apportées, par les particuliers, sont évaluées, à l'entrée du parc, de manière approximative par les préposés, uniquement pour estimer le taux de remplissage des conteneurs et ainsi pouvoir prévoir leurs évacuations.

Evolution de la fréquentation des parcs d'Assesse-Gesves et Ohey, les plus visités par les gesvois (nombre de visites)

2017 : Extrapolation sur base des chiffres arrêtés 30 septembre.



Evolution de la fréquentation totale de ces deux parcs.



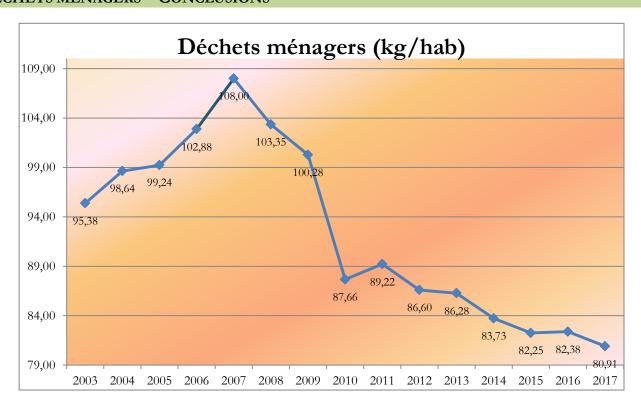


Quantités et classes de dépôts dans ces deux parcs (en kg) - Chiffres arrêtés au 30 septembre 2017.

	Assesse-Gesves	Ohey
Encombrants	136.340	233.820
Encombrants non-incinérables	117.760	135.200
Verres plats	13.461	18.961
Verres	39.082	43.040
Papiers-cartons	195.960	195.760
Inertes	948.690	1.106.580
Bois	377.060	603.540
Métaux	100.900	108.540
Gros électro sans fréon	8.745	7.502
Gros électro avec fréon	7.619	8.442
Petit électro	39.926	40.334
TV – Ecrans	12.814	13.746
Déchets verts	752.460	796.240
Pneus	10.020	18.260
Huiles (végétales - friture - moteur)	9.887	9.696
Textiles	12.587	12.155
Bouchons de liège	300	150
Films plastique	15.112	12.492
Pots de fleur	4.838	3.955
Plastiques durs	35.480	45.460
	2.839.041	3.413.873

[⇒] En 9 mois : plus de 6 tonnes de déchets évacués dans les deux parcs.

DÉCHETS MÉNAGERS – CONCLUSIONS





La Région Wallonne applique le « prélèvement-sanction » qui consiste en une taxe imputée aux communes qui sanctionne la production de déchets ménagers excédant un seuil fixé par décret.

Pour 2017 et pour la taille de notre commune (< à 10.000 habitants), ce seuil est fixé à 200 kg de déchets ménagers par an et par habitant. Avec une moyenne de 80,91 kg par habitant.

⇒ <u>LA COMMUNE DE GESVES NE SERA PAS PENALISEE</u>.

DÉCHETS MÉNAGERS - OFFICE WALLON DES DÉCHETS

Le coût-vérité résulte de l'application du principe du **pollueur-payeur** : l'ensemble des dépenses relatives à la gestion des déchets ménagers dans une commune doit être couvert par des recettes spécifiques aux déchets ménagers. La commune doit donc réclamer à ses citoyens l'entièreté du coût de la gestion des déchets ménagers qu'elle prend en charge.

Le **taux de couverture du coût-vérité** se calcule en divisant l'ensemble des recettes concernées par l'ensemble des dépenses.

Les communes wallonnes ont l'obligation de transmettre à l'Office Wallon des Déchets les statistiques relatives à cette législation.

Le service effectue donc annuellement :

- **FEDEM** : dossier adressé aux communes portant sur les statistiques et la taxe favorisant la collecte sélective des déchets ménagers (échéance : avril 2017 données 2016).
- <u>Coût-vérité réel</u>: dossier adressé aux communes pour établir sur base des comptes clôturés le taux de couverture du coût-vérité réel en matière de déchets ménagers (échéance : septembre 2017 données 2016).
- <u>Coût-vérité budget</u>: dossier adressé aux communes leur permettant d'établir le taux de couverture du coût-vérité en matière de déchets des ménages pour l'exercice d'imposition à venir (échéance : novembre 2017 données 2018).



ENERGIE



ENERGIE

AGENT TRAITANT: MARCEL HAULOT 3/5 TEMPS

PRIMES COMMUNALES RÉNOVATION - ENERGIE

Année	Nombre de demandes de prime	Nombre de primes octroyées	Montant total
2016	4	4	1640,00€
2017	2	2	279,00€

FORMATIONS

2016	Rencontre des conseillers en énergie – UVCW – Namur 16/02/2016
	Isolation thermique des anciens bâtiments.
	Rencontre des conseillers en énergie – UVCW – Namur 11/10/2016
	L'étanchéité à l'air des bâtiments.
2017	Rencontre des conseillers en énergie – UVCW – Namur 20/02/2017
	Energie renouvelable.
	Atelier de communication.
	Conférence thématique – UVCW – Courrière 28/03/2017
	Biomasse et Biodiversité en Wallonie.
	Rencontre des conseillers en énergie – UVCW – Namur 15/06/2017
	Les réseaux de chaleur.
	Convaincre efficacement.

AIDE ET ASSISTANCE À LA POPULATION

La population consulte régulièrement le service énergie par téléphone, par mail ou de visu.

	Nombre de demandes	Nombre de	Nombre d'interventions
	cumulées depuis 2010	réponses/conseils	chez le demandeur
2016	881	881	0
2017	925	925	5

PEB

Depuis 1^{er} mai 2010 l'octroi des permis d'urbanisme est conditionné entre autres au respect d'exigences de la Région wallonne en matière de performance énergétique des bâtiments avec pour objectif : zéro énergie fossile pour les besoins de chauffage à l'horizon 2020.

	Cumul des dossiers examinés depuis 2010				
	En nouvelles constructions En changements d'affectation En rénovations				
2016	211	0	0		
2017	260	0	0		



CADASTRE ENERGÉTIQUE

Le cadastre énergétique des bâtiments communaux est complet et actualisé annuellement. Pour l'administration c'est un outil qui permet de fixer les priorités d'intervention pour l'amélioration de la qualité de l'enveloppe des bâtiments et donc de réduire les consommations pour les besoins de chauffage.

D'année en année, que ce soit grâce à de petits travaux ou des travaux importants, le patrimoine communal bâti s'améliore du point de vue énergétique. En témoigne l'évolution des consommations présentée dans la rubrique « Comptabilité énergétique » qui contre toute attente continue à diminuer.

COMPTABILITÉ ÉNERGÉTIQUE

Pour rappel la comptabilité énergétique communale a été mise en place en 2010 et est actualisée tous les trimestres. En partant des données de 2001 nous constatons que les consommations pour les besoins de chauffage des bâtiments communaux suivent une belle courbe descendante. Celle-ci aurait dû se stabiliser en 2015. Au lieu de cela 2016 a vu les consommations diminuer de 15% et encore de 12% en 2017.

Les bâtiments s'améliorent, les utilisateurs appliquent correctement les consignes de gestion des vannes thermostatiques. Un merci tout particulier aux utilisateurs du 112 chaussée de Gramptinne.

Une autre raison, sans pour cela minimiser les efforts des utilisateurs, est aussi bien entendu les hivers 2015 et 2016 qui ont été plutôt cléments.

Identification	Adresse	Localisation	Cons	Consommation en litre		
Tuentmenton	Haresse	Localisation	2015	2016	2017	
Adm. Communale de Gesves	Chaussée de Gramptinne, 112	Gesves	9000	6500	6000	
Pichelotte	Rue de la Pichelotte, 5	Gesves	22704	19013	21331	
RTG4	Ry Del Vau	Gesves	18000	15000	11000	
Ecole de l'envol nb	Rue des Ecoles, 2	Faulx-les Tombes	12000	12000	14074	
Ecole de l'envol section primaire	Rue des Ecoles, 2a	Faulx-les Tombes	14000	8057	6000	
Ancien bâtiment de Police	Chaussée de Gramptinne, 110	Gesves	3000	2000	1000	
Ecole de la Croisette	Rue de la Croisette, 17	Sorée	7000	6500	8000	
Hall des sports	Chaussée de Gramptinne, 116	Gesves	8000	7000	6000	
Salle de Strud - Sainte Cécile	Rue de Bonneville, 2	Gesves	1834	2949	2000	
Maison social - plurifamiliale	Rue de Strud, 16	Haltinne	1500	1500	0	
Garage Communal	Ry des Fonds, 6	Gesves	9000	9000	6000	
Salle Haut-Bois-La-Vie	Rue de la Salle, 3	Haut-Bois	3500	2500	1911	
Presbytère FLT	Rue de l'Eglise, 2	Faulx-les Tombes	4400	4000	4000	
CR Mozet	Rue des deux Chênes, 11	Mozet	4960	2000	1500	
Ancienne école des filles	Rue des deux Chênes, 9	Mozet	3214	2000	1500	
Maison de la musique	Ry Del Vau	Gesves	2000	2000	1500	
CPAS - Foyer St Antoine -Foyer	Rue de Mozet, 1	Mozet	39000	30000	31000	
CPAS - Anciennes écoles de Strud	Rue Léon Pirsoul, 1	Haltinne	4000	6000	2000	
Appartements de la Croisette	Rue de la Croisette, 19	Sorée	0	3000	1500	
CPAS - Maison paroissiale	Rue des Bourreliers, 25	Sorée	3500	2500	0	
RTG -Local de la Fanfare	Chaussée de Gramptinne	Gesves	1000	1000	1000	
RTG -Local Todi d'Jones	Chaussée de Gramptinne	Gesves	1300	2000	1000	



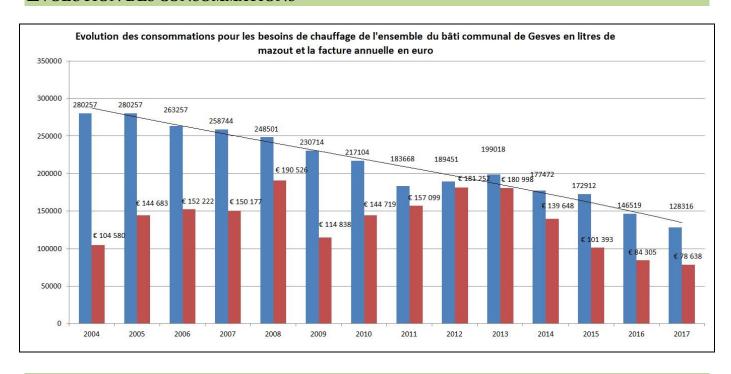
Total

172912

146519

128316

EVOLUTION DES CONSOMMATIONS



CERTIFICAT PEB DES BÂTIMENTS PUBLICS

La directive européenne du 19 mai 2010 sur la performance Énergétique des bâtiments donne un rôle d'exemplarité aux pouvoirs publics. Ainsi, elle impose, à ses articles. 12, 1.b, et 13, l'affichage d'un certificat PEB (établi par un auditeur agréé), de manière visible, dans les bâtiments occupés par une autorité publique lorsqu'une superficie de plus 250 m² est fréquemment visitée par le public.

L'affichage obligatoire initialement prévu pour janvier 2018 est reporté à plus tard car les outils web-logiciel et les certificateurs ne seront opérationnels qu'à partir du 1^{er} mai 2018.

Le cadastre et à la comptabilité énergétique de la commune de Gesves intègrent déjà toutes les données nécessaires pour établir ces certificats PEB et le conseiller en énergie de la commune est candidat pour être agréé certificateur.



Aperçu des labels des bâtiments communaux

Nom	Localisation	Energie kWh/m².an	Label
Adm. Communale de Gesves	Chaussée de Gramptinne, 112	121	В
Pichelotte	Rue de la Pichelotte, 5	77	A
RTG4	Ry Del Vau	180	С
Ecole de l'envol nouveau bâtiment	Rue des Ecoles, 2	350	E
Ecole de l'envol section primaire	Rue des Ecoles, 2a	83	A
Ancienne Police	Chaussée de Gramptinne, 110	86	В
Ecole de la Croisette	Rue de la Croisette, 17	188	С
Hall des sports	Chaussée de Gramptinne, 116	113	В
Salle de Strud - Sainte Cécile	Rue de Bonneville, 2	102	В
Maison social - plurifamiliale	Rue de Strud, 16	118	В
Garage Communal	Ry des Fonds, 6	589	G
Salle Haut-Bois-La-Vie	Rue de la Salle, 3	178	С
Presbytere FLT	Rue de l'Eglise, 2	137	В
CR Mozet	Rue des deux Chênes, 11	204	С
Ancienne école des filles - CR Mozet	Rue des deux Chênes, 9	143	В
Maison de la musique	Ry Del Vau	131	В
Grottes de Goyet - resto	Rue de Strud	85	В
Grottes de Goyet - bureaux - sy	Rue de Strud	337	Е
CPAS - Appartements sociaux	Rue du Haras	-	-
CPAS - Foyer St Antoine logements.	Rue de Mozet, 2	80	Α
CPAS - Foyer St Antoine -Foyer	Rue de Mozet, 1	194	С
CPAS - Anciennes écoles de Strud/Haltinne	Rue Léon Pirsoul, 1	356	Е
Appartements de la Croisette	Rue de la Croisette, 19	47	Α
CPAS - Maison paroissiale : appartements	Rue des Bourreliers, 25	135	В
CR Sorée	Rue du Centre, 23	143	В
RTG -Local de la Fanfare	Chaussée de Gramptinne	78	Α
RTG -Local Todi d'Jones	Chaussée de Gramptinne	73	A



RÉALISATIONS ET PROJETS

Chaufferie du garage communal.

Le nouveau garage communal était équipé d'un générateur d'air chaud pour l'atelier mais le système de chauffage au gaz des bureaux était défaillant.

Le projet consistait à créer une chaufferie pour les besoins du réfectoire (ancien show-room), des bureaux et des sanitaires. L'appel d'offre pour faire réaliser ces travaux par une entreprise arrivait à 27792,00 € TTC. Vu ce montant important la commune a décidé de réaliser ces travaux en interne.

Le service énergie de la commune s'est chargé du dimensionnement ainsi que de l'achat du matériel et le service technique des bâtiments a entièrement réalisé l'installation.



Une belle réalisation grâce à l'excellente collaboration entre les deux services concernés.

Coût du matériel 4136,00 € TTC.

Parmi les autres projets instruits, le Collège communal a donné son accord pour que les chaudières des logements rue Léon Pirsoul et du presbytère de Faulx-Les Tombes soient remplacées selon la même procédure.

Projet Bois-Energie local.

En collaboration avec le GAL Pays des Tiges et Chavées Assesse, Gesves et Ohey, 150 stères de bois appartenant à la commune ont été déchiquetés, mis à sécher et puis criblés pour en faire ±210 MAP des plaquettes forestières destinées à alimenter la chaudière au bois de la Pichelotte.



A souligner le travail remarquable des agents PTP qui a permis d'obtenir un produit de grande qualité. Soit une énergie de 183775kWh ou 19140 litres de mazout ou encore assez d'énergie pour répondre aux besoins en chauffage et eau chaude sanitaire de la Pichelotte jusqu'en juillet 2018 à partir de la chaudière à plaquettes forestières.



Chaudière bois de la Pichelotte.

Gros entretien effectué par la sa TSD, importateur de la marque Fröling, pour un montant de 2200,00 €TTC.

Le rapport mentionne que la chaudière a fonctionné 46000 heures depuis son installation soit l'équivalent de 15 années de fonctionnement normal. Le constat est que malgré ses 46000 heures la chaudière est en bon état général et devrait encore fonctionner correctement plusieurs années.

Remplacement à prévoir pour 2027.



Chaufferie de l'école de l'Envol.

Au stade de réflexion, le remplacement des 4 chaudières mazout de l'école de l'Envol, disposées dans 3 chaufferies, par une chaufferie centralisée fonctionnant avec une chaudière à plaquettes forestières qui servirait également de backup, d'appoint ou même de chauffage principal pour la maison de l'Entité et la crèche. Le facilitateur bois-énergie de la Région wallonne consulté une première fois estime qu'il est pertinent de poursuivre dans cette voie.

Audit énergétique de l'école de la Croisette.

Avec une consommation moyenne de 7167 litres de mazout par an l'école de la Croisette affiche des besoins spécifiques de 180kWh/m².an soit une classe C selon la PEB et donc plutôt bon compte tenu de l'ancienneté du bâtiment.

Les travaux requis pour ce bâtiment sont le remplacement des vitrages et châssis et l'isolation du toit. Mais avant il sera nécessaire de traiter les murs de pierres de grès tendre.



Un marché pour le remplacement de la chaudière a été lancé en novembre 2017. En décembre 2017 la chaufferie sera équipée d'une nouvelle chaudière à condensation de 70kW.

CONCLUSIONS

Les rénovations énergétiques et la gestion énergétique des bâtiments communaux s'inscrivent tout à fait dans le cadre des exigences de la Commission Européenne d'octobre 2014 visant à réduire les l'émissions de CO2 de 40% à l'horizon 2030. A cette fin la commune de Gesves par décision du Conseil communal du 30/06/2015 a participé au programme POLLEC 2, a signé la Convention des Maires en décembre 2016 et enfin a élaboré avec le BEP Namur son Plan d'Actions Energie Durable (PAED), 2018 sera l'année de mise en place de ce plan d'actions.



PLAN GENERAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL (PGUI)



PLAN GENERAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL OU PGUI

AGENT TRAITANT: STÉPHANIE BRAHY

Qu'est-ce qu'une crise?

« Tout événement qui entraîne ou qui est susceptible d'entraîner des conséquences dommageables pour la vie sociale, comme un trouble grave de l'ordre public, une menace grave contre la vie ou la santé de personnes et/ou contre des intérêts matériels importants... et qui nécessite la coordination des disciplines afin de faire disparaître la menace ou de limiter les conséquences néfastes ».

(AR 2006)

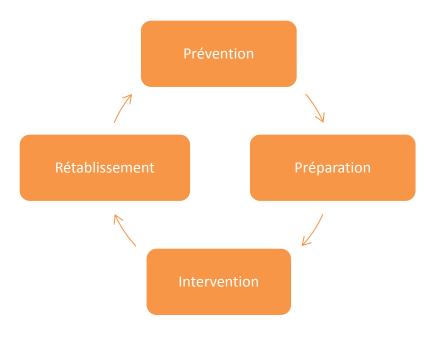
Qu'est-ce que le PGUI?

Un plan général d'urgence et d'intervention communal est un outil efficace de gestion de situations d'exception qui se doit d'avoir une présentation claire et complète de la politique communale en matière de gestion de la sécurité publique.

Ce plan est scindé comme suit :

1. Le plan de base

Cette partie regroupe l'ensemble des politiques et de l'organisation de la sécurité publique communale définie selon les 4 axes de la sécurité civile. On y retrouve l'ensemble des autorités légales jouant un rôle dans la sécurité publique communale ainsi que leurs responsabilités dans ce cadre, les risques définis (spécifiques et généraux) et les concepts généraux des opérations de sécurité en cas de crise. Ce cadre global n'est pas utile pour la gestion d'une crise.





2. Les annexes fonctionnelles

Ces annexes reprennent les différentes fiches (actions fonctionnelles et opérationnelles, réflexes et infos), le répertoire de contact et les plans mono disciplinaires. Ces annexes se concentrent sur les fonctions critiques d'urgence que les autorités pourront mettre en œuvre pour répondre efficacement aux situations d'exceptions qui se présenteraient. Elles sont orientées opérations et sont donc destinées à celles et ceux qui gèrent la crise de manière concrète (les intervenants). Elles ne répètent pas les informations générales contenues dans le plan de base et se suffisent à elles-mêmes pour gérer une situation d'exception générale.

Comme par exemple:

FICHE FONCTIONNELLE: BOURGMESTRE

- DÉCIDE DU DÉCLENCHEMENT DE PHASE COMMUNAL
- CONVOQUE LE COMITÉ COMMUNAL DE COORDINATION qui se réunit au local de crise communal et s'y rend...
- ...EN RAPPELANT LE FONCTIONNAIRE PLANU
- INFORME SANS DÉLAI LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DU DÉCLENCHEMENT DE LA PHASE COMMUNALE
 - et le tient régulièrement informé des circonstances, conséquences de l'évolution du sinistre et de sa capacité à maîtriser la situation. cette information doit être immédiate, et ce notamment lorsque la gravité du sinistre et de son évolution probable laisse présumer une insuffisance des moyens, des services de secours déjà en action
- AVERTIT SANS DÉLAI LES BOURGMESTRES DES COMMUNES VOISINES dans le cas où l'accident pourrait avoir des conséquences sur le territoire de celles-ci
- Préside le comité de coordination et décide des actions stratégiques
- Avertit les interlocuteurs ci-avant de la fin de la crise

3. Les consignes additionnelles ou annexes des risques spécifiques

Elles contiennent des informations détaillées supplémentaires applicables à certaines fonctions opérationnelles face à certains risques spécifiques. Elles viennent compléter les annexes fonctionnelles dans le cadre de la gestion de situations d'exception spécifiques.



CONSTITUTION DU PLAN

La planification d'urgence est constituée de plusieurs plans :

- Le Plan d'urgence et d'intervention (PUI) est multidisciplinaire. Il se compose :
 - o du Plan général d'urgence et d'intervention (PGUI) qui contient les directives générales et les informations nécessaires pour assurer la gestion de la situation d'urgence. Il comprend notamment les informations générales concernant la commune ou la province concernée, l'inventaire des risques, les moyens pouvant être engagés, les modes de communication, les procédures d'alerte, l'organisation de la coordination opérationnelle et stratégique ainsi que les modalités d'information de la population.
 - o des Plans particuliers d'urgence et d'intervention (PPUI) qui complètent le PGUI. Ils contiennent entre autres des directives spécifiques supplémentaires concernant un risque particulier. Ils portent sur des lieux à risque tels que stations de métros, gares, stades de football, salles de spectacle ou institutions sensibles. Ces plans décrivent les scénarios d'incidents et les procédures d'intervention, la coordination des opérations, les mesures de protection des personnes et des biens, la localisation du PCOps, PMA, du centre d'accueil, de la morgue ainsi que les trois périmètres préétablis.
 - O Les plans mono-disciplinaires d'intervention qui règlent les modalités d'intervention d'une discipline conformément au PUI. Chaque discipline doit établir le sien qui reprend l'alerte et le départ, la montée en puissance et les renforts, la répartition des tâches, la communication et le commandement. Ils règlent l'intervention de grande envergure de chaque discipline.

Les Plans internes d'urgence (PIU) qui sont des documents existant au niveau des entreprises ou des institutions. Ils contiennent des mesures matérielles et organisationnelles adaptées à cet organisme. Si la situation d'urgence dépasse le cadre de l'institution, on déclenche le PPUI concerné. Ces plans doivent du reste aussi contenir les modalités d'alerte des services d'intervention externes.

ETAT DES LIEUX

Actuellement, le PGUI est en phase de passer une étape supplémentaire en visant l'approbation par le Conseil communal dans les semaines à venir.

Suite à cela, il sera envoyé au Gouvernement Provincial en vue d'y être approuvé.

L'étape suivante sera de réaliser un exercice pour vérifier l'efficacité du plan ainsi que la cohésion entre toutes les disciplines.





RECETTES – TAXES



RECETTES - TAXES

AGENT TRAITANT: CHANTAL VANART

Sources : Portail des pouvoirs locaux de Wallonie

La fiscalité communale est constituée par l'ensemble des impôts que peuvent prélever les communes pour couvrir leurs dépenses.

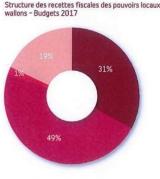
Les communes tiennent ce pouvoir fiscal de la Constitution (article 170). Un certain nombre de limites à ce pouvoir résident dans la loi elle-même, dans la compétence de contrôle de l'autorité de tutelle et dans le respect de principes généraux comme le principe d'égalité devant la loi, le principe d'équité, etc... La fiscalité joue un rôle important dans chaque commune puisqu'elle représente 36% des recettes ordinaires dans les comptes.

En matière de fiscalité communale, on distingue d'une part les impôts communaux additionnels, composés de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques et des centimes additionnels au précompte immobilier et d'autre part, les impôts purement communaux. Les impôts communaux additionnels représentent 80% de la fiscalité communale. En ce qui concerne les impôts purement communaux, ils sont très diversifiés (une centaine) mais on peut en isoler quatre ou cinq à l'impact plus important (enlèvement des immondices, force motrice, écrits publicitaires, seconde résidence, ...).

Par ailleurs, l'impôt doit être distingué de la redevance qui constitue la rémunération qu'une commune prélève en contrepartie d'un service qu'elle rend à un contribuable considéré isolément

Sources: « Les finances des pouvoirs locaux – Belfius – 2017

Recettes fiscales



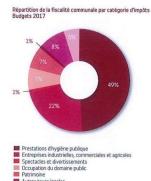
Additionnel impôt des personnes physiques
 Additionnel précompte immobilier
 Autres taxes additionnelles
 Taxes locales

Les recettes fiscales des pouvoirs locaux wallons s'établissent à 3.109 millions EUR, soit 863 EUR par habitant. Elles se concentrent au niveau des communes et des provinces qui sont les seules administrations locales dotées d'un pouvoir fiscal. La majorité des recettes fiscales (81%) proviennent de taxes additionnelles à d'autres impôts (précompte immobilier, impôt des personnes physiques, taxe de circulation). Les taxes spécifiquement locales, indépendantes des impôts prélevés par d'autres niveaux de pouvoir et dont la commune ou la province se charge elle-même du recouvrement, représentent 19% du produit de la fiscalité.

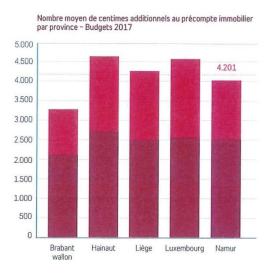
La taxe additionnelle au précompte immobilier, prélevée à la fois par les communes et les provinces, procure plus de 1,5 milliard EUR et contribue à elle seule à près de 50% de l'ensemble des recettes fis rales.

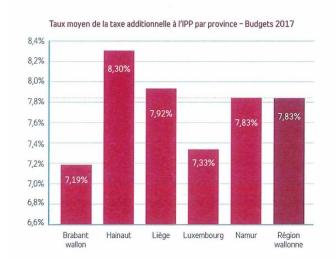
La fiscalité spécifiquement locale s'établit à 575 millions EUR, soit 160 EUR par habitant et est essentiellement prélevée par les communes (à concurrence de 97,5%; le solde de 2,5% par les provinces).

Parmi les très nombreuses taxes spécifiquement locales (cf. nomenclature de la circulaire budgétaire), on dénombre plusieurs grandes catégories telles que les taxes sur l'hygine publique (par ex taxe sur les déchets), les taxes sur les activités économiques (par ex taxe sur la force motrice, taxe sur les séjours, taxe sur la diffusion publicitaire), les taxes sur loccupation du domaine public par ex taxe sur le stationnement ou les emplacements de parking), les taxes sur le patrimoine (par ex, taxes sur les secondes residences) (graphique). La taxation sur les déchets ménagers (encadrée par l'application du principe coût-vértiès) perprésente à elle seule 88% des taxes sur l'hygiene publique et 43% du produit de l'ensemble des taxes locales. Les finances des pouvoirs locaux en Wallonie | Budgets 2017 RECETTES D'EXPLOITATION









Dossier complet: https://www.belfius.be/publicsocial/FR/Expertise/Etudes/FinancesLocales/LocalFinance/index.aspx?firstWA=no

A. ADDITIONNELS ENRÔLÉS ET PERÇUS PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES

Centimes additionnels au précompte immobilier : 2500 centimes – Inchangé depuis 1997 -

► Impôt personne physique : 7,5 % — Inchangé depuis 1997 -

Taxe sur la circulation : d'office 10 %

Taxe additionnelle sur la taxe régionale sur les mâts, antennes et pylônes de télécommunication mobile : 100 centimes - Règlement voté le 23 décembre 2014 (exercices 2015 à 2019 inclus)

B. Service – Taxes communales

Le travail consiste en la gestion des données de toutes les taxes, l'encodage, l'élaboration des rôles, l'envoi des avertissements-extraits de rôle, les rappels et dossiers de gestion des contentieux ainsi que tout autre document s'y rapportant.

Récapitulatif des règlements-taxes et/ou redevances en application en 2017 :

Libellés règlements	Date Conseil	Validité	Approbation DGPL
Bibliothèque	23/12/2013	2013 ⇒ 2019	Expiration du délai
Centimes additionnels	14/11/16	2017	02/12/16
Cimetières - Concessions	30/01/13	2013 ⇒ 2018	21/02/13
Cimetières – Prestat. hygiène publique *	20/09/13	2013 ⇒2019	24/10/13
Conteneurs à puce (vente) *	27/03/14	2014 ⇒ 2019	Expiration du délai
Conteneurs à puce (mise à disposition) *	14/11/16	2017 ⇒ 2019	21/12/16
Débit de boissons – <u>ABROGATION</u> *	07/06/17	A partir de 2017	07/07/17
Déchets ménagers *	14/11/16	2017 ⇒ 2019	21/12/16
Documents administratifs	30/01/13	2013 ⇒ 2019	21/02/13
Documents administratifs – Urbanisme	30/01/13	2013 ⇒ 2019	21/02/13
Ecrits publicitaires *	09/11/12	2013 ⇒ 2018	29/11/12
Locations matériel communal	08/03/17	2017 ⇒ 2019	11/04/17
Locations salles communales	23/10/15	2016 ⇒ 2019	14/12/15
Immeubles inoccupés *	30/01/13	2013 ⇒ 2019	21/02/13



Impôt personnes physiques	07/12/16	2017	22/12/16
Parcelles non-bâties – Lotissement *	30/01/13	2013 ⇒ 2019	21/02/13
Prestations effectuées pour des tiers	30/01/13	2013 ⇒ 2019	21/02/13
Pylônes GSM (centimes RW)	23/12/14	2015 ⇒ 2019	29/01/15
Sacs PMC & Bio *	30/01/13	2013 ⇒ 2019	21/02/13
Salubrité & hygiène publique *	21/12/16	2017 ⇒ 2019	25/01/17
Secondes résidences *	30/01/13	2013 ⇒ 2019	21/02/13
Terrains de camping *	20/09/13	2014 ⇒ 2019	24/10/13
Terrains non bâtis – Hors lotissement *	20/09/13	2013 ⇒ 2019	24/10/13
Versages sauvages *	20/09/13	2014 ⇒ 2019	24/10/13

<u>Remarque</u>: les taxes et/ou redevances marquées (*) sont gérées directement par le service taxes. Les données détaillées sont reprises ci-dessous. Pour les autres statistiques, se référer aux services concernés.

Cimetières – Prestations d'hygiène publique

**	2015	900,00€	3 articles	2 017	-	-
**	2016	_	_			

Débits de boissons

**	2010	840,00€	6 articles	*	2014	1.000,00€	5 articles
**	2011	840,00€	6 articles	*	2015	1.200,00€	6 articles
**	2012	840,00€	6 articles	*	2016	1.200,00 €	6 articles
**	2013	840,00€	6 articles	*	2017	0,00€	Abrogé

> Ecrits publicitaires non adressés :

**	2010	59.615,05€	763 articles	* 2014	55.352,33 €	784 articles
**	2011	50.758,88€	805 articles	* 2015	53.232,98 €	929 articles
*	2012	46.635,88 €	778 articles	2 016	50.495,28€	980 articles
*	2013	59.118,26 €	782 articles	2 017		
				- 1 ^{er} semestre	25.942,74 €	473 articles
				- 2 ^e semestre	19.830,80 €	336 articles

(Chiffres arrêtés au 24 novembre 2017)

> Immeubles inoccupés

**	2010	5 articles	**	2014	3 articles
**	2011	6 articles	**	2015	6 articles
**	2012	8 articles	**	2016	6 articles
**	2013	5 articles			

❖ 2017 : procédure en cours

 \Rightarrow 31/03/2017: 1^{er} constats 32 envois

Suite aux différentes réponses :

 $\Rightarrow 23/10/2017: 2^e \text{ constats}$ 11 envois



Immondices

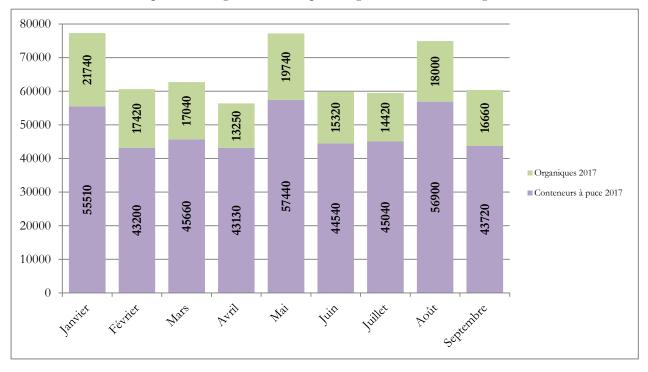
Evolution des rôles :

	Nombre articles	Totaux	Déchets ménagers	Forfaits	Montants des réductions (pour info)
2010	2726	317.513,04	141.393,04	176.120,00	10.720,00
2011	2741	309.058,21	133.318,21	175.740,00	10.320,00
2012	2754	313.503,54	136.118,54	177.385,00	10.350,00
2013	2813	345.855,00	134.227,08	213.525,00	5.600,00
2014	2834	371.682,70	157.872,70	213.810,00	5.755,00
2015	2877	372.283,00	156.333,00	215.950,00	5.985,00
2016	2901	380.581,25	164.096,25	216.485,00	6.210,00
2017 (*)	2938	416.617,64	152.207,64	264.410,00	6.610,00

^(*) Simulation des rôles effectuée au 30 octobre 2017 sur base des données obtenues au 30/09/2017.

A titre informatif: Enlèvement des conteneurs à puce et des organiques

Pour plus de renseignements voir la partie « gestion des déchets ménagers »



Données BEP - Situation arrêtée au 30 septembre 2017 (en Kg)

> Parcelles non bâties situées dans un lotissement non périmé

*	2010	14.300,00 €	35 articles	*	2014	21.747,50 €	35 articles
*	2011	12.480,00 €	31 articles	*	2015	20.970,00€	37 articles
*	2012	17.310,00 €	34 articles	*	2016	20.090,00€	33 articles
*	2013	23.647,50 €	36 articles	*	2017	20.530,00 €	34 articles



> Terrains non-bâtis (hors lotissement) – Agent traitant : Coralie Ghilain

**	2013	69.630,00€	166 articles	*	2016	55.664,95€	123 articles
**	2014	62.268,65 €	119 articles	*	2017 – 1 ^{er} rôle	30.779,50€	85 articles
***	2015	61 282 45 €	122 articles		- 2º rôle	En cours	

Secondes résidences

*	2010	81.300,00€	131 articles	* 2014	72.960,00€	112 articles
**	2011	78.600,00€	127 articles	* 2015	76.800,00€	116 articles
**	2012	72.900,00€	119 articles	3 2016	65.280,00€	100 articles
*	2013	78.400 , 00 €	120 articles	* 2017	66.880,00€	103 articles

+ Procédure rôle complémentaire en cours

Terrains de camping : 1 article

			<i>Emplacements</i>				Emplacements
•	2010	31.025,00 €	365	*	2014	28.520,00€	271
**	2011	31.025,00 €	365	*	2015	27.170,00€	256
**	2012	31.025,00 €	365	*	2016	25.880,00€	244
**	2013	22.950,00 €	300	*	2017	25.495,00€	237

> Salubrité et hygiène publique

*	2015	165.730,00 €	2879 articles	*	2017	84.570,00 €	2945 articles
*	2016	166.790,00 €	2903 articles				

Versages sauvages

*	2014	500,00€	1 article	*	2016	-	-
**	2015	-	-	•	2017	-	-

A titre informatif, l'état de perception des rôles relatifs à l'exercice 2017

La situation comptable étant arrêtée au 21 novembre 2017, les taxes suivantes ne sont pas encore enrôlées : immondices (forfaits et pesées) — terrains non-bâtis (hors lotissement) rôle n° 2 — écrits publicitaires rôle n° 2 et immeubles inoccupés — pour estimations voir ci-dessus.



ONYX SITUA	*UATION DES ROLES / FACTURIERS AU 21/11/2017 Heure : 12:04:02 Page : 1 / 1						eure: 12:04:02					
Exer. Art. Budget.	Taxe / Redev.	Approb.	N° Droit	Nbr.Art.	Montant	Recettes	Dégrèvement	Irrécouvrable	Annulation	Note Crédit	Rembours.	Solde
2017 040/363-48	14 01 - 0 SALUBRITE	23/08/2017	1159	2945	84.570,00	61.491,51	190,00	60,00			243,21	23.071,70
Totaux - Periode 1					84.570,00	61.491,51	190,00	60,00	0,00	0,00	243,21	23.071,70
Totaux - Taxes 14					84.570,00	61.491,51	190,00	60,00	0,00	0,00	243,21	23.071,70
2017 040/364-24	06 01 - 0 ECRITS.PUB.	23/08/2017	1153	473	25.942,54	16.169,47	36,24					9.736,83
Totaux - Periode 1					25.942,54	16.169,47	36,24	0,00	0,00	0,00	0,00	9.736,83
Totaux - Taxes 06					25.942,54	16.169,47	36,24	0,00	0,00	0,00	0,00	9.736,83
2017 040/364-27	11 01 - 0 TERR.CAMPING	24/04/2017	927	1	25.495,00	25.495,00						0,00
Totaux - Periode 1					25.495,00	25.495,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux - Taxes 11					25.495,00	25.495,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 040/367-09	08 01 - 0 TERR.NON BATIS	23/08/2017	1158	34	20.530,00	17.200,00	30,00	880,00				2.420,00
Totaux - Periode 1					20.530,00	17.200,00	30,00	880,00	0,00	0,00	0,00	2.420,00
Totaux - Taxes 08					20.530,00	17.200,00	30,00	880,00	0,00	0,00	0,00	2.420,00
2017 040/367-09	12 01 - 0 N BATI HABITAT	23/10/2017	1435	85	30.779,50	8.237,63						22.541,87
Totaux - Periode 1					30.779,50	8.237,63	0,00	0.00	0.00	0.00	0.00	22.541,87

8.237,63

60.720,00

60.720.00

60.720,00

625,00

480.00

340,00

535,00

1.980,00

1.980,00

191.293.61

191.293.61

640.00

640,00

0.00

896.24

896.24

640.00

640.00

0,00

0.00

1.580.00

1.580,00

0.00

0,00

0,00

0.00

22.541,87

4.880,00

4.880,00

4.880,00

105.00

45,00

0,00

45,00

195,00

195.00

62.845,40

62.845,40

0,00

0,00

0,00

0,00

0.00

243,21

243,21

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

30.779,50

66.880,00

66.880.00

66.880,00

730,00

525,00

340,00

580,00

2.175,00

2.175,00

256.372.04

256.372.04

12

10

391

641

809

975

<u>LE SERVICE TAXES C'EST AUSSI</u> – chiffres arrêtés au 30 novembre 2017 :

Notaires: demandes traitées relatives aux arriérés de taxes éventuels avant signature de tout acte notarié.

2012	2013	2014	2015	2016	2017
360	350	375	431	448	495

Rappels (toutes taxes):

23 01 - 0 SEC.RESIDENCE 10/07/2017

Totaux - Exercice 2017

Totaux

06/03/2017

24/04/2017

29/05/2017

24/07/2017

62 01 - 1 CONTENEURS

62 01 - 2 CONTENEURS

62 01 - 3 CONTENEURS

62 01 - 4 CONTENEURS

Totaux - Taxes 12

2017 040/367-42

Totaux - Periode 1

Totaux - Taxes 23

2017 876/161-01

2017 876/161-01

2017 876/161-01

2017 876/161-01

Totaux - Periode 1

Totaux - Taxes 62

2012	2013	2014	2015	2016	2017
824	500	988	829	773	867

Sommations (toutes taxes) :

2012	2013	2014	2015	2016	2017
39	38	731	287	772	745

Contraintes (toutes taxes) :

2012	2013	2014	2015	2016	2017
-	_	-	90	-	En cours

Plans de paiement :

2012	2013	2014	2015	2016	2017
33	15	62	50	73	64



Gestion des réclamations (toutes taxes) : dossiers en cours :

2012	2013	2014	2015	2016	2017
-	_	150	8	8	6

- ➤ <u>Traitement des « codas »</u> : extraits de compte codifiés électroniques imputations journalières et recherches des montants non-émargés.
- Déclarations de créances et gestion des dossiers de curatelles, faillites, médiations de dettes
- Gestion du système « conteneurs à puce »
 - Explications du système aux nouveaux habitants.
 - Vente des conteneurs et gestion du stock.
 - Encodage des données :
 - ~ puces:

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Nouvelles	141	112	104	124	83	87	Chiffres arrêtés au 15/11/2017
Modifications	194	187	225	280	272	323	au 15/11/201/

- ~ redevables : modifications, transferts, déménagements, décès, ...
- ~ réductions : revenus garantis et d'intégration, réfugiés, incontinences, ...
- Contacts avec le BEP:
 - ~ envoi et transfert des nouvelles données (pesées, puces, ...)
 - ~ arrangement des différents problèmes quotidiens : puces ramassages, ...
 - ~ commandes conteneurs, sacs PMC, sacs biodégradables
- Mises à jour du programme taxes via les mutations du programme population et règlement des problèmes liés à ces mutations : courriers, corrections encodages, ...
- Facturation pour les nouveaux conteneurs et pour la mise à disposition des conteneurs communaux lors des manifestations.



COMPTE COMMUNAL 2016



COMPTE COMMUNAL 2016

AGENT TRAITANT: MICHELLE BAUDELET

BILAN	Actif	Passif
	40.025.268,59 €	40.025.268,59 €

COMPTE DE RESULTATS	Charges (C)	Produits (P)	Résultat (P-C)
Résultat courant	7.826.288,27 €	8.121.624,03 €	295.335,76 €
Résultat d'exploitation (1)	9.613.603,58 €	9.846.217,33 €	232.313,75 €
Résultat exceptionnel (2)	160.170,06 €	211.991,48 €	51.821,42 €
Résultat de l'exercice (1+2)	9.773.773,64 €	10.058.208,81 €	284.435,17 €

TABLEAU DE SYNTHESE	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés (1)	8.505.976,00 €	1.922.649,10 €
Non Valeurs (2)	97.822,95 €	0,00€
Engagements (3)	7.927.108,46 €	3.578.099,65 €
Imputations (4)	7.829.673,38 €	2.050.161,99 €
Résultat budgétaire $(1-2-3)$	529.168,14 €	- 1.655.450,55 €
Résultat comptable $(1-2-4)$	626.603,22 €	- 127.512,89 €



BUDGET COMMUNAL 2017



BUDGET COMMUNAL 2017

AGENT TRAITANT: MICHELLE BAUDELET

SE CLOTURE A L'ORDINAIRE après la modification budgétaire n° 2 :

	Service ordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	8.422.655,95€
Dépenses totales exercice proprement dit	8.354.308,56 €
Boni exercice proprement dit	68.347,39 €
Recettes exercices antérieurs	542.097,32 €
Dépenses exercices antérieurs	168.094,78 €
Prélèvements en recettes	11.725,22 €
Prélèvements en dépenses	0,00 €
Recettes globales	8.976.478,49 €
Dépenses globales	8.522.403,34 €
Boni global	454.075,15 €

SE CLOTURE A L'EXTRAORDINAIRE après la modification budgétaire n° 2 :

	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	5.206.591,00 €
Dépenses totales exercice proprement dit	4.650.091,00 €
Boni exercice proprement dit	556.500,00 €
Recettes exercices antérieurs	1.276.388,26 €
Dépenses exercices antérieurs	1.744.232,23 €
Prélèvements en recettes	1.007.294,05 €
Prélèvements en dépenses	1.095.950,08 €
Recettes globales	7.490.273,31 €
Dépenses globales	7.490.273,31 €
Boni global	0,00 €



AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI



AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

AGENT TRAITANT: FABIENNE RICHARD

Petit rappel:

Une Agence Locale pour l'emploi est une association sans but lucratif qui propose d'effectuer diverses

activités non rencontrées dans le circuit du travail régulier.

L'objectif est de permettre à des chômeurs de longue durée de renouer un lien avec le monde du travail par le

biais d'activités de proximité au service de personnes privées ou morales.

Ces demandeurs d'emploi sont indemnisés de manière légale (4,10 €/h) tout en gardant leurs droits aux

allocations de chômage ou RIS et ainsi d'améliorer leur statut pécuniaire. Les ALE répondent également à un

besoin important de services non rencontrés au niveau local.

Pour s'y inscrire comme travailleur, il faut soit être au chômage (complet indemnisé depuis 24 mois ou

complet indemnisé depuis 6 mois et avoir atteint l'âge de 45 ans) ou soit bénéficier du revenu d'intégration

sociale.

Ces activités peuvent être : jardinage, bricolage, surveillance scolaire, nettoyage des locaux d'asbl ...

Les utilisateurs sont soit des personnes privées, des autorités locales, des ASBL et autres associations non-

commerciales, soit des établissements d'enseignement et des entreprises des secteurs horticole et agricole.

L'utilisateur achète les chèques à 5,95 €/h et l'inscription est gratuite à Gesves.

STRUCTURE

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) est instituée par une commune sous la forme d'une association sans

but lucratif. Les organes de gestion de cette association doivent être composés paritairement d'une part, de

membres désignés par le Conseil communal suivant la proportion entre la majorité et la minorité et, d'autre

part, de membres représentant les organisations qui siègent au Conseil national du travail (CNT).

L'ALE compte au moins 12 membres et au plus 24 membres.

Le Président de l'ALE est Monsieur Marcellin DEBATY, il est le responsable fonctionnel de l'agent tandis

que Madame Gaëtane LEBRUN (Forem) en est la responsable hiérarchique (fixer des objectifs, évaluer,

sanctionner,...). La gestion de l'asbl est de la responsabilité du CA.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.S.B.L. ALE-GESVES:

	NOM	PRENOM	REPRESENTANT
	représentants d	lu Conseil Communal	l :
Président	DEBATY	Marcellin	GEM
Membre	BOTTON	Florent	GEM
Membre	DELLOY	Luc	GEM
Secrétaire	HINCOURT	Jacqui	GEM
Membre	SANZOT	Annick	GEM
Membre	SCHUEREMANS	Nadine	GEM
Membre	DAUSY	Julie	RPG
Membre	FADEUR	Cathy	RPG
Membre	PEETERS	Irène	ICG
Membre	BARBEAUX	Cécile	ECOLO
	représentants du CNT	(Conseil national du	Travail) :
Membre	AGNELLI	Christophe	CGSLB
Membre	CORNETTE	Véronique	CSC
Trésorier	TILLIEUX	Albert	FGTB
Membre	VINCENT	Patricia	FGTB
Membre	MESTACH	Roger	FWA
Membre	RASQUIN	Henri	FWA
Membre	DEBATY	Sandrine	UCM
Vice-Président	DELFORGE	Michel	UCM
Membre	BRASSEUR	Annick	UWE
Membre	NOELMANS	Christian	UWE

BUDGET

Outre le choix d'un local accessible au public des utilisateurs et des chômeurs inscrits à l'agence, son entretien et ses charges (électricité, chauffage), il revient à la commune de Gesves de mettre à disposition des agents détachés le matériel nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches (enveloppes et papier, budget pour frais de port, etc....).

L'a.s.b.l. ALE Gesves emploie un agent à mi-temps, Madame Fabienne RICHARD, rémunérée par le FOREM. Depuis le 1 juillet 2016, elle assure une permanence à l'ALE d'OHEY tous les jeudis matin.

Les recettes de l'ALE proviennent de deux sources :

- l'allocation trimestrielle de 619,73 € accordée par agent FOREM, détaché à temps plein dans l'ALE (allocation destinée à couvrir les frais administratifs). Donc à Gesves, 247,90 € et 61,97 € à Ohey.
- la quote-part sur chèques (25% par chèque émis par EDENRED (ACCOR) pour les utilisateurs de la commune de Gesves).

Dépenses exceptionnelles 2017

Pour la huitième année, les membres du Conseil d'Administration de l'asbl ALE Gesves ont décidé d'offrir pour Noël, à chaque chômeur, ayant presté des heures ALE de façon régulière, un colis Gourmand de la



Boucherie Bertrand BOURGEAU (40 €), ainsi qu'un panier de légumes des « Compagnons du Samson » (10 €). Ces cadeaux ont une valeur de 50 € et sont distribués à 32 personnes (32 X 50€ = 1600 €).

Formations 2017

L'ALE est obligée de consacrer 25% de la quote-part (25%) sur les chèques vendus sur la commune, pour des formations. La quote-part sur chèques pour 2016 s'élève à 4908,58 €. Nous devions en dépenser 25%, soit 1227,15 € au minimum pour les formations 2017.

Une formation organisée par **Risesmart** (division de RANDSTAD) a été donnée à 8 personnes (6 Gesvoises et 2 Oheytoises) inscrites en ALE. Cette formation était basée sur le développement et la mise en pratique des connaissances relatives à la sphère « recherche d'emploi » et au discernement des attitudes porteuses de succès dans la recherche d'emploi et dans l'emploi. Sur base d'animations collectives, différents modules ont été proposés (bilan de ses forces et faiblesses, bilan des compétences, marché du travail, CV, lettre de motivation,...) en demi-journée (9h à 12 h) au prix de 423,50 €/module. La formation s'est donnée à Gesves.

Budget 2017 : 5 modules pour un montant total de 1588,125 € à imputer dans «dépenses en formations».

LES PRESTATAIRES

Nombre de chômeurs complets indemnisés inscrits à l'ALE et nombre de chômeurs ayant presté des activités.

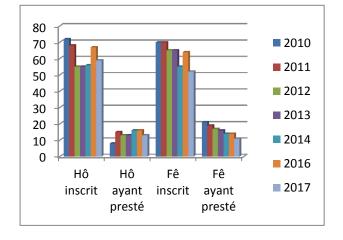
MOIS	HOMMES		FEMMES			TOTAL			
2017	INSCRITS	AYAN	T PRESTE	INSCRITES	INSCRITES AYANT PRESTE		INSCRITS AYANT PRESTI		T PRESTE
			en %			en %			en %
Moyenne 2017	59	13	22%	52	11	21%	111	24	21.5%
Moyenne 2016	67	16	24%	64	14	22%	131	30	23%
Moyenne 2015	89	13	15%	99	17	17%	188	30	16%
Moyenne 2014	56	16	29%	55	14	25%	111	30	27%
Moyenne 2013	53	16	30%	56	17	30%	109	33	30%
Moyenne 2012	55	13	23%	65	17	25%	120	30	24%

Les prestataires ALE se répartissent comme suit :

Sur un total de 111 personnes inscrites en ALE, il y a plus de messieurs (59) que de dames (52).

22% des hommes prestent des heures ALE et 21% chez les dames (l'inscription est obligatoire, le travail ne

l'est pas).



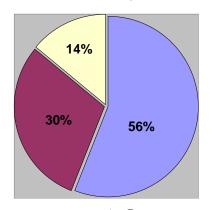


LES TRAVAUX

Le total des heures prestées pour l'année 2017 (10 mois) s'élève à 7492, soit une moyenne de 749,20 heures par mois, soit 5 équivalents temps-plein. Nombre de ménages bénéficiaires : 115

	Jardinage	Ménage	Garderie	Travaux adm.	Total
Total	4236 heures	1019 heures	2237 heures	0%	7492 heures
Moyenne 2017	56%	14%	30%	0%	
Moyenne 2016	54%	22%	24%	0%	
Moyenne 2015	48%	28%	24%	0%	
Moyenne 2014	54%	27%	19%	0%	
Moyenne 2013	62%	26%	12%	0%	
Moyenne 2012	54%	28%	18%	0%	

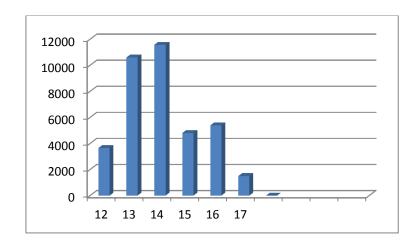
Le jardinage représente le taux le plus élevé d'occupation : 56%, suivi des garderies avec 30%, viennent ensuite les travaux ménagers 14 %.





Nombres d'heures prestées pour la Commune

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Bibliothèque	868,70€	827,05€	773,50 €	660,45€	273,70 €	0
Chapiteaux	208,25€	8556,10 €	7026,95 €	1487,50 €	3195,15 €	1231,65 €
Ecole F-L T - garderie	1921,85 €	946,05€	1529,15 €	2153,90 €	1309 €	23,80 €
Presbytère F-LT	261,80 €	267,75€	261,80 €	261,80€	214,20 €	238 €
Renfort nettoyage	273,70€	0	1535,10 €	238,00€	392,70 €	0
Elections 2014	0	0	446,25€	0	0	0
ADL	119,00€	0	0	0	0	0
Total	3653,30 €	10596,95€	11572,75 €	4801,65€	5384,75€	1493,45 €
	614 heures	1781 heures	1945 heures	807 heures	905 heures	251 heures





GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL



GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL

AGENT TRAITANT: XAVIER SOHET

L'année 2017 a été riche en activités :

- Poursuite des projets Agriculture, Forêts, Paysages et Energie, démarrés en février 2016;
- Poursuite du projet ViciGAL (projet PCDR transcommunal)
- Structuration du projet Logement et lancement des premières actions
- Démarrage des projets Action Sociale et Tourisme
- Etc.



Quasiment tous les projets sont donc maintenant démarrés ou en « vitesse de croisière ». Seul le projet de coopération internationale sur la filière équestre est encore à mettre sur pied. L'équipe opérationnelle est donc bien constituée, à votre disposition si vous avez des questions :

- Valérie GRANDJEAN, chargée de mission Agriculture et Forêts
- Aurélien GIOT, chargé de mission Agriculture
- Stéphan VIS, chargé de mission Energie Verte
- Corentin FONTAINE, chargé de mission Paysages
- Christophe-Olivier CARLIER, chargé de mission Logement
- Fabienne SCHINS, chargée de mission Action Sociale
- Cindy HODEIGE (MT Condroz Famenne), chargée de mission Tourisme
- Cendrine FONTAINE, assistante administrative et financière
- Xavier SOHET, coordinateur et chargé de mission ViciGAL



Les paragraphes suivants reprennent pour chacun des projets :

- 1. les objectifs poursuivis
- 2. les actions menées en 2017



AGRICULTURE

OBJECTIFS

Le projet « Agriculture » vise d'une part à aider les agriculteurs à améliorer l'autonomie énergétique et alimentaire de leurs exploitations grâce à des bilans et un conseil personnalisé en ferme, ainsi que des échanges d'expériences entre agriculteurs. Le projet vise d'autre part à sensibiliser les citoyens aux réalités du monde agricole au travers d'un travail créatif et collectif impliquant les citoyens du territoire et dont l'objectif est une réappropriation de la ruralité et de ses enjeux.



- Rencontres avec l'OPA de Ciney et le CRA-W pour la mise en œuvre de l'outil DECIDE (permettant la réalisation des bilans énergétiques en ferme).
- Organisation d'une rencontre conviviale avec les agriculteurs du territoire sur le stand de l'OPA à la Foire à Libramont.
- Test de DECIDE dans 3 fermes pilotes
- Mise en place d'une vitrine de mélanges SIE destinés à être valorisés en fourrage.
- Organisation d'une séance d'information le 19/09 à l'attention des agriculteurs pour présenter les résultats des premières expériences, ainsi que la vitrine de fourrage. Lancement de l'appel à agriculteurs!
- Accompagnement de 4 autres agriculteurs désireux de diminuer leur facture énergétique
- En concertation avec les agriculteurs, définition d'un plan d'actions permettant d'améliorer l'autonomie énergétique et alimentaire.
- Poursuite du soutien du marché d'Ohey, porté par plusieurs producteurs/transformateurs locaux.
 Déménagement du marché dans le centre d'Ohey
- Nouvelle édition de l'appel à projets circuits courts et soutien de 2 nouvelles initiatives : un projet de coopérative à Ohey, autour de l'axe Andenne-Ciney, et un projet d'épicerie fine (produits locaux) à Assesse
- Démarrage du projet « Rues-ralités » mené en partenariat avec la Compagnie du Milieu du Monde : ouverture officielle du projet le 25 juin 2017 à l'occasion du « P'tit bazar » (a fête annuelle de la Cie du Milieu du Monde), collecte des témoignages auprès de la population, lancement des teasers vidéo pour présenter le projet, réunion d'information pour l'organisation de la Grande Parade Rurale, démarrage de l'atelier de recherche et de création collective, etc.
- Réflexion sur la formation des guides agricoles



FORETS

OBJECTIFS

Le projet « Forêts » vise d'une part une gestion plus durable des forêts privées du territoire, via la formation et la sensibilisation des propriétaires, une gestion groupée de petites forêts privées et des conseils personnalisés. L'appui à la filière d'exploitation est également au cœur du projet du GAL: collaboration entre acteurs, analyse des besoins,...



Le projet vise d'autre part à créer une entreprise à finalité sociale réalisant des constructions en bois local et développer des liens avec les EFT actives dans le domaine forestier.

- Finalisation de l'action groupée en faveur des petites propriétés privées (< 5 ha). Pour rappel :
 - o 45 propriétaires ont bénéficié d'une visite (69 ha) ;
 - o 27 mandats de vente ont été attribués aux experts (parcelles passant en coupe);
 - 25 lots ont été proposés à la vente (bois de chauffage, bois d'œuvre résineux et feuillu), soit environ 2650 m³;
 - O Les ventes ont eu lieu le 24 octobre et le 16 novembre
- Réalisation de panneaux de sensibilisation du grand public aux intérêts de la gestion forestière et pose de ces panneaux à des endroits visibles et stratégiques
- Visite de 3 propriétés forestières de moins de 25ha (conseil)
- Organisation d'une réunion d'information à destination des communes visant la mise en place des ventes de gré à gré, en collaboration avec la scierie Hontoir.
- Organisation de soirées de rencontre de la filière bois locale Les Apéros bois :
 - o Le 16/02, à la Ferme d'en Bas (Gesves)
 - O Le 16/06, sur un chantier de construction d'une maison en bois de la société Maisons Bois Meunier.
- Suivi des dossiers PCDR Pichelotte (Gesves) et Isbanette (Evelette) pour la valorisation du bois local dans les bâtiments communaux
- Organisation de formations à destination des propriétaires forestiers :
 - o Taille et élagage des arbres forestiers. Technique, époque et bonnes pratiques (21/03/2017)
 - o Choix des essences adaptées à ma parcelle (10/06/2017)
 - o Biodiversité en milieu forestier (21/06/2017)
 - o Comment gérer ma forêt à moindre coût. Initiation à la sylviculture Pro Silva. (07/09/2017)



- Estimation et classement des bois feuillus sur pied + démonstration de scie mobile (27/10/2017)
- Organisation d'une conférence à l'attention des propriétaires forestiers sur l'état de santé des principales essences forestières (07/11/2017)
- Organisation des formations des guides forestiers (15/09, 23/09, 24/09 et 06/10)
- Collaboration avec le projet Interreg Foret Pro Bos
- Poursuite de la réflexion sur la charte forestière de territoire
- Appui aux Sentiers d'Art : soutien au financement d'une œuvre refuge (bois local)
- Organisation d'une balade forêt avec visite de la scierie Dubois dans le cadre du mois de la nature d'Assesse, du Festival Nature Namur et du WE du bois.
- Lancement d'un concours « Bois local » ouvert aux professionnels de la filière (menuisiers, ébénistes) et aux citoyens (création d'un banc public)
- Poursuite des réflexions avec l'EFT Espaces de Ciney en vue de créer une structure d'insertion socioprofessionnelle active dans les métiers du bois.
- Formation

ENERGIE VERTE

OBJECTIFS

Le projet « Energie Verte » vise à développer une ou plusieurs filières de conversion locale des gisements de biomasse ligneuse non valorisés actuellement (tailles de haies par exemple) en combustible pour alimenter des besoins de chaleurs publiques et privés locaux : réseaux de chaleurs, chaudières collectives,...



- Finalisation de l'étude « gisements » : estimation des ressources en biomasse ligneuse et sa conversion en potentiel énergétique
- Rencontre avec plusieurs acteurs locaux pour affiner les hypothèses
- Présentation des hypothèses et résultats de cette étude à une vingtaine d'experts en la matière
- Expérience pilote menée en partenariat avec la commune de Gesves : centralisation de déchets verts (ligneux) communaux, broyage, séchage, criblage...
- Alimentation du site de la Pichelotte avec ce combustible produit à partir de déchets verts locaux (environ 15.000 litres de mazout économisés)
- Appel à parcelles exemplatives « agroforestières », visite de sites potentiels
- Accompagnement des 3 communes impliquées dans POLLEC2



- Accompagnement du projet éolien (Space) par le biais de la sensibilisation des écoliers du territoire
- Suivi du projet Eolien de PolyOne
- Démarrage de l'étude des besoins : relevés des gros consommateurs, de l'état des chaudières et du statut (public et privé), du recours à la biomasse, des switch les plus pertinents, via une cartographie adéquate et un tableur évolutif.
- Poursuite du travail de concertation avec le consultant Coopeos

LOGEMENT

OBJECTIFS

Le projet « Logement » vise à permettre aux citoyens de notre territoire, actuels et futurs, de trouver des logements locatifs et acquisitifs, adaptés ou adaptables à leurs besoins, en valorisant/préservant notre patrimoine et en stimulant la cohésion sociale. Le projet vise également à soutenir les acteurs locaux de la construction, et mieux valoriser et échanger leurs compétences en matière de rénovation/construction durable de logements.



- (Re)Lecture, appropriation de la fiche projet, identification des partenaires
- Rencontre de différents acteurs clés
- Participation à différents séminaires / colloques
- Organisation de rencontres entre acteurs du secteur de la construction (apéro-bois spécial « La construction bois, tendances & évolutions »)
- Participation aux soirées des groupement d'indépendants existants sur le territoire : prise de contacts avec le comité de gestion des indépendants de Gesves, Ohey et Assesse.
- Création d'un listing d'entreprise reprenant les coordonnées des entreprises actives dans la construction traditionnelle, la charpente/couverture et l'isolation en complément du listing créé dans le cadre du projet filière bois reprenant les entreprises du secteur de la construction en bois
- Création d'une « farde logement » (contenant) permettant de diffuser de l'information aux nouveaux habitants notamment : folders, fiches didactiques, brochures,... relatives aux services existants, aux bonnes pratiques ou règlements suivant les thématiques recherchées par les citoyens (aînés, jeunes ménages, constructeurs, rénovateurs,...).
- Co-organisation de la journée « Aînés Bien vieillir dans mon village La question du Logement » organisée à Ohey le 07 octobre 2017
- Création d'une capsule vidéo traitant de la division de logements



- Appui aux projets communaux de développement immobilier (Pichelottte, Zacc Assesse, Essarts communaux d'Ohey...)
- Appui à la création de logements favorisant la cohésion sociale ou la solidarité (projet 30 février, projet Sierpont, projet Ferme de Lizée, projet d'habitat groupé évolutif)
- Organisation d'une réunion Inter-CCATm dédicacée à la densification en milieu rural
- Organisation d'une conférence/débat sur la diversification des modes de logements à destination des CCATm
- Animations sur le logement à l'occasion du Bluebird Festival à Ohey, en juillet
- Finalisation du plan d'actions

ACTION SOCIALE

OBJECTIFS

Le projet « Action sociale » vise à prévenir l'exclusion sociale et développer des actions de prévention et de sensibilisation, notamment via la prise en compte et l'intégration de la dimension psychologique dans l'accompagnement des publics cibles fragilisés.



- Recrutement de la chargée de mission au 18/04/2017
- (Re)Lecture, appropriation de la fiche projet, identification des partenaires
- Ebauche d'un répertoire hyperlien des partenaires sociaux
- Entrevues avec les directeurs et responsables de service social des 3 CPAS
- Screening des facteurs facilitants et bloquants du travail social au sein de chaque CPAS (16/05, 18/05, 23/05, 01/06, 08/06). Objectifs :
 - O Etablir un premier contact entre l'animateur et les AS, afin d'amorcer le lien de confiance indispensable à toutes les actions du projet (coaching de groupe, supervision, échanges de pratiques, conseil individuel) : permettre aux participants de partager brièvement leur parcours, leurs missions, leur travail, et d'entendre celui de l'animateur.
 - O Exposer aux participants le contexte du projet, l'étendue de ses actions, ses objectifs généraux.
 - Faire émerger les facteurs bloquants et facilitants de l'exercice des missions de l'AS dans le cadre particulier du CPAS concerné selon les différentes facettes et interlocuteurs des métiers de l'aide sociale :
- Elaboration d'un plan d'actions



- Mise en place des espaces de parole au sein de chacun des CPAS (+/- toutes les 6 semaines)
- Organisation d'un après-midi thématique (le 10/10, dans le cadre de la semaine de la santé mentale) sur les maladies mentales liées à la vieillesse (maladies neuropsychologiques, démence, Alzheimer, dépression...) avec partage de témoignages multiformes (textes, photos, vidéos, dessins d'enfants...) issus des personnes âgées et de leurs proches...
- Réflexion sur la création d'un service itinérant de réparation d'objets
- Sélection des experts/formateurs allant donner des formations sur les thèmes identifiés (la communication non violente et la gestion des conflits, la gestion du stress et de ses conséquences, la pose de ses limites professionnelles et personnelles, le développement du pouvoir d'agir)

PAYSAGES

OBJECTIFS

Le projet « Paysage » vise notamment à créer 3 itinéraires et former des guides paysagers permettant aux habitants du territoire et aux touristes de découvrir les paysages condruziens et comprendre les dynamiques à l'origine de leur transformation.

En plus du développement de l'Observatoire du Paysage de l'UNamur (Faulx-les tombes) servant de centre de



formation, un Observatoire du Paysage destiné au grand public (familles, enfants) sera créé à Mozet, et des formations pour les pouvoirs locaux organisées.

- Journées de travail sur le terrain avec notre partenaire Dimitri Belayew pour épaissir les contenus spécifiques au territoire (collecte de données, définition des marqueurs territoriaux, cartographie...)
- Définition et consolidation d'une stratégie globale de plans de formation « guides paysage » et lacement de l'appel à candidats (par publics cibles)
- Organisation d'un atelier « densification » (25/03/2017) à destination des membres des CCATM des 3 communes, en partenariat avec les ASBL « Espace Environnement » et « Les plus beaux villages de Wallonie »
- Mise en œuvre du cycle d'animations « Au-delà des Paysages 2017 » à destination du grand public :
 - O Conférence d'ouverture portant sur le thème de l'évolution des métiers agricoles (« Dans les pas des laboureurs et de leurs enfants »), le 9/03/17
 - o Balade paysage « De Inzefy à Petit Courrière » (Assesse), le 25/03/2017
 - o Balade « De la Bourlotte à Tahier » (Ohey), le 17/06/2017
 - o Balade « Du mémorial RAF à la Pichelotte » (Gesves), le 26/08/2017



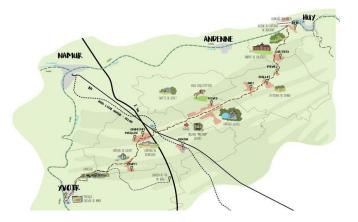
- O Conférence de clôture portant sur le thème de la mobilité (« La mobilité change, les paysages se transforment »), le 19/09/17
- Suivi du dossier « Observatoire du paysage » à Goyet, toujours en réflexion
- Suivi du dossier « Centre de formation » à Haugimont, toujours en réflexion
- Accueil de la plateforme paysages (qui rassemble tous les acteurs subventionnés par le DGO4 et qui traitent de la thématique du paysage : tous les parcs naturels ainsi que les GAL concernés), le 27 avril 2017

VICIGAL

OBJECTIFS

Le projet «ViciGAL» vise à créer une dorsale de mobilité douce et touristique sur le territoire (type voie verte), reliant Yvoir à Huy, de Meuse à Meuse. Le tracé s'inspire notamment du tracé de l'ancien vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière à Ben-Ahin.

La voie verte reliera donc les villages de Yvoir, Crupet, Maillen, Courrière, Gesves, Ohey, Haillot, Perwez, Solières, Ben-Ahin, et Huy.



- Lancement de la deuxième phase (la phase opérationnelle)
- Réunion de coordination avec l'ensemble des administrations et cabinets ministériels concernés
- Désignation de l'auteur de projet (INASEP)
- Poursuite des négociations avec les propriétaires privés (3^e round, en compagnie du géomètre expert de l'INASEP)
- Co-organisation et participation à l'AG de l'ASBL Chemins du Rail
- Organisation des visites de terrain pour les CLDR
 - o Yvoir (23/05/17)
 - o Assesse (01/06)
 - o Gesves (06/06)
 - o Ohey (12/06)



TOURISME (COOPÉRATION)

OBJECTIFS

Le projet « Tourisme » est un projet de coopération mené à l'échelle des 7 communes du Condroz Namurois par la Maison du Tourisme Condroz-Famenne. Ce projet vise à soutenir la professionnalisation et le développement du secteur touristique dans le but de créer une destination touristique à part entière : une « destination familles », s'inscrivant dans une dynamique de tourisme doux et vert au cœur de la Wallonie.



Le projet vise également à structurer l'offre touristique par public cible en fédérant les acteurs et opérateurs touristiques locaux autour de cette identité territoriale.

- Démarrage du projet en mars 2017
- Rédaction d'une convention de partenariat entre les GAL et la MT
- Organisation d'une réunion de lancement, avec le comité de suivi élargi (CSE), pour présenter le projet
- Lancement et finalisation de l'étude marketing du territoire (identité territoriale)
- Analyse des différentes possibilités pour la création d'un blog spécifique dédié aux Familles
- Édition d'un encart pub offre famille 1 page dans le pocket Femmes d'Aujourd'hui spécial « Sorties en famille »
- Préparation de circuits touristiques et thématiques (auto/moto) :
 - o Des circuits de visites des fermes historiques en activité
 - Des circuits Patrimoine
- Organisation de la journée partenaires du 9 mai (Ciney)
- Réflexion autour d'une journée porte ouverte des partenaires aux habitants.
- Organisation de la journée partenaires du 29 août (Assesse)
- Réflexion sur la création de 2 circuits de longue distance trans-communaux (pédestre/VTT) (ex : la Trans-condruzienne et la Guerre de la Vache)
- Réflexion sur la création d'un réseau d'ambassadeurs ou guides touristiques / nature / patrimoine / paysage / agricole / forêt...
- Analyse et réflexion autour de la création d'une plateforme de communication appelée « Cloud Rural » soit une plate-forme de communication avec les opérateurs touristiques et les habitants



FILIÈRE ÉQUESTRE (COOPÉRATION INTERNATIONALE)

OBJECTIFS

Un projet de coopération internationale est envisagé sur le thème de la filière équine. L'objectif est en effet de

pérenniser les actions menées par le GAL et soutenir l'association Galo-Condroz créée à l'issue de la programmation 2007-2013 et portée par une trentaine d'acteurs locaux actifs dans le domaine. L'objectif du projet de coopération sera d'échanger des bonnes pratiques avec des partenaires européens ayant développé une identité territoriale « cheval » en vue d'importer les expériences de nos partenaires et développer des actions locales spécifiques.



ACTIONS MENÉES EN 2017

Le projet démarrera en 2018



PROFIL SOCIO DEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE GESVES

